



DEPP-HEARD AU PRISME DU WEB
« TORONTO », ROMAN FASCINÉ

L'OCCIDENT ET LA NATURE
DE L'HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE

Supplément
LE MONDE
DES LIVRES

Trump poursuit l'escalade dans la guerre tarifaire

► Le président américain a annoncé, mercredi 26 mars, des droits de douane additionnels de 25 % sur les véhicules automobiles importés

► Cette annonce, qui concerne aussi les composants, a provoqué une onde de choc chez les constructeurs américains, asiatiques et européens

► La mesure vise à encourager des relocalisations aux Etats-Unis, mais devrait entraîner à court terme une hausse des prix et une baisse des ventes

► A partir du 2 avril, qualifié de « jour de la libération » par la nouvelle administration, des droits de douane réciproques seront mis en place

► La filière française des vins et des spiritueux, qui subit déjà une baisse de la consommation, est menacée par une taxe de 200 %

PAGES 16-17

À GAZA, LE HAMAS CONTESTÉ DANS LA RUE

► Des slogans hostiles au mouvement islamiste ont été scandés lors de manifestations
► La situation humanitaire dans l'enclave palestinienne demeure dramatique

PAGE 2



Manifestation contre la guerre à Beit Lahya, dans le nord de la bande de Gaza, le 26 mars. AFP

Municipales Fronde contre les zones à faibles émissions

PIERRE ANGULAIRE de la lutte contre la pollution de l'air, les ZFE, qui visent à interdire progressivement les véhicules les plus anciens dans les centres-villes, font l'objet d'une contestation croissante, à un an des élections municipales. Mercredi 26 mars, à l'Assemblée nationale, lors des discussions sur le projet de loi de simplification en commission spéciale, deux amendements proposant leur suppression ont été

votés à une large majorité. Si la ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, les défend, les divisions sont importantes au sein du gouvernement. Le soutien de l'Etat aux ménages pour les encourager à changer de véhicule n'a cessé de se réduire, tandis que les dérogations, ou l'absence de contrôles, vident les ZFE de leur efficacité dans certaines agglomérations.

PAGES 10-11 ET ANALYSE PAGE 25

Ukraine La région russe de Kursk échappe à Kiev

Alors qu'une trentaine de pays étaient réunis, jeudi 27 mars, à Paris, l'armée russe a repris la quasi-totalité de cette région et progresse vers Soumy

PAGES 4 ET 6

France A 3 305 milliards fin 2024, la dette atteint un sommet

En 2024, le déficit public s'est élevé à 5,8 % du PIB, tandis que l'endettement représente 113 % du PIB, selon les chiffres de l'Insee publiés jeudi 27 mars

PAGE 9

Algérie
L'écrivain Boualem Sansal condamné à cinq ans de prison

PAGE 3

Planète
A Paris, un sommet pour lutter contre la malnutrition

PAGE 8

Migrations
Sous la pression de l'UE, la Mauritanie multiplie les rafles et les expulsions

PAGE 7

Idées
Le régime trumpien et la poutinisation des Etats-Unis

Spécialiste de la Russie, l'historienne Françoise Thom analyse l'évolution des rapports russo-américains sous l'ère Trump et trouve des correspondances dans le rapport au mensonge, à l'éthique et à la notion même d'Etat

IDÉES P. 23 ET CHRONIQUE P. 27

VU PAR DILEM (ALGÉRIE)

CARTOONING FOR PEACE



JOHANNA LEHR

Prix de la Contre-Allée 2025

institut histoire et lumières de la pensée
ihldp.com

Pomellato
MILANO 1967



photographie retouchée

Pomellato

COLLECTION NUDO

MILANO 1967

POMELLATO.COM

A Gaza, un début de contestation du Hamas

Des centaines de Gazaouis ont manifesté pour la fin de la guerre et le départ du mouvement islamiste

JÉRUSALEM - correspondance

Une manifestation est partie spontanément d'un centre abritant des déplacés, mardi 25 mars, dans l'après-midi, à Beit Lahya, dans le nord de Gaza, une zone menacée par un énième ordre d'évacuation de l'armée israélienne. «*Le sang de nos enfants n'est pas sans valeur*», pouvait-on lire sur certaines pancartes dont les photos ont circulé sur les réseaux sociaux. Deux jours auparavant, le seuil des 50 000 Palestiniens tués depuis le 7 octobre 2023 avait été dépassé, selon le ministère de la santé local.

Aux slogans pour arrêter les massacres et la guerre, clamés, mardi et mercredi, par les centaines de personnes descendues dans les rues grises de poussière, entre les gravats et les squelettes d'immeubles de l'enclave dévastée, se sont peu à peu mêlés d'autres cris, dirigés contre le Hamas: «*Hamas, dehors!*» ou «*Hamas terroriste!*» Des voix s'en sont aussi prises à la chaîne de télévision qatarie Al-Jazira, qui offre la couverture la plus exhaustive de la situation à Gaza, mais se montre en général complaisante avec le mouvement islamiste. Israël interdit l'accès des journalistes étrangers à la bande de Gaza depuis dix-huit mois.

Menaces d'opérations militaires

Les Israéliens ont tenté de récupérer le mouvement. Mercredi, dans une vidéo, le ministre de la défense, Israel Katz, a menacé la population de Gaza d'imminentes nouvelles opérations militaires. «*Prenez exemple sur les habitants de Beit Lahya, ils l'ont fait: vous devriez vous aussi exiger le retrait du Hamas ainsi que la libération immédiate de tous les otages israéliens*», a-t-il ordonné aux Gazaouis, de nouveau sous les bombes depuis la rupture de la trêve, le 18 mars, et privés d'aide, après la décision des autorités israéliennes de bloquer l'acheminement de celle-ci, le 2 mars. Ce n'est pas la première fois qu'un mouvement de colère contre le Hamas éclate à Gaza depuis le début de la guerre déclenchée après l'attaque du mouvement islamiste en Israël, le 7 octobre 2023. Mais l'ampleur et l'écho médiatique des manifestations étaient restés très restreints.

Pendant la trêve, les milices et la police du Hamas avaient repris en main avec force la rue gazaouie. Mais elles sont particulièrement

visées par les nouvelles frappes israéliennes et se font plus discrètes; elles se sont abstenues, pour l'heure, de réprimer les manifestants. L'un des responsables du mouvement islamiste les a enjointes à diriger leur colère contre l'«*agresseur criminel*» [Israël], Bassem Naïm a dénoncé les «*agendas politiques suspicieux*» qui exploitent la situation, s'adressant aussi au mouvement palestinien rival, le Fatah, qui a demandé au Hamas de répondre aux appels de la population de Gaza.

Il est délicat d'analyser la popularité du Hamas en pleine guerre, mais «*il y a un vrai déclin depuis mars 2024 environ*», rapporte Sarah Daoud, docteure en sciences politiques associée au Centre de recherches internationales de

Sciences Po. Selon elle, «*la popularité du Hamas est surtout liée à une adhésion des Palestiniens à la résistance, pas au mouvement en soi*».

Certains appels à manifester ont été ensuite relayés par le groupe «*Badna naïch*» («*nous voulons vivre*») qui avait déjà organisé une contestation anti-Hamas violemment réprimée en 2019. «*Après un an et demi de génocide, il est normal que la colère s'exprime*», observe Khalil Shaheen, directeur de recherche au Palestinian Center for Policy Research and Strategic Studies. Dans l'étroite bande de terre, le désespoir a gagné. Plus de 830 personnes ont été tuées depuis le 18 mars. Les Européens se murent dans le silence, Israël sait aujourd'hui pouvoir s'appuyer sur le soutien total des Améri-

cains, qui ont endossé les plans d'expulsion de la population palestinienne de l'enclave. Les efforts du Qatar et de l'Égypte pour de nouvelles négociations sont infructueux. Des Palestiniens se tournent donc vers «*le pouvoir en place qui, à Gaza, est le Hamas*», poursuit l'analyste.

« Cette guerre n'a aucun sens »

Des voix palestiniennes se font pressantes pour que cessent les frappes israéliennes. «*Etant donné qu'aucun bain de sang ni aucune destruction n'inciteront le monde à empêcher Israël de massacrer massivement nos familles à Gaza, (...) j'exige que le Hamas libère tous les otages israéliens*», a appelé sur X, le poète gazaoui en exil, Mosab Abu Toha le 20 mars.

«*Cette guerre n'a aucun sens. On meurt pour libérer quelques prisonniers [en échange des otages], abonde le chercheur Omar Shaban, qui a fondé et dirige un cercle de réflexion gazaoui, Palthink for Strategic Studies, joint par téléphone depuis Le Caire. Le peuple palestinien et le Hamas ont payé le prix fort; le Hamas a été affaibli, des centaines de ses membres ont été tués, des centaines d'autres arrêtés, donc pour sauver ce qu'il reste, il lui faut partir!*» Ce scénario a un précédent dans l'histoire palestinienne: à la fin de l'été 1982, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) évacue le Liban. S'ensuivent les massacres des camps de Sabra et Chatila. Mais l'OLP survit et s'installe dans les territoires palestiniens après les accords d'Oslo en 1993.

L'idée a été suggérée à plusieurs reprises par le Fatah. Samedi 22 mars, dans un message envoyé depuis Gaza à l'AFP, Mounther Al-Hayek, porte-parole du parti du président palestinien sur place, a demandé au Hamas de «*quitter la scène gouvernementale*» car, s'il décide de rester au pouvoir, «*la bataille qui vient mènera à la fin de l'existence des Palestiniens*» dans l'enclave. Le Fatah n'est pas le seul. La proposition arabe pour l'après-guerre, élaborée surtout par l'Égypte, et les autres plans n'incluent pas le Hamas. Ghassan Khatib, membre du Parti du peuple palestinien, l'une des factions de gauche au sein de l'OLP, est dubitatif sur la volonté du Hamas de quitter la scène politique. «*Les différents acteurs qui font des propositions [sur l'après-guerre] et notamment Israël, n'offrent aucune stratégie de sortie pour le Hamas*», juge l'ancien ministre de l'Autorité palestinienne (AP, 2005-2006).

Avec l'attaque du 7-October, le Hamas s'est imposé dans l'opinion publique palestinienne comme le chef de file de la résistance à Israël, tentant de prendre la tête du mouvement national. L'Autorité palestinienne rivale est alors apparue muette, s'accrochant à la coopération sécuritaire

« Le Hamas a été affaibli, donc pour sauver ce qu'il reste, il leur faut partir ! »

OMAR SHABAN
directeur de Palthink for Strategic Studies

avec Israël, l'une des garanties de sa survie. Dans les premiers mois de la guerre cependant, Fatah et Hamas se sont parlé régulièrement. Des éléments de l'AP, dont l'ancien premier ministre Mohammad Shtayyeh, se sont prononcés pour intégrer le Hamas au sein de l'OLP «*dans l'optique de créer un front palestinien commun face à la guerre dans la bande de Gaza et face aux projets d'annexion israéliens*», relate Sarah Daoud. En juillet 2024, les 14 factions palestiniennes signent une déclaration conjointe à Pékin pour formaliser cette réconciliation nationale.

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. A l'été 2024, «*le Hamas s'est retrouvé dans une position de faiblesse plus évidente avec l'assassinat d'un certain nombre de ses cadres, analyse Sarah Daoud. Il s'est remis à la table des négociations pour un cessez-le-feu parce qu'il n'avait plus le choix – il s'agit d'ailleurs un peu d'un accord de reddition pour lui. L'AP y a vu l'occasion de reprendre la main sur la bande de Gaza*».

Mais parler de l'après-guerre est pour les responsables palestiniens un pis-aller. Les voix palestiniennes insistent avant tout sur la nécessité de stopper les bombardements meurtriers. Et sur ce point, Israël est le seul acteur qui décide. «*Que les factions palestiniennes soient unies ou non, cela ne va pas changer grand-chose*», rappelle Ghassan Khatib. Le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, l'a répété: il ne veut ni du Hamas ni du Fatah à Gaza. Le 26 mars, il a menacé de s'emparer de davantage de terres dans l'enclave. ■

CLOTHILDE MRAFFKO



Une banderole « Le Hamas ne nous représente pas », lors d'une manifestation contre la guerre à Beit Lahya, dans le nord de la bande de Gaza, le 26 mars. AFP

Nouveau désastre humanitaire pour des Gazaouis exténués

PLUS DE 142 000 GAZAOUIS ont été déplacés en une semaine, selon les Nations unies, depuis que le gouvernement de Benjamin Netanyahu a rompu le cessez-le-feu dans l'enclave palestinienne, le 18 mars. Une fuite forcée, au gré des ordres d'évacuation émis par l'armée israélienne, à laquelle est soumise une population exténuée par seize mois d'une guerre brutale, d'octobre 2023 jusqu'à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 19 janvier. Les Palestiniens «*ne savent pas où aller. Il n'y a pas de lieu sécurisé, ni même de semblant de lieu sécurisé*», avertit, depuis ce territoire, Gavin Kelleher, de l'ONG Norwegian Refugee Council, lors d'une conférence de presse organisée à distance avec d'autres organisations, le 26 mars. Des familles ont été déplacées à deux reprises en l'espace d'une semaine, relève-t-il. Les tentes manquent.

La reprise des hostilités suscite l'effacement des civils à Gaza, qui voient leur calvaire renouvelé, notent plusieurs humanitaires. Le retour des frappes aériennes a été précédé par un blocus, depuis le 2 mars, de l'aide humanitaire: Israël a fermé les points de passage, escomptant faire plier le Hamas, qui détient toujours des otages. Au blocage de l'entrée de nourriture, de médicaments et de carburant, s'ajoutent d'autres défis: la difficulté de fournir de l'eau propre, en raison de la destruction des

infrastructures, et le maintien en fonction de la quinzaïne de boulangeries encore actives, dont l'alimentation en farine est menacée d'ici à la fin mars, selon Gavin Kelleher.

«*Quand nous organisons une distribution de nourriture, une foule immense se presse, car chacun à Gaza dépend de l'aide pour survivre*», note Alexandra Saleh, de Save the Children. Elle qualifie les ordres d'évacuation de «*condamnations à mort*» pour les enfants en état de malnutrition. Des médecins volontaires continuent d'entrer dans l'enclave pour prêter main-forte dans les hôpitaux, après un processus laborieux pour obtenir le permis des autorités israéliennes. Mais ils interviennent dans des structures démunies en ressources médicales, dans un système de santé démantelé.

« Pas le temps de faire leur deuil »

Les Gazaouis n'ont pas eu le temps de panser leurs traumatismes. Les deux mois d'accalmie ont été marqués par le choc, pour beaucoup, provoqué par l'ampleur des destructions, sur leur lieu d'habitation. Signe du coût humain des mois d'offensive, les fauteuils roulants font partie des trois requêtes prioritaires de la population, selon une évaluation menée par Save the Children dans le sud de l'enclave. Des situations effroyables vécues par les plus jeunes risquent d'entraîner des dégâts psychologi-

ques irréversibles chez les enfants, s'alarme Alexandra Saleh, citant un garçon qui a vu des cadavres dévorés par des chiens.

Les Gazaouis n'ont «*pas eu le temps de faire le deuil de leurs proches tués*», ou d'apprendre à vivre avec un enfant amputé – un drame d'ampleur dans l'enclave –, souligne Yasser Abou Jamei, directeur du programme de santé mentale de la communauté de Gaza. «*Les gens sont terrorisés, dit-il. Il faut un cessez-le-feu permanent*». La trêve avait permis aux humanitaires de déployer plus de personnel. L'heure est à la réduction des effectifs à cause du danger et de la difficulté à intervenir. «*Les incidents graves [exposant les humanitaires] sont en hausse*», s'alarme Clémence Lagouardat, d'Oxfam international.

«*Les forces israéliennes refusent de nous donner des garanties de sécurité pour se déplacer à Gaza, tout en lançant des attaques directes sur des installations humanitaires dont elles connaissent [la présence]*», accuse M. Kelleher. Lundi, un bâtiment du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Rafah a été ciblé; l'armée israélienne a reconnu le tir, en affirmant que ses troupes ignoraient que le centre appartenait au CICR, qui identifie pourtant «*auprès de toutes les parties*» ses installations. ■

LAURE STEPHAN
(BEYROUTH, CORRESPONDANCE)

Boualem Sansal condamné à 5 ans de prison

La condamnation de l'écrivain franco-algérien survient en pleine crise diplomatique

C'est par une brève déclaration, lue jeudi 27 mars au matin par le juge du tribunal de Dar Al-Beïda, près d'Alger, qu'est tombé le verdict en première instance dans un dossier judiciaire qui attise les tensions diplomatiques entre l'Algérie et la France depuis plusieurs mois. L'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, arrêté le 16 novembre en Algérie et placé dès lors en détention provisoire, est condamné à une peine de cinq ans de prison et à une amende de 500 000 dinars (3470 euros), a énoncé le juge en arabe, en présence de l'auteur, impassible, qui s'est rapproché du magistrat pour lui signifier qu'il n'avait pas bien compris la sentence. Ce dernier a alors répété, à haute voix et en français, la peine qui lui a été infligée.

Le scénario d'une peine de prison à perpétuité est donc écarté pour celui à qui le régime d'Alger reproche d'avoir tenu des propos, dans la revue française d'extrême droite *Frontières*, sur l'appartenance de l'Ouest algérien au Maroc. Les charges qui pesaient contre lui étaient en effet d'une extrême gravité. Boualem Sansal, poursuivi pour atteinte à la sûreté de l'Etat, à l'intégrité du territoire et à la stabilité des institutions, en vertu de l'article 87 bis du code pénal algérien, s'était vu ajouter un autre chef de mise en examen par la suite, celui d'intelligence avec des parties étrangères. On l'accuse notamment d'avoir fourni

Le président algérien avait présenté Sansal comme « un imposteur qui ne connaît pas son identité »

gnements sensibles à caractère sécuritaire et économique » à l'ancien ambassadeur de France en Algérie Xavier Driencourt.

Durant les premières semaines de sa détention, l'inquiétude dominait, car l'on savait très peu de choses sur l'état de santé du romancier, âgé de 80 ans et atteint d'un cancer de la prostate, et sur ses conditions de détention. Les visites consulaires habituellement autorisées aux détenus ont été refusées aux autorités françaises et la présence sur place de son avocat français, François Zimeray, a été rendue impossible puisque ses deux demandes de visas attendent toujours une réponse.

Ce silence pesant a été rompu épisodiquement par les prises de parole inflammables des responsables politiques des deux rives de la Méditerranée. Dans un discours devant les chambres du Parlement algérien, fin décembre 2024, le président Abdelmadjid Tebboune a ainsi présenté Boualem Sansal comme « un imposteur qui ne connaît pas son identité, ne connaît pas son père et vient dire que la

moitié de l'Algérie appartient à un autre Etat », selon le site d'informations *Tout sur l'Algérie*.

Mi-février, le ministre de l'intérieur français, Bruno Retailleau, interrogé par Europe 1, CNews, *Les Echos* sur le cas de l'écrivain, a plaidé pour un rapport de force avec l'Algérie : « Je n'en peux plus car cela n'avance pas, s'est exprimé le ministre, partisan d'un bras de fer avec Alger. On ne peut pas se dire le pays représentant des droits de l'homme et laisser faire. C'est insupportable. » Quelques jours plus tard, le chef du gouvernement, François Bayrou, a fait part de « sa grande inquiétude » sur la situation de l'écrivain.

Levier de la réconciliation

Devant le risque de voir l'affaire Sansal se réduire à une affaire entre Etats dont les relations se sont brutalement dégradées depuis qu'Emmanuel Macron a reconnu en juillet 2024 la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, ses défenseurs ont tenté de rompre ce carcan bilatéral et de donner à leur combat une visibilité internationale. La démarche a pris la forme d'une saisine du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies. Le mémoire adressé mi-mars à l'institution onusienne fait état de plusieurs contraventions aux traités auxquels l'Algérie a souscrit.

La procédure ouverte prévoit d'être longue, mais elle pourrait avoir un effet plus immédiat, avance-t-on dans l'entourage du romancier : « L'Algérie est très sen-

sible à son image de nation porte-voix des pays du Sud, d'autant qu'elle est actuellement membre du Conseil de sécurité de l'ONU. » Une image écornée par la saisine du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

D'autres signaux, envoyés par l'Etat français ceux-là, ont peut-être contribué à faire retomber la pression entre Paris et Alger, comme par exemple la participation du ministre des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, à « l'iftar des ambassadeurs » de la Grande Mosquée de Paris le 18 mars, le repas de rupture de jeûne du ramadan ouvert aux personnalités politiques, alors que le ministre de l'intérieur avait fait savoir qu'il ne s'y rendrait pas, la Grande Mosquée étant organiquement liée à Alger.

Deux jours plus tard, c'est Emmanuel Macron qui a fait un pas en direction de son homologue algérien, expliquant souhaiter « une issue rapide », afin que Boualem Sansal puisse « retrouver sa liberté ». « J'ai confiance dans le président [algérien Abdel-

madjid] Tebboune et sa clairvoyance pour savoir que tout ça n'est pas sérieux et qu'on a affaire à un grand écrivain, qui plus est malade ». « Plusieurs messages » ont « été échangés » avec la présidence algérienne, a confié le chef de l'Etat. « Notre souhait, a-t-il insisté, c'est que Boualem Sansal puisse être soigné, libéré et aller là où il veut aller. Et donc, s'il souhaite quitter l'Algérie, la quitter. »

La réponse d'Abdelmadjid Tebboune, quarante-huit heures plus tard, lors d'un entretien avec des médias publics algériens, confirme ce rapprochement. « Il y a eu un moment d'incompréhension mais [Emmanuel Macron] reste le président français et tous les problèmes doivent se régler avec lui ou avec la personne qu'il délègue, à savoir les ministres des affaires étrangères entre eux », a fait savoir le chef de l'Etat algérien.

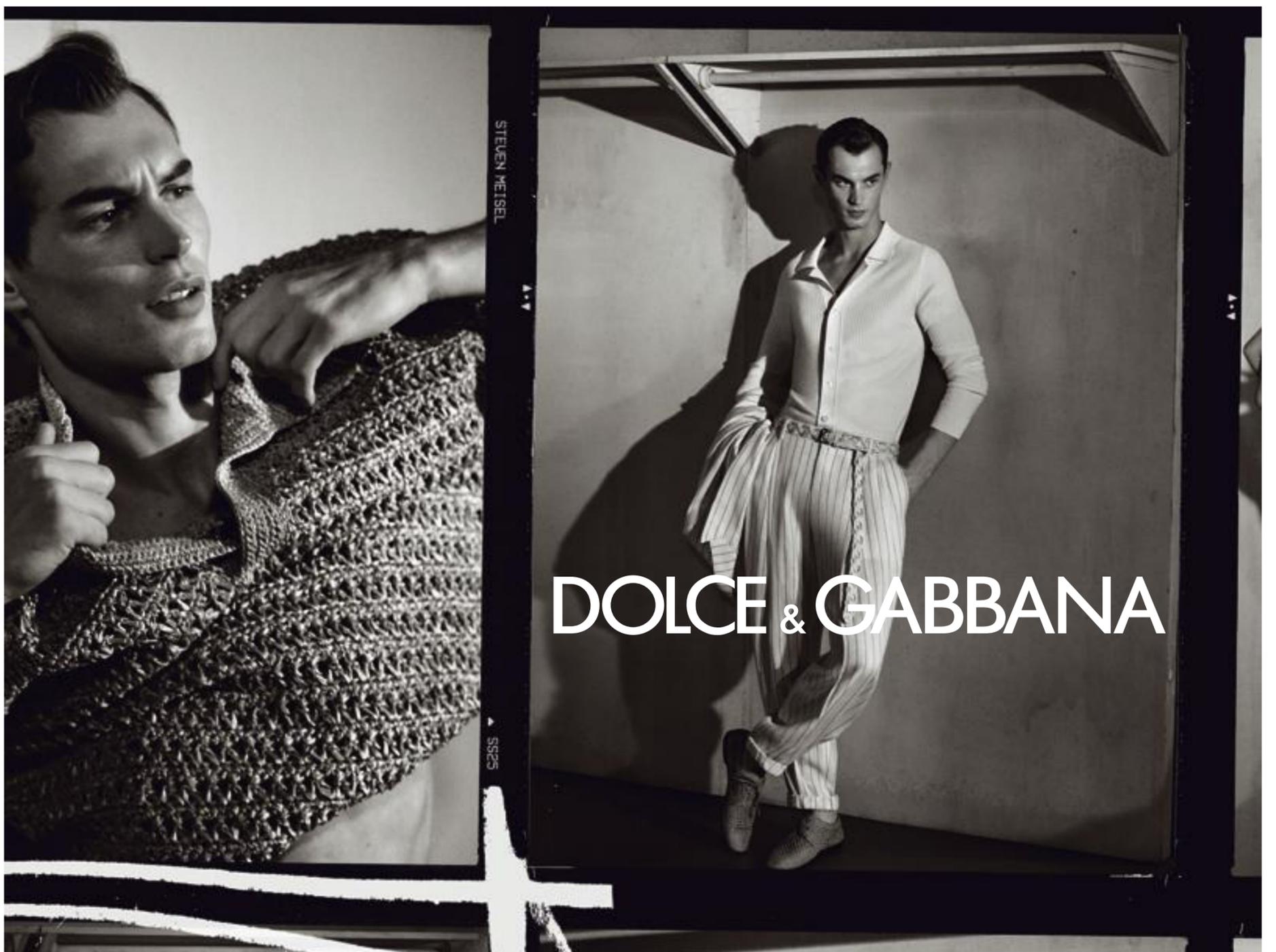
Le « problème » Sansal, s'il venait à se résoudre rapidement (par une mesure de grâce présidentielle à la fin du ramadan, dimanche 30 mars, comme certains observateurs l'espèrent) pourrait devenir alors l'un des leviers de cette réconciliation. La conseillère Afrique du Nord et Moyen-Orient du président de la République s'est rendue à Alger ces derniers jours. Anne-Claire Legendre préparerait un déplacement de Jean-Noël Barrot la première semaine d'avril, pour y rencontrer le chef de la diplomatie algérienne Ahmed Attaf et peut-être même le président Tebboune. ■

SIMON ROGER

Certains observateurs imaginent une mesure de grâce présidentielle à la fin du ramadan, dimanche

TURQUIE
Trois journalistes libérés
Le photographe de l'Agence France-Presse Yasin Akgül, arrêté lundi 24 mars par les autorités à Istanbul, a été remis en liberté jeudi 27 mars, a annoncé son avocat. Une décision de remise en liberté a aussi été prise pour au moins deux des six autres journalistes arrêtés lundi, selon l'association turque de défense des droits humains MLSA. Interpellés à l'aube à leur domicile, les journalistes étaient accusés d'avoir participé à des rassemblements interdits dans le cadre des manifestations déclenchées par l'arrestation, le 19 mars, du maire d'opposition d'Istanbul, Ekrem Imamoglu. – (AFP)

SOUUDAN DU SUD
Le vice-président Riek Machar arrêté
Les forces du président du Soudan du Sud, Salva Kiir, ont arrêté mercredi son rival, le premier vice-président, Riek Machar, selon le parti de ce dernier. L'ONU s'alarme du risque de voir le pays « retomber dans un conflit généralisé ». Ce développement intervient après une journée marquée par des tirs d'artillerie près de Juba, capitale du plus jeune Etat de la planète, en proie à une instabilité chronique après une sanglante guerre civile entre les forces de MM. Kiir et Machar. Au terme de ce conflit qui a fait quelque 400 000 morts et 4 millions de déplacés entre 2013 et 2018, les deux factions étaient parvenues à un fragile accord de partage du pouvoir. – (AFP)



L'armée russe a presque repris la région de Koursk

Les forces de Vladimir Poutine tentent d'opérer une percée vers Soumy, en Ukraine

REPORTAGE

SOUMY (UKRAÏNE) - envoyé spécial

La domination aérienne russe, grâce aux drones à fibre optique et aux puissantes bombes guidées planantes (BGP), donne du fil à retordre aux forces armées ukrainiennes (FAU) mobilisées dans la région russe de Koursk et qui reculent désormais régulièrement. Environ 80 kilomètres carrés de territoire russe restent sous contrôle ukrainien, une fraction des 1 000 km² conquis en août 2024. Les forces armées russes (FAR) avec des renforts nord-coréens (selon plusieurs témoignages de militaires ukrainiens) ont, depuis début mars, franchi la frontière ukrainienne jusqu'à une profondeur de 5 kilomètres, prenant pied en particulier dans le hameau de Bassivka, dans une contrée légèrement vallonnée, partagée entre bois et champs.

« Les attaques de petits groupes d'infanterie sont permanentes, nuit et jour, mais surtout la nuit. Ils s'infiltrèrent et s'accrochèrent au terrain, par exemple à Bassivka, ils se terrent dans les caves en attendant les renforts », raconte Ihor, un commandant de compagnie de la 36^e brigade de fusiliers marins. Ihor, comme l'ensemble des militaires ukrainiens cités dans cet article, parle sous condition d'anonymat car le SBU, le service de sécurité d'Ukraine, leur interdit toute communication avec les médias, dans la région de Soumy.

Harcèlement par drones

Le commandant explique que les envahisseurs utilisent beaucoup les quadricycles pour « s'approcher rapidement [des] positions [ukrainiennes] ». « Juste avant les assauts, les dronistes russes nous attaquent par les airs avec des dizaines de FPV [drones-suicides à pilotage en immersion] », dit-il. Pour lui, les Russes se sont « considérablement aguerris depuis 2022-2023, ils combattent beaucoup mieux et sont beaucoup plus malins ».

Les attaques russes suivent trois directions convergeant vers le village de Iounakivka, à 30 kilomètres au nord-est de la ville de Soumy. Ce village est traversé par la route menant vers Soudja, qu'avaient empruntée les FAU lors de leur incursion en territoire russe. « Cette route est devenue extrêmement dangereuse pour nous,

même côté ukrainien, à cause des drones FPV. Leur portée va maintenant jusqu'à 15-20 kilomètres », explique Ihor. La portion de la route Soumy-Soudja restée sous contrôle ukrainien a été couverte par un filet antidrone sur plusieurs dizaines de kilomètres.

« Ce tunnel n'est pas totalement efficace, car les Russes mènent des attaques à deux ou trois drones : le premier fait un trou, dans lequel s'engagent les suivants. Cela complique terriblement notre logistique, et nous perdons beaucoup de véhicules. Tout est attaqué : blindés, camions, voitures civiles, ambulances, tout ! Il faut circuler de nuit, phares éteints, avec des lunettes de vision nocturne », ajoute Ihor.

Ce problème de drones FPV harcelant la logistique adverse n'est pas nouveau. C'est en prenant en pince la route Soumy-Soudja au cours des trois mois précédents que les dronistes russes ont créé d'énormes problèmes aux Ukrainiens dans la région de Koursk. Les militaires interrogés par Le

En étrangeant le ravitaillement, les Russes ont forcé les Ukrainiens à se retirer

Monde racontent que cette route est bordée de nombreux véhicules ukrainiens détruits. En étrangeant le ravitaillement en armes et en munitions et en rendant extrêmement dangereuses les évacuations et les rotations de personnel, les FAR ont forcé les Ukrainiens à se retirer de la région de Koursk.

Les dronistes ukrainiens harcèlent similairement la logistique russe au point de forcer les FAR à mener des assauts d'infanterie sans l'appui de blindés, devenus des cibles très vulnérables. L'infanterie russe est souvent contrainte de parcourir à pied 10 à 15 kilomètres avant d'approcher les lignes,

ou d'utiliser des moyens de transport motorisés sans la moindre protection, comme des motocross ou des quadricycles.

« Les Russes attaquent à Soumy non pas parce qu'ils s'intéressent particulièrement à cette région. Ils obéissent à une logique militaire : puisqu'ils ont réussi à nous pousser hors de la région de Koursk, ils continuent à pousser dans la même direction, en cherchant à développer ce succès », explique l'analyste militaire Ievhen Dyky. « Les offensives russes sur Pokrovsk [région de Donetsk] et sur Zaporijia ne donnent pas de résultat parce que nos défenses y sont solides. Plutôt que de perdre du temps en redéployant leurs forces vers le Donbass, il est logique qu'ils poussent en direction de Soumy », poursuit l'expert.

Ukrainiens et Russes jouent au chat et à la souris. Au sud-est de Soumy, les FAU ont entamé une incursion de quelques kilomètres de profondeur dans la région de Belgorod. Selon une source du Monde participant à l'opération, il s'agit

de « créer une diversion, pour fixer une partie des FAR à cet endroit, et peut-être réduire la pression sur Soumy ». Ievhen Dyky voit, dans cette nouvelle incursion, « 95 % de logique militaire et 5 % de politique. N'oublions pas le contexte des négociations pour un cessez-le-feu, rappelle-t-il. Il faut grappiller du territoire russe pour avoir quelque chose à échanger, c'est pour cela que nous nous accrochons au morceau de la région de Koursk ».

Dans la région de Soumy, « le front est mouvant, reprend la source du Monde impliquée dans l'incursion de Belgorod. Ici, ce n'est pas statique comme dans le Donbass ». « Les Russes ont un avantage numérique concernant le personnel et l'industrie de défense : ils produisent massivement des drones à fibre optique, des Shahed [drones d'attaque à longue portée] et ont des missiles et d'aviation tactique. Mais nous sommes plus mobiles et réactifs », poursuit la source.

Le rapport de force est très inégal sur le papier, puisque, côté russe,

les forces sont estimées à entre 50 000 et 80 000 soldats, et trois à cinq fois moins côté ukrainien. Toutefois, l'avancée russe reste très laborieuse, par des assauts d'infanterie très coûteux en vies. Pour « ramollir » la défense ukrainienne, l'aviation russe largue des BGP très puissantes. « Rien ne résiste à une BGP, si elle tombe pile sur sa cible, que ce soit un bunker ou un immeuble, il ne reste rien », déplore Ihor, de la 36^e brigade.

Une parade

D'après Ievhen Dyky, une parade existe. Les FAU utilisent depuis peu un nouveau type de système de guerre électronique efficace contre les BGP en usurpant les coordonnées de guidage satellite. Ce système permet de dévier les BGP de quelques centaines de mètres, ce qui réduit considérablement leur efficacité. Mais Ihor n'a pas encore constaté d'amélioration dans son secteur. « Nous perdons du terrain uniquement parce que les Russes larguent leurs BGP sans aucun risque. L'issue de cette guerre serait différente si nous ne subissions pas la domination russe dans les airs. Si nos avions avaient des missiles capables d'abattre leurs bombardiers, les BGP ne briseraient pas nos défenses ».

L'infanterie nord-coréenne combattant au sein d'unités de la FAR constitue un facteur négatif supplémentaire. Les militaires ukrainiens s'accordent sur le fait que leurs nouveaux adversaires sont très bien préparés physiquement et très déterminés. « Ils ont été mal utilisés par le commandement russe à la fin 2024, dans des assauts massifs sur des terrains à découvert, là où l'infanterie est très défavorisée », note un officier de la 116^e brigade de défense territoriale, constatant que les Nord-Coréens sont très efficaces en milieu forestier ou urbain : « Ils attaquent en groupe de 100 et submergent par leur nombre nos positions, où il n'y a qu'une poignée de défenseurs armés de fusils automatiques ».

Le comité des chefs d'état-major interarmées sud-coréen (JCS) annonçait, le 27 mars, que Pyongyang avait envoyé 3 000 soldats supplémentaires en Russie entre janvier et février. Toujours selon le JCS, 4 000 militaires nord-coréens ont été tués ou blessés, sur les 11 000 déployés initialement en Russie. ■

EMMANUEL GRYSZPAN

Emmanuel Macron promet 2 milliards d'euros d'aide militaire à Kiev

Une trentaine d'Etats réunis à Paris, jeudi, devait discuter l'éventualité du déploiement de soldats européens pour garantir un cessez-le-feu

Redonner des cartes à l'Ukraine dans les discussions engagées pour mettre un terme à la guerre, trois ans après l'invasion russe : tel devait être l'objectif, selon Emmanuel Macron, de la réunion, jeudi 27 mars, à l'Élysée, d'une trentaine de délégations européennes. La rencontre de cette « coalition des volontaires », mise sur pied par Paris et Londres, intervient alors que les pourparlers de paix menés par l'administration Trump patinent, en dépit des concessions que celle-ci semble prête à accorder à Vladimir Poutine, dans le dos de Kiev et des capitales européennes.

Avec Volodymyr Zelensky, reçu à l'Élysée mercredi 26 mars au soir, le chef de l'Etat a ainsi jugé qu'il était « beaucoup trop tôt » pour envisager une levée des sanctions contre Moscou, en dépit des demandes formulées par le Kremlin avant d'accepter la cessation des hostilités en mer Noire. Cela dépendra du « choix de la Russie à se conformer au droit international »,

a estimé M. Macron, en appelant à un « cessez-le-feu » sans conditions. « La Russie joue la montre, il faut continuer à maintenir la pression », a ajouté M. Zelensky.

Surtout, M. Macron s'est efforcé de joindre le geste à la parole avant de discuter, avec ses homologues, des « garanties de sécurité » qui pourraient permettre de sécuriser le sort de l'Ukraine et du continent. A court terme, l'idée est d'abord d'amplifier autant que possible l'appui militaire que les Européens apportent à Kiev.

Matériel et renseignement

« La première garantie de sécurité », selon l'Élysée, consiste à renforcer l'armée ukrainienne, afin qu'elle continue de résister à la progression des forces russes. Et qu'elle soit en mesure, dans le cadre d'un accord de paix « durable », de dissuader toute nouvelle offensive russe. Dans cet esprit, le locataire de l'Élysée a annoncé un nouveau paquet d'aide militaire française, d'un montant de 2 milliards

d'euros. Cet appui, censé être transféré par tranches ces prochaines semaines ou mois, comprend des « missiles antichars Milan », des « moyens de défense aérienne comme des missiles MICA » qui équipent les quelques avions de chasse français Mirage fournis à l'Ukraine, des « missiles de défense sol-air Mistral », des « blindés VAB », des « chars AMX-10 RC », de « nombreuses munitions, dont certaines téléopérées », et des « drones », a précisé le chef de l'Etat.

Cette aide inclut des « productions d'équipements en Ukraine », « grâce aux partenariats noués avec nos entreprises de défense », a-t-il expliqué, ainsi qu'un soutien dans le domaine du renseignement, très dépendant à ce jour des capacités américaines. A ses côtés, M. Zelensky a précisé que les deux dirigeants avaient aussi « discuté d'une augmentation du nombre de Mirage » livrés par la France.

Les Européens s'efforcent d'autant plus de muscler leur appui militaire que l'aide américaine

Renforcer l'armée ukrainienne constitue « la première garantie de sécurité », selon l'Élysée

pourrait manquer, bien qu'elle ait repris après quelques jours de suspension, après la conversation orageuse entre Donald Trump et Volodymyr Zelensky, le 28 février, à Washington. Les Russes pressent les Occidentaux de cesser leurs livraisons d'armes et exigent la « dé-militarisation » du pays. L'armée ukrainienne est « aujourd'hui, de fait, la plus grande d'Europe », a dit M. Macron, la qualifiant même d'« avant-garde de notre sécurité européenne ».

MM. Macron et Zelensky ont également précisé leurs vues au

sujet de l'éventuel déploiement de soldats européens en Ukraine afin de garantir le respect d'un cessez-le-feu encore hypothétique. Cette « force de réassurance » doit, dans l'esprit du président français, « garantir une paix durable ». Ces contingents n'iraient « pas sur le front » pour « aller se battre », a-t-il insisté. Il s'agirait par exemple de les envoyer dans des « villes importantes » ou sur des sites « stratégiques » pour empêcher que ceux-ci soient visés par de nouvelles attaques russes.

Ces troupes seraient dès lors, dans l'esprit du dirigeant français, à distinguer d'un mécanisme de contrôle du cessez-le-feu, placé si possible sous « mandat des Nations unies, qui déploieraient à ce moment-là des troupes de maintien de la paix ». Pour Volodymyr Zelensky, « la question la plus importante est de savoir qui est prêt à s'engager » afin de rendre « impossible tout désir de la Russie de reprendre une nouvelle vague d'agression ».

La question devait être aussi abordée, jeudi, par la « coalition des volontaires », en dépit des nombreuses difficultés de mise en œuvre. Malgré les demandes pressantes des Européens, Britanniques en tête, les Etats-Unis refusent à accorder le moindre appui sécuritaire aux forces déployées en cas d'affrontement direct avec la Russie, qui rejette une telle intervention et considère qu'elle constituerait un acte de guerre.

Enfin, les moyens manquant côté européen pour envoyer ne serait-ce que 30 000 soldats sur le terrain. Ces forces répondraient aux « règles d'engagement qui sont les nôtres », a cependant précisé M. Macron, et pourraient donc se défendre en cas de heurts avec les forces russes. A en croire le chef de l'Etat français, ce projet doit, là aussi, permettre, avant de devenir réalité, de mettre des « cartes dans la main des Ukrainiens » en vue de futures négociations directes avec Moscou et Washington. ■

PHILIPPE RICARD

Enfin, tout commence.

Dans le cadre de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire, MGEN a été choisie pour assurer collectivement plus de 3 millions de personnes.

Et ce n'est que le début : Plus que jamais, nos militants et collaborateurs s'engagent à offrir chaque jour une couverture santé complémentaire personnalisée plus accessible, plus efficace et plus solidaire.

1^{re} mutuelle des agents du service public.

mgen[★]

GRUPE vyv

MGEN, membre du Groupe VYV, est une mutuelle immatriculée sous le n° SIREN 775 685 399 et soumise au livre II du Code de la mutualité, et la première mutuelle en cotisations santé individuelle. Classement Argus de l'assurance, oct 2024. Crédit illustration : Camilo Huinca + Getty Images

Pour les Britanniques, la guerre reste loin

LES EUROPÉENS, LA GUERRE ET LA PAIX 4/7

L'armée jouit du prestige acquis lors des deux guerres mondiales

LONDRES - correspondante

Malgré le spectre d'un arrêt de la garantie de sécurité américaine en Europe ou d'un cessez-le-feu négocié aux conditions de Moscou en Ukraine, la guerre reste une affaire du passé au Royaume-Uni. Les Britanniques ont une passion pour leur glorieuse histoire militaire et un profond respect pour leur armée. Mais pour l'heure, le risque d'un conflit direct est perçu comme très éloigné, et les esprits ne sont pas conditionnés par une telle éventualité.

En ce week-end de fin mars, les visiteurs se pressent dans l'enceinte de l'Imperial War Museum (IWM), au cœur de Londres. Dans la boutique du musée, on peut s'offrir, imprimés sur des t-shirts, des Spitfire, ces vaillants avions de chasse qui résistèrent à la Luftwaffe pendant la bataille d'Angleterre, ou des affiches de propagande destinées à maintenir le moral des Britanniques sous les bombes, dont le fameux «Keep calm and carry on» («restez calme et continuez»).

Des coquelicots pour l'armistice

Dans les étages, de nombreux objets retracent la vie durant le Blitz, les bombardements allemands de Londres, Liverpool ou Coventry entre l'automne 1940 et la mi-1941, ainsi qu'une exposition temporaire explorant l'état d'esprit des Britanniques lors des derniers conflits auxquels a pris part le pays. Y sont évoqués le pacifisme de l'après-première guerre mondiale, les traumatismes des hommes rentrés du front, l'étrangeté de la guerre des Malouines (1982) ou l'opposition massive, en 2003, à l'engagement du premier ministre Tony Blair aux côtés du président américain George W. Bush dans la guerre en Irak.

Tout comme l'IWM, les nombreux autres musées consacrés aux Forces armées britanniques sont remplis d'écoliers en semaine et de familles le week-end. Musée de la Royal Air Force (RAF) à Hendon, au nord de Londres, et

de la British Army, à Chelsea, base aérienne de Duxford près de Cambridge, Musée de la Royal Navy à Plymouth... Et c'est sans compter avec les rayons entiers consacrés à la seconde guerre mondiale dans les librairies, ou la tradition largement répandue de porter des *poppies* («coquelicots») à la boutonnière pour l'anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

La cérémonie au Cénotaphe, mémorial situé dans le quartier de Whitehall à Londres, chaque deuxième dimanche de novembre, en hommage aux milliers de morts durant les guerres menées par le pays, est la plus importante du calendrier royal. La proximité de la famille royale avec l'armée alimente ce respect. Le roi Charles III a fait ses classes dans la marine et a rang d'amiral de la flotte. Son fils cadet, Harry, a participé à deux missions en Afghanistan et est un pilote d'hélicoptère accompli, tout comme son frère aîné, William.

Le soutien à l'Ukraine est certes consensuel et transpartisan, mais la menace russe est perçue comme reléguée à des milliers de kilomètres à l'est du Channel. Les Britanniques se sont mobilisés dès le début de la guerre en Ukraine, en février 2022 : le gouvernement conservateur de Boris Johnson a été, à l'époque, l'un des premiers en Europe à envoyer une aide militaire à Kiev.

Près de 250 000 Ukrainiens ont trouvé refuge au Royaume-Uni et, trois ans après le déclenchement de la guerre, l'aide financière à l'Ukraine (environ 3 milliards de livres sterling annuels, soit 3,59 milliards d'euros) ne fait pas

Les effectifs de l'armée de terre régulière britannique étaient inférieurs à 74 000 soldats, au 1^{er} janvier



Le prince William et le roi Charles III, lors du jour du Souvenir, à Londres, le 12 novembre 2023. KIN CHEUNG/AP

polémique, ni, pour l'instant, la proposition du travailliste Keir Starmer d'envoyer des troupes sur le terrain pour sécuriser un éventuel traité de paix, dans le cadre d'une «coalition des pays de bonne volonté» dont il a pris l'initiative avec Emmanuel Macron.

Un conflit n'est pas «inévitabile»

Le premier ministre britannique a annoncé une augmentation des budgets militaires de 2,3 % à 2,5 % du produit intérieur brut, le 27 février, et il a multiplié les réunions de sa «coalition des bonnes volontés». Mais son gouvernement résiste aux discours dramatiques sur les périls géopolitiques et la sécurité nationale. Le 21 mars, le dirigeant a posé avec l'équipage d'un Vanguard, l'un des quatre énormes sous-marins assurant la dissuasion nucléaire britannique, une manière de rassurer la population et les alliés au sein de l'OTAN sur la capacité du pays à les protéger. Et quand un journaliste a demandé au porte-parole de Downing Street si, comme en France, le gouvernement envisageait de préparer un livret d'information pour les citoyens sur la conduite à tenir en cas de crise majeure, il a répondu placidement que ce n'était pas à l'ordre du jour, car le pays «dispose de la protection nécessaire».

Les experts et les militaires multiplient en revanche les constats inquiets. Le 21 mars, par exemple, l'officier de marine Tom Sharpe signalait un article au titre alarmant dans le *Daily Telegraph* :

«Des bateaux de guerre russes présents dans la Manche pourraient frapper n'importe où au Royaume-Uni». «Le problème, c'est que, quand il s'agit d'escorter des navires de guerre russes au large du Royaume-Uni, les frégates et les destroyers sont les seuls navires de guerre russes qui peuvent remplir ces missions. [Or, le pays en manque] et les patrouilleurs et chasseurs de mines sont trop légèrement armés pour s'acquitter de cette tâche», souligne le militaire.

«Le Royaume-Uni doit être prêt à mener une guerre d'ici à trois ans», affirmait pour sa part, en juillet 2024, le chef d'état-major de la British Army (l'armée de terre),

le général Roland Walker. Un conflit «n'est pas inévitable», mais l'armée «a juste le temps» de se préparer, ajoutait-il, précisant qu'elle devrait pour cela doubler sa puissance de feu d'ici à 2027 et la tripler d'ici à 2030. En janvier 2024, déjà, son prédécesseur, le général Patrick Sanders, appelait à une augmentation des effectifs de l'armée de terre. Il faut dire que les effectifs de l'armée de terre régulière étaient inférieurs à 74 000, au 1^{er} janvier, et que les réservistes étaient à peine plus de 25 000. D'autres experts ont souligné la nécessité de développer un «dôme de fer» antimissiles pour protéger le pays : «Il n'a pas la capacité ac-

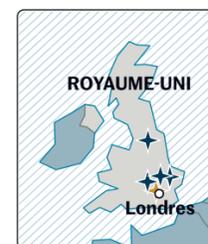
tuellement de se protéger contre des tirs de missiles balistiques», relevait Douglas Barrie, spécialiste des questions spatiales de l'International Institute for Strategic Studies, lors d'une conférence de presse de ce groupe de recherche.

Certains s'inquiètent aussi du comportement des Britanniques en cas de conflit : montreront-ils la résilience des années 1940 ou l'esprit de sacrifice de la première guerre mondiale ? Dans une tribune au *Times*, le 22 mars, le journaliste et présentateur de télévision Giles Coren méditait sur la disparition, quelques jours plus tôt, du dernier pilote de la RAF ayant participé à la bataille d'Angleterre, John «Paddy» Hemingway, à l'âge de 105 ans. Il constatait la «faiblesse» des Britanniques aujourd'hui : «1,2 million de jeunes de moins de 25 ans réclament des aides à cause de leur santé mentale, alors qu'à leur âge [en 1940] Paddy Hemingway s'éjectait du cockpit en feu (...) et nageait des heures dans la mer du Nord, sachant que ses chances de survie étaient quasi nulles.»

Un sondage YouGov du 26 janvier 2024 soulignait alors le manque d'entrain des jeunes pour l'armée en cas de conflit. Selon l'étude, 38 % des moins de 40 ans refuseraient de servir dans les forces armées en cas de nouvelle guerre mondiale. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

Prochain article Les Hongrois ne voient pas la Russie comme une menace



■ Pays membre de l'UE

★ Base de l'OTAN

◆ Base américaine hors OTAN

Population en millions d'habitants (2024)

68,5

Adhésion à

l'OTAN 1949

Sorti de l'UE en 2020

ROYAUME-UNI

Conscription Non obligatoire

Budget de la défense en milliards d'euros 2024

74,4

2,26% du PIB

2%

Seuil des dépenses de défense établi par l'OTAN

Forces armées 2024

d'active

141 100

de réserve

70 450

Sources : Military Balance, 2025 ; Congressional Research Service

Les Pays-Bas veulent disposer de forces armées «modulables»

Le ministère néerlandais de la défense souhaite étendre le recrutement pour atteindre un effectif de 200 000 personnes, réservistes compris

BRUXELLES - correspondant

L'armée des Pays-Bas, qui compte actuellement quelque 43 000 militaires d'active et 24 000 personnels civils, devrait comporter 100 000 membres d'ici à 2030 et être capable d'en mobiliser 100 000 de plus en cas de crise. C'est ce qu'a indiqué, mardi 25 mars, Gijs Tuinman, le secrétaire d'Etat à la défense. Il a dévoilé ce qu'il estime être «la vision à long terme» de son ministère. Selon les responsables néerlandais de la défense, un conflit majeur pourrait survenir d'ici cinq à dix ans.

Le gouvernement veut dès lors disposer de forces armées «modulables», capables d'affronter de nouvelles menaces et de compter sur des effectifs renforcés en cas

d'agression, explique le texte transmis aux députés de la Seconde Chambre. Le changement à effectuer devra être rapide et nécessitera «de nouvelles façons de travailler, de s'entraîner et de s'équiper», a souligné M. Tuinman, membre du parti paysan BBB et ancien lieutenant-colonel.

Les autorités de La Haye renonceraient provisoirement à réinstaurer le service militaire obligatoire, mais une telle décision «ne peut être exclue», a indiqué le secrétaire d'Etat. Une analyse menée fin 2024 avait indiqué que les forces armées du pays n'étaient pas prêtes pour un tel scénario, qui nécessiterait des moyens logistiques et humains trop importants. Un service citoyen obligatoire a, lui, été suspendu, en 1997, mais jamais aboli, contrairement à la conscription, supprimée la

même année. Ce système pourrait être aménagé, avec une formation de type militaire de trois mois au maximum pour des jeunes qui seraient, ensuite, versés dans la réserve.

M. Tuinman, dont le slogan est «A la défense, il y a de la place pour tout le monde», évoque, par ailleurs, des mesures «non conventionnelles» pour accélérer le recrutement et atteindre le terme l'objectif de 200 000 recrues, ce qui suppose notamment un fort accroissement du nombre de réservistes, qui ne sont que 8 000 actuellement. D'anciens militaires pourraient être rappelés, et ceux qui quitteraient l'armée pourraient, eux aussi, être versés d'office dans la réserve.

Autres projets, outre l'affectation d'un budget de 260 millions d'euros pour l'amélioration du re-

crutement et de l'entraînement : les critères médicaux et psychologiques imposés aux recrues devraient être assouplis ; des étudiants seraient embauchés pour des missions d'appoint, en échange d'une gratification en matière de points dans les enseignements qu'ils suivraient.

Réticences dans la population

Le premier ministre, Dick Schoof, qui a confessé qu'il n'avait pas effectué son service militaire – il en avait été dispensé, deux de ses frères ayant déjà été appelés sous les drapeaux –, a incité les jeunes à s'engager. «Il est important de renforcer notre défense, il y a de la sécurité du pays et du monde», a-t-il déclaré. De leur côté, les syndicats approuvent l'idée d'un renforcement de l'armée mais s'interrogent sur le caractère réa-

liste des projets actuels. «Je comprends que l'on recherche de nouveaux moyens humains, mais 10 000 emplois sont actuellement vacants», souligne Jan Kropf, président de l'Association du personnel de la défense. Dick Zandee, spécialiste des questions de défense à l'Institut Clingendael, un groupe de réflexion à La Haye, juge pour sa part que les objectifs du gouvernement ne pourront probablement pas être atteints sans un retour à un service militaire obligatoire.

Lors du débat parlementaire qui va avoir lieu, l'opposition ne manquera pas d'interroger le gouvernement sur le poids de ces projets en matière de budget et d'investissements. Au cours des dernières années, les lacunes de l'armée néerlandaise sur les plans humain et matériel ont été souvent

soulignées. L'OTAN estimait, en 2024, qu'elle ne serait pas capable de tenir plus d'un mois en cas de conflit de haute intensité, faute de chars, de pièces d'artillerie et de militaires expérimentés en nombre suffisant.

S'il va au bout de sa logique, le gouvernement devra aussi vaincre les très fortes réticences d'une partie de l'opinion, et pas seulement de nombreux jeunes, à l'égard d'un réinvestissement massif dans la défense. Dans l'immediat, M. Tuinman entend s'inspirer de ce qui se déroule en Suède et lancer une enquête auprès des 18-27 ans afin de mesurer leur adhésion à son projet de renforcement de la réserve. A ce stade, ils ne seront pas obligés d'y répondre, mais pourraient y être contraints plus tard. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS



Des migrants expulsés de Mauritanie, au centre d'accueil de la Croix-Rouge sénégalaise, à Rosso, le 19 mars. SYLVAIN CHERKAOUI POUR « LE MONDE »

En Mauritanie, la pression de l'UE complique la vie des migrants

Après les accords conclus il y a un an entre Bruxelles et Nouakchott, les contrôles à la frontière avec le Sénégal se sont durcis

REPORTAGE

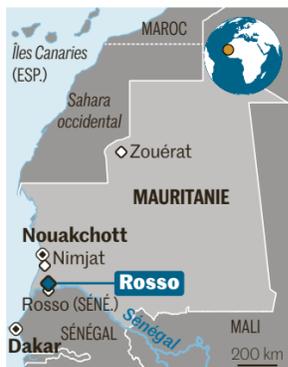
ROSSO (MAURITANIE ET SÉNÉGAL) - envoyé spécial

Bégo Konaré ne lâche pas du regard le va-et-vient du bac sur le fleuve Sénégal. D'ordinaire paisible, l'embarcation qui relie les villes jumelles de Rosso en Mauritanie et Rosso au Sénégal vogue en eaux troubles depuis le début de la crise migratoire qui oppose le gouvernement mauritanien à ses voisins. C'est par ce « bac de malheurs » que le sans-papiers malien a été expulsé de Mauritanie. Evacués sur la rive sénégalaise du fleuve, ils sont plusieurs centaines, comme lui, à avoir embarqué de force.

Chaque jour, Mbaye Diop, le coordinateur local de la seule organisation humanitaire présente du côté sénégalais, accueille « des dizaines de personnes refoulées sans ménagement » par les forces de l'ordre mauritaniennes. Des opérations policières d'une envergure inédite qui tranchent avec la politique de tolérance observée jusqu'alors à Rosso. Au cours des vingt dernières années, la ville mauritanienne a vu affluer des centaines de milliers de migrants, dont de nombreux Sénégalais venus travailler dans la région fertile du fleuve ou décidés à remonter plus au nord pour rejoindre les îles espagnoles des Canaries et l'Union européenne.

« Parqués dans deux hangars »

Face à ce durcissement, les deux Rosso, pourtant si proches, semblent bien éloignées l'une de l'autre. Dans son bureau étrié au bord du fleuve, Mbaye Diop est la fragile vigie de ce « basculement ». Avec ses « faibles moyens », il distribue chaque jour un grand plat de *ceeb* (« riz », en wolof) à une trentaine de personnes. Mais l'ampleur des refoulements le préoccupe. Les précédentes vagues d'interpellations massives, observe l'humanitaire, qui travaille sur les questions migratoires depuis 2006, ciblaient « exclusivement des clandestins en partance pour l'Europe. Cette année, tous les profils de migrants sont visés ».



Dans la petite concession de M. Diop, ils sont près d'une trentaine de migrants sénégalais et maliens, venus, mercredi 19 mars, trouver un peu d'ombre et de répit. Leurs laissez-passer provisoires de trois mois ont expiré. « Cela ne doit pas justifier la brutalité et les abus de la police », souligne Ndiaga Fall, qui travaillait comme ferrailleur à Zouérat, dans le nord de la Mauritanie, avant d'être arrêté à un contrôle routier car son « laissez-passer n'était plus valable », puis transféré dans un centre de détention de Nouakchott, la capitale.

« On était parqués à 200 dans deux hangars près d'un commissariat du quartier d'Arafat. Pour se nourrir, téléphoner, et même aller aux toilettes, il fallait payer les policiers », s'énerve-t-il.

Selon le ministre mauritanien des affaires étrangères, interrogé le 12 mars par RFI, des « dizaines » de clandestins ont été arrêtés, et « quatre réseaux de trafics » démantelés ces derniers jours. Défendues par le porte-parole du gouvernement mauritanien, ces « opérations de routine » ont suscité la « forte préoccupation » de l'ONU, dès le 5 mars. Un document de l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) évoque le décès de deux personnes, dont une « femme enceinte [morte] de déshydratation et un homme [mort] après avoir été sévèrement battu durant sa détention ».

Malgré ses démentis, la Mauritanie est devenue, depuis janvier, l'un des principaux points de dé-

part vers l'Europe, selon les données de l'ONU. Face à une Méditerranée qui se ferme du fait des durcissements des contrôles, en Tunisie et en Libye, le mouvement vers la route migratoire de l'Atlantique a pris de l'ampleur. Entre 2022 et 2024, les arrivées sur les îles espagnoles des Canaries ont triplé, passant de 15 000 à quelque 46 900.

D'après le HCR, 1084 personnes ont perdu la vie en 2024 sur la route de l'Atlantique et des Canaries – un axe de plus de 1 500 kilomètres entre Dakar et Las Palmas, que les pirogues peuvent mettre plus d'une semaine à parcourir. Et « la mortalité est exponentielle », alerte Carla Melki, cheffe à Médecins sans frontières (MSF) de la mission Migrations Atlantique, déployée depuis janvier entre le Sénégal et la Mauritanie.

Face à la hausse spectaculaire des arrivées aux Canaries, les autorités mauritaniennes voient les pressions s'accroître. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, se sont tous deux rendus, en mars 2024, à Nouakchott, afin de sceller des accords visant à empêcher les départs de migrants de Mauritanie.

« Il y a une concomitance entre le durcissement du régime mauritanien et l'accord signé avec les Européens », confirme Ibrahim Abdallay Ndiaye, coordinateur du Croissant-Rouge mauritanien. Un pacte stratégique avec, à la clé, des financements de 210 millions d'euros qui comportent un volet sécuritaire important, dont la construction de centres de rétention, y compris à Rosso.

Sur les deux rives du fleuve Sénégal, l'arsenal antimigration a déjà été renforcé avec l'équipement d'un logiciel espion censé capter les données GPS et les messages WhatsApp. Mais les étrangers restent nombreux sur la rive mauritanienne du fleuve. Sans eux, l'agriculture florissante de cette région – on y cultive du riz, des oignons et des pastèques – serait fragilisée.

John Sanko est l'un de ces ouvriers agricoles qui travaillent

encore du côté mauritanien. Vêtu d'une veste polaire, ce colosse sierra-léonais a choisi « le shift de nuit » pour éviter les descentes de police. Ancien manœuvre sur des chantiers chinois à Dakar, il regretterait presque la réputation de *teranga* (« hospitalité », en wolof) du Sénégal. En Mauritanie, il a découvert le racisme ordinaire. Être noir et anglophone le condamne à être constamment racteté par les boutiquiers.

Sans se départir de son sourire, l'ancien chauffeur entré dans le pays grâce à un visa d'un mois dénonce la politique du chiffre des autorités de Nouakchott. « Lors de mon arrivée, j'ai été arrêté trois fois en deux jours alors que j'étais parfaitement en règle. » Depuis, il limite ses déplacements.

Fractures de la société ravivées

A en croire le représentant des Sénégalais de Mauritanie, la politique répressive de Nouakchott a ravivé les fractures de la société mauritanienne sensibles entre l'élite maure des Arabo-Berbères et les populations noires locales. « Le spectre des événements de 1989 [des violences interethniques entre les Maures arabo-berbères et les populations locales noires descendantes d'esclaves et de serfs (haratines) qui ont fait des milliers de victimes] nous menace, alors que nos deux pays sont intimement liés par le sang, l'histoire et l'économie », précise Mame Aly, en situation irrégulière faute d'avoir été autorisé à renouveler ses papiers, et dont la femme et les enfants sont eux mauritaniens.

Contacté par *Le Monde*, le ministre mauritanien de l'intérieur n'a pas souhaité répondre. De son côté, Dakar s'est dit « indigné » par la voix de sa ministre de l'intégration africaine et des affaires étrangères, Yassine Fall. Elle s'est rendue à Nouakchott, lundi 17 février, et, d'après une source proche, a appelé à la fin des rafles et à simplifier la délivrance de cartes de séjour. ■

ABBAS ASAMAAN

Le Monde Afrique

Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus

L'ex-président brésilien Bolsonaro sera jugé pour tentative de coup d'État

L'ancien dirigeant d'extrême droite risque jusqu'à quarante-trois ans de prison

SAO PAULO - correspondant

Il y aura donc un « procès Jair Bolsonaro ». Ainsi en ont décidé les juges du Tribunal suprême fédéral, la plus haute instance du pouvoir judiciaire brésilien, qui, à l'unanimité, ont décidé, mercredi 26 mars, de retenir les charges pesant sur l'ancien président (2019-2023). Celui-ci est désormais officiellement accusé d'avoir tenté d'organiser un coup d'État, fin 2022, afin de renverser les résultats de l'élection présidentielle. Il risque jusqu'à quarante-trois ans de prison.

L'affaire est d'ores et déjà historique. Jamais un ancien chef de l'État brésilien n'avait été poursuivi pour des faits d'une telle gravité. Les juges de la première chambre, qui réunit cinq des onze membres du Tribunal suprême fédéral, ont fondé leur décision sur une enquête minutieuse menée par la police fédérale. Jair Bolsonaro est accusé d'avoir pris la tête d'une « organisation criminelle » visant à instaurer un état d'exception et à assassiner son successeur, Luiz Inácio Lula da Silva, avec, pour conséquence, l'invasion et la mise à sac des institutions de Brasília par des manifestants d'extrême droite, le 8 janvier 2023.

Au-delà du dirigeant d'extrême droite, les magistrats ont décidé d'ouvrir un procès contre sept autres personnalités soupçonnées d'avoir participé à l'élaboration du putsch, dont plusieurs militaires, comme l'ancien ministre de la défense et général Walter Souza Braga Netto, ou l'ex-chef du renseignement Alexandre Ramagem.

« Théâtre procédural »

Entamée mardi 25 mars, la session de la première chambre a été retransmise en direct par les chaînes d'information. Les spectateurs ont eu la surprise de découvrir le visage crispé de Jair Bolsonaro, assis sur un fauteuil écarlate, au premier rang du public. L'ex-président avait tenu à assister à la première journée d'audience, afin de se « confronter » de manière « courageuse et honorable » à ses accusateurs, en premier lieu à Alexandre de Moraes, juge star du tribunal et rapporteur de l'affaire.

Mais le regard accusateur de l'ancien capitaine de l'armée n'a pas fait ciller les juges. Celso Vilar, avocat de la défense, a argué que son client avait « ordonné la transition » avec l'administration Lula, fin 2022. « Cela n'est pas compatible avec une tentative de coup d'État »,

a-t-il plaidé, sans succès. Dos au mur, Jair Bolsonaro n'a d'autre choix que de dénoncer un procès politique et de se poser en victime. Dès mardi, il évoquait la « plus grande persécution politico-judiciaire de l'histoire du Brésil », puis, le lendemain, un « théâtre procédural » visant à « interférer dans la dynamique politique et électorale du pays » et à l'empêcher de se présenter à la présidentielle de 2026.

L'objectif des magistrats est de conclure l'affaire d'ici à la fin de l'année, afin de ne pas interférer avec la présidentielle. Pris de vitesse, Jair Bolsonaro compte sur ses alliés au Congrès pour le protéger. Le Parti libéral, dont il est président d'honneur, reste le premier groupe à la Chambre des députés et soutient une loi d'amnistie, qui absoudrait les émeutiers. En deux ans, plus de 500 d'entre eux ont été condamnés à des peines allant jusqu'à dix-sept ans de prison.

Mobilisation en déclin

La proposition de loi pourrait en théorie bénéficier à Jair Bolsonaro. Mais il n'est pas sûr qu'il dispose de l'assise politique d'antan. Selon le quotidien *Estadão*, 171 députés sur 513 soutiendraient une loi d'amnistie, mais à peine 105 se disent prêts à la voter dans le cas où elle s'appliquerait à l'ex-président, qui sent désormais le souffre. L'extrême droite est-elle prête à abandonner son héros déclinant ?

Autrefois capable de mobiliser des centaines de milliers de personnes dans les rues, Jair Bolsonaro n'a réussi à réunir que 18 000 manifestants, le 16 mars, sur la plage de Copacabana, à Rio de Janeiro. Une humiliation pour le « Mythe », comme le surnomment ses partisans, qui semble s'approcher de son crépuscule.

En ligne, « les réseaux bolsonaristes sont toujours très bien organisés, en particulier sur X. Mais on sent une nette diminution d'intensité dans le nombre de publications », constate Marcelo Alves, directeur de la méthodologie au sein de l'Institut Democracia em Xequê (« démocratie en échec »). « Le mot d'ordre se réduit à la seule défense de Bolsonaro et n'attire plus que des fondamentalistes. Les gens sont davantage préoccupés par l'économie que par son sort devant les tribunaux », ajoute-t-il. Face aux assauts de la justice et au manque de soutien, le seul recours pour Jair Bolsonaro se trouve du côté de Washington, où son fils Eduardo s'est exilé fin février. ■

BRUNO MEYERFELD

CULTURES MONDE.

du lundi au vendredi
11H – 12H

Mélanie Chalandon

Julie Gacon



L'esprit d'ouverture

En partenariat avec

Le Monde

A Paris, un sommet pour lutter contre la malnutrition

La rencontre est cruciale après le désengagement des Etats-Unis

Cela s'apparente à la note en petits caractères sur un contrat : le pays organisateur des Jeux olympiques et paralympiques est aussi tenu – de façon tacite – d'organiser un sommet international consacré à la lutte contre la malnutrition. Une initiative prise par le Royaume-Uni en 2013, à la suite des Jeux de Londres, qui entendait profiter de la fenêtre médiatique pour mobiliser la communauté internationale sur la nutrition, enjeu crucial de développement qui n'a pas de cadre de rencontre multilatéral spécifique. Cette coutume récente a déjà connu des aléas : le Brésil ne l'avait pas organisé après les Jeux de Rio de 2016 et l'événement avait été délocalisé en Italie en 2017 ; le Japon avait, lui, tenu un sommet 100 % virtuel en 2021, alors que la pandémie de Covid-19 sévissait encore.

Quatre ans plus tard, le gouvernement français organise, dans un contexte d'urgence redoublée, le sommet Nutrition pour la croissance, jeudi 27 et vendredi 28 mars. Premier grand rendez-vous de solidarité internationale depuis les annonces fin janvier de l'arrêt de la majorité des financements américains pour l'aide humanitaire et l'aide au développement, il représente un test de crédibilité pour la communauté internationale. La malnutrition, première cause de mortalité infantile dans le monde, est en effet chroniquement sous-financée, et ce même avant le revirement américain et la baisse des financements de plusieurs pays européens.

Si la France a joué le jeu de pays organisateur en nommant, en 2023, un envoyé spécial pour la nutrition et secrétaire du sommet, le diplomate Briec Pont, l'appui politique a tardé à se manifester au plus haut niveau. Le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, n'a confirmé sa présence qu'à quelques semaines de l'échéance, après l'arrêt brutal des financements américains. Du côté des délégations étrangères, la plupart des soixante-quinze Etats représentés le seront au niveau ministériel.

Au carrefour d'enjeux majeurs
Dans un contexte de multiplication des crises, difficile de faire exister ce rendez-vous, qui se tient le même jour qu'un sommet de la « coalition des volontaires » pour l'Ukraine à l'Elysée. Au ministère des affaires étrangères, il a fallu batailler pour imposer cette rencontre, parfois moquée en « *sommet des biberons* », et convaincre de son intérêt stratégique. Alors que 45 millions d'enfants souffrent d'émaciation, un chiffre qui ne baisse pas, que 178 millions sont en retard de croissance et que l'obésité et le surpoids progressent sur tous les continents, touchant près de 45 % des adultes, la nutrition est pourtant au carrefour d'enjeux majeurs. « *Ce n'est pas qu'un sommet sur la nutrition, c'est un sommet sur l'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique, sur la transformation des systèmes alimentaires, sur la sécurité, sur les inégalités de genre, sur la protection sociale et la santé*



L'unité de nutrition du centre de santé de Kelafo, en Ethiopie, le 12 janvier 2023. EDUARDO SOTERAS/AFP

publique, sur la technologie et l'innovation... », résume Briec Pont.

Pour préparer cette échéance, le secrétaire général du sommet a multiplié les déplacements, de Madagascar aux camps de Rohingya au Bangladesh, ou auprès des bailleurs de fonds. Du côté des ONG, on reconnaît les efforts de mobilisation de la France. « *Le contexte est extrêmement difficile pour organiser un tel sommet, on a absolument besoin de financements, et ce n'est pas le moment d'afficher des positions partisans. Il faut louer le leadership de M. Pont pour rassembler les parties prenantes* », salue Shawn Baker, chef des programmes de l'association Helen Keller Intl.

Mais les associations se montrent aussi vigilantes sur le risque de double discours de la France, qui a réduit son aide publique au développement de plus de 30 % en 2025. « *On demande que la France s'engage à investir 1,5 milliard d'euros sur cinq ans, soit 300 millions d'euros par an, pour la lutte contre la sous-nutrition*, indique Michael Siegel, di-

Dans un contexte de multiplication des crises géopolitiques, il est difficile de faire exister ce rendez-vous

recteur du plaidoyer d'Action contre la faim, qui porte cette demande avec l'Unicef, Care France et une dizaine d'autres ONG. *C'est une demande réaliste et pas ambitieuse, qui correspond aux montants investis en 2020.* » Selon nos informations, la France devrait s'engager à hauteur de 1,2 milliard d'euros, mais il n'y aura pas de nouvelle enveloppe allouée : il s'agira de flécher des montants déjà budgétés et de mieux comptabiliser les opérations déjà financées.

La transparence et la mise en place d'un cadre de redevabilité clair sera d'ailleurs un des grands

enjeux du sommet pour la société civile, qui demande qu'un bilan de suivi des engagements soit effectué dans deux ans.

Dans un contexte de tensions budgétaires, la rencontre de Paris ne rivalisera pas avec les montants engagés il y a quatre ans lors du sommet de Tokyo, qui avait mobilisé 27 milliards de dollars (25 milliards d'euros) sur quatre ans. La communauté internationale reste de toute manière très loin du compte. Selon une évaluation de la Banque mondiale, il faudra investir 128 milliards de dollars supplémentaires sur dix ans d'ici à 2035 pour couvrir les besoins en nutrition (soit 13 dollars par femme enceinte et 17 dollars par enfant de moins de 5 ans et par an).

L'institution a calculé que chaque dollar dépensé pour la nutrition amène, en moyenne, 23 dollars de retour sur investissement. « *Une bonne nutrition amène certes des bénéfices immédiats, mais elle a des impacts tout au long de la vie* », souligne Abigail Perry, responsable du programme nutri-

tion à la Banque mondiale. « *Il y a une fenêtre d'opportunité particulièrement impactante lors des mille premiers jours de vie* », abonde Kyoko Okamura, coautrice de cette évaluation, qui établit aussi que l'inaction présente un coût faramineux de 41 000 milliards de dollars sur dix ans.

Pour que la nutrition ne soit pas discutée seulement une fois tous les quatre ans, et pour soutenir une continuité d'actions entre les grandes échéances, la France a mis en place une task force, réunissant le précédent organisateur du sommet Nutrition pour la croissance, le Japon, ainsi que les Etats-Unis, censés accueillir le prochain événement en 2028, et l'Australie en 2032. Mais, après des mois d'échanges nourris, les Etats-Unis se sont retirés en février de tous les canaux de discussion, laissant planer le doute sur la tenue du prochain rassemblement. Pour cette édition 2025 du sommet sur la nutrition, un des enjeux sera aussi... qu'il ne s'agisse pas du dernier. ■

MATHILDE GÉRARD

L'arrêt de l'aide américaine privera 1 million d'enfants de traitements

Sur le terrain, des milliers de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition dans le monde sont suspendus

Depuis l'annonce par l'administration Trump de la suspension, puis de l'arrêt, de 83 % des programmes d'aide humanitaire et de développement financés par les Etats-Unis, les acteurs de la lutte contre la faim et la malnutrition peinent à prendre la mesure de l'onde de choc. Quelques semaines après les premières annonces, qui ont été en partie attaquées en justice, de premières estimations des impacts émergent, secteur par secteur. Selon une évaluation publiée mercredi 26 mars dans la revue *Nature*, l'arrêt de cette aide risque de priver 1 million d'enfants d'accès aux traitements vitaux contre la malnutrition, et de provoquer 163 000 morts par an.

Cette estimation s'appuie sur l'analyse des flux de financement et sur la mortalité constatée en l'absence de traitement. Si l'on ajoute à la volte-face américaine la baisse de l'aide publique au développement décidée ces derniers mois par plusieurs pays européens (-40 % au Royaume-Uni, -34 % en France...), ce sont 2,3 millions d'enfants qui ne seront pas traités, et 369 000 morts infantiles supplémentaires qui seront enregistrés chaque année. Le chef d'orchestre du démantèlement spectaculaire de l'Agence

américaine pour le développement international (Usaid), le milliardaire Elon Musk, a beau avoir assuré le 3 mars sur X, son réseau social, que « *personne n'est mort des conséquences d'une courte pause pour contrôler la finance de l'aide étrangère, personne* », les faits lui donnent tort.

Sur le terrain, des milliers de programmes sont à l'arrêt, avec des conséquences très concrètes. L'organisation Helen Keller Intl. estime ainsi que sur les opérations qu'elle mène au Bangladesh, au Nigeria et au Népal, 20,7 millions de personnes ne pourront accéder à un traitement contre la malnutrition, parmi lesquelles 11 millions d'enfants.

« Faire des choix difficiles »
« *Cela a été incroyablement difficile de comprendre les décisions ces dernières semaines*, relate Shawn Baker, chef des opérations de Helen Keller et ancien chef nutritionniste de l'Usaid. *Dans chaque pays où nous sommes présents, nous avons reçu des ordres d'arrêter les opérations, puis des reprises, des lettres de résiliation. Il y a aussi eu de fausses accusations sur ce que finançait l'Usaid. C'est tragique, nous avons l'impression de trahir nos partenaires de longue date.* » Selon les cas, c'est directement le

« Nous avons l'impression de trahir nos partenaires de longue date »

SHAWN BAKER
chef des opérations
de l'ONG Helen Keller

financement des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (ATPE, les pâtes à base d'arachide, de protéines de lait et de micronutriments qui servent à traiter les cas de malnutrition sévère aiguë) qui est coupé, ou les activités de dépistage et de prévention.

Action contre la faim, dont 30 % du budget global provenait de l'Usaid, se trouve aussi en première ligne. « *On a reçu les lettres de résiliation pour une cinquantaine de programmes nutritionnels*, détaille Michael Siegel, chargé de plaidoyer de l'ONG. *Cela concerne 1,5 million de personnes, dont 800 000 sont en danger de mort. En République démocratique du Congo [RDC], par exemple, on ne débranche pas les perfusions des enfants déjà traités, mais on doit renvoyer chez eux ceux qui frappent à la porte, en sachant*

qu'ils sont condamnés. Ce sont des décisions criminelles. »

Le chaos est aggravé par le fait que les fonds Usaid sont généralement versés aux organisations partenaires a posteriori, sur présentation de factures. De nombreuses associations se retrouvent donc à court de trésorerie.

Les grandes agences onusiennes comme l'Unicef ou le Programme alimentaire mondial (PAM), financé pour près de moitié par les Etats-Unis, sont elles aussi touchées. Ces dernières semaines, le PAM a dû, entre autres conséquences, mettre fin à des aides touchant 1 million de personnes en Birmanie, fermer son bureau en Afrique du Sud et suspendre un programme de repas scolaires au Mali. « *Le PAM est contraint de faire des choix difficiles, en donnant la priorité au traitement plutôt qu'à la prévention, ce qui signifie que nous ne pouvons aider les enfants que lorsqu'ils sont déjà malades* », déplore sa directrice exécutive, Cindy McCain, dans un communiqué.

La désorganisation provoquée par le virage américain affecte toute la chaîne logistique. « *On a 3 000 tonnes de stocks prêts à être envoyés au Yémen pour le PAM. Cette commande est annulée, explique Adeline Lescanne, directrice générale de Nutriset, entre-*

prise basée en Normandie, à l'origine du développement des ATPE avec sa pâte Plumpy'Nut. *On essaie d'en repositionner une partie vers d'autres pays, notamment l'Afghanistan, mais c'est très compliqué de changer les destinations.* »

Trouver de nouvelles ressources

La décision de démanteler l'Usaid empêche aussi la capacité de la communauté scientifique à estimer les impacts et réagir. En février, de hauts responsables de l'Usaid ont été licenciés pour avoir informé en interne des conséquences du démantèlement. Un article publié le 20 février dans *The American Journal of Clinical Nutrition* par des universitaires américains a à son tour levé le voile sur les effets potentiels.

« *En tant que scientifiques, c'est de notre devoir d'alerter sur les conséquences de ces décisions*, estime Lindsey Locks, professeure assistante en épidémiologie nutritionnelle à l'université de Boston (une université privée, lui laissant une plus grande liberté de parole) et principale autrice de cet article. *Nous sommes 100 % certains que des enfants vont mourir, et nous savons aussi qu'il y aura des conséquences terribles et massives à long terme sur l'ensemble du système de lutte contre la malnutrition.* »

En mettant fin aux programmes d'aide, mais aussi en renvoyant tout le personnel chargé du suivi statistique au sein de l'Usaid, l'administration Trump a en effet coupé l'accès à des connaissances précieuses pour l'ensemble des scientifiques. Les Etats-Unis finançaient depuis plusieurs décennies des enquêtes sur la santé et la nutrition des populations partout dans le monde, les « Demographic and Health Surveys ».

L'Usaid était également responsable depuis 1985 du réseau d'alerte et de prévention des famines, crucial pour identifier les zones à risque. Désormais, ces bases de données sont inaccessibles.

Les participants au sommet Nutrition for Growth, qui a lieu les jeudi 27 et vendredi 28 mars à Paris, ne se font guère d'illusions : il n'y aura pas d'argent magique pour compenser l'arrêt des financements américains. Il faudra prioriser ce qui reste vers les pays les plus fragiles, comme Haïti, le Soudan du Sud, la RDC ou les pays du Sahel, et aider les autres à trouver de nouvelles ressources, en impliquant davantage les banques de développement, ou en imaginant de nouvelles recettes, par des taxes sur le sucre par exemple. ■

MA. G.

Les nouveaux sommets de la dette française

En atteignant 3305 milliards d'euros, l'endettement public est monté à 113 % du PIB fin 2024, a annoncé l'Insee

Jusqu'où grimpera-t-elle ? La dette publique française avait passé le cap des 100 milliards d'euros en 1981, celui des 1000 milliards en 2003, puis celui des 3000 milliards en 2023. Elle a encore progressé de 203 milliards d'euros en 2024, pour atteindre 3305 milliards à la fin décembre, selon le chiffre dévoilé, jeudi 27 mars, par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Et le premier ministre, François Bayrou, a beau la considérer de longue date comme le grand « ennemi » national, cette dette a toutes les chances de continuer à grossir pendant des années. Surtout avec le réarmement qui se profile partout en Europe, et va nécessiter des dépenses supplémentaires. A quel point est-ce un problème ? C'est toute la question.

La hausse de 2024 se révèle encore plus significative une fois la dette rapportée à l'activité économique. En 1974, l'endettement de l'Etat, des collectivités locales et de la Sécurité sociale se limitait à 14,5 % du produit intérieur brut (PIB). Année après année, les déficits budgétaires continus l'ont fait s'envoler jusqu'à 114,9 % en 2020, au moment de la crise du Covid-19 et du « quoi qu'il en coûte », quand l'Etat a desserré les cordons de la bourse pour éviter une récession. La dette s'est ensuite un peu tassée durant trois ans. Mais elle est repartie de plus belle en 2024, passant de 109,8 % à 113 % du PIB en douze mois, selon l'Insee. Un niveau record, hors période de crise ou de guerre.

L'explication ? Elle tient en un mot : déficit. En 2024, l'écart entre les recettes et les dépenses publiques a bondi à 5,8 % du PIB, là où il était censé se replier à 4,4 % dans les prévisions initiales. Un dérapage spectaculaire, qui a nécessité que l'Etat s'endette davantage, quand d'autres pays euro-

péens faisaient au contraire tout pour se désendetter. Selon le gouvernement, il est urgent de reprendre le contrôle du déficit français, en tenant à tout prix l'objectif de 5,4 % du PIB fixé pour 2025, puis celui de moins de 3 % visé pour 2029. « *Le rétablissement de nos finances publiques est un devoir moral envers nos concitoyens, en particulier ceux qui travaillent, les plus jeunes et les enfants* », a insisté le premier ministre dans un message adressé le 21 mars aux parlementaires. C'est aussi une question de crédibilité politique vis-à-vis des électeurs comme des investisseurs.

Relèvement des taux d'intérêt
Malgré les discours, et même si le déficit budgétaire s'atténue peu à peu, la dette ne va pas diminuer de sitôt. Dans le budget 2025, il est prévu qu'elle monte à 115,5 % du PIB en fin d'année. Elle devrait franchir la barre des 120 % du PIB fin 2028, selon l'agence de notation Fitch, et continuer son ascension au moins jusqu'en 2029-2030, d'après la plupart des prévisionnistes. Dans un scénario jugé réaliste par la Cour des comptes, le ratio d'endettement pourrait même dépasser 125 % du PIB en 2029 et s'approcher des 130 % dès 2031. D'autres économistes évoquent des ratios de 160 % voire 170 %, si l'Etat choisit d'investir massivement, notamment dans la transition énergétique.

C'est que « *les facteurs mécaniques de résorption de la dette (dévaluations, inflation, forte croissance) ne sont plus au rendez-vous depuis une quarantaine d'années* » déjà, explique l'historienne du CNRS Laure Quennouëlle-Corre dans une analyse publiée dans les *Cahiers français*, en novembre 2024. Plus aucune baguette magique, donc. En pratique, tant que le déficit budgétaire reste supérieur à 3 % du PIB, la dette publi-

que ne peut que continuer à grossir, estiment les économistes. C'est donc seulement vers 2030 qu'elle pourrait amorcer sa décrue.

Le mouvement dépendra en partie de l'ampleur du réarmement en Europe. Pour au moins deux raisons. L'une est directe : si, face à la menace russe et au désengagement militaire américain, le budget tricolore consacré à la défense passe de 2 % à 3 %, 4 % ou 5 % du PIB, comme cela a été évoqué par Emmanuel Macron, réduire le déficit de l'Etat et la dette deviendra d'autant plus ardu. Sauf à tailler dans d'autres budgets. « *L'augmentation des dépenses de défense pourrait exercer une pression à la hausse sur le déficit budgétaire à moyen terme* », a souligné l'agence de notation Morningstar DBRS, le 21 mars. La seconde raison, indirecte, n'est pas moins importante. La volonté des Etats européens de se réarmer a en effet

Si le budget consacré à la défense augmente, réduire le déficit deviendra d'autant plus ardu

provoqué un brusque relèvement des taux d'intérêt, dans la mesure où cette décision « *accentue les déséquilibres financiers et augmente le risque d'emballlement des dettes publiques, surtout si la croissance reste faible* », relève l'économiste indépendant Philippe Crevel dans une note récente.

Résultat : les intérêts à payer risquent de coûter de plus en plus cher à la France, en raison des

hausse simultanées du volume de la dette et des taux d'intérêt exigés par les prêteurs internationaux. Longtemps compris entre 0 % et 1 % dans les années 2010, ces taux oscillent désormais autour de 3,5 %. La charge de la dette devrait ainsi monter à 55 milliards d'euros en 2025, selon le budget voté en février, puis s'accroître au fur et à mesure de son renouvellement à des taux plus élevés. En 2029, elle pourrait coûter 112 milliards d'euros, indique une projection de la Cour des comptes. Les intérêts de la dette représenteraient alors le premier budget de l'Etat, loin devant l'éducation.

Le gouvernement doit-il pour autant lancer un plan d'austérité, pour revenir au plus vite dans les coudes européens ? Pas si sûr. « *Pour certains, la relance des dépenses militaires pourrait alimenter la croissance et pour d'autres l'inflation, ce qui réduirait l'acuité du pro-*

blème du financement de la dette », relève Philippe Crevel. « *Le risque d'une spirale du coût croissant de remboursement n'est pas anodin, mais doit être comparé au risque de ne rien faire face aux déficits ou de n'y répondre que partiellement* », met en garde, de son côté, Luiz Awazu Pereira da Silva, ancien vice-gouverneur de la Banque centrale du Brésil et professeur associé à l'Observatoire français des conjonctures économiques, dans une note publiée le 24 mars. A ses yeux, les grands pays d'Europe seraient mieux avisés d'investir dans la défense, la transition climatique et le social, quitte pour cela à mutualiser les mécanismes de financement. Selon ses estimations, l'Europe pourrait ainsi s'assurer un meilleur avenir, tout en augmentant sa dette de façon raisonnable, et en stabilisant celles des pays comme la France. ■

DENIS COSNARD

Le déficit atteint 5,8 % du PIB

LE DÉSASTRE était annoncé. Son ampleur exacte est désormais connue. En 2024, l'Etat, les collectivités locales et la Sécurité sociale ont dépensé 169,6 milliards d'euros de plus que le total de leurs recettes, a annoncé l'Insee, jeudi 27 mars. Il s'agit du déficit public le plus massif depuis la guerre en valeur absolue, à l'exception de celui de 2020, au pic de la pandémie de Covid-19. Rapporté au produit intérieur brut (PIB), le déficit de la France a atteint 5,8 % en 2024, contre 5,4 % l'année précédente. Du jamais-vu hors crise, là encore. C'est cependant un peu moins que les 6,1 % un temps redoutés, ce qui allège d'autant l'effort nécessaire pour redescendre à 5,4 % du PIB en 2025, l'objectif central du premier ministre, François Bayrou. Ce déficit exceptionnellement élevé marque un double échec. Quatre ans après leur mise à l'arrêt à cause d'un virus ravageur, tous les pays d'Europe ou presque ont repris le contrôle de leurs finances. En France, c'est l'inverse. Surtout, ce déficit de 5,8 % du PIB n'a rien à voir avec les 4,4 % visés initialement.

« Hypothèses irréalistes »

Comment en est-on arrivé là ? Comment, après une première alerte en 2023, la réalité s'est-elle à nouveau écartée à ce point des objectifs ? Depuis des mois, élus, économistes et statisticiens s'interrogent sur ce dérapage, de l'ordre de 60 milliards d'euros : 20 milliards en 2023, 40 milliards en 2024. Les données publiées jeudi fournissent des éléments factuels. D'un côté, les recettes ont progressé de 3,1 %. Mais, de l'autre, les dépenses ont accéléré et augmenté un peu plus (+ 3,9 %).

Les analyses de ce naufrage budgétaire restent débattues. La commission d'enquête montée à l'Assemblée en témoigne. Ses membres ont commencé à livrer leurs conclusions. Pour le macroniste Mathieu Lefèvre, corapporteur de la commission, la dérive est imputable à « *une erreur technique lourde* » des services de Bercy, sans faute politique. Pour le président de la commission des finances, Eric Coquerel (La France insoumise), la cause principale est au contraire « *l'aveuglement des gouvernements successifs* », qui ont refusé d'admettre que les « *cadeaux fiscaux aux plus riches* » aggravent le « *trou dans la caisse* », a-t-il martelé mercredi. Le rapporteur du budget à l'Assemblée, Charles de Courson (Les Centristes), porte un autre regard. « *Nous en revenons à nos vieux démons, l'absence de réforme structurelle et l'addiction à la dépense publique* », juge-t-il, tout en soulignant les erreurs en série de Bercy et Matignon : « *hypothèses irréalistes, modèles inadaptés aux nouveaux comportements des acteurs économiques, absence de pluralité dans l'élaboration des scénarios* ». Ces faiblesses n'étant pas corrigées, le début de l'exercice 2025 « *laisse craindre de nouvelles déconvenues* », ajoute-t-il. ■

DE. C.

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

ENTREPRENEURS,
ALLEZ DE
L'AVANT
ON EST DERRIÈRE

bpifrance.fr

60 milliards d'euros injectés dans l'économie française en 2024, 500 000 entreprises accompagnées depuis 10 ans, Bpifrance est plus que jamais **l'acteur majeur de l'entrepreneuriat** et du **développement économique français**. Et ça n'est pas près de s'arrêter.

FCS 507 523 678

QUALITÉ DE L'AIR

Menace sur les zones à faibles émissions

Deux amendements votés en commission à l'Assemblée nationale visent à supprimer les ZFE, ces restrictions de circulation pour les véhicules les plus polluants

Les zones à faibles émissions (ZFE), pierre angulaire de la politique anti-pollution de l'air du gouvernement, sont-elles condamnées à disparaître? Mercredi 26 mars, lors des discussions sur le projet de loi de simplification en commission spéciale, deux amendements proposant leur suppression ont été votés à une large majorité (26 voix pour, 11 contre et 9 abstentions). Peu importe que l'un vienne du Rassemblement national (RN) et l'autre du parti Les Républicains (LR), des députés du bloc macroniste les ont soutenus contre l'avis du gouvernement, tandis que la gauche s'est abstenue.

Matignon a « pris acte » de ce vote, et le ministère de la transition écologique se montrait pessimiste sur une autre issue lors de l'examen dans l'Hémicycle, Agnès Pannier-Runacher promettant « une initiative commune dans les prochains jours, afin de poursuivre cet objectif de protection de la santé des Français avec les élus locaux ». Comme un aveu de défaite.

Même si ces amendements sont fragiles juridiquement, le vent de fronde contre les ZFE est puissant. Depuis le début de 2025, alors que l'interdiction progressive des véhicules les plus anciens des centres-villes doit être mise en place dans les 28 agglomérations de plus de 150 000 habitants qui n'en possédaient pas encore, pas moins de quatre propositions de loi ont été déposées. Le député RN du Gard Pierre Meurin demande leur abrogation pure et simple. Le député « insoumis » de l'Hérault Sylvain Carrière préconise leur suspension en l'absence d'autre solution que la voiture. Le sénateur Horizons d'Indre-et-Loire Vincent Louault veut supprimer l'obligation d'instaurer une ZFE et en laisser la latitude aux collectivités. La députée LR de la Loire Sylvie Bonnet réclame un moratoire de cinq ans.

Ce dernier texte a déjà reçu le soutien d'une cinquantaine d'élus de centre droit (Horizons, MoDem, Ensemble pour la République), de la véhémement association 40 millions d'automobilistes et de la Ligue de défense des conducteurs. « Les ZFE sont en fait des zones de fortes exclusions qui pénalisent ceux qui travaillent (...). C'est un peu comme si on rétablissait les remparts du Moyen Âge », a lancé Alexandre Portier, député LR du Rhône, lors d'une conférence de presse, mardi, à l'Assemblée nationale. Des mots qui ressemblent à ceux du RN. « C'est une mesure séparatiste mise en place par des techno-écologistes urbains contre des Français bien élevés qui travaillent. Les ZFE sont une atteinte sérieuse à la liberté de circulation », estime M. Meurin.

« COLÈRE À BAS BRUIT »
Et, à l'approche des municipales, l'extrême droite n'a en tout cas pas l'intention de relâcher la pression. Depuis quelques années, le RN a tenté de capter les récriminations contre les éoliennes lors des élections régionales de 2021 ou contre les voitures électriques lors des européennes en 2024. Un terrain explosif que ne veut pas abandonner Laurent Wauquiez, le président du groupe LR à l'Assemblée et candidat à la présidence de son parti face au ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau.

Dans une tribune publiée dans *Le Journal du dimanche* du 23 mars, M. Wauquiez a agité le souvenir des « gilets jaunes », estimant que « ces ZFE relèvent de la même logique qui avait inspiré à [l'ancien premier ministre] Edouard Philippe les 80 kilomètres-heure ». « Ce sera un enjeu de ces élections municipales, notamment dans les villes moyennes périphériques », veut croire M. Meurin. Pour le moment, il y a une colère à bas bruit, mais quand tout le monde va se réveiller avec des PV, ce sera autre chose. Attention à la « re-giletjaunisation » de la France. »

FAUTE D'ACCOMPAGNEMENT, LES COLLECTIVITÉS MULTIPLIENT LES DÉROGATIONS POUR RENDRE LEURS ZFE PLUS INDOLORES

Une mise en place progressive des ZFE dans une quarantaine d'agglomérations

Zones à faibles émissions pour les agglomérations de 150 000 habitants et plus

◆ ZFE active au 1^{er} janvier

◆ ZFE reportée ou en discussion

◆ Agglomération non soumise à la mise en place d'une ZFE au 1^{er} janvier

Xx Dépassement régulier des normes de qualité de l'air constaté (2019-2023)*

* En dehors de Paris et de Lyon, l'air des villes avec des ZFE existantes ou à venir présentent une teneur en polluants régulièrement supérieure aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, mais pas de dépassement régulier constaté des normes de qualité de l'air.

Aucune ZFE n'est présente en Corse.

Le chiffon des « gilets jaunes » est aussi agité depuis des semaines par l'écrivain Alexandre Jardin. Après les réseaux sociaux, il publie jeudi *Les #Gueux* (Michel Lafon, 48 pages, 4,90 euros), un pamphlet qui réclame l'« abolition » des ZFE. « Traités comme des #gueux, on dit "Non" à cette rupture d'égalité qui nous écrase. Jamais la ségrégation sociale n'est allée aussi loin », écrit le « romancier et militant associatif » qui prophétise « une révolte qui pourrait dépasser en violence celle des "gilets jaunes" ». Le 22 février, ils étaient 14, dont son ami le chanteur Daniel Guichard, à tourner en rond devant la mairie de Sauvian (Hérault), près de Béziers.

Sur ce sujet, comme sur d'autres, les divisions sont importantes au sein du gouvernement. Le ministre des transports soutient même la proposition de loi de la droite, dont les rédacteurs estiment qu'elle a de bonnes chances de passer. Il est loin le temps où Elisabeth Borne, alors ministre des transports, donnait le coup d'envoi du déploiement des ZFE, en octobre 2018, en les présentant comme une « dynamique irréversible ».

Lors de la campagne des municipales de 2020, les candidats rivalisaient de propositions pour réduire la place de la voiture en ville, et des listes comme « Bordeaux respire » ou « Faire respirer Lille » fleurissaient dans les grandes agglomérations. Surfant sur cette vague verte, des candidats écologistes avaient remporté plusieurs grandes villes comme Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Poitiers ou Grenoble... Mais, depuis le vote de la loi climat et résilience en 2021, les différents gouvernements macronistes, marqués par la fronde des « gilets jaunes », ont laissé les communes et les agglomérations en première ligne. Une façon de leur accorder plus de liberté dans l'application de cette mesure qui nécessite de la pédagogie à un « échelon local », selon les termes d'un conseiller ministériel. « Cette proximité est la clé pour assurer une bonne mise en œuvre. On ne peut pas demander à l'Etat de mettre les maires en situation de décider et ensuite le lui reprocher », analyse M^{me} Pannier-Runacher.

Sauf que l'Etat a aussi un rôle décisif à jouer pour accompagner les ménages. Lors

A Angers, Christophe Béchu ne veut pas « emmerder les gens »

Le maire (Horizons) de la cité angevine, ancien ministre de la transition écologique, a choisi de n'effectuer aucun contrôle des véhicules

ANGERS - correspondant

Ici, les vieilles guimbarde peuvent continuer à enfumer les rues sans crainte. Si une zone à faibles émissions (ZFE) a bien été mise en place dans le centre d'Angers le 1^{er} janvier, conformément à la loi, aucun contrôle n'est effectué depuis pour s'assurer que les véhicules concernés – ceux qui ont été mis en service avant 1996, soit 2 % du parc automobile – restent bien en dehors de la zone d'exclusion. Leurs propriétaires sont d'autant moins inquiets qu'il existe une foule d'exceptions pour les ambulanciers, déménageurs, associations de bienfaisance, benêts à ordures et autres véhicules de collection, parmi cette flotte de 4 000 vieilles voitures non éligibles aux vignettes Crit'Air.

Le maire (Horizons) d'Angers et ancien ministre de la transition écologique (2022-2024), Christophe Béchu, ne s'en cache pas. « A Angers, on est déjà sur des normes de qualité de l'air qui sont très en

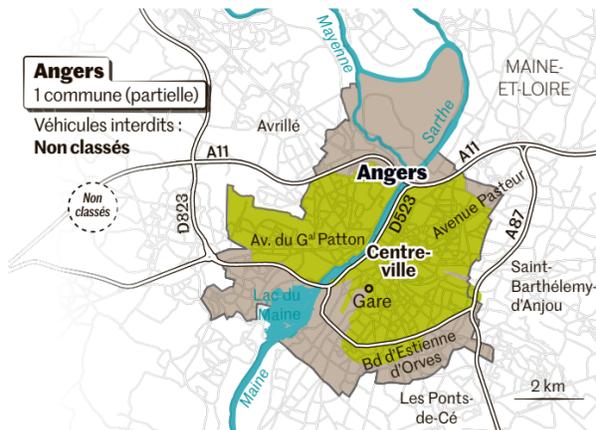
dessous des normes nationales et européennes. Et on est dans les temps de passage pour respecter, à la fin de l'année 2030, les normes très ambitieuses de l'Organisation mondiale de la santé. Avec notre ZFE, il y a un cadre qui est posé, et le jour où les seuils seront dépassés, il y aura des contrôles et il y aura des PV. » Une perspective qui paraît tellement lointaine à la municipalité qu'il dirige qu'aucun montant n'a même été imaginé pour ces procès-verbaux.

« Zéro pointé »

Une stratégie qui fait grincer des dents ses opposants. « Dans quel monde on dépense de l'argent et on fait travailler plein de gens pour des choses inutiles? Ça l'est, inutile, puisqu'on ne contrôle même pas. C'est ubuesque », raille Bruno Goua, conseiller municipal divers gauche. « Le but, c'était de ne froisser personne. On l'a fait parce que c'est une obligation légale, c'est tout. Un ancien ministre de l'écologie aurait sans doute fait plus... »

ironise-t-il. Son collègue écologiste Yves Aurégan avait moqué une « ZFE un peu honteuse » devant le maire, qui avait répondu qu'Angers ne faisait pas autre chose que sa grande sœur nantaise, tenue par la gauche: « Nous avons fait un copier-coller de la délimitation nantaise, sur laquelle les Verts et les socialistes se sont mis d'accord. » Christophe Béchu, qui ne fait pas mystère de sa quatrième candidature aux municipales 2026, n'a pas l'intention de revenir dessus.

Florence Denier-Pasquier, juriste, membre du conseil d'administration de France Nature Environnement, ne le cache pas: « C'est la déception qui domine, clairement, alors que les assises de la transition écologique [d'Angers] avaient montré en 2021 que la question des déplacements posait problème. On attendait une réponse politique en profondeur. Au lieu de ça, il y a cette ZFE et un nouveau parking en centre-ville. C'est un zéro pointé. »



Chacun s'accorde néanmoins pour dire que les propriétaires de vieilles voitures sont bien souvent les plus modestes. « C'est compliqué de faire une ZFE, car ça accentue la fracture sociale, reconnaît Bruno Goua. Je me tue à répéter depuis le début qu'il aurait fallu commencer par qualifier les gens qui

sont concernés. Qui sont ces 4 000 personnes, pour qu'on puisse les aider avec des transports en commun gratuits, une aide à l'achat d'une voiture moins polluante, etc. Il aurait fallu prendre les choses dans l'ordre. » Il cite l'exemple de l'Italie, plus radicale que la France, selon lui. « Ils flashent votre

plaque d'immatriculation et vous prenez entre 100 et 200 euros d'amende. Ça, c'est dissuasif. Et les niveaux de pollution ont baissé. »

Au téléphone, Christophe Béchu soupire. « Je le redis, la ZFE n'est pas une mauvaise idée. Les Suédois ont été les premiers à les mettre en place. Vous en avez aussi aux Pays-Bas, en Allemagne et en Italie donc, ce n'est pas une invention française. Je suis pour qu'on les applique là où on ne respecte pas les seuils. Mais là où il n'y a pas de difficulté, je ne suis pas pour qu'on emmerde les gens. C'est quand même très, très simple. Dans l'esprit des gens, si on laisse penser que l'écologie, c'est de la contrainte pour de la contrainte, on dessert la cause. » Florence Denier-Pasquier n'est pas en phase avec cette conclusion. « La façon de faire cette mini-ZFE, c'est donner le bâton pour se faire battre. On veut rendre l'écologie désirable. Et il y a un besoin pour cela de signaux très cohérents. »

YVES TRÉCA-DURAND

Quelle vignette pour quelle voiture

Date de première immatriculation

- Crit'Air 0**
Voitures électriques et à hydrogène
- 1**
Voitures au gaz et hybrides rechargeables
Voitures à essence depuis 2011
- 2**
Voitures à essence entre 2006 et 2010
Voitures diesel depuis 2011
- 3**
Voitures à essence entre 1997 et 2005
Voitures diesel entre 2006 et 2010
- 4**
Voitures diesel entre 2001 et 2005
- 5**
Voitures diesel entre 1997 et 2000
- Pas de vignette**
Voitures diesel et à essence avant le 31 décembre 1996

Sources : ministère de la transition écologique ; collectivités locales ; presse locale
Infographie Le Monde

La métropole de Lyon ralentit sa ZFE

Le président écologiste de la métropole en appelle au soutien de l'Etat

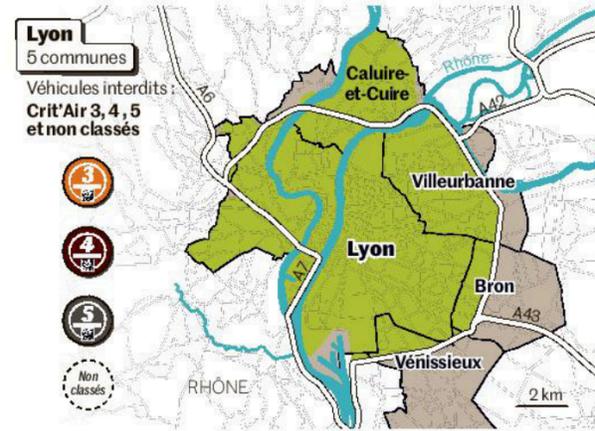
LYON - correspondant

A Lyon, la majorité de la métropole se retrouve dans une situation paradoxale. Elus en 2020, les écologistes es-suaient de vives critiques des oppositions sur la mise en œuvre de la zone à faibles émissions (ZFE), alors que le dispositif a été instauré en 2019 par un gouvernement à majorité macroniste.

La métropole a décidé de repousser de deux ans l'ultime étape de la ZFE, à savoir l'interdiction des véhicules de Crit'Air 2, donc des moteurs diesel. Ce qui représente un tiers du parc total. Initialement prévue en 2026, cette interdiction du diesel est fixée à Lyon au 1^{er} janvier 2028. Le président de la métropole, Bruno Bernard (Les Écologistes), a laissé entendre qu'il ne s'interdisait pas de repousser encore ce calendrier, voire de l'abandonner si les indicateurs sont au vert.

L'exécutif de la deuxième métropole de France en vient à réclamer des mesures et des moyens que l'Etat tarde à apporter. « La loi impose des interdictions, mais nous avons l'impression de ramer tout seuls. Il faut que les foyers aux revenus modestes puissent s'en sortir. Pour moi, la remise en cause de l'application du Crit'Air 2 n'est pas un tabou. Mon objectif essentiel, c'est de faire baisser la pollution », affirme M. Bernard.

« Nous n'avons pas inventé la ZFE. Je n'ai jamais pensé que c'était l'outil magique, mais c'est un outil qui existe, même s'il n'est pas parfait. Nous constatons que ce dispositif n'est pas porté par l'Etat, ce n'est pas très sérieux, et c'est pourtant la loi ! », explique au Monde Bruno Bernard. Les élus lyonnais souhai-



teraient par exemple une communication nationale et pédagogique plus engagée, des radars pour vérifier les vignettes des véhicules en circulation, ou encore l'obligation d'intégrer la vignette Crit'Air à l'occasion des contrôles techniques des véhicules.

Le président de la métropole a exprimé son point de vue auprès de la ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, mardi. A l'occasion de l'échange régulier entre la collectivité et le ministère, Bruno Bernard s'est dit prêt à continuer à dérouler la ZFE, en souhaitant le soutien plus franc du gouvernement. Notamment sur un point : la simplification et le renforcement de l'aide au leasing pour acquérir des véhicules électriques.

Pour les élus lyonnais, les aides au leasing social et les aides à la reconversion ont eu des effets importants sur le renouvellement du parc de véhicules. Ainsi, la métropole de Lyon a accordé, depuis sep-

tembre 2022, 1,1 million d'euros d'aides aux particuliers et 6,5 millions auprès des professionnels, en complément des aides d'Etat. Ce qui a permis le remplacement de plus de 20 000 véhicules, à un rythme deux fois et demi supérieur aux autres territoires, selon les estimations des services de la métropole. « J'ai eu l'impression que la ministre était sensible à ces arguments », dit Bruno Bernard.

Calendrier progressif

Face à la complexité du dispositif et aux réactions virulentes des groupes d'opposition, la majorité de la métropole de Lyon a apporté plusieurs adaptations dans sa mise en place de la ZFE. Le périmètre est unique et simplifié, défini sur six communes et quatre voies rapides de circulation autour de Lyon. Le calendrier a été progressif : interdiction des véhicules Crit'Air 4 en 2024, des Crit'Air 3 en 2025. Des horaires décalés ont été accordés à plusieurs catégo-

ries de professionnels, pour qu'ils puissent se rendre sur les lieux de leur travail de nuit. La métropole de Lyon a aussi mis au point une dérogation pour les « petits rouleurs », qui permet aux véhicules non réglementaires de circuler 52 jours par an dans le périmètre. L'interdiction du Crit'Air 3 en 2025 porte sur 46 800 véhicules, soit 11 % du parc automobile particulier de la métropole.

Pour le président de la métropole de Lyon, la ZFE participe de la lutte contre la pollution, parmi un ensemble d'autres mesures environnementales : végétalisation, développement de voies cyclables, offre diversifiée de transports, covoiturage, autopartage. Le trafic automobile a baissé de 12 % entre 2019 et 2024. L'agglomération lyonnaise enregistre donc une nette amélioration de la qualité de l'air.

Le taux moyen de dioxyde d'azote, marqueur principal des particules nuisibles à la santé, est passé sous le seuil des 40 microgrammes par mètre cube d'air au cours de l'année 2024, selon les relevés de l'association Atmo. Si la trajectoire continue trois ans de suite, la métropole de Lyon sortira des critères du calendrier imposé par la loi Climat et résilience. Ce qui explique que les élus écologistes espèrent maintenir l'apport supplémentaire de la ZFE dans la panoplie de leurs mesures environnementales. Les bons résultats de la qualité de l'air donnent aux écologistes de l'oxygène politique, dans une période préélectorale agitée, avec des oppositions qui dénoncent le cumul des travaux et la mauvaise circulation en ville. ■

RICHARD SCHITTLY

A Rouen, un débat suspendu aux élections

La métropole a décidé de surseoir à l'interdiction des véhicules Crit'Air 3 au 1^{er} janvier

ROUEN - correspondance

Fini les pétitions, les manifestations dans le centre-ville de Rouen ou les rassemblements de motards en colère devant la mairie. La polémique autour de la zone à faibles émissions (ZFE) dans la métropole rouennaise, vive lors de son instauration en septembre 2022 et les mois suivants, s'est éteinte en douceur. Pour le moment. La campagne des élections municipales de 2026 devrait en effet remettre le dossier sur le tapis.

Faut-il voir un lien entre cette acalmie et l'indulgence des forces de l'ordre à l'égard des resquilleurs ? « Il n'y a pas de contrôles spécifiques ZFE », confirme la préfète sans avancer de chiffres. Selon le média 76actu, seuls sept procès-verbaux ont été dressés en 2024. « C'est la drôle de guerre, tout le monde fait comme si... Mais s'ils se mettaient à faire pleuvoir les amendes, là les gens seraient à nouveau dans la rue », cingle Alma Dufour, députée « insoumise » de la 4^e circonscription de Seine-Maritime, au sud de l'agglomération.

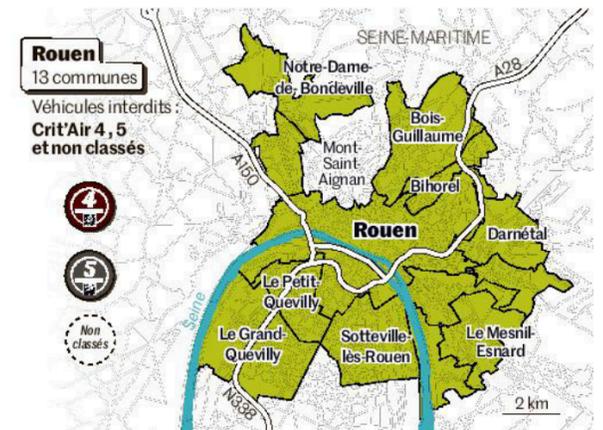
En attendant, le sujet vient de se réinventer discrètement dans l'actualité rouennaise : le 20 mars, le tribunal administratif a retourné la demande d'abrogation de la ZFE rouennaise formulée par l'association 40 millions d'automobilistes et la Fédération de la distribution automobile. Cette procédure n'a pas fait tressaillir le socialiste Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen et président de la métropole Rouen-Normandie, sommé, par la loi d'orientation des mobilités de 2019, d'instaurer une ZFE, au même titre que

neuf autres métropoles françaises où les normes de qualité de l'air n'étaient pas respectées. Depuis le 1^{er} septembre 2022, les véhicules Crit'Air 4 et 5 (diesel d'avant 2006) et les véhicules « non classés » n'ont plus le droit de circuler dans 13 des 71 communes de la métropole. Celui qui est également candidat pour prendre la tête du Parti socialiste au congrès de juin assume son choix – critiqué par tous ses opposants politiques et même par ses alliés écologistes et communistes à la mairie de Rouen – du calendrier retenu pour la mise en place de la ZFE, bien avant l'échéance prévue par la loi.

«Hypocrisie de l'Etat»

Si l'élu défend mordicus sa méthode, c'est en raison de l'amélioration de la qualité de l'air constatée à Rouen depuis 2022. « Alors qu'on était régulièrement au-dessus des limites fixées par les directives européennes, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Depuis trois ans, nous n'avons pas enregistré de dépassement de la valeur limite du dioxyde d'azote », explique Jérôme Cortinovis, ingénieur à ATMO Normandie, observatoire de la qualité de l'air.

De là à en attribuer tout le mérite à l'effet ZFE ? Nicolas Mayer-Rossignol ne va pas si loin : « Certes, la ZFE seule n'est pas suffisante. C'est un ensemble de facteurs mis bout à bout : le développement de l'offre de transports en commun, le paquet mis sur le vélo et le covoiturage, les aides au remplacement des véhicules [10 millions d'euros utilisés sur les 40 millions budgétés]. Mais, sans la ZFE, nous n'aurions pas obtenu ces résul-



tats. » Ces derniers ont permis à la métropole de surseoir à l'interdiction des véhicules Crit'Air 3, en plus grand nombre, à compter du 1^{er} janvier. « Cela aurait été une bombe sociale », argue l'élu socialiste qui, pour atténuer les effets de la ZFE, a instauré en 2024 un passe permettant d'y circuler 24 fois dans l'année quel que soit son véhicule.

Son opposition la voit pourtant déjà clairement, la bombe sociale. Et pointe toujours du doigt « la brutalité du calendrier ». « Il fallait apparaître comme le premier de la classe », attaque la cheffe de file de l'opposition municipale, Marine Caron (Horizons). « Comment peuvent-ils affirmer que cette ZFE à marche forcée a servi alors qu'elle n'est pas appliquée en l'absence de contrôles ? », tacle Laurent Bonnetier (Horizons), maire de Caudebec-lès-Elbeuf. « Le premier effet, c'est que cela a donné un sentiment d'exclusion aux classes les plus modestes », poursuit-il, analysant

l'amélioration de la qualité de l'air plutôt par des modifications de circulation temporaires et par « le renouvellement naturel du parc automobile ». A gauche, l'adjoit au maire EELV Jean-Michel Bérégo-voy milite pour une « suspension le temps de créer des alternatives vraiment performantes. Sinon c'est perçu comme de l'écologie punitive ». La députée Alma Dufour réclame, elle aussi, une suspension et fustige « l'hypocrisie de l'Etat, qui n'a pas mis les moyens pour accompagner socialement la ZFE ».

Le microcosme politique local aura bientôt l'occasion de s'écharper publiquement sur le sujet. Nicolas Mayer-Rossignol ne dit pas encore s'il se représentera, mais le suspense ne semble pas insoutenable. Et si Alma Dufour jure que Rouen ne l'intéresse pas, Jean-Michel Bérégo-voy et Marine Caron sont tous deux bien placés pour représenter leur courant en 2026. ■

GILLES TRIOLIER

MATTHIEU GOAR
ET STÉPHANE MANDARD

Macron reprend la main face à Bayrou

Le chef de l'Etat s'inquiète du risque de « surplace » d'un premier ministre qui apparaît dépassé

Ce jeudi 13 mars à l'Élysée, Emmanuel Macron, qui ne pourra pas se représenter en 2027, jure, devant quelques convives, que son intérêt personnel n'est plus en jeu: « Moi, j'avance sans me soucier d'un intérêt autre que celui de la France. » Ce jour-là, le président de la République a invité à sa table une poignée de députés Horizons. Depuis la dissolution de l'Assemblée, le chef de l'Etat s'estreint à réparer le lien abîmé avec les élus du Palais-Bourbon. Mais le locataire de l'Élysée ne s'inscrit plus seulement dans la reconquête des siens. Le contexte international tumultueux, de la menace russe au retournement américain, lui a redonné une part de légitimité. Il donne le tempo sur son « domaine réservé », la politique étrangère et la défense, un domaine qu'il étend aux orientations économiques du pays.

Devant les députés, Emmanuel Macron précise les implications d'un effort budgétaire sans précédent pour le réarmement du pays et ses potentielles retombées, fondant ses espoirs dans la

relance de la production, la fin des dépendances françaises sur les plans économique, alimentaire et énergétique.

Le locataire de l'Élysée, offensif, en profite aussi pour faire passer ses messages. Il juge ainsi inconcevable « de revenir en arrière par rapport à la réforme de 2023 » sur les retraites. Il plaide pour « continuer à faire des réformes », ne renonçant pas à son objectif du plein-emploi. « On ne peut pas se permettre deux ans d'immobilisme ou de surplace », soutient-il devant ses invités.

Les soutiens d'Edouard Philippe s'amuse de voir qu'Emmanuel Macron partage le même diagnostic que son ancien premier ministre qui, quelques jours plus tard, lors d'un meeting à Lille, dénoncera « l'immobilisme » de François Bayrou. Le chef de l'Etat n'évoque pourtant jamais, devant les députés, la situation politique nationale. Mais il prévient : lui ne s'interdit pas de s'exprimer « directement » si le gouvernement tarde à répondre aux enjeux cruciaux de la période. « Ce que tu nous dis là, c'est que tu vas faire le



Emmanuel Macron avec le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, à l'Élysée, à Paris, le 26 mars. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

M. Macron retrouve certaines prises sur la politique intérieure, là où Michel Barnier, lui avait imposé un éloignement

premier ministre à nouveau ? », lui lance, taquin, Frédéric Valletoux, député de Seine-et-Marne. Emmanuel Macron, qui saisit l'allusion à son « hyperprésidence » ontologique, éclate de rire.

Si, l'air de rien, l'ancien ministre du gouvernement Attal se permet cette question, c'est que François Bayrou, en place depuis décembre 2024, paraît dépassé par les événements, juge une large partie du camp présidentiel. Emmanuel Macron lui-même s'agace de voir que l'intendance ne suit pas. « La loi Paris-Lyon-Marseille ou les bistrotts en zone rurale, c'est sympa, mais il faudrait quand même que le gouvernement trouve des marges de manœuvre pour financer notre défense », relève l'un de ses proches.

Auprès de ses « alliés » du « socle commun » Edouard Philippe ou Laurent Wauquiez, François Bayrou peine à justifier un agenda législatif sans mesure structurelle d'ici à l'été. « On est dans cette espèce de marais infâme, à débattre de petites propositions de loi », déplore un ancien ministre du gouvernement Attal. « L'Assemblée connaît des embouteillages », s'est défendu François Bayrou dans l'Hémicycle, le 18 mars. L'onction obtenue par le premier ministre après le vote du budget n'aura été que de courte durée.

Alors que le centriste s'est imposé à Matignon en décembre face à un Emmanuel Macron affaibli par la dissolution et par la censure de Michel Barnier, le rapport de force entre les deux hommes tend désormais à s'inverser. Sans majorité au Parlement, le premier ministre est à la peine au sein même de son gouvernement. Durant la semaine du 17 mars, la polémique sur le port du voile dans le sport, engagée par le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, et relayée par son collègue Gérard Darmanin, met le premier ministre sous pression. Après que le garde des sceaux a pointé la « naïveté » de ses collègues de l'éducation et des sports, Elisabeth Borne, visée, exige de François Bayrou un recadrage immédiat.

Un rôle de paratonnerre

Au cours d'une réunion tendue réunissant les quatre ministres impliqués dans ce différend, le premier ministre rappelle le duo régalien au respect de la solidarité gouvernementale. « Si certains ne sont pas à l'aise avec cela, ils peuvent démissionner. Leur démission sera acceptée dans la minute », leur lance-t-il. Une mise en garde inédite de la part du Palois, peu coutumier des actes d'autorité.

Au Palais-Bourbon, ses relations avec les socialistes, pièces maîtresses de la stabilité gouvernementale, se sont érodées. Atteint par l'affaire Notre-Dame de Bétharram, François Bayrou, qui a

multiplié les propos maladroits ou agressifs en direction des députés socialistes, sera-t-il capable de conserver leur soutien tacite ? Olivier Faure, le premier secrétaire du parti, n'exclut plus de censurer le gouvernement Bayrou. Tout comme Marine Le Pen, la présidente du groupe Rassemblement national, fébrile à l'approche du jugement du tribunal correctionnel sur l'affaire des assistants du Front national (ancien nom du Rassemblement national) au Parlement européen, qui doit être rendu lundi 31 mars. Ces derniers jours, la cheffe du RN s'est montrée menaçante, prenant prétexte du passage par décret de la programmation pluriannuelle de l'énergie. « Il faut un vote au Parlement », a-t-elle enjoint par SMS à François Bayrou.

L'entourage du premier ministre se dit pourtant serein. « La force de Bayrou vient du fait que toutes les forces politiques qui pourraient trouver intérêt à le renverser sont soit en position de faiblesse, soit en position d'attente, sans aucune alternative crédible à proposer », estime le politologue Zaki Laïdi, qui souffle ses conseils à l'oreille du premier ministre. Reste que l'issue du « conclave » sur les retraites, fin juin, est une échéance majeure pour François Bayrou. Une absence d'accord entre les partenaires sociaux poserait « un problème politique très fort », observe un proche d'Emmanuel Macron.

Paradoxalement, alors que les menaces de censure du gouvernement réapparaissent, le débat sur une éventuelle élection présidentielle anticipée s'est évanoui. Emmanuel Macron regagne même des points dans les enquêtes d'opinion, tandis que le président du MoDem dégringole. A presque deux ans de la fin de son second mandat, Emmanuel Macron voit toutefois son destin lié à son premier ministre. Cent jours après son arrivée à Matignon, c'est François Bayrou qui prend les coups, faisant office de paratonnerre. Un rôle que le Béarnais, qui n'entend pas se laisser écraser par le chef de l'Etat, ne pourra plus tenir s'il est trop affaibli. Aussi est-il condamné à réussir. « Tous les deux se tiennent, comme dans un couple », constate François Patriat, chef de file des sénateurs macronistes.

Le fonctionnement erratique de Matignon a été diagnostiqué à

« Tous les deux se tiennent, comme dans un couple »

FRANÇOIS PATRIAT
président du groupe
macroniste au Sénat

l'Élysée. Le directeur de cabinet du premier ministre, Nicolas Pernot, s'est lui-même épanché auprès des conseillers présidentiels sur les tergiversations du premier ministre, regrettant de ne pas recevoir suffisamment d'arbitrages. Après avoir annoncé par erreur un déplacement du président de la République à Washington, la porte-parole du gouvernement, Sophie Primas, qui travaillait sans aucun lien avec le palais depuis son arrivée au gouvernement, est désormais briefée par le secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, et par les conseillers du président. Jonathan Guémas, qui dirige le pôle communication au palais, a invité récemment une poignée de députés macronistes, pour les tenir informés de l'actualité du président sur la scène internationale et évoquer les répercussions sur le plan intérieur.

Réunions à l'Élysée

Emmanuel Macron retrouve ainsi certaines prises sur la politique intérieure, là où son ancien premier ministre, Michel Barnier, lui avait imposé un éloignement forcé. Pour financer les efforts de défense « sans hausse d'impôt », le chef de l'Etat attend un programme d'action de son gouvernement. Il a déjà réuni trois fois, en trois semaines, l'ensemble des ministres concernés, en présence de M. Bayrou. Les priorités du budget 2026, liées à la situation internationale inédite, offrent à Emmanuel Macron la possibilité d'encadrer l'action du gouvernement.

Le ministre de l'économie, Eric Lombard, comptabilise ainsi une dizaine de réunions de travail à l'Élysée, pour tenter d'esquisser un plan de financement du réarmement français sans plomber le déficit. « Bayrou ne peut pas se permettre d'être doublement coincé entre l'absence de majorité à l'Assemblée nationale et une confrontation avec le président de la République sur son bilan », estime le président (Renaissance) de la commission des lois, Florent Boudié. « Ce n'est pas jouable, il ne peut être sur ces deux fronts. »

Pour le chef de l'Etat, les aspérités de François Bayrou présentent en outre quelques avantages. Ainsi, le premier ministre, qui ne s'intéresse pas aux grandes entreprises publiques, lui laisse-t-il le champ libre sur les nominations, comme celle du nouveau PDG d'EDF, Bernard Fontana, déjà choisi par l'Élysée. Et, vendredi, Emmanuel Macron présidera lui-même un conseil de planification écologique à l'Élysée avec une partie des membres du gouvernement. « Les dossiers appartiennent à ceux qui s'en emparent, sourit un ancien ministre macroniste, et le président s'empare de tout. » ■

MARIAMA DARAME
ET NATHALIE SEGAUNES

NOUVEAU HORS-SÉRIE



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Courrier international

Dans l'affaire du petit Emile, les gardes à vue levées

Les grands-parents ainsi qu'un oncle et une tante étaient entendus notamment pour « homicide volontaire »

La frimousse blonde revient régulièrement hanter l'actualité depuis un an et demi. Qu'est-il arrivé à Emile Soleil, petit bout de chou de 2 ans et demi volatilisé à l'été 2023, dont le crâne a été retrouvé neuf mois plus tard ? Rebondissement soudain dans une enquête qui semblait patiner : les grands-parents maternels, un oncle et une tante du petit garçon ont été placés en garde à vue, mardi 25 mars à l'aube, par les enquêteurs de la section de recherches de la gendarmerie de Marseille, qui les entendaient pour « homicide volontaire » et « recel de cadavre ».

Près de quarante-huit heures plus tard, les gardes à vue des grands-parents, Philippe et Anne Vedovini, ont été levées sans poursuites, ont annoncé leurs avocats dans la nuit de mercredi à jeudi. « C'est naturellement un immense soulagement » et elle « ressort libre », a déclaré Julien Pinelli, l'avocat de la grand-mère, aux journalistes présents devant les locaux de la gendarmerie de Marseille peu après 3 heures du matin, précisant que « c'était sa contribution aussi à cette enquête dont elle attend aujourd'hui les réponses ».

Même « soulagement » deux heures plus tard pour l'avocate du grand-père, Isabelle Colombani, qui a précisé n'avoir « jamais été trop inquiète » depuis le début de la garde à vue de son client. « Il y avait peut-être des zones d'ombre à lever, mais voilà », a-t-elle conclu, ajoutant que les enquêteurs avaient « beaucoup de questions à nous poser. On a répondu à l'intégralité ».

« Vérifications et confrontations »

Les gardes à vue de l'oncle et de la tante d'Emile, entendus dans un autre commissariat, ont également été levées. Le procureur de la République d'Aix-en-Provence, Jean-Luc Blachon, devait tenir une conférence de presse à 10 h 30 jeudi, « pour évoquer la situation de l'enquête dans le dossier concernant la disparition et la mort d'Emile Soleil », a annoncé le parquet sans davantage de précisions, dans un communiqué matinal.

Tous les quatre avaient été interpellés peu après 6 heures du matin, mardi, dans leur mas de La Bouilladisse (Bouches-du-



La maison des grands-parents d'Emile, à La Bouilladisse (Bouches-du-Rhône), mardi 25 mars. CLÉMENT MAHOUEAU/AFP

Rhône), une commune de 6 000 habitants encaissée entre la roche et les pins, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Marseille. Des ordinateurs, un véhicule et une remorque à cheval ont notamment été saisis lors de la perquisition.

La nouvelle de leur placement en garde à vue, les premières dans cette affaire, a sonné comme un tournant, semblant marquer la concentration des enquêteurs sur la piste criminelle et familiale, davantage que sur celle d'une virerie solitaire et fatale pour le garçonnet. « Philippe Vedovini et son épouse, grands-parents d'Emile Soleil, ainsi que deux de leurs enfants majeurs, ont été placés en garde à vue des chefs d'"homicide volontaire" et "recel de cadavre" par les enquêteurs de la section de recherches de la gendarmerie de Marseille », avait ainsi annoncé, mardi, le procureur de la République d'Aix-en-Provence dans un communiqué, précisant que « ces placements en garde à vue s'inscri-

La piste des enquêteurs « ne reposait pas sur des éléments suffisants », a tranché l'avocat de la grand-mère d'Emile

vent dans une phase de vérifications et de confrontations des éléments et informations recueillis lors des investigations réalisées ces derniers mois ». En parallèle, une dizaine d'auditions de témoins ont été menées, selon une source proche de l'enquête.

Une piste, qui « ne reposait pas sur des éléments suffisants », a tranché M^e Julien Pinelli, l'avocat de la grand-mère d'Emile, sur Franceinfo jeudi matin, expliquant qu'il était « légitime » que « les enquêteurs envisagent tout ce

qui peut l'être » et prennent « un temps pour écarter certaines pistes ». « Nous avons pu, au cours de ces quarante-huit heures, observer le travail considérable réalisé par les services chargés de l'enquête et notamment la section de recherches [de la gendarmerie] de Marseille, ce qui laisse espérer naturellement davantage de réponses », avait-il souligné plus tôt en sortant du commissariat.

Il y a une dizaine de jours, les gendarmes avaient saisi une grande jardinière devant l'église paroissiale, réveillant le village où avait disparu le petit garçon.

Le 8 juillet 2023, jour de sa disparition, Emile venait tout juste d'arriver au Haut-Vernet, un hameau niché au fond d'un cul-de-sac à 2 kilomètres du Vernet, dans les Alpes-de-Haute-Provence, où la famille a ses habitudes depuis près de vingt ans. Le garçonnet y entamait des vacances estivales dans la résidence secondaire de ses grands-parents maternels, en présence de ses oncles et tantes,

mais alors sans celle de ses parents, Marie et Colomban Soleil.

L'enfant se trouvait dans le jardin, avant de fausser compagnie à son grand-père pendant qu'il chargeait sa voiture, selon le récit livré aux premiers jours de l'enquête. C'est sa femme qui s'occupe alors d'alerter les secours. Une immense battue de près de 800 personnes – gendarmes, pompiers, touristes – se déploie en montagne et dans les champs pour tenter de retrouver Emile. Sans résultat.

Au Haut-Vernet, le clan catholique traditionaliste est connu pour ses concerts de chants grégoriens donnés à la chapelle du hameau, dans ce paysage pastoral dominé par les roches nues du massif des Trois-Evêchés. Mais c'est 150 kilomètres plus au sud, à La Bouilladisse, que la famille s'enracine. Quatre générations de Vedovini vivent dans la commune, des parents du chef de famille – sa mère y était enseignante – à sa fille aînée, Marie, la

mère d'Emile, qui s'est installée là avec son mari, Colomban.

Le cabinet d'ostéopathe de Philippe Vedovini, le long de l'artère principale qui traverse le centre-ville, est connu de tous. Mais la famille paraît vivre en vase clos. Les 10 enfants de Philippe et Anne Vedovini ont suivi l'école à la maison. Le père Tran ne les croise qu'une fois par an dans sa paroisse, pour la semaine sainte. « Je passe pour un dominateur qui terrorise tout le monde. Tout cela est faux, mais je m'en moque », s'était agacé Philippe Vedovini dans une rare prise de parole dans l'hebdomadaire *Famille chrétienne* en septembre 2023.

« Vivre sans réponse »

En mars 2024, le passé du chef de clan ressurgit dans *Le Canard enchaîné*. L'hebdomadaire révèle que Philippe Vedovini avait été placé sous le statut de témoin assisté dans le cadre d'une enquête sur des soupçons de violences et d'agressions sexuelles au sein de la communauté catholique de Riaumont, à Liévin (Pas-de-Calais), connue pour ses positions intégristes. Ce centre d'accueil pour enfants en difficulté dispose d'une école hors contrat, baptisée « Saint-Jean-Bosco ». Philippe Vedovini y a passé deux ans, au début des années 1990. Le futur père de famille souhaitait alors devenir prêtre. Selon son avocate, Philippe Vedovini échapperait à une mise en examen dans ce dossier.

Le 30 mars 2024, le crâne et les dents du petit Emile sont retrouvés par une promeneuse, à moins de 2 kilomètres de la maison des grands-parents, au Haut-Vernet. Des vêtements et des ossements ont ensuite été retrouvés par les enquêteurs dans la même zone.

La basilique de Saint-Maximila-Sainte-Baume (Var), à 30 kilomètres de La Bouilladisse, a accueilli les obsèques d'Emile Soleil et son minuscule cercueil blanc, le 8 février 2025. Dans la foulée, Philippe et Anne Vedovini ont publié un communiqué racontant leur détresse de « vivre sans réponse » concernant les circonstances du drame ayant frappé leur petit-fils. On peut y lire que « le temps du silence doit laisser place à celui de la vérité ». ■

OLIVIER FAYE
ET LUCIE SOULLIER

Drogue : le prix de la cocaïne n'a jamais été aussi bas depuis 2014

L'abondance du produit et la concurrence entre les réseaux criminels ont fait passer le prix du gramme de 65 euros à 58 euros en dix ans

Stratégie commerciale des réseaux de narcotrafic ou début d'une tendance de long terme ? Pour la première fois depuis 2014, le prix de vente au détail d'un gramme de cocaïne a baissé en France, d'après une note confidentielle de l'Office anti-stupéfiants que *Le Monde* a pu consulter. Alors que le gramme de stupéfiant se négociait depuis plus de dix ans entre 65 et 66 euros – à l'exception d'un pic à 70 euros en 2018 –, le prix de la marchandise a connu une franche dégrise en 2024 par rapport à 2023, de l'ordre de plus de 10 %, pour atteindre une moyenne de 58 euros, soit un prix inédit.

L'abondance du produit explique en partie cette baisse, alors que l'offre de cocaïne au niveau mondial semble continuer sur sa lancée depuis les records de production enregistrés au cours de l'année 2022. Publié au mois de janvier, le rapport annuel de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime montrait que cette année-là avait été marquée par « la fabrication de plus de

2 700 tonnes [de cocaïne], soit 20 % de plus que l'année précédente et trois fois plus qu'en 2013 et 2014 ».

Le nombre croissant des consommateurs peut également contribuer à l'analyse de cette baisse des prix, dans un contexte de forte concurrence entre les acteurs du marché. Le 15 janvier, dans sa dixième édition des « chiffres-clés » relatifs aux « drogues et addictions », l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) estimait ainsi « la diffusion élargie des psychostimulants », dont la cocaïne, comme « l'une des grandes tendances de ces dernières années ». En 2023, soit la période étudiée pour établir ce panorama, 1,1 million de Français avaient consommé au moins une fois de la « coke ».

« Absence de monopole »

Pour le chercheur Christian Ben Lakhdar, professeur à l'université de Lille et spécialiste du marché des stupéfiants, la baisse du prix de la cocaïne met au jour d'autres phénomènes, évocateurs de l'état du marché et de sa structuration.

Ainsi ce tassement illustre-t-il, aux yeux de l'expert, la permanence d'un haut niveau de « compétition entre les organisations de revente de produits stupéfiants » et, par conséquent, la preuve de « l'absence de monopole ou de cartel ».

Alors que la diversification des modes de commercialisation, avec, entre autres, l'essor de la livraison, aurait dû conduire à une hausse mécanique du prix au gramme, « les coûts de logistique augmentant avec le dernier kilomètre », la concurrence entre réseaux semble abolir cette constante dans la formation des prix de vente au détail. En d'autres termes, les organisations de revente de drogue rognent sur leurs bénéfices pour espérer ne pas perdre de clients – ou en gagner de nouveaux.

Une telle stratégie se perçoit notamment dans les nouveaux modes de conditionnement de la substance, non plus en pochons d'un gramme mais en conditionnements spécialement étudiés pour des quantités inférieures, à la portée de toutes les bourses – et

fort attractives pour la plus jeune clientèle. En 2024, l'OFDT avait déjà observé l'évolution du packaging facilitant « l'accessibilité de la cocaïne (...) par des ventes fractionnées (au demi-gramme à 30 ou 40 euros ou, pour des petites sommes, [par des] "pochons" vendus pour 15 ou 20 euros) ».

Si le prix moyen du produit accuse un tel effritement, de fortes disparités restent toutefois constatées entre les territoires. Dans le Nord, frontalier avec la Belgique et les Pays-Bas, où les ports d'Anvers et de Rotterdam figurent parmi les principales portes

d'entrée de la drogue en Europe, les prix ont connu, en 2024, une dégrise encore plus nette, avec un gramme à 53,20 euros. En Corse, en revanche, en dépit d'une diffusion considérable des stupéfiants observée depuis une quinzaine d'années, l'éloignement, les difficultés d'acheminement du produit, l'étroitesse du marché local et plusieurs coups portés par les forces de l'ordre aux trafiquants font de l'île la région où la cocaïne est la plus chère, à 61 euros le gramme au prix de détail.

Risques sanitaires aggravés

La situation est encore différente dans les territoires des Antilles, où la proximité avec les grandes zones de production de Colombie, du Pérou, et désormais du cône d'Amérique centrale, entraîne une disponibilité du produit telle que le gramme de cocaïne, en Martinique et en Guadeloupe, n'excède pas 31 à 33 euros. En Guyane, il s'établit même à la moitié, soit 17 euros, le département pâtissant de son voisinage avec le Brésil, désormais l'une des zones

de consommation et de transit les plus dynamiques de la planète.

Rien ne paraît en mesure d'endiguer un trafic qui fait désormais de la cocaïne un produit de consommation courante, plébiscité par une clientèle croissante en dépit de risques sanitaires aggravés par le degré de pureté du produit, de plus de 70 %. Entre 2010 et 2022, « le nombre de passage aux urgences pour consommation de cocaïne a été multiplié par trois (...) avec une accélération entre 2021 et 2022 », alertait, en 2023, le réseau Organisation de la surveillance coordonnée des urgences (dit Oscur) de Santé publique France.

En 2024, près de 21 tonnes de cocaïne ont été saisies par les Douanes, soit un total de 53,5 tonnes appréhendé par l'ensemble des services chargés de lutter contre le narcotrafic – douanes mais aussi police, gendarmerie et marine nationales. De tels chiffres représentent une augmentation de 130 % par rapport à 2023, une année déjà marquée, pourtant, par un record de saisies, avec 23 tonnes. ■

ANTOINE ALBERTINI

Procès Sarkozy-Kadhafi : « Un pacte de corruption a bien été conclu »

Au deuxième jour des réquisitions, les procureurs ont continué à pilonner les positions de la défense

Les trois procureurs du Parquet national financier ont continué, mercredi 26 mars, à pilonner les positions de la défense, au deuxième jour des réquisitions du procès sur les soupçons de financement libyen de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy, en 2007. Le parquet a quelques cartes accablantes dans sa manche et une faiblesse, les monceaux supposés d'argent liquide que l'enquête n'a pu isoler. Le ministère public a cependant réclamé la condamnation de l'ancien chef de l'Etat pour « corruption », « association de malfaiteurs », « détournement de fonds publics », « blanchiment » et, enfin, « financement illégal de campagne ». La démonstration du parquet est lourde, charpentée, minutieuse, et les avocats des 13 prévenus auront fort à faire pour remonter la pente.

Il y a d'abord « un élément probatoire fondamental », a posé le procureur adjoint Philippe Jaeglé, les *« carnets de Choukri Ghanem »*. Dans une enquête distincte, la justice néerlandaise découvre, par hasard, des carnets dans une valise oubliée chez le gendre de Choukri Ghanem, l'ancien pre-

mier ministre libyen et ministre du pétrole, retrouvé mort à Vienne en 2012, dans le Danube et dans des circonstances suspectes. Dans son agenda, à la page du 29 avril 2007, il a noté : « *A midi, j'ai déjeuné avec Baghdadi [le premier ministre] et Bechir Saleh [le directeur du cabinet du colonel Kadhafi, le dictateur libyen] à la ferme de Bechir. Bechir a parlé, disant avoir envoyé 1,5 million d'euros à Sarkozy quand Saïf [Al-Islam, le fils de Mouammar Kadhafi] donnait 3 millions à Sarkozy.* »

« *C'est un élément de preuve déterminant du pacte de corruption, a expliqué le procureur. Qui invalide la thèse de la défense qui veut*

« Il y a suffisamment d'éléments pour y voir une contrepartie [au pacte de corruption] »

PHILIPPE JAEGLÉ
procureur adjoint

que les accusations des dignitaires libyens, en 2011, soient un complot revanchard de Kadhafi », après la guerre menée par la France. L'authenticité du calepin ne fait guère de doute, un de ses amis a reconnu son écriture et « il serait fantaisiste de croire qu'il a été rajouté après coup » à la date de 2007. Le message posthume de M. Ghanem est objectivement accablant.

Valise débordant de billets

Le second canal de financement de la campagne de 2007 – après les virements bancaires analysés la veille – est moins évident, il s'agit des espèces remises directement par Bechir Saleh à Claude Guéant, le directeur du cabinet de l'ancien chef de l'Etat, lorsque ce dernier était ministre de l'intérieur. Au moins cinq membres du premier cercle libyen l'ont attesté, dont le premier ministre Baghdadi Ali Al-Mahmoudi qui assure que l'argent venait de la présidence. Abdallah Senoussi, le redoutable chef des services militaires, responsable d'attentats en Europe, a déclaré en prison : « *Je sais que Bechir Saleh a donné 8 millions d'euros à Claude Guéant.* » Les Libyens ont bien ri en voyant le préfet monter sur sa

valise pour la fermer, tant elle débordait de billets. « *Ce canal de financement ne s'impose pas avec autant de force que les virements bancaires, a reconnu le procureur, mais il constitue un faisceau d'indices forts et concordants.* »

Le pacte de corruption suppose des contreparties – même si, légalement, elles ne s'imposent pas. Elles seraient de trois ordres. Diplomatique, d'abord. Le rapprochement avec la Libye a, certes, été entrepris par l'ancien chef de l'Etat Jacques Chirac et tous les pays européens sont venus à Tripoli gagner des marchés, mais le « *faste* » avec lequel a été invité, en décembre 2007, le dictateur à Paris a frappé le parquet, « *une faute* » qui a beaucoup choqué.

Deuxième contrepartie, judiciaire, le sort d'Abdallah Senoussi, responsable des 170 morts de l'attentat contre le DC-10 d'UTA, en 1989, et condamné par contumace à perpétuité en France, dix ans plus tard. C'est de nouveau Jacques Chirac le premier à s'engager à réexaminer le sort du terroriste, mais ce sont les deux plus proches collaborateurs de Nicolas Sarkozy – Claude Guéant et Brice Hortefeux – qui le rencontrent secrètement à Tripoli, en 2005. Puis deux avocats, l'ami du chef de l'Etat Thierry Herzog et Francis Szpiner, qui analysent, en Libye, les conditions de levée du mandat d'arrêt international. Les deux avocats le nient farouchement, mais le conseil d'Abdallah Senoussi et deux juristes ont rédigé des comptes rendus de cette réunion du 26 novembre 2005. M^e Szpiner, le représentant des familles des victimes de l'attentat a, certes, assuré qu'il avait « *un empêchement éthique* » – « *les familles des victimes seront rassurées de voir de l'éthique dans cette démarche* », a commenté le premier vice-procureur Sébastien de La Touanne. Enfin, Abdallah Se-

La démonstration du parquet est minutieuse, et les avocats des prévenus auront fort à faire pour remonter la pente

noussi a envoyé, en 2006, un pouvoir à Thierry Herzog, mal traduit et truffé de fautes d'orthographe, que l'avocat assure « *avoir aussitôt jeté à la corbeille* ». Reste « *qu'il y a bien un contact avec M^e Herzog* », note le procureur. La démarche, en France, n'avait aucune chance d'aboutir, mais les Libyens, qui n'ont pas le même rapport à la justice, ne le savaient pas.

« L'homme qui en savait trop »

Troisième contrepartie, économique cette fois. Avec l'envoi de matériel d'espionnage contre les opposants libyens, de la société française Amesys (aujourd'hui poursuivie par les juges du pôle crimes contre l'humanité). Mais aussi l'engagement de l'Elysée à fournir un réacteur nucléaire à Tripoli, contre l'avis réservé de l'industriel Areva. « *Il y a suffisamment d'éléments pour y voir une contrepartie* », dit le procureur Jaeglé.

Deuxième morceau de bravoure du parquet, l'exfiltration de Bechir Saleh, « *l'homme qui en savait trop* » et qui est, d'ailleurs, toujours en fuite. Le directeur du cabinet de Kadhafi a été rapatrié en France après la guerre, en 2011 – c'est le seul –, avec l'aval de Nicolas Sarkozy. Puis les Libyens du nouveau régime se sont aperçus qu'il avait détourné des sommes colossales et ont émis un mandat d'arrêt, effectif en France, le 30 avril 2012, à 16 h 18. A 16 h 49,

son ami Alexandre Djouhri – qui tutoie l'ancien chef de l'Etat –, Bernard Squarcini, le directeur central du renseignement intérieur, un proche de Nicolas Sarkozy, multiplie les contacts téléphoniques avec Bechir Saleh. A 20 h 12, Bechir Saleh est exfiltré au Niger dans un vol affrété par Alexandre Djouhri, il est l'unique passager et voyage avec le nom et le passeport d'Alexandre Djouhri. Toute la séquence est objectivée par les bornages téléphoniques, y compris le bref appel de Bernard Squarcini à Hugues Moutouh, aujourd'hui intrasigeant préfet des Alpes-Maritimes, qui était alors conseiller du ministre de l'intérieur Claude Guéant. Nicolas Sarkozy et Claude Guéant ont assuré n'en avoir rien su. « *Un pacte de corruption a bien été conclu* », a résumé le parquet.

Reste la circulation du cash dans la campagne électorale, « *l'origine des espèces* », comme dit assez darwiniquement le parquet. Par hypothèse, ces sommes sont intracçables. Mais le parquet note que la campagne de Nicolas Sarkozy de 2012 a coûté plus de 40 millions d'euros, le double de celle de 2007. Les primes de fin de campagne, non déclarées, sont susceptibles de fonder une violation du code électoral. Tout est bizarre, les 35 000 euros arrivés anonymement de dix donateurs, les notes de frais payées en liquide... « *Nous n'avons pas les éléments de preuve tangibles pour donner un chiffre au tribunal*, a reconnu le procureur Quentin Dandoy. *Mais il a été établi qu'il ne s'agissait que d'un "religieux"* ». Un salarié a noté que dans « *l'armoire grise* » d'Eric Woerth, le trésorier de la campagne, il y avait 5 centimètres de grosses coupures sur les étagères...

Dernière journée de réquisition jeudi, avec les peines réclamées par le parquet. ■

FRANCK JOHANNÈS

Le Monde | Ateliers

Histoire de l'Art

COMMENT REGARDER UN TABLEAU

Françoise Barbe-Gall

Historienne d'art et conférencière dans les musées nationaux

COURS DU SOIR

Les Modernes et les Anciens

En toute œuvre moderne, une mémoire de la peinture continue de vivre : passé et présent dialoguent pour donner naissance à de nouvelles images. Sous l'apparence d'un tableau que nous peinons à comprendre, nous pouvons en réalité reconnaître une complicité esthétique et déchiffrer autant de réponses, de prolongements ou de contradictions...

À partir du 29 avril, participez à un cycle de 5 séances de 2 heures. Dans nos locaux ou à distance, suivez notre cours et posez vos questions à **Françoise Barbe-Gall**.



ATELIERS.LEMONDE.FR

Dans l'affaire de Bétharram, une « lanceuse d'alerte » face aux députés

Devant la commission d'enquête, mercredi, une ex-professeure a raconté les menaces et les pressions quelle a subies pour la faire taire

De tout le personnel de l'institution Notre-Dame de Bétharram, Française Gullung est la seule à avoir tenté d'alerter les autorités pour que cessent les violences envers les enfants. Cette professeure de mathématiques, aujourd'hui retraitée, a enseigné dans l'établissement privé sous contrat du Béarn, de 1994 à 1996. Le récit qu'elle a livré de ces deux années, mercredi 26 mars, devant la commission d'enquête parlementaire sur les modalités du contrôle par l'Etat des violences dans les établissements scolaires, témoigne de la puissance de l'omerta qui entourait l'établissement, et de ce que les acteurs de ce système ont été capables de mettre en œuvre pour qu'elle ne soit pas brisée.

Françoise Gullung a vingt ans d'enseignement derrière elle lorsqu'elle arrive à Notre-Dame de Bétharram, en septembre 1994. La violence physique systémique, aujourd'hui au cœur d'un dossier judiciaire tentaculaire, ne tarde pas à s'imposer dans son quotidien de professeure. Devant la commission, elle a rapporté, comme elle l'a déjà fait dans la presse, cette rencontre dans un couloir avec Elisabeth Bayrou, qui enseignait alors le catéchisme à Bétharram, tandis que, derrière une porte, résonnaient les cris d'un enfant frappé par un adulte.

Dès la « *fin 1994 ou début 1995* », elle effectue des signalements : elle écrit à François Bayrou, alors ministre de l'éducation nationale et président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, à qui elle dit avoir également parlé de vive voix un courrier au tribunal, se rend à la gendarmerie, s'adresse à la direc-

tion diocésaine, ainsi qu'au médecin de la protection maternelle et infantile. « *Le seul qui m'a répondu, c'est l'évêché* », résume Françoise Gullung. Elle est « *convoquée* » par un responsable de la direction diocésaine qui lui dit « *d'oublier tout ça si [elle] veu[t] rester dans l'enseignement catholique* ».

Parmi ses collègues enseignants, elle décrit le « *silence* ». Quant au rectorat, elle assure qu'il « *ignore complètement* » les enseignants du privé, pourtant salariés de l'éducation nationale. « *On n'a aucun contact avec le rectorat sauf avec un service, celui de l'enseignement privé, une structure complètement close qui fonctionne en roue libre* », assène l'ex-professeure. Dans son récit, elle n'a mentionné aucune alerte aux autorités académiques.

« De la torture et de la barbarie »

Puis arrive la fin d'année 1995. En guise de punition, un élève est envoyé plusieurs heures sur le peron de l'établissement, dehors, de nuit, en plein hiver. De son côté, elle a « *considéré que c'était de la torture et de la barbarie* ». Elle donne le numéro 119 pour l'enfance en danger à ses collègues et leur recommande de raconter à leur famille ce qu'ils subissent. « *Je suis devenue immédiatement persona non grata* », poursuit-elle. Le surveillant général, appuyé par le directeur Vincent Landel, la « *somme* » de demander une mutation, ce qu'elle refuse.

Au printemps 1996, dans la cour, elle est victime d'une bousculade, qu'elle identifie alors comme une « *agression* », impliquant le surveillant général et un groupe d'élèves, qui lui provoque des fractures de la face. « *Ensuite,*

dès que je traversais la cour, j'avais des lazzis, on a abîmé ma voiture, on me téléphonait chez moi avec des menaces », énumère-t-elle.

Cette pression en vue d'une mutation trouve un relais déroutant auprès des autorités de l'éducation nationale. C'est quelques jours après l'incident survenu dans la cour qu'est menée, le 12 avril 1996, une inspection diligentée par le rectorat de Bordeaux à la demande, selon ses dires, de François Bayrou. Alors qu'il est censé porter sur de graves faits de violences rapportés dans l'établissement, ce rapport est aussi en partie consacré à Françoise Gullung, pourtant absente de l'établissement le jour du contrôle, dont elle dit n'avoir jamais été informée.

« *Vous êtes la personne la plus citée de ce rapport* », s'est étonné le député « *insoumis* » du Val-d'Oise Paul Vannier, corapporteur de la commission d'enquête. L'inspecteur évoque, sur la base des témoignages recueillis sur place, une professeure qui « *connaît de sérieuses difficultés* », a de « *mauvaises* » relations avec ses élèves et un « *état d'esprit très négatif* ». Il recommande que Françoise Gullung « *n'enseigne plus dans cet établissement* » et affirme qu'elle va demander sa mutation.

Selon un document d'archive révélé par Paul Vannier lors de l'audition, le père Landel a, après cette inspection, échangé par courrier avec le recteur de Bordeaux, André Pouille, sur les « *conditions de renvoi* » de l'enseignante. Un lien direct avec le rectorat qui renforce les questions, au cœur de l'enquête des députés, quant à l'inaction de l'éducation nationale durant trente ans dans cette affaire. ■

ÉLÉA POMMIERS

Cinq ans après le Covid-19, des prisons surpeuplées

Le personnel politique semble comme pétrifié face à l'explosion du nombre de détenus depuis la pandémie

Quatre jours après le début du premier confinement, ce vendredi matin 20 mars 2020, Nicole Belloubet, alors garde des sceaux, est l'invitée des « 4 vérités » sur France 2. Depuis le début de la semaine, plusieurs incidents graves ont éclaté dans les prisons françaises après la suppression des parloirs et des visites des familles. La crainte de mutineries est prise très au sérieux. La ministre veut certes rassurer, mais surtout annoncer une mesure choc : elle envisage de faire sortir les détenus en fin de peine, à l'exception des condamnés pour crimes, terrorisme et agressions sexuelles. Une véritable révolution. Depuis la fin des amnisties (2002) et des grâces collectives (2008), la France ne dispose plus d'aucun mécanisme de régulation de la population carcérale. Or, dans des prisons souvent pleines à craquer, les risques de propagation du virus sont immenses.

Dans une France confinée et tétanisée, l'annonce de Nicole Belloubet passe quasiment comme une lettre à la poste. À l'exception de quelques réactions de députés du Rassemblement national. Si bien qu'un an plus tard, tout le monde a oublié qu'elle a réussi à faire sortir environ 7 000 détenus, dans une relative indifférence. Résultat : en 2021, la population carcérale baisse de 70 730 à 62 673 détenus (du fait, aussi, de la baisse des entrées), faisant le taux d'occupation juste au-dessus des 100 %.

Un climat hostile

« Si c'était à refaire, je referais exactement la même chose, assure aujourd'hui Nicole Belloubet. Cela n'a eu évidemment aucune incidence sur la délinquance. Mon seul regret, c'est qu'on ne l'ait pas mesuré... Cela aurait été très intéressant de faire une étude. » Car, cinq ans plus tard, la machine française à emprisonner est repartie de plus belle. Depuis, le nombre de détenus a augmenté d'environ 30 %, au point de dépasser les 81 000 en février 2025, alors que seules quelques milliers de places de prison ont été créées. En vingt ans, la population carcérale a pratiquement doublé.

La raison de cette augmentation est connue : une tendance de fond à l'augmentation du nombre de

condamnations et à l'aggravation des sanctions, avec des peines de prison de plus en plus longues. Avec un taux moyen d'occupation supérieur à 130 %, certains établissements, notamment les maisons d'arrêt, destinées en priorité aux prévenus et aux courtes peines, se retrouvent dans des situations dramatiques. A Gradignan (Gironde), le taux d'occupation a atteint la cote d'alerte de 240 % fin 2023. En février, au sein de l'établissement d'Aix-Lyones (Bouches-du-Rhône), un détenu a été battu à mort pendant sa promenade, faute de surveillance. Depuis, le personnel pénitentiaire a lancé une bouteille à la mer. « Faut-il attendre d'autres morts pour agir ? », s'est écrié, dans un communiqué, Mathieu Cailleteau, secrétaire local du SPS-CEA, qui dénonce un « sous-effectif intolérable, une surpopulation explosive, et une insécurité hors de contrôle ».

« Avec ce niveau de surpopulation, la prison devient totalement contre-productive, parce qu'elle ne

« Faire de la régulation carcérale n'est politiquement pas tenable »

NICOLE BELLOUBET
ancienne garde des sceaux

peut produire que de la récidive. Déjà qu'elle coûte très cher aux contribuables, si en plus elle crée la délinquance... », se désole Dominique Simonnot, la contrôleur générale des lieux de privation de liberté. Depuis plusieurs mois, elle cherche à alerter le personnel politique sur la nécessité de reprendre une initiative comme celle de Nicole Belloubet. Avec un chiffre à l'appui : en faisant partir les détenus un mois avant la fin de leur peine, la population carcérale pourrait baisser de 6 700 personnes. « Je rencontre beaucoup de députés qui me disent qu'ils sont d'accord avec moi, mais qu'ils n'ont pas l'opinion avec eux », poursuit-elle.

Un constat de climat franchement hostile partagé par Nicole Belloubet : « Faire de la régulation carcérale ? Ce n'est malheureusement politiquement pas tenable. » L'avocat Patrice Spinosi, membre de l'Observatoire international des prisons, est encore plus pessimiste : « Qui peut porter ce message aujourd'hui ? Je n'y crois plus. Le discours humaniste est devenu inaudible », lâche-t-il.

Pourtant, Caroline Abadie, députée Renaissance de l'Isère, qui s'est beaucoup investie dans la question des prisons, veut toujours y croire : « Tous les acteurs de la justice, magistrats, avocats, personnel pénitentiaire... sont favorables à un tel dispositif. Il faut juste un peu de courage politique. » Après avoir été rapporteuse d'une commission d'enquête sur la politique pénitentiaire en 2022, Caroline Abadie participe, un an plus tard, avec la députée communiste des Hauts-de-Seine Elsa Faucillon,

à une mission parlementaire sur « Les alternatives à la détention et l'éventuelle création d'un mécanisme de régulation carcérale ». À l'issue de leur travail, les deux députées comprennent qu'un grand soir législatif n'est pas nécessaire pour faire sortir les prisonniers quelques semaines plus tôt. Mieux, certains établissements pénitentiaires le font en toute légalité... mais sans le dire trop fort.

« On s'aperçoit que la boîte à outils existe, mais qu'il faut juste que l'objectif de surpopulation soit inscrit dans la loi », assure M^{me} Abadie. Avec Elsa Faucillon, elles espèrent un temps pouvoir glisser un amendement sur le sujet dans la loi de programmation d'orientation de la justice de 2023, mais perdent de quelques voix lors d'un vote en commission des lois. L'ex-garde des sceaux Eric Dupond-Moretti leur promet alors la tenue d'Etats généraux de la détention. En vain. « Il nous a baladés en nous disant que, même s'il était d'accord avec nous, il ne pou-

vait pas nous suivre car ce genre de mesures ferait monter les voix du Rassemblement national », regrette M^{me} Faucillon.

Avec l'arrivée de Gérald Darmanin Place Vendôme, la situation risque de ne pas beaucoup évoluer. Le 13 mars, il a réuni les procureurs généraux à la chancellerie pour leur affirmer notamment qu'il ne serait pas le ministre de la régulation carcérale, « car les Français ne le comprendraient pas ». L'un d'entre eux, pourtant favorable à sa politique de fermeté vis-à-vis du narcotrafic, confie : « Darmanin arrive au bout de sa logique : il nous demande d'être plus sévères tout en prenant en compte la surpopulation carcérale... Ce n'est pas possible. Donc le nombre de détenus va continuer à augmenter et le système va devenir intenable. »

Mesure immédiate d'amnistie

Mais les tenants de la régulation carcérale n'ont pas totalement perdu espoir : ils misent sur un rapport sur l'application et l'exécution des peines, rédigé par des magistrats, qui vient d'arriver sur le bureau du ministre. Commandé par l'ancien garde des sceaux Didier Migaud, il recommande notamment un dispositif de régulation en deux temps : d'abord une mesure immédiate d'amnistie, puis un débat annuel à date fixe au Parlement pour établir un seuil de surpopulation tolérable.

Gérald Darmanin pourrait-il se laisser convaincre ? « Je n'y crois pas beaucoup », estime Dominique Simonnot, qui a pourtant suggéré au ministre, lors de son dernier entretien avec lui, qu'il pourrait porter ce genre de décision en raison de son image de fermeté dans l'opinion publique. Il lui a répondu : « Alors faites-moi des propositions. » Ce qu'elle s'est empressée de faire. Jeudi, elle sera reçue à l'Assemblée par le groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires. De son côté, Elsa Faucillon compte organiser un colloque avec le soutien du président de la commission des lois, Florent Bourdié (Renaissance). Elle espère toujours pouvoir inscrire sa proposition de loi dans le cadre d'une semaine transpartisane : « Mais, pour cela, il me faut le soutien de 10 députés du bloc central. Et, aujourd'hui, je ne les ai pas. » ■

GRÉGOIRE BISEAU



Un détenu (à gauche) distribue des repas à la prison de Villepinte (Seine-Saint-Denis), le 6 janvier 2022. ALAIN JOCARD/AFP

La situation sur les ruptures de stock de médicaments s'améliore

Selon des données de l'agence du médicament, 400 produits d'intérêt thérapeutique majeur étaient concernés fin 2024, contre 800 en 2023

Le nombre de médicaments en rupture de stock ou en tension d'approvisionnement se maintient toujours à des niveaux élevés malgré les nombreuses feuilles de route proposées par les ministres de la santé depuis 2019. Mais la situation s'améliore depuis deux ans, selon une étude publiée jeudi 27 mars par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques se basant sur les données de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

Selon les déclarations faites par les industriels auprès de l'ANSM, les ruptures de stock, en augmentation importante depuis la pandémie de Covid-19 en 2020, ont connu une accélération très forte jusqu'à atteindre un pic en 2023, avec environ 800 médicaments simultanément en rupture. Pour la première fois depuis cinq ans, une baisse s'est ensuite engagée, pour atteindre au 31 décembre 2024 un niveau de 400 ruptures de stock simultanées – soit le double du pic enregistré en 2020.

Ces données se concentrent sur les médicaments d'intérêt thérapeutique majeur, c'est-à-dire ceux pouvant mettre en jeu le pronostic vital ou entraînant une perte de chance importante pour les patients, et qui représentent 59 % des médicaments commercialisés en France. Toutes les catégories de médicaments sont concernées, mais les traitements agissant sur le système cardio-vasculaire, le système nerveux ou encore les antibiotiques sont les plus touchés.

« Tour de contrôle »

« Les tensions et les ruptures sont une réalité préoccupante pour les patients et tous les acteurs du système de santé », souligne Catherine Paugam-Burtz, directrice générale de l'ANSM, qui se garde jusqu'à atteindre un pic en 2023, avec environ 800 médicaments simultanément en rupture. Pour la première fois depuis cinq ans, une baisse s'est ensuite engagée, pour atteindre au 31 décembre 2024 un niveau de 400 ruptures de stock simultanées – soit le double du pic enregistré en 2020.

crise du Covid-19, puis en raison de la guerre en Ukraine. Le manque de matières premières n'est en cause que dans 10 % des cas.

Au niveau national, l'activation d'un plan hivernal a permis de limiter les tensions sur certains médicaments ayant connu de longues ruptures, comme l'amoxicilline en 2022-2023. Désormais, une des priorités qui se dégagent des échanges entre professionnels et patients autour de la feuille de route 2024-2027 portée par les ministres de la santé et de l'industrie est la nécessité d'un meilleur partage des informations à tous les niveaux du système de santé. « Pour l'instant, on ne sait pas quels territoires sont les plus touchés », relève Philippe Besset, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France.

« Nous voudrions une tour de contrôle pour savoir où sont les stocks et anticiper les ruptures sèches », renchérit Catherine Simonin, membre de la fédération de patients France Assos Santé, citant les exemples de la quétiapine, un antipsychotique majeur en rup-

ture depuis plusieurs mois, ou du Pegasys, utilisé dans le traitement de certains cancers et maladies du sang, aujourd'hui en tension.

Au niveau des industriels pharmaceutiques, la mise en place d'un logiciel commun, là où autrefois il existait « autant de fichiers Excel que d'entreprises qui déclaraient des situations de tension ou de rupture », a harmonisé la remontée des données auprès des autorités de santé, observe Laurence Peyraud, directrice générale du LEEM, qui représente les entreprises du médicament en France. Un dispositif qui a facilité

le travail d'identification précoce des risques de pénuries.

Un projet de système d'information partagé, piloté par le conseil de l'ordre des pharmaciens, doit ainsi voir le jour d'ici à 2026 pour en étendre la portée aux acteurs de la distribution de la chaîne du médicament, les grossistes-répartiteurs et les pharmacies. « J'espère que les pharmacies des hôpitaux seront aussi destinataires du projet », souligne Nicolas Coste, président du Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires. « Souvent on ne découvre les ruptures qu'au moment des commandes », ajoute-t-il.

Parmi les solutions mises en place en 2024, un décret a autorisé certaines pharmacies habilitées à produire des médicaments en cas de rupture prolongée du fournisseur. « Nous pouvons produire des préparations magistrales pour pallier le premier niveau de rupture de stock, mais pas l'ensemble de la demande », avance Sébastien Gallice, président de l'association des Pharmaciens des préparatoires de

France, qui coordonne une cinquantaine d'offices spécialisés.

Les industriels travaillent également avec les autorités sur d'autres mesures, comme le remplacement des notices en papier par un QR code apposé sur les boîtes de médicaments. Son usage offrirait un gain de temps lors du conditionnement en épargnant des arrêts sur les chaînes de production dès qu'un changement de notice s'impose.

Au terme d'une réunion de point d'étape, le 18 mars, les ministères de la santé et de l'industrie ont également annoncé la mise en place d'une feuille de route sur les dispositifs médicaux, des produits hétérogènes allant du pansement au stimulateur cardiaque implantable, en passant par le fauteuil roulant. « C'est un gros enjeu de santé physique, psychique et sociale », insiste Catherine Simonin, évoquant l'exemple des tampons d'incontinence, dont la pénurie empêche certains patients de sortir de chez eux. ■

ZELIHA CHAFFIN
ET DELPHINE ROUCAUTE

Taxes Trump : l'automobile dans le viseur

Le président a annoncé des droits de douane supplémentaires de 25 % sur les voitures importées

NEW YORK - correspondant

La cérémonie n'était attendue que le 2 avril, rebaptisée «*jour de libération*» par Donald Trump, qui compte imposer ses droits de douane réciproques à la planète. Le président américain a décidé d'en donner un avant-goût mercredi 26 mars après la clôture de Wall Street, en annonçant dans son bureau Ovale la taxation à 27,5 % (les 2,5 % actuels + 25 % additionnels) des importations automobiles. «*Nous allons imposer un droit de douane de 25 % sur toutes les voitures qui ne sont pas fabriquées aux Etats-Unis*», a-t-il dit.

La mesure entre en vigueur le 3 avril pour les automobiles et au plus tard le 3 mai pour les pièces automobiles-clés (moteurs, transmissions, composants électriques), ce qui traduit une escalade commerciale majeure. «*Nous allons taxer les pays qui nous volent nos emplois, nos richesses. Ils nous ont tant volés, amis comme ennemis. Et franchement, les amis ont souvent été bien pires que les ennemis*», a précisé Donald Trump, qui table sur une relocalisation massive de l'industrie aux Etats-Unis. «*Si vous construisez votre voiture aux Etats-Unis, il n'y a pas de droits de douane. Cela signifie que de nombreux constructeurs automobiles étrangers seront en pleine forme, car ils ont déjà construit leurs usines, mais leurs capacités sont sous-utilisées. D'autres, en revanche, viendront construire chez nous et recherchent déjà des sites.*»

Cet avis n'était guère partagé par Wall Street, qui a fini la jour-

née en forte baisse (-1,1 % pour le S&P 500 et -2 % pour le Nasdaq, riche en valeurs technologiques) sur la simple annonce de la conférence de presse. Les constructeurs automobiles américains chutaient lourdement dans les échanges après clôture. Au total, la perte cumulée sur la journée atteignait 10 % pour General Motors, 7,8 % pour Stellantis (propriétaire de Chrysler, Jeep et Ram) et 4,5 % pour Ford, moins touché car la firme a moins dé-

calisé sa production. Tesla, qui produit dans ses deux usines du Texas et de Californie, gagnait 1 % après la clôture de la Bourse, mais reculait quand même au total de 4,8 % sur la journée.

«SIGNAL FATAL»

La moitié des 16 millions d'automobiles, SUV et autres pick-up vendus aux Etats-Unis sont produits sur le territoire, le reste étant importé. La décision frappe de plein fouet la Corée du Sud et le

Japon, dont les exportations représentent 8,6 % et 8,2 % des ventes aux Etats-Unis. Les Européens sont en réalité moins touchés, les exportations de l'Allemagne représentant 2,7 % des ventes : les constructeurs ont depuis les années Reagan établi de nombreuses usines sur le territoire américain, tel BMW en Caroline du Sud.

Dans un communiqué, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, «*regrette profondément la décision américaine*». «*Les droits de douane sont des taxes - néfastes pour les entreprises et encore plus pour les consommateurs, tant aux Etats-Unis qu'au sein de l'Union européenne [UE]*», écrit-elle, précisant que «*l'UE continuera de rechercher des solutions négociées, tout en préservant ses intérêts économiques*».

Côté industriels, partout dans le monde, c'est la consternation. Aux Etats-Unis, Ford, GM et Stellantis ont mis en garde contre des hausses de prix. L'association des constructeurs européens s'alarme d'un «*impact négatif*» global et, pour la fédération allemande de l'automobile, cette nouvelle décision est un «*signal fatal*» pour le libre échange. Si l'industrie automobile britannique appelle à trouver un accord, au Japon, où les actions des constructeurs ont, comme en Corée du Sud, chuté lourdement, le gouvernement envisage des mesures de rétorsion.

Le Mexique (16,2 % du marché) et le Canada (7,2 %) sont en apparence les plus touchés, comme en atteste, mercredi 26 mars, la violente réaction de Doug Ford, premier ministre de l'Ontario, province où se trouve l'industrie automobile canadienne : «*Nous allons veiller à infliger le plus de souffrances possible au peuple américain*». La seule exemption que semblait avoir obtenue les Canadiens, les Mexicains et surtout les constructeurs automobi-

**« NOUS ALLONS
VEILLER À
INFLIGER LE PLUS
DE SOUFFRANCES
POSSIBLE
AU PEUPLE
AMÉRICAIN »**

DOUG FORD
premier ministre
de l'Ontario

les soucieux de ne pas payer des droits de douane à chaque fois qu'une pièce franchit la frontière au fil de la construction d'une automobile, c'est de taxer in fine le véhicule seulement sur sa partie non originaire des Etats-Unis. «*Des systèmes seront mis en œuvre de telle sorte que la taxe de 25 % ne s'appliquera qu'à la valeur de leur contenu non fabriqué aux Etats-Unis*», précise le communiqué de la Maison Blanche. Le Mexique exporte des pick-up Ford et Toyota, des berlines Nissan et des modèles de luxe BMW et Audi (Volkswagen). Le Canada exporte des véhicules grand public populaires, tels que le RAV4 de Toyota et les Civic et CR-V de Honda.

MARCHANDAGE AVEC LA CHINE

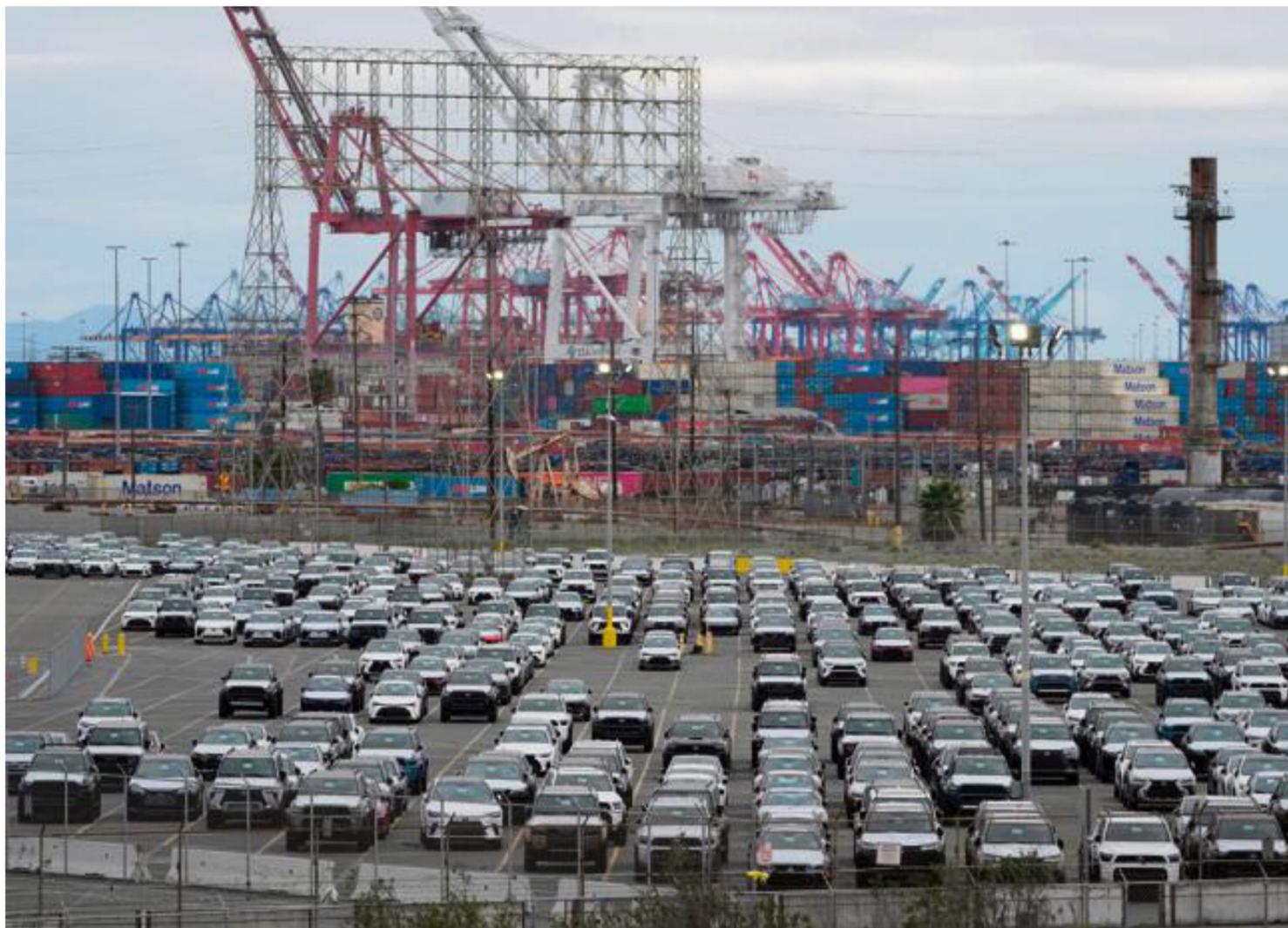
Dans une note publiée mercredi soir, la firme d'analyse financière Wedbush prédisait une hausse de 5000 à 10000 dollars (environ 4600 à 9300 euros) du prix moyen d'une voiture, qualifiant le droit de 25 % comme «*un chiffre presque intenable et inquiétant pour le consommateur américain*». Donald Trump le sait pertinemment et a demandé au speaker républicain de la Chambre des représentants, Mike Johnson, présent dans le bureau Ovale, de faire voter par le Congrès la déductibi-

lité fiscale des emprunts automobile pour les particuliers. «*Nous essayons d'obtenir l'approbation, si possible... mais uniquement si la voiture est fabriquée aux Etats-Unis*», a précisé M. Trump. Reprenant le narratif sur les droits de douane payés par les pays étrangers, le conseiller de la Maison Blanche, Will Scharf, a déclaré que l'administration prévoyait que les tarifs douaniers génèreraient 100 milliards de dollars de nouvelles recettes annuelles.

Donald Trump a, en revanche, répété qu'il serait «*indulgent*» dans ses droits de douane réciproques - il prétend imposer à ses partenaires le même niveau qu'il n'est lui-même taxé. «*Dans bien des cas, ce sera moins cher que les taxes qu'ils nous facturent depuis des décennies. Je pense donc que les gens seront agréablement surpris*». De même, le président avait initialement annoncé qu'il imposerait le 2 avril des droits de douane spécifiques à certains secteurs d'activité, tels que les semi-conducteurs, le bois et les produits pharmaceutiques. Le maintien de cette date est incertain.

M. Trump a aussi confirmé que tout était sujet à négociation : il a ainsi annoncé qu'il pourrait étendre le délai du 5 avril donné à la maison mère de TikTok, ByteDance, pour céder ses activités américaines. «*J'ai le droit de le prolonger*», a annoncé le président qui semble prêt à un marchandage avec la Chine. «*La Chine devra jouer un rôle, peut-être sous la forme d'une approbation. Et je pense qu'elle le fera. Je leur accorderai peut-être une petite réduction des droits de douane ou autre pour y parvenir. Car chaque point de droits de douane vaut plus cher que TikTok*». Quelques heures plus tard, les autorités chinoises répondaient par une fin de non-recevoir. La guerre commerciale ne fait que commencer. ■

ARNAUD LEPARMENTIER



Toyota Logistics Service, une installation de traitement de véhicules d'importation, dans le port de Long Beach, en Californie, mercredi 26 mars. DAMIAN DOVARGANES/AP



PERTES & PROFITS | DROITS DE DOUANE

PAR PHILIPPE ESCANDE

L'apprenti sorcier des échanges

Dans *L'Apprenti sorcier* (1797), poème de Goethe, le jeune débutant utilise le pouvoir magique de son maître pour faire le ménage à sa place avant d'être débordé par la magie qu'il a enclenchée. Le président américain, Donald Trump, n'est ni jeune ni débutant, mais il croit avoir trouvé la formule magique avec ses droits de douane. Les optimistes n'y voyaient que du bluff destiné à trouver le «*bon deal*». Il n'en est rien. Mercredi 26 mars, il a confirmé son intention de taxer de 27,5 % (les 2,5 % actuels + 25 % supplémentaires) les voitures importées aux Etats-Unis, ainsi que leurs principaux composants.

Il est temps de rappeler quelques vérités dans l'un des domaines les mieux documentés de la sphère économique. La première est que cette valse-hésitation permanente crée un climat d'incertitude, qualifié par le patron de la Réserve fédérale américaine, Jerome Powell, de «*remarquablement haut*». Ce qui se traduit par

une paralysie du monde des affaires en matière d'investissement, d'acquisition, d'embauches...

Deuxième fait avéré, toute hausse des taxes douanières se traduit par une baisse des ventes. Les études réalisées à la suite des expériences du premier mandat Trump, en 2018-2019, ont montré que la hausse des taxes était répercutée intégralement sur le consommateur et que 1 % d'augmentation des droits de douane conduisait à une baisse de 2,5 % des volumes écoulés.

Violente «désoptimisation»

Troisième leçon : toute application de droits de douane appelle des mesures de rétorsion de la part des pays concernés. M. Trump estime que la peur qu'inspire sa puissance suffira à les dissuader. Ce n'est pas ce que l'on voit au Canada, en Europe, ou en Chine. La guerre tarifaire est déclarée et elle devrait s'amplifier.

Quatrième certitude, cette situation va provoquer une vio-

lente «*désoptimisation*» du monde. Autrement dit, les chaînes de valeurs construites sur des dizaines d'années, qui utilisaient la compétitivité des différents pays pour réduire les coûts, vont se reconfigurer en fonction d'impératifs plus politiques. Cela aura un coût que l'on peine encore à mesurer.

Le 2 avril sera pour l'administration Trump le «*jour de la libération*». Entendre la libération du reste du monde qui n'a de cesse de piller les ressources et les économies des citoyens américains. Cette posture n'est pas opportuniste ni économique mais idéologique. Elle est partagée par tous les mouvements nationalistes de la planète. Elle se traduira par une perte de pouvoir d'achat, des désordres sociaux, politiques et géopolitiques massifs et, au moins à court terme, par une récession économique qui ne plaira pas au consommateur américain. L'apprenti sorcier pourrait alors perdre le contrôle de son sortilège. ■

Déjà fragilisée, la filière viticole française redoute le choc

La menace d'une explosion des droits de douane sur les vins européens arrive au pire moment pour les viticulteurs tricolores

De la Gironde à l'Aude, en passant par les Pyrénées-Orientales, l'Hérault ou le Gard, sans oublier la Charente, l'arrachage de vignes est à l'œuvre. Signe tangible de la crise que traverse la filière viticole française. Dans les gros bassins viticoles producteurs de vins rouges, l'heure est à la réduction du potentiel de production. De même qu'à Cognac. « Structurellement et conjoncturellement, la situation s'est encore aggravée à peu près partout ces derniers mois », constate Bernard Farges, viticulteur dans le Bordelais et président du Comité national des interprofessions des vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV).

Depuis quelques années, les cuves débordent. Avec, pour corollaire, une douloureuse pression sur les prix. Même si la vendange 2024 a été peu abondante, l'excès d'humidité ayant favorisé les attaques de mildiou, les stocks sont encore là. Pour expliquer cette situation délicate, chacun évoque le phénomène de déconsommation de vin et, tout particulièrement, de vin rouge. Une tendance qui n'est pas nouvelle. La décade a débuté au tournant des années 1960. Selon le CNIV, les volumes absorbés par les Français sont passés de 46 millions à 22,7 millions d'hectolitres en 2024. Le rythme de reflux est particulièrement marqué dans les supermarchés, où s'écoule une bouteille sur deux. En 2024, les ventes en grande distribution se sont érodées, sur un an, de 4,1 % en volume et de 2,3 % en valeur, pour un montant global estimé à 5,8 milliards d'euros.

Les changements d'habitudes alimentaires des Français bouleversent la consommation de vin. Des évolutions suscitées également par un environnement concurrentiel renforcé. « Nous devons avoir un marketing plus adapté aux différents marchés, face à la force de frappe des brasseurs et des groupes de spiritueux. A l'heure de l'apéritif, les consommateurs optent pour une bière ou un cocktail plutôt que pour un verre de vin », souligne Antoine Leccia, président du groupe viticole de l'Hérault AdVini.

A cette évolution structurelle, s'ajoutent les aléas conjoncturels. « Entre la situation politique française qui reste précaire et les tensions géopolitiques, la société est inquiète, déstabilisée, en manque de perspective. Cela pèse sur la consommation de vin, qui repose sur des moments agréables », souligne Joël Boueilh, président des Vignerons coopérateurs de France. Sans oublier l'inflation, qui a incité les consommateurs à surveiller leurs dépenses. Une ambiance plutôt plombée qui a même fini par affecter les ventes de champagne, pourtant un des vignobles les plus prestigieux. En France, le flot du vin à bulles s'est réduit de 7,2 %, à 118 millions de bouteilles, en 2024. Mais le repli a été encore plus marqué à l'international, avec une chute de 10,8 %, à 153 millions de bouteilles.

L'EXPORT, UN ATOUT MAJEUR

L'export reste, toutefois, un des atouts majeurs de la filière viticole hexagonale. Les vins dits « tranquilles » sous appellation d'origine contrôlée, qui forment le gros du bataillon, résistent d'ailleurs bien, avec un chiffre d'affaires total, hors des frontières, en 2024, de 5,28 milliards d'euros, en reflux limité de 1,4 % sur un an, selon la Fédération des exportateurs de vins et spiritueux de France (FEVS). En prenant l'ensemble des vins et des champagnes, le résultat atteint 10,3 milliards d'euros, en baisse de 3 %. Mieux, les volumes globaux de vins à bulles et sans bulles sont en légère progression. Mais tous les vignobles ne bénéficient pas

de la même dynamique. Les vins de Bourgogne, du Val de Loire et les rosés de Provence caracolent en tête du tableau, quand les vins du Languedoc-Roussillon, de la vallée du Rhône ou de Bordeaux perdent, eux, du terrain. Le Bordelais souffre tout particulièrement, ayant pris de plein fouet le retournement du marché chinois, sur fond de ralentissement économique.

Dans ce contexte tendu, la menace proférée par M. Trump, le 13 mars, de taxer à hauteur de 200 % les importations de vins et spiritueux européens, a secoué la filière. Sachant qu'un tel niveau de droits de douane se traduirait par une quasi-fermeture du marché. Or les ventes de vins français aux Etats-Unis, premier pays d'exportation, ont représenté 2,3 milliards d'euros en 2024. Les viticulteurs français ont en mémoire la sanction douanière à hauteur de 25 % déjà promulguée par M. Trump en 2019, en représailles dans le cadre du conflit Boeing-Airbus. Elle avait touché les vins français.

Face au risque d'une nouvelle attaque de M. Trump, les exportations de vins français se sont accélérées à partir de décembre 2024. « Entre décembre et mars, la moitié des produits de l'année ont déjà été envoyés », témoigne M. Leccia, qui dit ressentir une forme « de stupéfaction et d'incrédulité » face à la menace d'une taxe de 200 %. Cette anticipation a, d'ailleurs, gonflé les chiffres des exportations vers les Etats-Unis en 2024. Mais le propos de M. Trump a eu pour effet immédiat de suspendre les expéditions.

Depuis, le secteur fait pression sur le gouvernement pour qu'elle ôte de sa liste de produits soumis à sanction le bourbon et les vins américains, qu'elle envisageait de taxer à hauteur, respectivement, de 50 % et de 25 % à partir de début avril, en représailles aux droits de douane de 25 % appliqués par les Etats-Unis aux importations d'acier et d'aluminium. La Commission a accepté dans un premier temps de surseoir à l'application de sa menace et de décaler le calendrier à mi-avril. La filière retient son souffle. ■

LAURENCE GIRARD

**EN 2024,
LES VENTES DE VINS EN
GRANDE DISTRIBUTION
SE SONT ÉRODÉES,
SUR UN AN, DE
4,1 % EN VOLUME**

Le cognac sous la double menace de la Chine et des Etats-Unis

La filière s'alarme des potentielles surtaxes aux frontières de Pékin et de Washington

La filière du cognac retient son souffle. Le 5 avril, la Chine pourrait décider d'appliquer des droits de douane compris entre 34 % et 39 % sur les importations de la précieuse eau-de-vie charentaise. Au moment même où le président américain, Donald Trump, menace, lui, de la taxer à 200 %. C'est peu dire que la tension est à son paroxysme en Charente.

Une nouvelle fois, l'interprofession a alerté, inquiète de ne pas être entendue. Ses espoirs reposent, à court terme, sur le voyage du ministre des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, jeudi 27 et vendredi 28 mars, à Pékin. « Notre objectif commun est de trouver une solution rapide à cette question, ce qui nous permettrait de concentrer nos énergies et nos efforts sur la réalisation de partenariats et d'investissements pour l'avenir », a déclaré, jeudi, M. Barrot à son homologue chinois, Wang Yi.

« Nous souhaitons qu'il demande le report au 5 juillet de l'application des droits de douane et qu'ensuite le premier ministre [François Bayrou] se déplace en Chine pour régler le problème définitivement », dit Florent Morillon, président du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC).

Le contentieux avec la Chine a débuté en janvier 2024, lorsque Pékin a ouvert une enquête antidumping sur les exportations européennes d'eaux-de-vie à base de vin, touchant essentiellement le cognac, mais aussi l'armagnac. Une manière de représailles face à la décision bruxelloise de

taxer les importations de voitures chinoises en Europe. La menace s'est concrétisée, en octobre, avec l'obligation pour les importateurs de brandy européen de déposer une caution ou une lettre de garantie bancaire auprès des douanes chinoises, représentant de 34 % à 39 % de la marchandise.

Cette taxation provisoire, accompagnée d'une fermeture du marché du *duty free*, a fait plonger les ventes de cognac vers la Chine, son deuxième marché. Selon le BNIC, elles ont baissé de 65 % en novembre, décembre et janvier, puis de 72 % en février. Un repli qui touche les grands acteurs de ce marché, LVMH en tête, mais aussi les groupes de spiritueux Pernod Ricard, avec sa marque Martell, et Rémy Cointreau.

« Rien ne bouge »

« Les remaniements ministériels, mais aussi la minimisation de la détermination de la Chine à faire plier l'Europe, aussi bien côté français qu'europeen, ont compliqué la situation », affirme Patricia Gaborieau, vice-présidente de l'Organisme de défense et de gestion Cognac. Lors du G20, en novembre 2024, le président de la République, Emmanuel Macron, avait déclaré qu'il avait convenu avec son homologue chinois, Xi Jinping, de « trouver une issue favorable », d'ici au premier trimestre 2025, sur la taxation du cognac. Michel Barnier, alors premier ministre, devait se rendre, au début de l'année, en Chine. La filière attend au plus vite le déplacement de M. Bayrou.

La menace proférée par M. Trump, mi-mars, de taxer à 200 % les vins et spiritueux européens, un secteur à nouveau pris en otage dans la bataille commerciale que se livrent les Etats-Unis et l'Europe, a fait monter la tension d'un cran. « Si une taxe de 200 % était appliquée, nous ne vendrions plus une bouteille de cognac aux Etats-Unis », estime M. Morillon, qui précise qu'entre la Chine et les Etats-Unis « 70 % de notre business est en jeu ». Dont 1 milliard d'euros pour le marché américain. Le BNIC demande que le bourbon soit enlevé de la liste des produits américains qu'envisage de taxer Bruxelles, en réponse aux droits de douane déjà appliqués par les Etats-Unis sur l'acier et l'aluminium.

La filière cognac met dans la balance ses estimations de 70 000 emplois directs et indirects en Charente, dont 4 400 viticulteurs, pour plaider sa cause auprès du gouvernement. « Sur le dossier chinois, cela fait quinze mois que nous alertons, rien ne bouge. Maintenant nous sommes en train de perdre notre premier marché, c'est dramatique. Nous ne nous laisserons pas crever en silence », dit Anthony Brun, président de l'Union générale des viticulteurs pour l'appellation d'origine contrôlée cognac. Petit sursis, toutefois : face à la décision de Bruxelles de reporter au 13 avril ces hausses de droits de douane sur les produits américains, les Etats-Unis auraient décalé leur réponse, au 14 avril. Deux semaines de répit pour négocier un accord, espère la filière. ■

L. G.

Le Venezuela, la nouvelle cible

Le président américain menace d'imposer des droits de douane de 25 % sur tous les pays qui achètent du pétrole vénézuélien

BOGOTA - correspondante

Le Venezuela a « très sincèrement » remercié la Chine. Lundi 24 mars, le président américain, Donald Trump, annonçait que tous les pays achetant du gaz ou du pétrole au Venezuela devraient payer « des droits de douane secondaires » de 25 % sur toutes leurs marchandises entrant aux Etats-Unis. Caracas a immédiatement dénoncé une « nouvelle agression ».

A Pékin, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Guo Jiakun, a dénoncé, mardi 25 mars, la « brutale interférence » dans les affaires internes d'un pays tiers. En reprochant aux Etats-Unis d'avoir « très longtemps abusé des sanctions illégales unilatérales », le porte-parole suggérait au gouvernement américain « de plutôt œuvrer pour le développement pacifique et stable du Venezuela ». Ce n'est pas le programme de M. Trump. La menace d'une surtaxe appliquée aux partenaires commerciaux du Venezuela a été perçue comme un renforcement des sanctions économiques qui pèsent, depuis 2019, sur le Venezuela. En janvier, le président socialiste, Nicolas Maduro, prêtait serment pour un troisième mandat sans avoir publié les résultats de sa réélection.

Le président Trump a annoncé la mise en place de ces innovants « droits de douane secondaires » sur son réseau Social Truth, avant de la confirmer par décret. Il a justifié la mesure en expliquant que Caracas avait envoyé « intentionnellement et frauduleusement » aux Etats-Unis des « dizaines de milliers de criminels de haut niveau et autres délinquants ». Le Venezuela, a-t-il ajouté, est « très hostile aux Etats-Unis et aux libertés qu'ils défendent ». « Il est clair que Trump se soucie fort peu de démocratie, considère un diplomate en poste à Caracas. Sa priorité immédiate est d'expulser des migrants. A plus long terme, on peut penser que son intérêt est de mettre la main sur le pétrole vénézuélien. »

Quelques heures avant que Donald Trump ne fasse part de son intention, la presse américaine annonçait que le département du Trésor avait prolongé de deux mois le délai donné à la compagnie Chevron pour qu'elle quitte le Venezuela. Chevron, qui bénéficie d'une licence exceptionnelle, est la seule entreprise pétrolière américaine implantée dans le pays sud-américain. Fin février, Donald Trump mettait un terme à cette licence exceptionnelle et exigeait que la compagnie cesse toutes ses activités avant le 3 avril.

Francisco Rodriguez, professeur de relations internationales à l'université de Denver, juge difficile la mise en œuvre des droits de douane secondaires, « qui n'existent ni dans le droit commercial américain ni dans la pratique internationale ». Il souligne que, en empêchant les ventes de brut vénézuélien à des pays tiers, M. Trump

LA PERSPECTIVE DE DROITS DE DOUANE SECONDAIRES EST UNE CATASTROPHE POUR LA FRAGILE ÉCONOMIE VÉNEZUÉLIENNE

favorise les exportations de brut vénézuélien vers les Etats-Unis.

« Les sanctions pétrolières mises en place par Donald Trump lors de son premier mandat ont clairement échoué à évincer Nicolas Maduro du pouvoir », rappelle l'économiste Luis Vicente Leon. Notre pays sait d'expérience que les sanctions économiques augmentent les souffrances de la population, sans produire d'effet politique. »

Nul n'en doute : la perspective de ces droits de douane secondaires est une catastrophe pour la fragile économie vénézuélienne, dévastée par une récession qui lui a fait perdre entre 2013 et 2022 près de 80 % de sa valeur. Détenteur des plus grandes réserves mondiales de brut, le pays peine à retrouver son rang. La production pétrolière, qui était de plus de 3 millions de barils par jour en 1998 (et de moins de 300 000 en 2021), tourne aujourd'hui autour de 1 million de barils par jour.

Offrir une décote

Alejandro Grisanti, directeur du bureau d'études Ecoanalitica, considère que les droits de douane secondaires que M. Trump souhaite appliquer aux partenaires du Venezuela constituent probablement « la mesure la plus dure jamais imposée au pays ». Leur impact économique est difficile à évaluer. Depuis 2019, le Venezuela use d'intermédiaires pour pouvoir vendre son brut. Et il est contraint de le faire avec une forte décote. Devant l'Assemblée nationale, la vice-présidente, Delcy Rodríguez, a récemment admis que celle-ci atteint 25 % du prix du baril international. Il faut y ajouter les éventuels frais de transbordage en haute mer du pétrole vénézuélien et les coûts financiers des opérations clandestines.

Selon M. Grisanti, le pays pourrait être désormais contraint d'offrir une décote de 50 % à ses partenaires commerciaux. La baisse des revenus pour l'Etat vénézuélien s'annonce d'autant plus drastique que le prix du baril a chuté à moins de 70 dollars (64,80 euros).

La surtaxe annoncée par M. Trump doit entrer en vigueur le 2 avril. S'exprimant devant la presse, le président américain a indiqué qu'elle s'ajouterait « aux droits de douane existants ». Le texte ne fait pas mention des achats de gaz. Le décret donne au secrétaire d'Etat, Marco Rubio, le pouvoir discrétionnaire de décider de l'application de la surtaxe de 25 %. « Un pouvoir sans précédent », note M. Rodriguez. Seule la Chine est nommément citée dans le document. Le décret signé par Donald Trump précise que la sanction, si elle était mise en œuvre, s'appliquerait à Hongkong et à Macao. Guo Jiakun a indiqué que le Venezuela est le douzième fournisseur de pétrole de la Chine. Il n'a pas évoqué l'avenir des achats chinois au Venezuela. ■

MARIE DELCAS

LE DÉCRET PRÉCISE QUE LA SANCTION, POURRAIT S'APPLIQUER À HONGKONG ET À MACAO

Saint-Denis se voit en pôle touristique de banlieue

La ville, qui va doubler sa capacité hôtelière d'ici à 2030, capitalise sur les nouvelles lignes de métro vers Paris

Jusqu'ici, et sauf à vouer une passion pour les infrastructures routières et ferroviaires du XX^e siècle, aucun touriste ne descendait du métro à la station Carrefour Pleyel, deux arrêts avant Basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dans le nord de la ligne 13.

La donne a commencé à changer en juin 2024, lorsque la ligne 14, permettant d'accéder en quinze minutes au centre de Paris, a été prolongée jusqu'à ce quartier de Saint-Denis. Et que la tour Pleyel, qui a longtemps abrité la caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis, a achevé sa conversion en hôtel quatre étoiles de 700 chambres, avec bar et piscine sur le toit.

Au même moment, à cinq minutes de ce quartier maillé de garages et d'entrepôts, le village olympique hébergeait les sportifs du monde entier. Tout l'été, les terrasses qui bordent le carrefour Pleyel – devenu piéton pour l'occasion – n'ont pas désempé. Les champions des Jeux olympiques de Paris 2024 sont partis, mais le quartier Pleyel n'a pas disparu des cartes. Bien au contraire.

La communauté d'agglomération Plaine Commune (huit communes et une commune déléguée, 450 000 habitants) entend transformer cet ancien territoire délaissé du nord de Paris en quartier d'hôtels et de loisirs culturels, comme le détaille le schéma touristique 2025-2030 approuvé, mardi 25 mars, lors du conseil de territoire. « Pleyel doit devenir une destination », déclarait Mathieu Hanotin, le président de Plaine Commune et maire socialiste de Saint-Denis, lors d'une réunion de concertation organisée avec les habitants, fin septembre 2024.

Chambres à prix raisonnables

D'ici peu, les vestiges de cette banlieue ouvrière, le salon de coiffure, le couscous, la carrosserie du boulevard Ornano seront rasés pour laisser place à « des bâtiments à l'architecture iconique », de huit, neuf étages, voire de plus de 50 mètres, décrit le maire. Des hôtels, essentiellement : le plan prévoit la construction de 2 000 chambres dans le seul quartier Pleyel. A cela, s'ajouteront 1 000 autres chambres, plus près du Stade de France. Au terme de ce plan, la capacité d'hébergement touristique de Plaine Commune aura doublé.

Début mars, au Mipim de Cannes (Alpes-Maritimes), le salon

des professionnels de l'immobilier, une délégation de Plaine Commune a vanté les mérites de ce projet aux promoteurs et investisseurs internationaux : si proche du cœur de Paris, avec l'arrivée des lignes de métro 15, 16 et 17 à l'horizon 2030 et des liaisons directes avec les aéroports, l'offre a de quoi séduire. D'autant que le marché est propice : le bureau a moins la côte, le nombre de touristes étrangers est en croissance dans la région capitale, et la vitrine offerte par les JO devrait continuer d'alimenter la machine. En outre, le tour de vis législatif contre Airbnb pourrait faire diminuer le volume de meubles touristiques disponibles dans Paris intra-muros, et créer un appel d'air pour des hébergements à prix raisonnables.

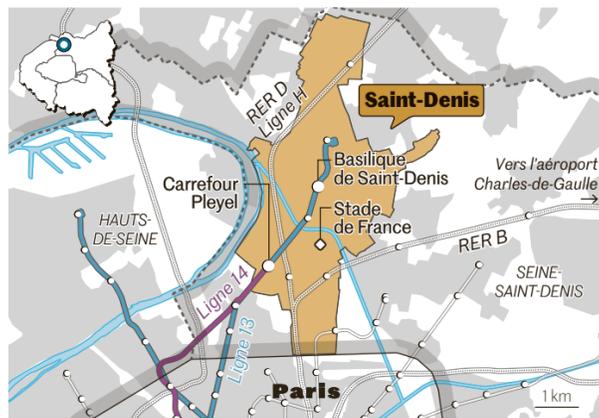
Car, dans cet écosystème, Saint-Denis a un atout : un coût du foncier peu élevé, et la possibilité de vendre des chambres d'hôtel à des prix bien moins élevés que dans la capitale, où les prix, en cinq ans, ont explosé. L'hôtel H4, qui occupe l'intégralité de la tour Pleyel, propose ainsi des chambres quatre étoiles entre 150 et 200 euros la nuit, alors que dans Paris, les prix tournent autour de

200 à 400 euros pour le même type d'établissement. Les nouveaux hôtels se positionneront sur des gammes et concepts variés. « Notre défi, c'est d'avoir la même dynamique qu'à New York : les touristes logent à Harlem ou dans des coins de Brooklyn dans lesquels ils allaient peu il y a vingt ans », commente l'urbaniste Damaly Chum, directrice générale adjointe de Plaine Commune. L'objectif, pour Plaine Commune, est aussi d'arriver à retenir, au moins un peu, ces touristes de

ce côté-ci du périphérique. Un vrai défi dans ce territoire fragmenté, marqué par un très fort taux de pauvreté (environ 36 %, contre 15 % en moyenne en France). Pour devenir autre chose qu'un dortoir low cost pour touristes, la collectivité prévoit de repenser son offre touristique, au-delà des deux sites les plus connus que sont la basilique de Saint-Denis et les puces de Saint-Ouen, qui attirent 4 millions de visiteurs par an. Avec un mot d'ordre : la programmation doit s'adresser aussi bien aux touristes

qu'aux habitants de la région.

Un projet incarne cette ambition : la Cité du cinéma, qui doit ouvrir en 2026, avec une salle de projection de 450 places, de grandes expositions « blockbuster » et la nef – l'ancienne cantine des JO – transformée en halle gourmande. La ville mise aussi sur un futur musée du hip-hop aménagé dans d'anciennes halles ferroviaires, et sur la fondation Art Explora, qui proposera dès 2026 des expériences artistiques immersives, sur le toit de la gare Saint-Denis Pleyel.



A proximité de la station de métro Saint-Denis-Pleyel (Seine-Saint-Denis), en juillet 2024. EMMANUEL DUNAND/AFP

L'objectif, pour la communauté d'agglomération, est aussi de retenir les vacanciers de ce côté-ci du périphérique

crise que traverse le territoire. La vacance de bureaux, précipitée par la pandémie de Covid-19 et l'essor du télétravail, bat tous les records (23 %). Autour du Stade de France, les cadres arrivent le matin en RER et repartent le soir sans s'attarder dans le quartier, désert après 19 heures. La zone d'aménagement concerté des lumières promettait 176 000 mètres carrés de bureaux supplémentaires, dont un « pont habité » au-dessus des rails dessiné par l'architecte star Marc Mimram. L'ensemble du projet a été contesté en justice. La crise de l'immobilier tertiaire l'a définitivement enterré.

Aux sceptiques et circonspects, le maire Mathieu Hanotin précise que ce plan créera aussi de nombreux emplois : les besoins de la restauration et de l'hôtellerie correspondant davantage à la qualification des habitants que ceux des sièges sociaux autour du Stade de France. L'hôtel H4, c'est 400 emplois créés, dont 240 pour des locaux, détaille-t-il : « L'intérêt, avec les hôtels et les restaurants, c'est que le quartier vit à toute heure. Et je veux qu'on ait des bars où on puisse aller danser. Et pourquoi pas, sur ce pont, la plus belle boîte de nuit ? » Reconvertir des immeubles de bureaux en hôtels est aussi une piste pour réduire la vacance de ces bâtiments.

Pour attirer des visiteurs, Plaine Commune ne mise pas seulement sur sa nouvelle place géostratégique sur le plan du métro. Quand la Mairie de Paris a annoncé, à l'automne 2023, vouloir sortir la gare routière de Bercy et ses 4,7 millions de voyageurs de la capitale, Mathieu Hanotin a aussitôt fait part de son intérêt pour récupérer une partie du flot sur son territoire. A l'échelle du Grand Paris, cela semble évident. Sur les trottoirs du boulevard Ornano, on redoute un surcroît de pollution, dans un quartier déjà particulièrement touché. ■

EMELINE CAZI
ET JESSICA GOURDON

INDUSTRIE

Schneider Electric veut investir 700 millions de dollars aux Etats-Unis dans l'IA et l'énergie

Schneider Electric prévoit d'ici à 2027 d'investir dans l'intelligence artificielle et l'énergie « plus de 700 millions de dollars [650 millions d'euros] aux Etats-Unis », principal vivier de croissance du groupe, a-t-il annoncé mercredi 26 mars. Le géant français des équipements électriques réalise plus d'un tiers de son chiffre d'affaires outre-Atlantique. – (AFP)

ÉNERGIE

Publication de l'arrêté modifiant le soutien au petit photovoltaïque

L'arrêté modifiant le dispositif de soutien au petit photovoltaïque sur bâtiment, notamment sur les maisons des particuliers ou les parkings, est paru jeudi 27 mars au Journal officiel, avec comme objectif pour le gouvernement de recentrer les aides et de limiter l'impact sur les finances publiques. L'arrêté, qui en-

trera en vigueur vendredi 28 mars, fixe « les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment, hangar ou ombrière utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 500 kilowatts [kilowatt-crête] ». – (AFP)

LOISIRS

Jeu vidéo : le marché français en recul de 5,8 % en 2024

Ralenti par des ventes de consoles en berne et une offre de jeux moins attrayante, le marché français du jeu vidéo a reculé de 5,8 % en 2024, avec un chiffre d'affaires de 5,7 milliards d'euros, selon un bilan publié mercredi 26 mars. Alors que plus de 26 millions de consoles équipent les foyers français, les ventes de nouvelles machines et de leurs jeux ont reculé de près de 19 % en 2024. Le jeu vidéo trouve des relais de croissance grâce au PC et aux jeux mobiles, représentant chacun près d'un quart du marché. – (AFP)

Le fonds souverain d'Abou Dhabi investit dans les campings français

En France, on était habitué à ce que les fortunes d'Asie et du Moyen-Orient rachètent des palaces parisiens. Depuis les années 2010, les fonds souverains d'Arabie saoudite, du Qatar ou de Dubaï ont pris possession du Crillon, du Royal Monceau, du Peninsula, ou du Westin Vendôme, tandis que le Plaza Athénée et le Meurice appartiennent, depuis 1997, au sultan de Brunei. Loin de ces « Trophy Assets », ADIA, le fonds souverain d'Abou Dhabi, s'est positionné à l'autre bout du spectre de l'hôtellerie française : les campings.

LE FONDS ÉMIRATI A ANNONCÉ, LUNDI, SA PRISE DE PARTICIPATION DANS EUROPEAN CAMPING GROUP

Le fonds émirati a annoncé, lundi 24 mars, sa prise de participation dans European Camping Group (ECG), un poids lourd du secteur. Basé à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), le groupe possède les marques Homair, Tohapi et Marvilla Parks, et veut continuer son développement à coups de rachats, en particulier « en France, en Italie, en Espagne », note Sébastien Man-

ceau, le PDG, un diplômé de l'ESCP Business School, qui a fait l'essentiel de sa carrière comme consultant chez Roland Berger. Loin d'être une affaire familiale, ECG a déjà été racheté par le fonds français PAI Partners en 2021, pour 700 millions d'euros. Depuis, le groupe, qui revendique une croissance de 15 % par an, a acquis de multiples campings. Il en possède 105 en propre en France, ainsi que des milliers de mobil-homes qu'il met à disposition de campings partenaires. L'entrée d'ADIA (à 40 %) dans le capital d'ECG se fait sur une valorisation d'environ 2 milliards d'euros, selon nos informations.

Montée en gamme

« Le camping, c'est comme l'hôtellerie il y a trente ans : le marché est en train de se consolider, des groupes se créent, notamment grâce à l'arrivée de fonds d'investissement, et tout monte en valeur », résume Vangelis Panayotis, directeur du cabinet MKG Consulting, spécialisé dans l'hôtellerie. Parmi ces nouveaux acteurs de « l'hôtellerie de plein air », Swiss Life a racheté des campings indépendants, et repris en 2024 les campings Slow Village. « Le camping, c'est

une croissance continue, en particulier sur les gammes quatre et cinq étoiles. Le secteur a très bien résisté à toutes les crises. Surtout, la « premiumisation » permet d'augmenter très rapidement la valeur, avec des retours sur investissement énormes, qui dépassent largement les taux de l'hôtellerie classique. Et il y a encore des réserves de croissance », décrypte Johanna Capoani, directrice de l'investissement hôtelier chez Swiss Life.

En rachetant des affaires familiales, ces nouveaux groupes intégrés (ECG, Capfun, Sandaya, Siblu, Hutttopia...), appuyés ou non par des fonds d'investissement, les font monter en gamme, grâce à des mobil-homes, des chalets et divers équipements : parcs aquatiques, salles de spectacle, salles de jeux ou spas... De quoi permettre d'augmenter les prix et la rentabilité. « Un mobil-home, c'est cinq fois plus de chiffre d'affaires qu'un emplacement nu », note Johanna Capoani. Ces campings attirent une clientèle de plus en plus diverse et prennent des parts de marché à d'autres concepts en perte de vitesse, comme les résidences de tourisme. A Abou Dhabi, on a repéré le filon. ■

JE. GO.

Hanouna en pause médiatique avant son transfert chez M6

Le nouvel employeur de l'animateur compte sur sa disparition provisoire des écrans pour le débarrasser de ses oripeaux politiques

Sauf nouveau rebondissement qu'il serait imprudent d'exclure totalement, cette dernière fois pourrait être la bonne. Un mois après sa disparition de la TNT, le 28 février, « Touche pas à mon poste », diffusée en ligne depuis le 3 mars, a une nouvelle fois tiré le rideau mercredi 26 mars. Au terme de près de trois heures d'un divertissement flirtant souvent avec la vulgarité, son présentateur, Cyril Hanouna, a pris congé de ses « chéris » sans effusion particulière. Promettant trois fois de suite « des surprises » à venir, il a répété son projet de « séminaire pour y voir plus clair » et préparer la suite. A ce stade, l'animateur est censé respecter une diète télévisuelle jusqu'à son arrivée sur la chaîne W9 et la station Fun Radio programmée pour la fin de l'été.

C'est à la surprise générale qu'il avait annoncé, vendredi 21 mars, la fin de l'émission cinq jours plus tard, alors qu'elle semblait devoir durer jusqu'à fin avril. Cet arrêt était vivement souhaité par le groupe M6, qui souhaite voir sa recrue quitter ses habits de démagogue adepte du *free speech* (liberté d'expression) dans son acception trumpiste pour redevenir le professionnel avisé de l'audiovisuel qui faisait sa réputation – en plus de celui d'amuseur potache. « On se réjouit de cet arrêt qui nous permet de nous projeter dès maintenant dans la préparation de sa prochaine émission », glisse-t-on sobrement à M6.

Les semaines de survie que Cyril Hanouna a offertes à l'émission en la perpétuant sur YouTube et Dailymotion, les box Internet (Free, SFR, Bouygues, Orange), la plateforme MyCanal ou encore

En continuant à attirer 1 million de personnes en moyenne en ligne, « TPMP » a prouvé la robustesse de son socle de fidèles

l'application Molotov (sur « une idée de génie » de Vincent Bolloré lui-même, selon l'animateur) ne l'ont pas vu renouer avec le pur divertissement que M6 appelle de ses vœux. Loin de là.

Le 10 mars, il s'en est pris à son futur collègue Bruno Guillon, le matinalier de Fun Radio, obligeant les dirigeants du groupe M6 à regretter ces propos et manifester leur soutien à leur animateur. Le 20 mars, il s'est amusé à raser, en direct, une partie de la chevelure de Jordan De Luxe ; une séquence plus embarrassante que drôle, tant le chroniqueur, ancienne victime de harcèlement scolaire, semblait mal à l'aise – quoi qu'il ait pu dire, le lendemain, pour dédouaner M. Hanouna. Le même jour, il recevait un homme politique pour la dernière fois : le président du Rassemblement national, Jordan Bardella. Il a vitupéré contre La France insoumise, et pas seulement à cause de l'affiche usant de l'imagerie antisémite pour le caricaturer.

L'argument financier a sans doute contribué à le convaincre de s'effacer. Selon *Mediapart*, qui

a révélé le 18 mars, outre un système de « menaces, lynchage et règlements de comptes », le montant de certaines rémunérations (de chroniqueurs, ou celles reçues par des invités), « la table coûtait avant l'arrêt de C8, en moyenne, entre 12 000 et 13 000 euros chaque soir, soit environ 15 % du coût de production du talk-show ». Le coût d'une émission s'élevait, d'après *Les Echos* et *Le Parisien*, à 80 000 euros (pour un prix de vente de 125 000 euros), sans compter les frais techniques supportés par C8. Le faible nombre d'annonceurs présents aux côtés de l'émission sur le numérique éteignait les espoirs de rentabilité.

« Echec commercial »

Le public, pourtant, n'a pas fait défaut à l'animateur. En continuant à attirer 1 million de personnes en moyenne, « TPMP » a été loin d'approcher les scores réalisés lors de ses dernières semaines sur C8 (jusqu'à 3,3 millions lors de la dernière, le 27 février), mais a prouvé la robustesse de son socle de fidèles. « Le succès d'audience est manifeste, mais l'échec commercial l'est tout autant », résume un professionnel du secteur. Côté radio, M6 n'a rien pu faire pour interrompre prématurément le contrat qui lie Cyril Hanouna à Europe 1. Il y présentera donc jusqu'en juin la très politique « On marche sur la tête », lancée en juin 2024 pour mener la campagne des législatives, et reconduite à la rentrée. Bien qu'elle ait permis à la station de regagner des auditeurs là où sa prédécesseuse, Sophie Davant, avait vidé la salle, sa disparition ne la laissera pas exsangue non plus. « Il n'y a pas de dépendance d'Europe 1 à son égard », dit-on à la radio,

qui a dû renoncer à son souhait de le garder.

Selon la station, « On marche sur la tête » serait écoutée par 500 000 auditeurs chaque jour (en cumulé, sur l'ensemble de l'émission, fin 2024. Soit, au quart d'heure moyen, 270 000 auditeurs). En comparaison, l'émission de Pascal Praud rassemblerait, chaque jour à la mi-journée, le double d'auditeurs, et la matinale de Dimitri Pavlenko, le triple. Avec 4,8 % d'audience cumulée en novembre et décembre 2024 (contre 4 % un an plus tôt et 3,6 % fin 2022), l'audience de la station progresse sans discontinuer depuis le printemps 2023, Pascal Praud étant arrivé sur l'antenne en septembre.

Au groupe M6, où l'inquiétude des rédactions est intacte, on aspire à travailler sereinement à une nouvelle émission de bande, strictement divertissante, dans laquelle l'animateur laisserait libre cours à sa fantaisie mais pas à ses débordements. « C'est un talent, il faut le juger sur pièce », dit-on. En gommant, si elle y parvient, la dimension politique prise par sa recrue, M6 compte couper le cordon avec la partie la plus âgée de son public (qui lui a permis, ces dernières années, de gagner en audience) au profit des 25-49 ans, que les annonceurs préfèrent. ■

AUDE DASSONVILLE

En Belgique, 75 jours de grève pour les cheminots

Le trafic de la SNCB est perturbé depuis février et devrait le rester encore un moment

BRUXELLES - correspondant

La campagne des pouvoirs publics s'étale en grandes lettres le long d'autoroutes wallonnes : « Soyons malins, prenez le train ! », conseillent des banderoles. Problème : des trains, il y en a très peu en ce moment, en Belgique, car le trafic de la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) est perturbé depuis février et devrait le rester pour un bon moment. Au total, les six syndicats de la société nationale prévoient, en effet, la bagatelle de... 75 jours d'arrêts de travail d'ici à la fin de l'été, au grand désespoir des dizaines de milliers « navetteurs », ceux qui utilisent quotidiennement les chemins de fer pour se rendre au travail.

Afin de tenter de les apaiser, les syndicats affirment que le combat qu'ils mènent est aussi le leur, car ils protestent essentiellement contre l'allongement de la durée des carrières et la réforme des retraites. Le gouvernement fédéral du premier ministre, Bart De Wever, a engagé des réformes qui visent à réduire d'autres avantages, dont la durée illimitée des indemnités de chômage, la nomination à vie des fonctionnaires ou des statuts particuliers, comme celui des cheminots, autorisés à partir à la retraite dès 55 ans.

Se disant « ouvert au dialogue », le ministre des finances et des pensions, Jan Jambon, indique toutefois aux syndicalistes que la

réforme des retraites pour les agents de la SNCB ne sera pas négociable. Son collègue Jean-Luc Crucke s'est énervé, le 20 mars, à la chambre des députés. « Ma patience a des limites, car il n'appartient pas à ceux qui représentent une petite minorité de travailleurs de bloquer tout un pays », disait ce centriste, en déplorant une « grève purement politique » qui vise à « déstabiliser le gouvernement ».

Organisations syndicales reçues

Si les grands syndicats, socialiste et chrétien, ont annoncé un plan d'action inhabituel (une vingtaine de jours de grève d'ici à fin juillet), quatre petites organisations corporatistes ont fixé leurs propres objectifs et désorganisé le trafic. Le pays a, ainsi, déjà connu neuf jours de perturbations en février, un mouvement d'une semaine commencé dimanche 23 mars, alors que d'autres arrêts de travail sont annoncés pour avril, puis mai.

M. Crucke a reçu les organisations syndicales, le 21 mars, en présence de Sophie Dutordoir, la directrice de la SNCB. Le silence de cette dernière depuis le début du conflit est dénoncé par des organisations d'usagers, des responsables politiques. Arrivée en 2017, première femme à occuper ce poste, ex-patronne d'Engie-Electrabel, la dirigeante a rompu avec le style de son prédécesseur, Jo Cornu, qui ne taisait pas ses critiques à l'égard de son personnel. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Airbus dévoile les contours du successeur de l'A320neo

L'entreprise a réaffirmé sa volonté de décarboner ses futurs appareils

Airbus a décidé de réaffirmer haut et fort l'étendue de ses efforts en direction d'un transport aérien décarboné (zéro émission de CO₂) à l'horizon 2050. Une communication qui se veut d'autant plus démonstrative qu'il y a quelques semaines les syndicats ont révélé un décalage de cinq à dix ans pour son projet d'avion à hydrogène. Malgré ce contretemps, l'avionneur a organisé, lundi 24 et mardi 25 mars, à Toulouse, son Airbus Summit annuel pour faire savoir qu'il « ne dévie pas de sa route sur le chemin de la décarbonation », a indiqué le PDG, Guillaume Faury. Il a révélé les pistes technologiques concernant la conception du successeur de son best-seller, l'A320neo.

En pratique, l'avionneur continue, comme depuis cinq ans déjà, à développer des projets d'avions à hydrogène. Toutefois, le groupe a admis que la route serait longue avant d'y parvenir. Faute d'hydrogène, le constructeur européen se tourne vers les carburants d'aviation durable (Sustainable Aviation Fuel, SAF) dans l'avion du futur. Toutefois, les SAF (souvent à base d'huiles usagées) présentent un peu les mêmes défauts que l'hydrogène. Ils sont rares, très chers et quasi introuvables. Alors que le transport aérien mondial consomme, annuellement, un peu moins de 300 millions de tonnes

de kérosène, seul un million de tonnes de SAF ont été produites en 2024. Pour aider les compagnies à se fournir en carburant durable ou, au moins, à bénéficier de crédits SAF comme il y a eu des crédits carbone, le groupe propose un système comptable où les carburants durables peuvent être achetés par une organisation sans que sa cargaison ne soit physiquement transportée grâce à ce carburant.

Biomimétisme

Avec ce système, l'avionneur « s'assure de la chaîne de durabilité complète des SAF, de la production à la combustion », ajoute le cadre dirigeant. Il songe même à proposer des crédits SAF aux compagnies qui, à l'avenir, commanderont ses appareils. Pour preuve de sa bonne foi et afin d'empêcher les abus et les fraudes, Airbus mène cette démarche en partenariat avec le réseau collaboratif d'organisations à but non lucratif Roundtable on Sustainable Biomaterials.

Le sommet fut donc aussi l'occasion pour l'industriel de dévoiler les possibles contours de l'aéronef qui prendra la suite de la star du catalogue d'Airbus : l'A320neo. Pas de révolution à attendre mais plutôt des « évolutions », a tempéré M. Faury. Car l'avionneur joue gros avec ce prochain appareil. En effet, avec toutes les versions de

son moyen-courrier, il détient près de 70 % de part de marché de ce segment, qui représente à lui seul 80 % du marché du transport aérien jusqu'en 2044, soit plus de 33 000 avions. Selon la feuille de route qu'il s'est fixée, la relève de l'A320neo devra fonctionner avec 100 % de carburant durable, de SAF. Le futur appareil sera encore plus sobre qu'aujourd'hui. Il consommera de 20 % à 30 % de moins que la génération actuelle de monocouloirs. Pour y parvenir, l'appareil pourrait être équipé d'un moteur à « open fan », c'est-à-dire sans carénage, comme le Revolutionary Innovation for Sustainable Engines (RISE), que met au point le motoriste Safran.

Pour accroître ses performances, il pourrait aussi être doté d'ailes plus longues, plus fines et plus étroites. Les équipes se sont inspirées du biomimétisme pour les développer. Ces ailes qui pourraient atteindre 50 mètres de long seraient repliables pour permettre à l'avion de pouvoir circuler et stationner dans les aéroports. Le constructeur pourrait aussi décider que son nouvel appareil bénéficierait d'une plateforme centrale pour distribuer données et énergie. Un choix qui présenterait l'avantage d'une maintenance facilitée et qui permettrait de le moderniser tout au long de sa vie. ■

GUY DUTHEIL



La France traverse, depuis la dissolution de l'Assemblée nationale décidée le 9 juin 2024 par Emmanuel Macron, une crise inédite sous la V^e République. S'agit-il d'une crise politique ou d'une crise du politique ? Cette nouvelle poussée de « fièvre hexagonale » est au cœur d'un hors-série du *Monde* qui propose enquêtes, entretiens, portraits, histoires, analyses et infographies, tout pour décrypter ce long film d'une singularité française parmi les démocraties libérales depuis plus de cent cinquante ans de vie politique.

LA RÉPUBLIQUE SOUS TENSIONS

Un hors-série du « Monde »
100 pages - 12,50 €
Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

La danse contemporaine étoffe sa garde-robe

Justaucorps et tenues de sport sont concurrencés par des costumes qui jouent un rôle tout sauf accessoire

ENQUÊTE

Chaque apparition sur scène de Volmir Cordeiro provoque un électrochoc. Le voilà, dans son solo *Outrar*, tel un drôle d'oiseau au plumage invraisemblablement bariolé. Orange, jaune, rouge, mauve s'entrechoquent au gré d'une superposition de pantalons, pyjamas, jupons, collants. Les maillots en tricot se crochètent la maille avec des shorts en dentelle, dans une cacophonie visuelle de motifs à fleurs, à carreaux, à pois en veux-tu en voilà.

Ce jeu de mille et une couches mirifiques signe l'univers du chorégraphe brésilien, installé en France en 2011. En tournée avec *Outrar*, cet « oignon vivant » pose le costume au centre de ses préoccupations. « *Les vêtements sont en studio dès le premier jour de répétitions, car ils occupent une place majeure dans mon travail, contrairement à la plupart des chorégraphes, chez qui ils arrivent en dernier, revendiqué-t-il. Trop, selon certains, qui dévalorisent le costume, qui soi-disant empêche la danse. Pour moi, il ouvre de nouveaux récits et imaginaires, permet une autre corporalité, des mouvements insoupçonnés.* »

Une floraison textile s'affirme sur les plateaux chorégraphiques. Elle inscrit son patchwork volontairement disparate dans un contexte où le costume est généralement plus proche parfois d'un habit. A l'exception de collaborations avec des couturiers, la panoplie de la danse contemporaine se fait plutôt discrète, voire s'efface devant l'écriture gestuelle. Méfiance vis-à-vis d'un accessoire qui peut parasiter la lisibilité de la technique ? Crainte de le voir voler la vedette à la chorégraphie ? Rejet du décoratif tape-à-l'œil qui flatte le divertissement ?

« Un déchirement de l'identité »

Du maillot-justaucorps toujours en première ligne à la tenue sportswear qui gagne du terrain, en passant par la petite robe, assez rare tout de même, habiller la danse entrelace des enjeux délicats et paradoxaux. « *Le costume est important car il possède un signifiant très fort et envoie immédiatement quelque part*, insiste Maguy Marin. *Et il ne faut pas se tromper sur la direction où l'on veut envoyer le spectateur.* » Depuis les années 1980, le vestiaire specta-

culaire de cette personnalité de la scène contemporaine, invitée jusqu'au 28 mai aux Célestins, à Lyon, traverse tous les registres. Chemises de nuit pour *May B* (1981) ; robes et costards dans *RamDam* (1995) ; flots de tissus et d'accessoires entremêlant l'hier et l'aujourd'hui pour *Turba* (2007) et *Description d'un combat* (2009). « *Les costumes deviennent des matières vivantes, précise-t-elle. Ils témoignent de la plasticité de nos vies et de celles des personnages qui sont en mouvement et en devenir.* »

Loin d'un vêtement univoque qui piège dans une seule image tout au long d'un spectacle, ces garde-robes aux multiples strates véhiculent la pensée d'un monde inclusif, fluide et mouvant. Comme autant de peaux, elles soulignent et relancent les identi-

tés plurielles qui constituent la personne sans cesse en train de changer, jamais assignée. Rien ne s'arrête et tout se transforme sur le fil de ce ballet volatil de formes, de textures et de couleurs où la question de l'altérité s'incarne.

« *Je ne suis pas le danseur en jogging, s'exclame Volmir Cordeiro, plus proche du clown, du chaman ou de la drag-queen. Il y a, grâce à ces différentes épaisseurs, un déchirement de l'identité, qui est saisie dans des tensions contradictoires. On trouble la vision de soi, on l'obscurcit même parfois, pour révéler des histoires hétérogènes liées aux ancêtres, par exemple, ou à notre animalité.* » Celui qui fait rimer « *vestiaire avec bestiaire* » ajoute : « *Je cherche la monstruosité pour générer d'autres existences et affirmer le désir de ne pas nécessairement devoir toujours se ressembler.* »

Esprit carnaval, es-tu là ? Evidemment oui ! Le renversement de la norme, également au cœur de la passion du déguisement chère à l'enfance, irrigue aussi la recherche de Balkis Moutashar. Parce qu'elle a été danseuse de music-hall pendant dix-neuf ans, entre 1999 et 2018, cette chorégraphe, qui a fondé sa compagnie en 2009, a développé une passion pour les costumes en cultivant « *le trouble du genre* ». « *On n'est pas monobloc dans la vie, insiste-t-elle. Travailler à partir de morceaux d'habits permet un corps augmenté, hybridé, qui fait émerger des chimères en déconstruisant par ailleurs les archétypes qui nous emprisonnent.* »

Régulièrement à l'affiche depuis leur création, deux de ses pièces brouillent les pistes. *Attitudes habillées* (2020) greffe des coiffes normandes avec des faux-culs XIX^e siècle, tandis que *De tête en cape* (2019) affuble un Superman de pattes d'ours. « *Il s'agit de jouer sur des associations imprévues et presque surréalistes, souligne-t-elle. La frontière entre humain, animal, masculin, féminin, réel ou imaginaire n'est alors plus si claire, et les figures convoquées dessinent des personnages qui s'émancipent de leur condition.* »

Récup et seconde main

Les mutations tramées à même ces oripeaux fabuleux débordent le rôle et le statut ordinaires du costume. Apparaissent des créatures, des paysages, des peintures, des installations d'art plastique. Les collages en papier réalisés parallèlement à ses spectacles par la chorégraphe Robyn Orlin, qui vient, par ailleurs, de confier son solo fondateur *In a Corner the Sky Surrenders...* (1994) à Cordeiro, cousinent avec la mosaïque des tenues qu'elle met en scène depuis une vingtaine d'années. « *Je construis mes pièces comme des images en tramant les vêtements, les vidéos, la danse, indique-t-elle. Chez moi, les habits servent parfois de scénographie. Ils peuvent ainsi devenir une immense tapisserie.* »

Assister à des répétitions d'Orlin offre un observatoire palpitant sur son processus de fabrication. Présenté au Festival de Marseille, en

« Chez moi, les habits peuvent devenir une immense tapisserie »

ROBYN ORLIN
chorégraphe

juin 2024... *How in Salts Desert Is It Possible to Blossom...*, avec la compagnie sud-africaine Garage Dance Ensemble, à Okiep (Afrique du Sud), a défriché sa voie entre des monticules de fringues éparpillées au sol et déclinées selon une gamme de tons par la styliste Birgit Neppel. « *Ce sont souvent les couleurs qui arrivent en premier chez Robyn, dont le geste est selon moi proche du peintre ou du sculpteur* », glisse-t-elle. Toujours aux petits soins, elle donne un coup de main aux interprètes qui se harnachent d'une collerette sur la tête, se drapent dans un foulard en testant des alliances effrontées.

« *Les habits offrent une confrontation aux performeurs, qui doivent s'engager en les utilisant dans tous leurs aspects pour proposer des situations et des mouvements* », explique Robyn Orlin. Et quel élan dans ces métamorphoses et ces mues portées par des créatures qui font danser leurs costumes et les habitent plutôt qu'elles ne sont habillées par eux !

Mi-chair, mi-textile, ces spectacles déplacent le front de la danse. C'est avec la mode que flirte le chorégraphe américain Trajal Harrell, dont l'une des muses est Rei Kawakubo. Celui qui compare les tenues de ses pièces à « *des tubes de peinture* » orchestre, depuis 2010, des parades rebaptisées « *collections* », catalogue de dizaines et dizaines de costumes. Il en additionnait 400 revisités-bricolés, entre la robe folklorique et le drapé grec, pour *The Romeo*, à l'affiche en 2023, dans la Cour d'honneur du Palais des papes, à Avignon. Et c'est le *catwalk* qui cadre et révèle ce défilé de tous les possibles contenus en chacun.

Au diapason de l'esprit récup qui fleurit aujourd'hui dans un contexte de surproduction et de surconsommation, les artistes se retrouvent dans les boutiques de seconde main. Ils chinent ici, achètent d'occasion là. Leurs compositions volontairement disparates reflètent une économie et une éthique revendiquées. Militante d'un art pauvre bâti dans les conditions précaires d'un lieu situé dans la favela de Maré, à Rio de Janeiro, la Brésilienne Lia Rodrigues, régulièrement programmée en France depuis les années 1990, et artiste associée à la Maison de la danse, à Lyon, affirme son engagement écologique en utilisant des papiers usagés.

Toujours en tournée, *Encantado* (2021), œuvre chatoyante et protéiforme, navigue sur un océan de 140 couvertures sublimées par les interprètes nus. Elles ont été achetées dans un marché populaire de Rio, illustrant le parti pris de la chorégraphe. « *De nombreuses personnes vivant dans la rue utilisent ces couvertures pour se protéger et se construire des abris, dit-elle. J'aime cette possibilité de créer des images avec des matériaux si communs.* » Pour sa nouvelle pièce intitulée *Borda*, Lia Rodrigues a décidé de rassembler et de recycler tous les anciens accessoires de ses précédents spectacles. La formule « *faire du neuf avec du vieux* » devient la recette précieuse cousue main d'une vision politique du costume. ■

ROSITA BOISSEAU

Outrar, de Volmir Cordeiro. Centre chorégraphique national, Montpellier, le 27 mars. *Puis La Ménagerie de verre*, Paris 11^e, du 3 au 5 avril. *May B et Singspiele*, de Maguy Marin. Les Célestins, Lyon, du 13 au 17 mai et du 20 au 28 mai. *Attitudes habillées*, de Balkis Moutashar. Musée des beaux-arts et de la dentelle, Alençon, le 6 avril. *In a Corner the Sky Surrenders...*, de Robyn Orlin. Lille, le 10 juin, et Lyon, les 19 et 20 juin. *Borda*, de Lia Rodrigues. Bruxelles, du 28 au 31 mai.



« *Outrar* » (2021), de et avec Volmir Cordeiro. FERNANDA TAFNER

29/03

l'azimut théâtre
FIRMIN GEMIER /
PATRICK DEVEDJIAN
à antony

RER B Antony

Pratique de la ceinture, Ô ventre

Vanessa Amaral

l-azimut.fr

© Emile Zeizig

Le pas de deux entre mode et danse

Bronislava Nijinska collabora avec Coco Chanel pour les costumes du *Train bleu* (1924) ; Roland Petit rencontra Yves Saint Laurent pour *Notre-Dame de Paris* (1965) ; Régine Chopinot et Jean Paul Gaultier rhabillèrent la boxe dans *K.O.K* (1988) ; Maurice Béjart s'appuya sur Gianni Versace pour *Le presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat* (1996) ; Blanca Li mit en scène une version de *Shéhérazade* (2001) en Christian Lacroix... L'histoire de ces dialogues artistiques a nourri l'élaboration de *La mode débarque à Chaillot*, qui se tient, les 4 et 5 avril, à Chaillot-Théâtre national de la danse, à Paris. Un programme de spectacles (extraits de *Blanche Neige* [2008], d'Angelin Preljocaj, dans les costumes de Gaultier), de performances (concert de Koki Nakano avec la danseuse Tess Voelker en Issey Miyake), de films, déclinera ce phénomène effervescent.

Hans Hollein, architecte spirituel et franc-tireur

A Paris, le Centre Pompidou retrace la trajectoire artistique de l'Autrichien, lauréat du prix Pritzker en 1985

EXPOSITION

La tête jetée en arrière, les bras écartés à hauteur des épaules comme si elle s'apprêtait à saisir les anneaux en néon sous lesquels elle a pris position, une gymnaste s'étire. Son corps doré, galbé dans un maillot de bain blanc, compose avec deux autres mannequins du même modèle, mais figées dans des postures différentes, une partition spatiale parfaitement harmonieuse. Des espaliers phosphorescents dressés le long des murs, quatre chevaux-d'arçons badigeonnés eux aussi d'une couche de peinture dorée complètent cette intrigante *Leçon de gymnastique* qui jette un pont entre les enluminures du Moyen Âge et les décors de 2001: *l'Odyssée de l'espace*. Réalisée en 1984, l'installation est une des pièces majeures de l'exposition «Hans Hollein. transFORMS», qui se tient au Centre Pompidou, à Paris, jusqu'au 2 juin.

Petit par l'espace qu'il occupe (deux salles sanctuarisées dans l'espace de la galerie sud) mais d'une intensité aiguë, l'accrochage retrace la trajectoire de ce franc-tireur qu'était Hans Hollein (1934-2014), architecte autrichien passé de l'avant-garde critique à la conception du site de Vulcania, en Auvergne, non sans avoir récolté au passage, en 1985, le prix Pritzker.

Une pratique sensorielle

A partir d'un corpus particulièrement expressif que le commissaire de l'exposition, Frédéric Migayrou, a composé en allant piocher dans les collections permanentes du Centre Pompidou, l'exposition restitue un bloc d'histoire de la fin du XX^e siècle dans une scénographie inspirée qui fait résonner art, architecture et société.

Alors qu'avant sa fermeture, en septembre, on débranche les uns après les autres les différents niveaux de ce fabuleux temple de la culture moderne qu'est Beaubourg, c'est toute la mémoire du lieu qui semble danser ici comme un feu follet. Le sentiment de percevoir les dernières vibrations de l'histoire dont il fut le creuset, dont on ne sait de quelle manière elle se relancera dans cinq ans ou plus,

Né à Vienne en 1934, il est passé de l'avant-garde critique à la conception du site de Vulcania, en Auvergne

une fois les travaux terminés, a quelque chose d'émouvant.

Le parcours démarre à la fin des années 1950, quand Hollein est encore étudiant à l'université de Berkeley, en Californie, par des toiles expressionnistes, abstraites et sensuelles, tracées de peinture noire, qui font penser à certains travaux de Soulages. Ces formes primitives vont sortir du cadre au début de la décennie suivante à la faveur de sa rencontre avec l'artiste Walter Pichler (1936-2012) et des recherches que les deux hommes vont mener ensemble. L'heure est à la remise en question du productivisme, de la société de consommation, de l'urbanisme monotone des villes d'après-guerre...

Les maquettes aux allures de Bibendum réalisées par Hollein et Pichler, les collages de dolmens géants et autres inquiétants monolithes posés dans le paysage des capitales européennes comme des vaisseaux issus de galaxies lointaines s'inscrivent dans le mouvement de l'architecture radicale, de la critique du fonctionnalisme menée par les collectifs Archigram ou Superstudio, et quelques francs-tireurs comme Gianni Piretti. La fonction technique de l'architecture est escamotée au profit d'une recherche plastique, d'un retour à une pratique intuitive, sensorielle, en prise avec l'imagination.

Ces collages seront exposés en 1967 au MoMA, à New York (dans le cadre de l'exposition «Architectural Fantasies»). On est à la lisière du pop art, du land art, de l'art conceptuel, des détournements situationnistes... De la porte kafkaïenne aux dizaines de poignées identiques aussi inopérantes les unes que les autres (réalisée pour le pavillon autrichien de la 14^e Triennale de Milan,



Boutique de vêtements Christa Metek, Vienne, 1966-1967.

PHOTO12/ALAMY/WOOLVER

en 1968) au bureau gonflable qui permet de travailler n'importe où à l'abri des intempéries (1969), l'architecture, pour Hans Hollein, est affaire d'idées, d'atmosphères, d'espaces sensoriels... On peut même la diffuser en spray. Le *Svobodair* (1968), une bombe aérosol destinée à améliorer l'environnement de travail, est de l'architecture, au même titre que les interventions qu'il fait dans la revue *Bau*. Car «*tout est architecture*», comme il le proclame dans un manifeste en 1968.

Humour corrosif

Doué d'un humour corrosif, ce compatriote d'Adolf Loos (1870-1933) et de Sigmund Freud (1856-1939), à qui il rend hommage dans plusieurs projets, n'est certainement pas cynique. L'exposition «*Tout est architecture*. Une exposition sur le thème de la mort», qu'il réalise pour le Städtisches

Museum de Mönchengladbach en 1970, révèle de fait la dimension spirituelle de son approche: la froideur mortifère d'un environnement fonctionnaliste en carrelage blanc est mise en tension avec la douceur fertile d'un environnement funéraire aménagé en pleine nature. Dans une vidéo réalisée bien plus tard, il résume son propos de la manière suivante, en soutenant que l'architecture a deux raisons d'être: assurer la survie, ou la vie après la mort.

Ses bâtiments ont en commun un rapport gourmand à la couleur et à l'ornement



Vue de l'installation «Pneumatische Strukturen» (1967).

KARIN MACK/CENTRE POMPIDOU, MNAM-CCI/JANETH RODRIGUEZ-GARCIA/DIST. GRAND PALAIS RMN

Le travail critique de Hollein culmine symboliquement à Venise, en 1980, lors de la première Biennale d'architecture, moment charnière qui célébrait sous le titre «*La Présence du passé*» l'avènement du postmodernisme dans la discipline. Invité aux côtés des stars en devenir qu'étaient Frank Gehry, Rem Koolhaas ou Arata Isozaki (1931-2022) à concevoir un morceau de façade pour l'immense espace de la Corderie, rebaptisé pour l'occasion «*Strada Novissima*», Hollein avait imaginé une partition de colonnes fantaisistes qui dialoguaient avec celles, pluri-sculpturales, du bâtiment lui-même.

Des petites boutiques à l'esthétique pop sophistiquée qu'il réalise à Vienne dans ses jeunes années (pour les vêtements Christa Metek en 1966, les bougies Retti en 1965, la bijouterie Schullin en 1974 et en 1982) aux projets comme le Städtisches Museum Abteiberg

(1982), le Musée d'art moderne de Francfort (1991), la Haas Haus de Vienne (1990) ou Vulcania (2002) qui feront sa renommée, les bâtiments de Hans Hollein ont en commun un rapport gourmand à la couleur et à l'ornement qui se prolonge jusque dans le design du mobilier – proche d'Ettore Sottsass (1917-2007), l'architecte a rejoint le groupe Memphis au début des années 1980. Les symboles, les métaphores, les références à l'histoire de l'architecture étaient autant d'ingrédients qui lui permettaient de façonner ce qu'il appelait des «*espaces sensoriels*». De répondre, autrement dit, à la demande de confort et d'atmosphère, dont il considérait qu'elle constituait un besoin humain fondamental. ■

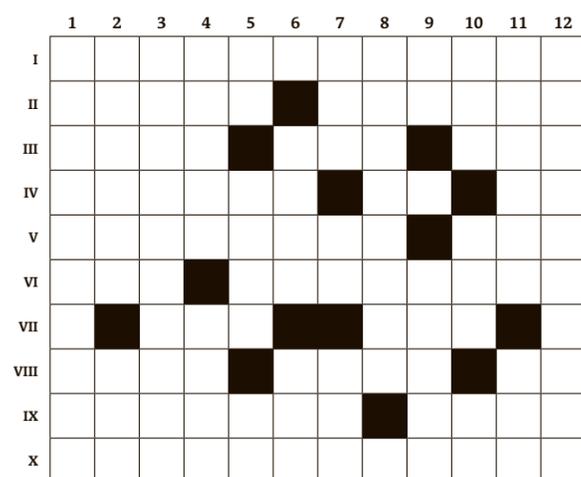
ISABELLE REGNIER

Hans Hollein. transFORMS.
Centre Pompidou, Paris 4^e.
Jusqu'au 2 juin.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 074
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 073

HORIZONTALEMENT I. Antagonismes. II. Loutrier. Onc. III. Emîtes. Morse. IV. Vile. Ta. Fil. V. Inanité. Aile. VI. Na. Dra. Aller. VII. Itéré. Aube. VIII. Eire. An. Ut. IX. Roi. Amidonné. X. Energisantes.

VERTICALEMENT 1. Alevinière. 2. Nomination. 3. Tuila. Erié. 4. Attendre. 5. Gré. Ire. Ag. 6. Ois. Ta. Ami. 7. Ne. Té. Anis. 8. Irma. Au. Da. 9. Albion. 10. Morfile. Nt. 11. Ensile. Une. 12. Scélérates.

HORIZONTALEMENT

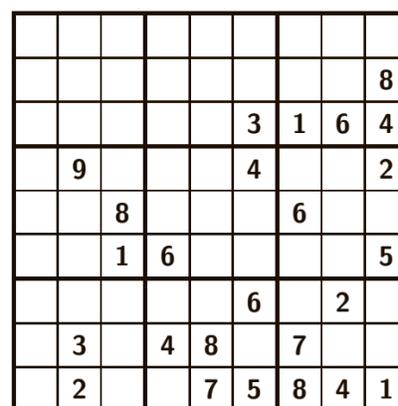
I. Protection très rapprochée. **II.** Ruminant des forêts africaines. Cloporte d'eau douce. **III.** Ficelé avant d'aller au four. Garantit le produit. Dit vrai dans les pores. Pourchassé par Zeus. Cale à l'atelier. **V.** Poisson, manchot ou souverain. Article. **VI.** Pareil. Equipent nos oreilles. **VII.** Brisé pour être plus solide. Facilite la traction. **VIII.** Point d'accroche. Belle algérienne. Mesure à Pékin. **IX.** Se traînera à terre. Grande Boucle sur l'Hexagone. **X.** La crainte du passage au rouge.

VERTICALEMENT

1. Victime depuis l'interdiction de chasser les baleines. **2.** Plaqué quand il quitte l'Afrique. Voisin de la daurade. **3.** S'apprécie chaud avec de la moutarde. **4.** Donne son accord comme un chef. Bien et trop plein. **5.** Négation. Commerce sans TVA. Fait la liaison. **6.** Dieux du Nord. Rio du Sahara occidental. **7.** Paulo ou Vicente. Habitude. Musique urbaine. **8.** Fera le plein dans ses poumons. **9.** Pour tracer droit. Ralentissement dans la fosse. **10.** Personnel. Amoureuse de Chéri. Long cours de Russie. **11.** Fromage à croûte lavée. Personnel. **12.** Indispensable à notre vie quotidienne.

SUDOKU

N°25-074



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

2	9	1	4	8	3	7	6	5
3	5	8	6	7	1	9	4	2
7	4	6	2	9	5	1	3	8
1	3	9	7	5	4	8	2	6
6	2	7	3	1	8	5	9	4
4	8	5	9	2	6	3	1	7
5	1	3	8	6	2	4	7	9
9	6	4	5	3	7	2	8	1
8	7	2	1	4	9	6	5	3

Difficile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Chaque jeudi, le meilleur de la presse étrangère

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendes-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

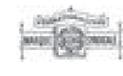
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037

M
publicité

Directrice générale
Elisabeth Cialdella

ACPM
PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue
Pierre-Mendes-France
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26



L'Imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.

Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eutrophisation : P10t = 0,0083 kg/tonne de papier

Françoise Thom

« La liste des services rendus par Trump à Moscou s'allonge chaque jour »

L'historienne, spécialiste de la Russie, explique comment le président russe réussit à manipuler son homologue américain, qui a aligné son discours et ses actes sur les intérêts du Kremlin

ENTRETIEN

Historienne, maîtresse de conférences émérite à la Sorbonne Université, Françoise Thom est l'autrice de nombreux ouvrages sur la Russie, parmi lesquels *Poutine ou l'obsession de la puissance* (Litos, 2022). Elle analyse l'évolution des rapports russo-américains, qu'elle juge marquée par une « poutinisation » des Etats-Unis, à la fois orchestrée par le Kremlin et acceptée par Trump.

En quoi les négociations américano-russes censées ramener la paix en Ukraine illustrent la « poutinisation » des Etats-Unis que vous diagnostiquez ?

On ne peut véritablement parler de négociations quand la partie américaine a unilatéralement abandonné ses instruments de pression sur Moscou avant même que ne s'ouvrent officiellement les échanges diplomatiques : l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN, la non-reconnaissance des annexions territoriales russes, les sanctions levées une à une. La tactique de Vladimir Poutine est simple : faire semblant de négocier, ne rien céder et attendre des concessions nouvelles de ses interlocuteurs américains. On remarquera que Poutine a refusé de négocier avec le candidat initial choisi par le président américain, Donald Trump, comme envoyé spécial pour la Russie et l'Ukraine, le général Keith Kellogg, car celui-ci connaissait la Russie et avait exprimé l'avis qu'il fallait se méfier des Russes.

Trump s'est empressé d'accéder aux désirs du président russe et lui a choisi comme interlocuteur Steve Witkoff, un promoteur immobilier, son partenaire de golf, qui a été agréé par Poutine, vu son abyssale ignorance des dossiers et sa propension à gober la propagande du Kremlin, même la plus outrancière. La « poutinisation » de l'administration Trump se manifeste dans son indifférence à l'éthique, qui entraîne un obscurcissement de l'intelligence. Trump est infiniment facile à manipuler, et Poutine montre chaque jour qu'il sait admirablement appuyer les bons boutons pour obtenir les réactions souhaitées.

Que doit l'attitude de Trump à son admiration personnelle pour Poutine ?

Trump se caractérise avant tout par son fanatisme partisan et son tempérament vindicatif. Poutine a su le persuader qu'ils ont les mêmes ennemis : les « globalistes » embusqués dans l'« Etat profond » : Hillary Clinton, Joe Biden... Trump se sent

lié à Poutine par une étrange solidarité depuis le rapport des services de renseignement américains sur l'ingérence russe lors des élections de 2016, que Trump qualifie de « bidon ». Poutine a associé la cause ukrainienne aux démocrates, et comme Trump veut systématiquement faire le contraire de Biden, il est facile de le piloter du Kremlin en lui suggérant que telle ou telle mesure fera enrager les démocrates. Trump admire la manière dont Poutine est venu à bout des libéraux russes, ainsi que sa maîtrise de l'art de se maintenir au pouvoir.

Dans un article publié par le site « Desk Russie », vous écrivez que l'humiliation publique de Volodymyr Zelensky à la Maison Blanche par Trump et le vice-président, J. D. Vance, le 28 février, « a toutes les marques d'une opération spéciale élaborée dans les murs du Kremlin ». Pourquoi ?

Depuis longtemps, le Kremlin rêve de charger les Occidentaux d'imposer la capitulation aux Ukrainiens. Les Russes veulent briser le moral des Ukrainiens. Pour cela, ils doivent leur faire passer le message qu'ils ont été lâchés par leurs alliés occidentaux et qu'ils n'ont d'autre issue que de rejoindre leurs frères russes. Après la guerre russo-géorgienne de 2008, le grand argument des forces pro-russes en Géorgie était que l'Occident avait laissé tomber le président Mikheil Saakachvili, qui avait tout misé sur l'appui des démocraties. Le châtimement exemplaire de ce dernier, qui croupit en détention depuis plus de trois ans, est une vengeance démonstrative de Poutine : « Voilà ce qui arrive à ceux qui s'opposent à moi. » C'est cette manœuvre que le Kremlin veut réitérer en chargeant les Américains de déboulonner le président Zelensky.

Par ailleurs, la séance de flagellation de Zelensky rappelait de façon frappante les conclaves staliniens de dénonciation de communistes tombés en disgrâce où chacun était obligé d'étaler son zèle en accablant le malheureux « ennemi du peuple » – une expression qui devient courante aux Etats-Unis. Le sénateur Lindsey Graham, qui le matin avait assuré à Zelensky qu'il était solidaire de l'Ukraine, réclamait bruyamment sa démission le soir. Ce genre de mœurs rappelle le stalinisme. Le régime trumpien ressemble bien davantage au stalinisme qu'au fascisme.

En quoi ?

Pour moi, le critère le plus concluant est le mensonge omniprésent, un mensonge impudent auquel on est obligé d'adhérer si l'on veut faire carrière dans l'administration. Le mensonge n'est pas là pour persuader, mais pour humilier celui qui le répète, lui faire sentir son insignifiance face à un dictateur qui peut exiger de lui d'affirmer que l'élection de 2020 a été volée, que l'Ukraine est responsable de la guerre. Il y a là un mécanisme typiquement totalitaire. Tout comme le changement brutal d'alliances, avec le vote aux Nations unies des Etats-Unis aux côtés de la Russie et de la Corée du Nord. Un autre trait frappant pour ceux qui sont familiers avec le système soviétique est l'émulation dans la servilité, le culte de la personnalité, qui prend des formes grotesques. On peut aussi relever l'appel systématique aux passions les plus viles, le culte de la force.



YANN LEGENDRE

Y a-t-il un lien entre la volonté de destruction de l'Etat fédéral affichée par l'administration Trump et cette relation avec la Russie ?

On dit que Trump sème le chaos aux Etats-Unis. Mais il y a une logique dans cette folie : la plupart des mesures adoptées vont dans l'intérêt de Moscou. La première décision de Kash Patel, le nouveau chef du FBI, a été de fermer le bureau de Washington chargé du contre-espionnage. La procureure générale Pam Bondi a clos les enquêtes visant les oligarques russes et leurs actifs. De Tulsi Gabbard, choisie par Trump pour coiffer les services de renseignement, le sénateur Mitt Romney disait qu'elle « ne fait que répéter comme un perroquet la propagande russe. Ses mensonges perfides pourraient bien coûter des vies ». Ainsi, le 24 février 2022, Tulsi Gabbard ressort mot pour mot dans un tweet l'argumentaire du Kremlin justifiant l'agression russe contre l'Ukraine : « Cette guerre et cette souffrance auraient pu être évitées si l'administration Biden et l'OTAN avaient simplement pris en compte les inquiétudes légitimes de la Russie sur une possible entrée de l'Ukraine dans l'OTAN. »

Citons aussi la fermeture de l'Usaid, l'instrument du soft power américain que Moscou craignait le plus, entre autres à cause du soutien apporté par cet organisme aux dissidents russes et biélorusses, sans parler de l'aide à l'Ukraine. Ajoutons le sabotage de la relation transatlantique, les attaques quotidiennes contre les alliés de l'Amérique, la promesse de lever les sanctions, l'abandon fracassant de l'Ukraine... la liste des services rendus à Moscou s'allonge chaque jour.

La connexion entre la Russie et l'administration de Trump est-elle désormais assumée ?

Du côté russe, elle l'est. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a déclaré que les politiques étrangères de Washington et de Moscou étaient globalement alignées depuis que Donald Trump est au pouvoir : « La nouvelle administration américaine modifie rapidement toutes les configurations de la politique étrangère. Cela coïncide en grande partie avec notre vision. » Côté américain, elle l'est d'une autre manière. L'administration Trump régurgite tous les poncifs de la propagande du Kremlin. Trump semble avoir intériorisé les affabulations russes. Son discours colle fidèlement aux allégations du Kremlin.

Comment comparez-vous les deux classes d'oligarques : celle des Russes et celle de la tech américaine ? Peuvent-elles avoir des objectifs communs ?

Les intérêts des oligarques russes convergent avec ceux des magnats de la Big Tech. Poutine et les grands oligarques,

russes et américains, se croient au-dessus des lois. Le mépris du droit va si loin chez Poutine qu'il en vient à mettre en cause la notion d'Etat, justement parce qu'un Etat repose sur une charpente juridique et qu'il a des frontières, ce qui lui déplaît.

Le trumpisme vise à remplacer l'Etat par une « verticale de pouvoir » à la Poutine, dans laquelle servent des fonctionnaires choisis pour leur loyauté et non pour leur compétence. Le démantèlement de l'Etat s'accompagne d'une dérégulation dont profitent les grands oligarques ambitionnant de se rendre maîtres des flux financiers. C'est pourquoi les stratèges du Kremlin ont très tôt compris quels services pouvaient leur rendre les libertariens occidentaux. Et la politique étrangère russe se caractérise par son extraordinaire persévérance.

Cette nouvelle séquence des relations russo-américaines est parfois qualifiée de revanche russe sur la fin de la guerre froide...

Au KGB et au GRU [le service de renseignement militaire russe], certains n'ont pas digéré la fin du bloc communiste et l'éclatement de l'URSS, qu'ils ont attribué à un complot américain. Ce noyau d'irréductibles s'est trouvé un théoricien : Alexandre Douguine. Dès le milieu des « années Eltsine » [président de 1991 à 1999], celui-ci a remis à l'ordre du jour l'antagonisme irréductible entre la Russie et les Etats-Unis, en le ressuscitant au prisme de la géopolitique. Douguine proclame qu'il existe une opposition totale entre les puissances terrestres « continentales » telles que la Russie et les puissances maritimes marchandes comme les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Les premières se donnent des régimes conservateurs autoritaires, les secondes sont porteuses du libéralisme. De la même manière que Lénine pensait qu'il n'y avait pas de coexistence possible entre le socialisme et le capitalisme – le socialisme devant inévitablement l'emporter –, Douguine estime qu'il existe un antagonisme existentiel entre les puissances continentales et les puissances maritimes.

Les thèses douguiniennes ont percolé dans le régime poutinien, et ont inspiré la politique de destruction des Etats-Unis mise en œuvre depuis une vingtaine d'années. Il s'agit d'infliger symétriquement aux Etats-Unis les mêmes coups qu'eux-mêmes auraient prétendument portés à l'URSS sous Gorbatchev [qui a dirigé l'Union soviétique de 1985 à 1991] : les priver de leurs alliés, les désarmer unilatéralement, ruiner leur économie, les mettre au bord de la guerre civile et du démantèlement. Tout ce qu'est en train de réaliser l'administration Trump. Quand le député Andreï Lougovoï proclame sur le plateau du propagandiste Vladimir Soloviev : « Aujourd'hui, nous avons pris une revanche totale, effaçant notre revers de la fin de la guerre froide », il reflète les dispositions d'esprit triomphalistes des élites du Kremlin. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VALENTINE FAURE

En quelques semaines, la liste noire a fait le tour des universités et institutions américaines. Elle associe les mots et sigles « antiracisme », « discrimination », « féminisme », « genre », « LGBT+ » ou « santé mentale » comme autant de thématiques « à éviter », selon le *New York Times*, depuis que l'administration Trump a publié, le 21 janvier, son décret supprimant les politiques en faveur de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion.

L'improbable catalogue fait écho à une autre liste répertoriant les livres bannis de bibliothèques publiques dans des Etats républicains. Depuis 2021, l'organisation Pen America en a recensé plus de 16 000 – dont plus de 10 000 sur la seule année scolaire 2023-2024 – sur des sujets aussi différents que l'esclavage (comme *L'Œil le plus bleu*, de Toni Morrison) ou les inégalités de genre (par exemple *La Servante écarlate*, de Margaret Atwood). « Un nombre jamais vu depuis la période du maccarthysme », précise l'ONG, une large part de ces interdictions concernant « des livres avec des personnes de couleur (44 %) et des personnes LGBT+ (39 %) ».

Pour le politiste canadien Francis Dupuis-Déri, spécialiste de l'antiféminisme, « ces rapprochements illustrent les liens étroits entre le sexisme, le racisme, l'homophobie et la xénophobie dans la guerre culturelle que mène l'extrême droite américaine ». Une nouvelle notion, celle d'intersectionnalité des haines, a émergé depuis une dizaine d'années dans le sillage de la première élection de Donald Trump, pour décrire cette convergence des rejets comme un fil rouge tissé entre des époques et des cultures différentes.

L'expression a surgi quasiment au même moment de part et d'autre de l'Atlantique, dans « une sorte de coïncidence significative », note Francis Dupuis-Déri, qui voit dans cette « innovation conceptuelle un élément essentiel du nouvel arsenal théorique nécessaire pour comprendre les stratégies rhétoriques des militants et acteurs de l'extrême droite tels que Donald Trump ». Au lendemain de la première élection du milliardaire, en 2016, l'essayiste afro-américain Rembert Browne y fait référence dans *New York Magazine*. Donald Trump, écrit-il, a réussi à fédérer des publics très divers « en rendant la haine intersectionnelle » : « Il a encouragé les sexistes à être également racistes et homophobes, en plus de dire en public des choses abjectes au sujet des immigrants, et en ligne au sujet des juifs. »

Haines juxtaposées ou croisées

Sans avoir connaissance de cet article, l'historienne française Christine Bard, spécialiste des féminismes, propose de son côté l'expression en 2017, lors d'un colloque franco-québécois sur l'antiféminisme à l'université d'Angers. Elle utilise la formule pour décrire « la convergence du sexisme, du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie et de l'homophobie » dans les contenus de l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute*, entre 1990 et 2015 (*Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*, PUF, 2019). Les haines peuvent être simplement juxtaposées, explique-t-elle, ou bien croisées lorsque *Minute* cible avec une intensité singulière des personnalités politiques et médiatiques parce qu'elles sont femmes, juives, musulmanes ou d'origine africaine.

La formule s'inspire de la notion d'« intersectionnalité », proposée en 1989 par la juriste Kimberlé Crenshaw pour désigner la situation des femmes afro-américaines soumises à la fois au sexisme, au racisme et à la pauvreté. Devenue centrale dans les luttes et les études féministes, l'intersectionnalité s'est depuis élargie à d'autres discriminations, par exemple l'âge ou le handicap. « Alors que les luttes féministes sont aujourd'hui majoritairement intersectionnelles, l'antiféminisme pratique lui aussi l'intersectionnalité, mais celle des haines », affirme



BORIS SEMENIAKO

Entre racisme et masculinisme, des liaisons ordinaires

Des discours fascistes de l'entre-deux-guerres à ceux de Donald Trump, les détestations xénophobes, antiféministes et homophobes fonctionnent ensemble et se renforcent mutuellement

Christine Bard, qui s'attache à en retracer la chronologie dans son travail. Loin d'être le monopole d'une droite américaine décomplexée, ces détestations croisées « se repèrent dès la fin du XIX^e siècle, où le discours nationaliste en France en fait son noyau dur. Il est difficile de dissocier à l'époque l'antiféminisme de l'hostilité à l'égard d'autres groupes humains, tant ces haines fonctionnent ensemble et se renforcent mutuellement », constate l'historienne.

Sous la III^e République, l'idéologie de l'Action française, mouvement nationaliste et royaliste d'extrême droite né en pleine affaire Dreyfus, défend une France chrétienne. Pour son dirigeant, Charles Maurras, le modèle social idéal repose sur une définition traditionnelle des rôles des hommes et des femmes et une conception très restrictive et excluante de l'identité française. « Pour le chantre du nationalisme intégral, une réaction virile est nécessaire contre le péril franc-maçon, juif, protestant, mèteque et féministe », constate l'historienne.

Le féminisme y est par exemple régulièrement présenté comme une invention de femmes juives, considérées comme des agentes de la féminisation de la société et de la dissolution de la civilisation chrétienne. « On accuse les juifs de propager l'émancipation des femmes, l'immoralité sexuelle et les maladies vénériennes », souligne Christine Bard. Ces haines croisées sont associées à une rhétorique victimaire et à la nostalgie

d'un ordre social à reconquérir. « Dans les mouvements fascistes de l'entre-deux-guerres, c'est au nom de la défense des hommes occidentaux que l'antiféminisme est associé à de l'antisémitisme et de la xénophobie », explique l'historienne. Il s'opère comme une inversion du rapport de domination, qui n'est d'ailleurs pas réservée aux discours militants mais circule dans toute la société comme un préjugé ordinaire. »

Les études féministes ont mis en lumière le caractère récurrent de cette victimisation pour défendre des modèles sociaux inégalitaires. Ce phénomène resurgit dans les contextes de crise et de régression des droits et des libertés, sous la forme de ce que la journaliste américaine Susan Faludi a nommé le *backlash* (« retour de bâton »), qui désigne la montée en puissance des mouvements réactionnaires et masculinistes après chaque

avancée des droits des minorités et des femmes. En inversant la victimisation, ces mouvements visent à disqualifier l'idée même de discrimination et de domination et « expriment la négation de toute perspective égalitaire et inclusive », souligne Christine Bard.

Offensive sur les immigrants

Un siècle plus tard, cette rhétorique victimaire est au cœur des théories masculinistes dont une partie de l'entourage de Donald Trump se revendique sans complexe. Dès son investiture à la Maison Blanche, le 20 janvier, le président lui-même a œuvré au retour vers la Floride de l'influenceur britannico-américain et figure du masculinisme Andrew Tate, pourtant assigné à résidence en Roumanie pour des soupçons de viols et de trafic d'êtres humains.

« Dans les discours des partisans MAGA [Make America Great Again], les hommes blancs hétérosexuels sont souvent décrits comme persécutés par les autres groupes », constate Francis Dupuis-Déri, auteur de *La Crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace* (Les Éditions du Remue-ménage, 2018) : les femmes, jugées trop puissantes, les homosexuels et les personnes transgenres, trop visibles, les juifs, trop influents, les étrangers, menaçants. Le même cadre d'analyse, plaqué sur des sujets différents, conduit à la conclusion que les politiques d'égalité sont discriminantes à l'égard de l'homme blanc hétérosexuel, qui doit leur résister. »

CETTE RHÉTORIQUE VICTIMAIRE EST AU CŒUR DES THÉORIES MASCULINISTES DONT UNE PARTIE DE L'ENTOURAGE DE DONALD TRUMP SE REVENDIQUE

Dans un dossier sur l'intersectionnalité de la haine paru en 2018, la revue canadienne *Atlantis* analyse « la montée de l'extrême droite » aux Etats-Unis comme « une politique de backlash au sens large », parce que « les privilèges acquis sont bousculés et que le pouvoir traditionnel est remis en question ». Le degré de haine à l'égard d'un groupe peut varier selon les périodes et le contexte. Aux Etats-Unis, les principales offensives de Donald Trump se concentrent ces derniers mois sur les immigrants latino-américains et haïtiens, qu'il a assimilés pendant la campagne présidentielle à des « animaux » qui « empoisonnent le sang » du pays.

Il cible aussi violemment les personnes transgenres, qu'il accuse de « délire » et veut exclure de l'armée et des écoles. « En affirmant la seule existence de deux sexes, masculin et féminin, Trump restaure la conception traditionnelle de la "différence des sexes", complémentaires et inégaux. Cette croyance paramétrant l'ordre social est lourde de conséquences pour les individus ; elle porte atteinte aux libertés individuelles et à l'égalité entre les personnes », constate Christine Bard.

Détestation de l'Etat de droit

Dans sa reconquête identitaire et patriotique, le milliardaire attise les peurs par la désinformation et l'outrance. « La multiplication et la répétition des discours mensongers créent un effet de résonance qui amplifie le sentiment de menace sur l'économie ou le mode de vie américains », constate Francis Dupuis-Déri.

L'usage immodéré du mot « wokisme » par le camp MAGA illustre à lui seul la convergence des lignes de front : « C'est un outil qui offre l'avantage d'un tir groupé sur toutes les cibles en même temps », explique le politiste. Il englobe à la fois les féministes, les minorités de genre et sexuelles, les défenseurs des migrants, ceux supposés contrôler l'Etat pour développer des programmes de discrimination positive, mais aussi les écologistes, qui freinent l'exploitation de la planète. Chaque attaque est l'occasion de rappeler que l'essence des Etats-Unis serait européenne, anglo-saxonne, chrétienne, hétérosexuelle, capitaliste et méritocratique, tout en détournant l'attention des milliardaires qui dominent réellement le pays. »

En Europe aussi, des études récentes éclairent le retour de ces haines croisées, notamment sur les réseaux sociaux. Selon l'enquête « Les discours de haine intersectionnels en ligne », menée à l'initiative du projet Specialised Cyber-Activists Network (« réseau spécialisé des cyberactivistes »), financé par la Commission européenne et coordonné par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, « les femmes restent le groupe le plus souvent visé par les discours de haine intersectionnels », en particulier « les femmes musulmanes, les femmes roms et les femmes de couleur », ainsi que celles « occupant des postes publics ».

De son côté, l'agence européenne de police criminelle Europol a consacré en 2020 un volet de son rapport sur la situation du terrorisme aux attentats dont les motivations croisent à la fois « racisme, autoritarisme, xénophobie, misogynie, hostilité aux communautés LGBT+ et à l'immigration », comme à Hanau (Allemagne) en 2020, où neuf personnes avaient été tuées dans un bar à chicha.

Au cœur de cette intersection nauséabonde, la détestation de l'Etat de droit, dont les lois en démocratie visent justement à empêcher l'expression des haines, croise toutes les autres détestations. « L'hostilité à la limitation de l'expression, y compris en cas de mensonge ou de diffamation, est une revendication traditionnelle de l'extrême droite », rappelle Francis Dupuis-Déri. Derrière les renoncements à toute régulation des réseaux sociaux de Donald Trump et de son équipe, c'est encore le droit à la haine qui est clairement revendiqué. ■

CLAIRE LEGROS

A Paris, une politique de circulation restrictive mais pas répressive

ANALYSE

DANS LES FAITS, CEUX QUI CONTREVIENNENT À LA RÈGLE NE SONT PAS CONTRÔLÉS ET ENCORE MOINS SANCTIONNÉS

Une zone à trafic limité, quelle zone à trafic limité? Dans le centre de Paris, la circulation motorisée de transit est bien interdite depuis le 4 novembre 2024 : dans les 5,5 kilomètres carrés des quatre premiers arrondissements de la capitale ne peuvent plus circuler que les secours, les transports en commun, les taxis et les VTC, les automobiles des personnes à mobilité réduite, de ceux qui résident ou travaillent dans la zone, ainsi que le trafic « de destination » (quand le point de départ ou d'arrivée se trouve dans le secteur). Il est désormais impossible de traverser l'hypercentre de la rive droite parisienne en véhicule motorisé si l'on ne compte pas s'y arrêter. Du moins, en théorie. Dans les faits, ceux qui contreviennent à la règle ne sont pas contrôlés et encore moins sanctionnés depuis que l'arrêté est entré en vigueur. La mairie avait prévenu : pendant les six premiers mois, la « pédagogie » prévaudra, pas question de prendre les gens « en traître ». Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir annoncé la couleur depuis des années. Dès 2020, la « piétonnisation du centre de Paris » et la « limitation » du trafic étaient des propositions phares du projet de la maire sortante socialiste, Anne Hidalgo. En février 2022, la mairie avait dit qu'elle souhaitait « prendre le temps » et la mesure avait été reportée à 2024, laissant encore deux ans aux esprits pour se préparer.

Aujourd'hui, cinq ans après l'avoir proposée, c'est comme si la majorité municipale n'osait toujours pas mettre en action l'une de ses promesses de campagne emblématiques. D'un côté, on peut saluer la prudence d'une maire à qui l'on a parfois reproché une méthode trop brusque et sans assez de concertation (confer la saga de la piétonnisation des voies sur berges entre 2016 et 2018). De l'autre, le décalage entre les annonces et la réalité sur le terrain peut contribuer à une dévaluation de la parole politique et à une illisibilité des mesures, conduisant à encore plus de défiance des citoyens envers ceux qui les gouvernent.

Surtout quand cela concerne la mobilité des personnes et donc leur liberté de circulation, sujet aussi central que sensible durant les deux mandatures d'Anne Hidalgo. Déjà, en 2021, la généralisation de la limite de vitesse à 30 kilomètres à l'heure dans la grande majorité des rues de Paris était entrée en vigueur discrètement. Seuls les trois radars fixes de Paris installés depuis des années dans les 5^e, 10^e et 12^e arrondissements et recalibrés à 30 kilomètres à l'heure sont censés faire respecter la mesure.

S'en remettre à la technique pour faire changer les comportements, c'est aussi la voie privilégiée pour faire respecter la zone à trafic limité (ZTL) de Paris Centre. Les applications de navigation, comme Google Maps ou Waze, ont intégré les arrêts de circulation et proposent des itinéraires qui contournent la ZTL, sans prendre en compte les dérogations auxquelles ils pourraient avoir droit.

Il en va de même pour la zone à faible émission du Grand Paris de laquelle les véhicules Crit'Air 3 sont théoriquement exclus depuis le 1^{er} janvier. Là encore, l'absence de verbalisation et les nombreux assouplissements introduits par la Métropole du Grand Paris tiédissent cette mesure censée limiter les émissions de dioxyde d'azote. Ces dernières sont pourtant responsables de près de 5 000 morts prématurés chaque année en Ile-de-France et valent à l'Etat des condamnations et des amendes à répétition devant le Conseil d'Etat.

Une demande d'autorité

Sur le boulevard périphérique, si les radars sont, là aussi, les gardiens automatés de l'abaissement de la vitesse à 50 kilomètres à l'heure, entré en vigueur en octobre 2024, la réservation de la voie de gauche au covoiturage et aux transports en commun, active depuis le 3 mars, n'est pas contrôlée. Théoriquement, aux heures de pointe et en semaine, seuls les transports en commun, les voitures et les deux-roues emportant au moins un passager, les taxis, les VTC et les secours peuvent y circuler.

En pratique, nous sommes encore dans une phase dite « pédagogique » et, selon des observations menées par *Le Parisien* le 17 mars, au moins 60 % des véhicules qui roulent sur la voie de gauche n'ont rien à y faire. Pour les identifier, des radars spéciaux fonctionnant avec une intelligence artificielle sont déjà en place, mais il faudra des moyens importants pour les rendre effectifs : ils prendront plu-

sieurs photos du véhicule quand celui-ci semble ne contenir qu'une personne, puis les photos seront analysées par des policiers municipaux, qui, le cas échéant, feront partir les procès-verbaux. Idem pour la ZTL : s'il est aisé de distinguer les secours, les taxis et les VTC, comment vérifier qu'un conducteur lambda a bien le droit de circuler parce qu'il se rend dans un magasin de la zone? Faut-il un système d'attestation sur l'honneur? Un QR code délivré en amont par le commerce ou le restaurant de destination?

Quoi qu'il en soit, des moyens humains sont nécessaires. D'ailleurs, plusieurs candidats aux municipales de 2026, officiellement déclarés ou non, plaident pour un retour de la police de la circulation sur les pavés. Celle-ci pourra en profiter pour faire respecter l'interdiction de bloquer les intersections, largement ignorée par les automobilistes et cause de nombreux embouteillages.

D'autant plus que les Parisiens sont souvent les premiers à demander plus d'autorité, et pas seulement sur les questions de mobilité. Le constat dressé par une grande enquête, menée à l'automne 2024 par le Parti socialiste auprès d'un peu plus de 6 000 habitants et rendue publique le 19 mars, est clair. A la question de savoir quel était le « thème prioritaire pour l'avenir à Paris », celui de la « sécurité et propreté » arrivait premier, avec deux mesures plébiscitées : « multiplier les amendes contre les incivilités » et « donner plus de moyens à la police municipale ».

HÉLÈNE BEKMEZIAN (SERVICE POLITIQUE)



CHRONIQUE | PAR MARIE CHARREL

Les dramatiques conséquences de l'héritage

Certains naissent avec tout. D'autres, avec rien. On ne saurait résumer plus trivialement l'inégalité fondamentale que représente l'héritage, mise en scène par *The Economist* du 27 février sur sa couverture : celle-ci représente une tétine en or sur un oreiller grenat. L'hebdomadaire britannique, que l'on peut difficilement soupçonner de gauchisme, estime que l'essor de la fortune héritée en Europe comme aux Etats-Unis « a des conséquences économiques et sociales alarmantes, car il met en péril non seulement l'idéal méritocratique, mais le capitalisme lui-même ».

Cela, poursuit *The Economist*, parce qu'il crée une classe de rentiers qui consacrent plus d'énergie à contourner l'impôt et à protéger leur patrimoine plutôt qu'à investir dans des activités productives. Parce qu'il génère une classe de non-privilegiés qui ne pourront jamais devenir propriétaires dans les grandes villes, dont les enfants vivront moins bien et qui, désespérés, finissent par se tourner vers les partis contestataires.

En 2025, les habitants des économies avancées devraient hériter de près de 6 000 milliards de dollars (5 600 milliards d'euros), soit 10 % du produit intérieur brut des pays concernés, contre 5 % au milieu du XX^e siècle. En France, la fortune héritée représente 60 % du patrimoine total, contre 35 % au début des années 1970, selon le Conseil d'analyse économique. Les 50 % les plus pauvres détiennent moins de 5 % de l'ensemble du patrimoine, tandis que les 10 % les plus riches possèdent près de 80 % des actifs financiers et professionnels. Un niveau comparable à celui du XIX^e siècle. Comment en est-on arrivé là?

Les travaux de Thomas Piketty l'ont largement documenté : l'extrême concentration du patrimoine d'il y a cent cinquante ans a reculé sous l'effet conjugué des destructions des deux guerres mondiales, puis des fis-

calités fortement progressives sur le capital instaurées sous l'Etat-providence mis en place après-guerre. Mais, depuis les années 1980, dérégulation économique, recul des politiques publiques et détricotage des impôts ont déclenché un nouvel emballement de la fortune héritée.

Cotisation sociale post mortem

Comment inverser la tendance? En supprimant les niches mitant la fiscalité successorale, d'abord, mais pas seulement. Dans un brillant ouvrage sur le sujet (*L'injustice en héritage*, La Découverte, 368 pages, 23 euros), la philosophe Mélanie Plouviez soulève une série de paradoxes. Ainsi, « la fiscalité successorale est détestée par les franges les moins favorisées », détaille l'autrice. Pourtant, la moitié des Français les plus pauvres (qui possèdent moins de 70 000 euros à transmettre) ne paient pas d'impôt sur la succession, puisqu'un abattement exonère les 100 000 premiers euros transmis.

Surtout, « la question de l'héritage est, aujourd'hui, réduite à sa fiscalité ». A droite comme à gauche, le débat est cantonné au seuil des transmissions à imposer et tourne souvent court. Pourtant, au XIX^e siècle, la grande époque des inégalités, les discussions sur l'héritage étaient foisonnantes de créativité, et indissociables d'une réflexion sur la justice sociale, explique Mélanie Plouviez.

Des auteurs oubliés suggéraient qu'à la mort de leurs possédants la propriété des biens privés soit transmise à des institutions publiques. Le théoricien social italien Eugenio Riccagno (1870-1930), lui, proposait que le taux d'imposition varie selon que le patrimoine est issu du travail direct des parents ou du legs d'aïeux plus anciens. Plus surprenant encore, Emile Durkheim (1858-1917), père de la sociologie moderne, estimait pertinent de transférer l'héritage familial aux organisations de travailleurs, afin de financer les protections maladie, vieillesse et accident. Une forme de cotisation sociale prélevée non pas du vivant, mais post mortem.

A l'heure où l'Etat peine à financer l'école et le vieillissement de la population, « cette voie-là n'a-t-elle pas à nous faire réfléchir aujourd'hui? », interroge Mélanie Plouviez. On referme son ouvrage en souhaitant que la France n'attende pas une nouvelle guerre pour mieux répartir son patrimoine. ■

L'ESSOR DE LA FORTUNE HÉRITÉE GÈNÈRE UNE CLASSE DE NON-PRIVILÉGIÉS QUI FINISSENT PAR SE TOURNER VERS LES PARTIS CONTESTATAIRES

UNE DÉFINITION FALLACIEUSE DE L'OCCIDENT



LA CIVILISATION JUDÉO-CHRÉTIENNE. ANATOMIE D'UNE IMPOSTURE de Sophie Bessis, Les Liens qui libèrent, 124 pages, 10 euros

LIVRE

Le grand remplacement existe. Précisons qu'il est d'ordre lexical : aux racines gréco-romaines de l'Europe enseignées naguère s'est substitué un label étonnant, la « civilisation judéo-chrétienne », qui stupéfie Sophie Bessis. Avec *La civilisation judéo-chrétienne. Anatomie d'une imposture* (Les Liens qui libèrent, 124 pages, 10 euros, numérique 7,50 euros), présenté comme un prolongement de l'essai *L'Occident et les autres. Histoire d'une suprématie* (La Découverte, 2001), l'historienne et journaliste entend déconstruire, voire démolir, cette « expression devenue une référence hégémonique », jusqu'à être reprise par des chefs d'Etat - Nicolas Sarkozy comme Emmanuel Macron ont déjà évoqué les « racines judéo-chrétiennes » de l'Europe.

Le flou cache un loup. La « civilisation judéo-chrétienne », « trouvaille sémiotique et idéologique », reste marquée par un creux conceptuel inversement proportionnel au caractère performatif d'un terme introduit « au tournant des

années 1980 ». Sophie Bessis relie son essor à l'expression d'une culpabilité liée à la Shoah. La seconde guerre mondiale crée une rupture en abattant la supériorité morale de l'Occident, et suscite « deux stratégies complémentaires » pour « retrouver l'innocence perdue » : une défense inconditionnelle de l'Etat d'Israël, ainsi qu'une auto-absolution sémantique par la définition d'un judéo-christianisme censé camoufler la persécution bimillénaire des juifs par l'Europe chrétienne.

Islamophobie implicite

Un tour de passe-passe se serait opéré. Une fois le judaïsme absorbé dans son identité, l'Occident redéfini alors son altérité en s'opposant à l'islam, appréhendé comme une nouvelle barbarie. Car l'inclusivité du terme suggère une nouvelle exclusion. Israël devient, dès lors, l'avant-poste de la civilisation occidentale - « *L'Europe se termine en Israël* », affirmait son premier ministre, Benjamin Netanyahu, en 2017. Reste que l'islamophobie implicite de l'expression n'empêche

pas ses principales cibles de s'en servir aussi. Dans une méritoire quête de justesse, Sophie Bessis signale la popularité du « complot judéo-chrétien » auprès de « toutes les composantes de la galaxie islamiste », de l'Iran au Maroc.

Cette diagonale des haines se joue jusqu'en Israël, où l'autrice pointe le « déni d'existence culturelle » et la « marginalité intellectuelle et politique » dans laquelle ont été maintenus les juifs venus du monde arabe. L'essai achève sa trajectoire avec une critique frontale de l'exceptionnalisme juive, fondée sur un « signe victimaire éternel » ratifié par l'Occident. Celle-ci justifie les atrocités commises au nom de la sécurité d'Israël, tout en attisant une haine dont les juifs sont en retour victimes, les rendant « prisonniers de leur assimilation sans nuances à un pays ». Ce « danger mortel » commence donc par les mots et finit par les bombes, alerte Sophie Bessis. A moins de changer les premiers en rompant avec une étiquette dont la « capacité de nuisance » fige les identités. ■

YOUNESS BOUSENA

Besoin de vacances | PAR SERGUEI





En kiosque



Hors-série



Hors-série



Hors-série



Hors-série

Collection



Actuellement en vente,
le volume n° 7
**LA DAME DU LAC
ET LE SECRET D'AVOLON**

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) du lundi au
vendredi, de 9 heures à 19 heures, et
le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr



Vous pouvez nous faire
parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement
votre numéro de téléphone
et votre éventuel numéro
d'abonné ou de membre
de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet
reviendra vers vous
dans les meilleurs délais
pour vous confirmer
la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Paris.

MM. Emmanuel Rousseau et
Jonathan Bénisty,
ses enfants
et leurs conjoints,

M^{me} Agnès Rousseau,
sa belle-fille,
Paul-Louis, Vincent, Nila, Elissa,
Nathou,
ses petits-enfants,
M^{me} Paule Baudier,
sa compagne,
Yolande, Albert, Charlie, Michèle,
Samy, Yaffa, Sylvain,
ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,

ont la profonde tristesse de faire part
du décès de

M. Elie AMARA,

survenu le 22 mars 2025, à Paris,
à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Nous avons la tristesse de faire
part du décès, survenu le 23 mars
2025, de

M. François BEAUDONNET,
chevalier de la Légion d'honneur,
Saint-Cyr 1953.

Il a rejoint son épouse,

**Anne-Marie,
née DURAND,**

qui l'a précédé le 12 mars.

Ils étaient dans leur soixante-
deuxième année de mariage.

Éric et Pascale Beaudonnet,
Hélène et Casimir Nievadiomy,
Gilles et Véronique Beaudonnet,
leurs enfants et leurs conjoints,
Leurs petits-enfants
Et arrière-petits-enfants
et leurs familles.

Paris.

Thomas et Matthieu Boulard,
ses enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès
de

Jacques BOULARD,

survenu le 23 mars 2025,
à l'hôpital Saint-Joseph, Paris 14^e,
à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La crémation aura lieu le 31 mars,
à 10 heures, au crématorium du Val
de Bièvre, 8, rue Ricardo, à Arcueil
(Val-de-Marne).

Michel Bourdeau,
son époux,
Sophie, Patrick et Rémy,
ses enfants,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,

ont la douleur de faire part du décès
de

**Ana Elia BOURDEAU,
née SOTO PEREZ,**

survenu le 24 mars 2025.

Les obsèques auront lieu le
mercredi 2 avril, à 14 h 30, en la
basilique Notre-Dame-du-Perpétuel-
Secours, à Paris 11^e, et l'inhumation
à 16 h 30, au cimetière du Père-
Lachaise, Paris 20^e, dans le caveau
familial.

M^{me} Yvette Cerdan,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès
de

M. Jean-Pierre CERDAN,

survenu le 20 mars 2025, à Paris,
à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse et
l'inhumation auront lieu le vendredi
28 mars, à Castellane (Alpes-de-Haute-
Provence).

M^{me} Véronique Blamont Chauvin,
Romain et Victor,
ses fils,
leurs épouses, Emmanuelle et
Charlotte,
Gabriel,
son petit-fils,

ont l'immense chagrin de faire part
du décès de son mari, leur père et
beau-père,

Christian CHAUVIN,

directeur artistique
chez Hachette, Filipacchi Médias,
auprès de Roger Théron.

L'enterrement s'est déroulé dans
la plus stricte intimité.

19, rue Commines,
75003 Paris.

Véronique Eydoux,
son épouse,
Nathalie et Bertrand Issard,
Denis et Alice Eydoux,
ses enfants,
Estelle, Alexandra, Guilhem et Diane,
ses petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,

ont l'immense tristesse d'annoncer
le décès de

Éric EYDOUX,

maître de conférences hors classe
à l'université de Caen,
auteur, traducteur
de langues scandinaves,
conseiller culturel
près l'Ambassade de France à Oslo
(1976-1980),
fondateur du festival
Les Boréales de Normandie (1992),
maire-adjoint à la culture de Caen
(2001-2008),
créateur du Salon du livre de Caen
(2005),
commissaire
de diverses expositions,
dont Passions boréales
au musée de la Marine (2000),
officier de l'ordre
des Palmes académiques,
chevalier de 1^{re} classe
de l'ordre de Saint-Olav,
commandeur de l'ordre royal
du Mérite norvégien,

survenu le 24 mars 2025, à Caen,
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans,
après soixante ans de mariage.

Les obsèques auront lieu le
vendredi 28 mars, à 11 h 30, en l'église
Saint-Étienne de Caen, suivies de
l'inhumation au cimetière du
Montparnasse, Paris 14^e.

Paris. Toulon.

Gaspard et Blaise,
ses fils,
Isabelle,
son épouse,
Danièle,
sa maman,
Anne Valérie et Bénédicte,
ses sœurs,
La famille Ben Dahan,
Ses proches et ami(e)s,

ont la douleur et le chagrin de faire
part du décès de

M. Vincent GAJAS,

chevalier
de l'ordre national du Mérite,
survenu le 19 mars 2025, à l'Hôpital
d'instruction des armées Sainte
Anne de Toulon, à l'âge de soixante-
trois ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu le
29 mars, à 10 heures, au crématorium
de La Seyne-sur-Mer.

Ni fleurs ni couronnes. Merci de
les remplacer par un don au profit
d'une association de lutte contre le
cancer.

La famille tient à remercier tout
particulièrement, le docteur Caroline
Prioux-Klotz et son équipe.

Cet avis tient lieu de faire-part et
de remerciements.

La famille peut être contactée à
l'adresse suivante :
famillegajas@gmail.com

Riom. Langres. Chaumont. Rennes.
Paris. Molèdes.

Louis et Martine, Grégoire, Hubert,
Claire (†), Dominique et Malou, Jean-
Baptiste Jouve,
ses frères et belles-sœurs,
William, Jérémie, Hélène, Arthur (†),
Coraline, Julien, Ronan, Tangi, Charlie,
Boris,
ses nièces et neveux
et leurs enfants, Maëva, Manoé, Louise,
Maëlys, Anouk, Isaiah, Soen
Et ses cousines et cousins,

font part du décès, survenu le 23 mars
2025, à Murat, de

Antoine JOUVE
(1953-2025),

retraité des ministères
de l'écologie et de la culture.

Ses obsèques ont été célébrées
le mercredi 26 mars après-midi, en
l'église de Molèdes (Cantal), suivies
de l'inhumation.

Anne, Pauline et Marthe,
ses filles
et leurs conjoints,
Raphaël, Liam, Adrien et Solal,
ses petits-fils,
Étienne et Annette,
son frère et sa belle-sœur,
leurs enfants et petits-enfants,
Pierre, Colette et Martine,
ses cousins,
Véra,
Toute la famille
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès
de

Henri LE MORE,

survenu le dimanche 23 mars 2025,
à La Ferté-Macé (Orne),
à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation aura lieu le samedi
29 mars, à 14 h 30, au cimetière de
La Ferté-Macé.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'administrateur,
L'assemblée des professeurs
Et toute la communauté
du Collège de France,

apprennent avec une profonde
tristesse le décès de

Xavier LE PICHON,

professeur émérite
du Collège de France,
titulaire de la chaire
de Géodynamique
de 1986 à 2008.

Ils rendent hommage au professeur
et pionnier de la recherche sur
l'expansion des fonds océaniques et
la dérive des continents, depuis la
compréhension du fonctionnement
global de notre planète jusqu'à l'étude
de ses expressions locales comme les
tremblements de Terre.

Le Bureau
Et les membres
de l'Académie des sciences,

ont la tristesse de faire part de la
disparition de leur confrère

Xavier LE PICHON,

professeur émérite
au Collège de France,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

décédé le 22 mars 2025,
à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Ils adressent à sa famille leurs plus
sincères condoléances.

Nancy. Chaumont.

M^{me} Antoinette Michel,
son épouse,

fait part du rappel à Dieu de

Yves MICHEL,
conservateur des hypothèques
honoraire,
chargé de cours
fiscaliité internationale
au magistère de juriste européen
à la Faculté de droit de Nancy
(1985-2005),
chevalier dans l'ordre
des Palmes académiques,

le 23 mars 2025, à Nancy,
à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Une cérémonie religieuse sera
célébrée le 31 mars, à 14 heures, en
l'église de Bricon (Haute-Marne).

Yves repose au funérarium de
Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-
Moselle), 2, rue de Charmes. Il pourra
être visité le vendredi 28 mars, de
14 heures à 18 heures.

Vous pouvez faire un don en sa
mémoire, à l'Institut Curie.

« Tiens ta lampe allumée. »
Père Duval.

Cet avis tient lieu de faire-part et
de remerciements.

PFL Roc-Eclerc,
68, rue des Quatre Églises,
54000 Nancy.

Les Essarts-le-Roi (Yvelines).

Denise Revuz,
son épouse,
Jean et Florence Revuz, Marc
Authier et Jacqueline Authier-Revuz,
Marie-Anne Revuz, Christine Revuz,
ses frères et sœurs,
Alain et Bibianne, Dominique et
Gabriela,
ses enfants,
Julien, Camille, Clément, Anselme,
Inès,
ses petits-enfants,
Les familles Revuz et Blanchet,

ont la douleur de faire part du décès
de

Daniel REVUZ,
ancien élève
de l'École Polytechnique,
professeur émérite
à l'université Paris-VII,

survenu le 17 mars 2025,
à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Une cérémonie civile sera célébrée
le 28 mars, à 15 heures, au funérarium,
1, avenue Gutenberg, à Élancourt
(Yvelines), suivie de l'inhumation,
à 16 h 30, au cimetière des Essarts-
le-Roi.

Ni fleurs ni couronnes.

Toulouse.

Nicole Sicard,
son épouse,
Paul, Etienne et Denis,
ses fils
et leurs conjointes,
Ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse d'annoncer
le décès de

M. Armand Michel SICARD,

ingénieur agronome 1953,
professeur honoraire
des Universités - il a créé et dirigé
l'enseignement et la recherche
en génétique fondamentale
à Toulouse de 1966 à 1997,
secrétaire perpétuel
de l'Académie des sciences,
Inscriptions et Belles-Lettres
de Toulouse,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le dimanche 23 mars 2025, à
l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Le présent avis tient lieu de faire-
part et de remerciements.

Nous avons la grande tristesse
d'annoncer le décès de

Henri-Daniel WIBAUT,
ancien professeur à l'IUED,
université des sciences appliquées
de Zurich Winterthur,
auteur, traducteur,
fondateur de la librairie Gastérea,
membre
de l'Académie des gastronomes,

survenu le 18 mars 2025,
à La Rochelle,
à l'âge de soixante-quinze ans.

Il laisse dans la peine,

Tania Brasseur Wibaut,
son épouse,
Sylvie, Antoine, Maxime et Clara
Wibaut,
ses enfants,
Théo et Maurice Wibaut,
ses petits-enfants,
Patrice et Guy Wibaut,
ses frères,
Anne-Laure Guesdon,
son amie.

La famille tient à remercier le
personnel de SOS Infirmiers pour
son dévouement et sa bienveillance.

Le présent avis tient lieu de faire-
part et de remerciements.

Manifestation caritative



**3^e édition
du Trophée caritatif
Robert-Debré**

organisée
**le lundi 7 avril 2025,
au Golf de Joyenval,
à Chambourcy (Yvelines),**

par le Fonds de dotation de l'hôpital
pédiatrique Robert Debré,
**au profit de la recherche
pour les enfants
et les adolescents
atteints d'autisme.**

Informations et inscriptions :
[https://evenements.fonds-dotation-
robert-debre.fr](https://evenements.fonds-dotation-robert-debre.fr)

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle
Chevallereau, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenko (Événements), Jérôme Gautheret, Michel Guerin,
Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, président, Gilles Paris, vice-président



Le Monde
Le Carnet

Pour toute information :
carnet@mpublicite.fr
Prix à la ligne : 33,60 € TTC.



INTERNATIONAL | CHRONIQUE

PAR ALAIN FRACHON

Trump, promoteur de l'illibéralisme

Assiste-t-on à un changement de régime au bord du Potomac ? Depuis trois mois qu'il est à la Maison Blanche, Donald Trump multiplie les accrocés à l'Etat de droit. Sans surprise, il affiche un tropisme autocratique prononcé : son premier mandat (2017-2021) nous avait prévenus. Cette fois, l'assaut contre la lettre et l'esprit de la Constitution américaine est plus systématique – il est désormais pensé, organisé. M. Trump entend promouvoir la démocratie dite « illibérale ».

L'enjeu est de taille. Dans toute l'Europe, on observe l'expérience trumpiste. Sur le Vieux Continent et au Royaume-Uni, la droite de la droite – anti-Union européenne, anti-OTAN, pro-Poutine – a le soutien, au moins rhétorique, de l'équipe trumpiste. Si elle devait être couronnée de succès, la transition vers un mode de gouvernement « illibéral » aux Etats-Unis pourrait changer le profil politique de l'Europe – à ce jour, gros bastion démocrate-libéral.

Le point de départ est une réflexion, très largement fautive, sur les limites de la démocratie libérale. Elle est lente, elle suppose des compromis laborieux entre des ambitions contradictoires, elle serait inadaptée aux enjeux de l'époque, elle impose des médiations institutionnelles lourdes et complexes. La démocratie libérale repose notamment sur deux principes qui modulent l'impact du suffrage universel : la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) et la hiérarchie des normes (la Constitution en majesté, la loi derrière).

On pourrait dire, au contraire, que la démocratie libérale est le seul régime capable d'intégrer les contradictions et la complexité de nos sociétés. On pourrait avancer qu'elle s'est avérée la plus efficace face au choc extérieur que fut la pandémie du Covid-19 – parmi nombre d'autres exemples. Mais de leurs « réflexions » ou de leur goût immensurable pour le pouvoir, les tenants de l'école illibérale ont retiré un principe : le vainqueur des élections devient propriétaire de l'Etat.

Le parti ou l'individu majoritaire à l'issue du scrutin ne dispose pas seulement de l'appareil exécutif, mais il commande aussi à la justice, à l'université, aux médias publics, etc. Séparation des pouvoirs et hiérarchie des normes s'inclinent devant le suffrage universel. La légitimité électorale s'impose aux autres. Le juge ne peut s'opposer à l'élu. L'ordre supérieur, c'est le choix du « peuple » (enfin, de la majorité électorale). Aux institutions, chargées d'empêcher toute dérive de type monarchique, l'éthique trumpiste oppose la volonté du « peuple » telle que les urnes l'ont exprimée – et tant pis pour les libertés publiques ou les droits des minorités. Prince du high-tech et penseur trumpiste, Peter Thiel rêve d'un contrat social où l'alliance de la haute technologie et du peuple accoucherait d'une nouvelle forme de démocratie directe.

L'esprit MAGA (du slogan trumpiste « *Make America great again* ») est à l'opposé de celui de

L'ÉTHIQUE TRUMPISTE OPPOSE LA VOLONTÉ DU « PEUPLE » AUX INSTITUTIONS, ET TANT PIS POUR LES LIBERTÉS PUBLIQUES

la Constitution de 1787. Celle-ci organise ce qu'elle appelle le « gouvernement » autour de trois pôles de pouvoir : l'exécutif (le président), le législatif (le Congrès), le judiciaire (avec, à son sommet, la Cour suprême). Mécanisme complexe destinée à assurer l'équilibre entre ces trois branches du gouvernement, chacune d'elles est sous la surveillance des autres. M. Trump entend s'affranchir de ce jeu de pouvoirs et de contre-pouvoirs. Au nom d'une vieille théorie constitutionnelle, dite de « l'exécutif unitaire », il interprète de façon maximaliste le présidentialisme tempéré du texte de 1787.

Il entend non seulement avoir la maîtrise de son administration, mais aussi des agences d'exécution indépendantes créées par le Congrès – qu'il s'autorise à saborder, même si les élus, dont c'est la prérogative, les ont dotées d'un budget. Il agit avec d'autant plus de facilité que le Congrès est neutralisé. La petite majorité républicaine au Sénat et à la Chambre des représentants a rendu les armes, elle a abdiqué ses pouvoirs. Maraboutée par le chef MAGA dont elle célèbre le culte dans une soumission absolue, elle laisse la Maison Blanche empiéter sur le domaine du Congrès. Elle a peur, aussi. Dans le dispositif trumpiste, le milliardaire Elon Musk, qui occupe un bureau à la Maison Blanche, fait régner l'ordre chez les élus du parti : il dispose de la puissance financière et médiatique (avec son réseau X).

« Gauchiste cinglé »

Pour s'opposer à cette présidence à prétention autocratique, il reste les juges. Ils veillent à ce que les directives présidentielles soient conformes à la loi et notamment à la Constitution. Aux fins d'imposer sa pratique de la présidence, Trump veut une confrontation avec la justice, qu'il espère remporter devant la Cour suprême. Il provoque, il teste. Il viole allégrement l'esprit et la lettre de la loi – avec des expulsions d'étrangers, des suppressions d'emplois dans la fonction publique, des fermetures d'agences, toutes à la légalité pour le moins discutables. Qu'un juge en soit saisi et le malheureux magistrat est immédiatement menacé et, parce qu'il ose défier le président choisi par le « peuple », il est traité de « gauchiste cinglé ».

Trump met en scène sa guerre contre les juges. Elle est censée montrer que lui agit : avec lui, les choses changent ; il s'attaque à l'immigration, à la bureaucratie, à la dette. C'est une bataille en forme d'ode à la démocratie illibérale : rien ne doit s'opposer à la volonté du « peuple », aucune institution, pas plus l'ordre judiciaire que le Congrès. Le président ignore les injonctions des juges. Il compte que la Cour suprême sera amenée à trancher et accordera son imprimatur à l'interprétation trumpiste de la Constitution. Et s'il passait outre une décision des juges suprêmes ? Ce serait l'équivalent d'un coup d'Etat, dit le juriste français Laurent Cohen-Tanugi. ■

LE PRÉSIDENT MET EN SCÈNE SA GUERRE CONTRE LES JUGES POUR MONTRER QUE, LUI, AGIT

LES LABORIEUX DÉBUTS DIPLOMATIQUES DE DONALD TRUMP

ÉDITORIAL III

Le vice-président des Etats-Unis, J. D. Vance, avait vanté l'arrivée d'un « nouveau shérif » pour les affaires du monde en la personne de Donald Trump, lors de son discours tenu à l'occasion de la Conférence de Munich sur la sécurité, vendredi 14 février. Deux mois après le retour de Trump à la Maison Blanche, cette ambition est cependant relativisée par l'amateurisme dont la nouvelle administration peut faire la preuve dans les affaires internationales et par le manque de résultats sur les dossiers qu'elle avait elle-même présentés comme impératifs.

Les principaux responsables de la sécurité et de la défense choisis par Donald Trump ont ainsi agi avec une confondante légèreté en échangeant des informations

confidentielles dans un groupe de conversation sur une messagerie jugée peu sûre par les experts. D'autant qu'un journaliste, qui a révélé l'affaire le 24 mars, le rédacteur en chef du magazine *The Atlantic*, avait été ajouté par inadvertance à ce groupe.

A cette faute concernant la planification des bombardements qui ont ciblé samedi 15 mars des miliciens houthistes au Yémen s'est ajoutée une gestion de crise calamiteuse par un exécutif prompt à minorer l'incident, entretenant ainsi une impression désastreuse d'irresponsabilité. La tactique habituelle de Donald Trump, nier en bloc et accuser la presse, a montré ses limites.

Cet amateurisme apparaissait déjà dans chacune des réponses de l'émissaire spécial du président pour les conflits en cours à Gaza et en Ukraine, Steve Witkoff. Celui-ci s'est longuement épanché lors d'un entretien avec le polémiste conservateur Tucker Carlson diffusé le 21 mars, alors qu'on attend généralement que les hommes nommés à des postes aussi stratégiques s'en tiennent à une indispensable réserve. Avoir fait fortune dans l'immobilier et être littéralement fasciné par Donald Trump, cela ne suffit manifestement pas pour devenir au pied levé un diplomate à la hauteur des enjeux.

Donald Trump a beau défendre la stratégie de « la paix par la force », il peine à obtenir des résultats dans les deux dossiers dont Steve Witkoff est chargé. Israël a repris

son offensive à Gaza, alors que le républicain avait revendiqué bruyamment la paternité du cessez-le-feu obtenu à son début de mandat. L'accord en trois phases laborieusement négocié avec le Hamas sous l'égide des Etats-Unis a été unilatéralement remis en cause. La Maison Blanche n'y a rien trouvé à redire, donnant l'impression d'être placée devant le fait accompli par le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, surtout préoccupé par son maintien au pouvoir.

Donald Trump s'était dit assuré de mettre un terme à la guerre en Ukraine en un temps record, mais les négociations ouvertes avec la Russie sans le moindre préalable n'ont produit jusqu'à présent que des résultats mitigés. L'accord claironné hâtivement sur un arrêt des hostilités en mer Noire, le 25 mars, met en évidence l'empressement de la Maison Blanche à obtenir une percée, coûte que coûte. Dans les faits, le président russe, Vladimir Poutine, dont Steve Witkoff a assuré qu'il n'est pas « un mauvais type », se comporte en véritable maître des horloges.

Alors que la nouvelle administration travaille dans le même temps avec opiniâtreté à saboter ses relations avec ses alliés historiques, traités avec une hostilité sans précédent, ces signaux négatifs brouillent déjà l'image qu'elle entendait donner d'elle-même. ■



EN VENTE DEMAIN

DEUX COUVERTURES

PODCAST
LE GOÛT DE M

INSTAGRAM
@M_MAGAZINE



photographie retouchée

Pomellato

COLLECTION NUDO

MILANO 1967

POMELLATO.COM

Frémir comme au cinéma avec Boileau-Narcejac



Thomas Narcejac, Alfred Hitchcock et Pierre Boileau, en 1971. BRIDGEMAN IMAGES

Un «Quarto» réunit les grands «romans du mystère» des années 1950 et 1960 du duo d'auteurs, dont certains ont inspiré de non moins grands films

AMAURY DA CUNHA

Il n'est peut-être pas inutile de le rappeler : Boileau-Narcejac n'est pas le nom d'un seul auteur, mais une signature double. Celle de deux artisans du «roman de mystère» : Pierre Boileau (1906-1989) et Thomas Narcejac (1908-1998), dont les histoires terrifiantes font désormais partie d'un imaginaire collectif, grâce aux grands cinéastes qui les ont adaptés – Alfred Hitchcock (1899-1980), Henri-Georges Clouzot (1907-1977), Georges Franju (1912-1987). Elles sont aujourd'hui rassemblées dans un volume très documenté de la collection «Quarto», *Suspense. Du roman à l'écran*, qui comprend sept récits, comme *Celle qui n'était plus* (1952), adapté par Clouzot dans *Les Diaboliques* (1955), ou *D'entre les morts* (1954), transposé par Hitchcock dans *Vertigo* (*Sueurs froides*) (1957), «plus grand film de tous les temps», selon la revue britannique *Sight and Sound*.

Se souviendrait-on encore de Boileau et Narcejac si ces cinéastes n'avaient pas laissé leurs belles empreintes sur les romans des deux auteurs ? Prenez une scène emblématique de *Vertigo*, dans laquelle la troublante Madeleine (Kim Novak) se jette à l'eau sous le Golden Gate, à San Francisco, simulant son suicide sous le regard effrayé d'un détective (James Stewart) chargé de la protéger. Intensité du suspense, photographie post-surréaliste, Hitchcock est un génie indépassable pour faire trembler l'imagination du spectateur.

Sous la plume de Boileau et Narcejac, cette même scène, située sous le pont de Courbevoie (Hauts-de-Seine), fait nettement moins frémir. Ce que les deux auteurs admettaient volontiers, mais ils avaient surtout réussi leur coup en écrivant un roman qui avait attiré l'attention du maître. «Nous avons découvert avec une réelle émotion, écrivent-ils à Hitchcock, après avoir vu son film, que les personnages traduisent nos rêves, avec une vérité, une poésie admirables. Autant notre roman était crispé et mielleux, autant votre film est tendre et juvénile.»

Pragmatiques, Boileau et Narcejac avaient su tirer parti du cinéma pour lancer leur carrière d'écrivains. Ce fut,

en 1955, grâce à l'adaptation cinématographique de leur premier roman, *Celle qui n'était plus*, par Clouzot, que le duo acquit sa notoriété internationale. Bien que *Les Diaboliques* s'éloigne radicalement du roman (le cinéaste n'avait gardé que l'idée centrale : faire croire à un assassin que sa victime est revenue d'entre les morts), Boileau et Narcejac lui furent reconnaissants de les avoir «trahis avec autant de talent».

Nouvelles voies

Ces deux hommes, «nés presque en même temps que le cinéma», ne s'étaient rencontrés qu'à la moitié de leur vie, en 1948. Dans sa vie antérieure, le Parisien Pierre Boileau avait publié plusieurs livres, dont un roman noir remarqué, *Le Repos de Bacchus*, paru en 1938 dans la collection «Le Masque», aux éditions Librairie des Champs-Élysées. Quant à Thomas Narcejac, le plus cérébral des deux, professeur de lettres classiques dans un lycée de Saintes (Charente-Maritime), passionné par le roman policier, il s'était amusé à pasticher des histoires d'Arthur Conan Doyle (1859-1930) pour se «faire la main». Il avait aussi publié un essai, *Esthétique du roman policier* (Le Portulan, 1947), remarqué par Boileau, ouvrage qui rapprocha les deux hommes.

Car l'un et l'autre partageaient exactement le même point de vue sur le genre : le premier âge du roman policier était révolu et usé, il fallait d'urgence emprunter de nouvelles voies. Ils eurent alors l'idée de se débarrasser de la figure encom-

brante du policier ou du détective, toujours du côté de la loi, comme dans les romans d'Agatha Christie (1890-1976) – «objets de musée» pour Narcejac – pour ne s'intéresser qu'aux personnages en perdition, condamnés à tuer ou à être tués.

Pour créer ces romans étranges et angoissants, leurs rôles étaient bien définis. Boileau imaginait les histoires et bordait leurs intrigues. Narcejac – grand admirateur de Julien Gracq (1910-2007) et de Georges Simenon (1903-1989) – s'occupait de les narrer, dans une forme réaliste et fantastique, en entrant dans la tête des personnages. Ce sont bien souvent des créatures perdues, fragiles, ambivalentes, paranoïaques, en danger de mort ou sur le point de basculer dans la folie. L'histoire d'un évadé qui usurpe l'identité d'un mort et se retrouve face à trois femmes qui contrôlent sa destinée (*Les Louves*, 1955). Ou bien celle de ce riche industriel devenu aveugle qui soupçonne sa famille de vouloir l'assassiner et s'abîme peu à peu dans les ténèbres : «Il avait l'impression de rêver sa pensée, d'ajuster les fragments d'un puzzle incohérent.» (*Les Visages de l'ombre*, 1953).

Entrer dans ces romans toujours captivants, avec la mémoire complémentaire et dissonante de leurs adaptations au cinéma, est une expérience fascinante. Les images de Hitchcock et de Clouzot s'invitent dans la lecture comme des fondus enchaînés, en produisant de troublants effets de dédoublement. C'est alors une troisième histoire que l'on se raconte à partir de ces films et des textes de Boileau-Narcejac, et celle-ci est totalement inédite. ■

2 C'EST D'ACTUALITÉ

► ENQUÊTE
La «LitRPG», ou comment jouer à lire

3 MOTS DE PASSE

► L'élan républicain de Danièle Sallenave



4/5 LITTÉRATURE

► Manuela Draeger, Jean-Claude Grumberg, Carol Bensimon, Jessica Anthony

6 HISTOIRE D'UN LIVRE

► «Toronto», d'Elisabeth Benoit

7 DOSSIER

► Histoire environnementale : d'importants jalons

8 CHRONIQUES

► LE FEUILLETON
Tiphaine Samoyault a lu «La Mémoire et les jours», de Charlotte Delbo



9 MÉLANGE DES GENRES

► NOIR
«On ne sait rien de toi», de Fabrice Tassel

10 RENCONTRE

► Perumal Murugan a survécu à l'extrémisme hindouiste



André Breton déménage

C'est une des conséquences de la fermeture du Centre Pompidou, dont une complète rénovation doit commencer à l'automne, pour cinq ans : comme l'Agence France-Presse l'a relevé, le « mur André Breton », collection de dizaines de tableaux, masques océaniques, précolombiens ou nord-américains, pierres, racines ou boîtes de papillons rassemblées et agencées par le fondateur du surréalisme, va faire l'objet de prêts à différents musées. Ce sera la première fois que cette reconstitution d'un pan de l'atelier de l'écrivain, léguée par sa famille au musée parisien en 2003, sera dispersée.

“ Ah! Gaza si tu pouvais faire une bonne sieste pour restaurer une dernière fois ce corps qui s'écroule et jouir d'un sommeil paisible comme celui des feuilles blanches sans histoire”

HESHAM ABU ASAKER

Extrait de *Gaza. Y a-t-il une vie avant la mort ? Anthologie de la poésie gazaouie d'aujourd'hui* (Points, « Poésie », inédit, en librairie le 25 avril).

La supplique des libraires canadiens

Le 20 mars, dans une lettre citée par le *Calgary Herald*, l'association canadienne des libraires indépendants et la chaîne de librairies Indigo ont exhorté le nouveau premier ministre du Canada, Mark Carney, à exempter les livres des 25 % de droits de douane sur les produits importés des États-Unis qui doivent entrer en vigueur le 2 avril, en réponse aux annonces de Donald Trump. Les conséquences, soulignent-ils, seraient « dévastatrices » pour l'édition canadienne, qui imprime et stocke une grande partie de sa production aux États-Unis, pénalisant autant les auteurs canadiens qu'états-unis.

Un nouveau genre littéraire arrive en librairie sous le label Lorestone, créé par Editis, qui consiste en romans écrits au plus près des codes des jeux de rôle

« LitRPG » : vous jouiez ? Eh bien ! lisez, maintenant

ENQUÊTE

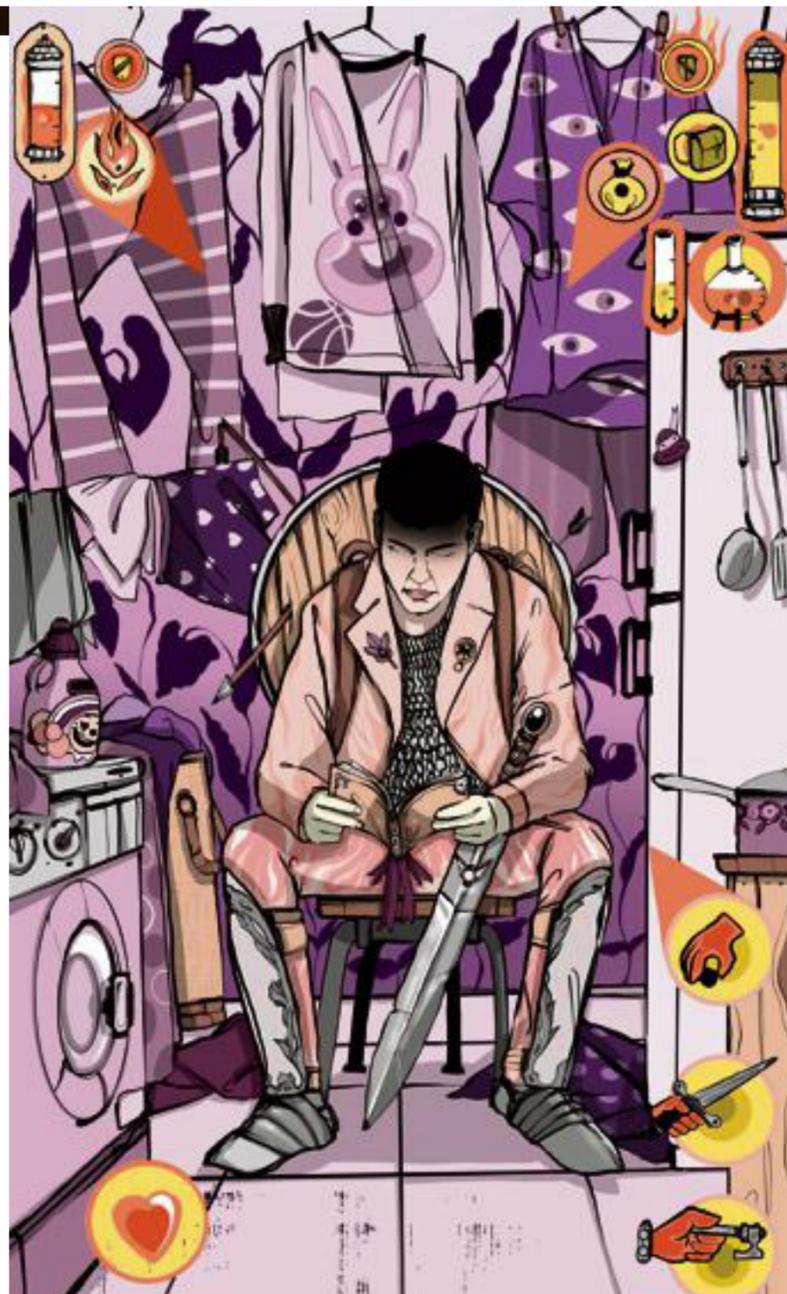
ÉLIE PILLET

Depuis son invention, en 1972, avec *Pong*, le jeu vidéo n'a cessé d'influencer la littérature contemporaine, de la création des « livres dont vous êtes le héros » à l'adaptation d'ouvrages littéraires, comme la saga de fantasy d'Andrzej Sapkowski, *The Witcher*, en passant par la participation d'écrivains à l'histoire de certains jeux, telle l'intrigue du dernier succès du studio japonais From Software, *Elden Ring*, imaginée par l'auteur de *Game of Thrones*, George R. R. Martin. Des échanges qui se matérialisent particulièrement depuis quelques années avec l'essor outre-Atlantique de la « LitRPG ».

Contraction de « littérature » et « RPG » (« Role Playing Game », soit « jeu de rôle »), la LitRPG recouvre un ensemble de « romans d'aventures dans lesquels sont intégrés des principes typiques du jeu vidéo », précise Robin Batet, éditeur de 30 ans qui a créé, en novembre 2024, Lorestone, le premier label français chargé de publier des ouvrages du genre. « La LitRPG met au centre de son intrigue la progression de ses personnages au cours de séries pouvant aller jusqu'à dix volumes, poursuit-il. Le héros doit progresser pour survivre, devenir le meilleur, battre tel ou tel ennemi. »

Similaire à un avatar de jeu vidéo, le protagoniste, au fil de ses mésaventures, choisit ses spécialités (guerrier, mage, voleur, etc.), acquiert de l'expérience, améliore ses compétences, défait ses adversaires et donc gagne en puissance. À l'inverse des « livres dont vous êtes le héros », la narration de ces ouvrages est linéaire, « le lecteur n'est là qu'en tant que spectateur », souligne Robin Batet. La véritable spécificité de la LitRPG ? Pour Hélène Sellier, enseignante à l'université de Nîmes et autrice d'une thèse intitulée « Littérature et jeux vidéo : représentations réciproques », « c'est un genre qui essaie d'être au plus proche de la culture vidéoludique. Alors que, la plupart du temps, la littérature récupère le jeu vidéo pour le traiter avec les codes de la culture littéraire, la LitRPG cherche à s'approprier les codes du jeu vidéo et à en faire une expérience littéraire ».

Mais alors, pourquoi ne pas tout simplement jouer à un jeu vidéo, où le joueur est à la fois spectateur et acteur de sa propre histoire ? « Il y a une grande satisfaction dans le fait de suivre quelqu'un, d'assister aux choix qu'il réalise afin de s'en sortir, mais surtout de rendre visibles les compétences dans lesquelles le personnage peut investir ses points », rétorque Robin Batet, en citant l'exemple des innombrables personnes capables de passer des heures à regarder jouer des streamers. La LitRPG se démarque principalement d'autres sous-genres récents, comme la « dark romance », par ce « jeu typographique » où les options offertes au héros s'affichent en pleine page, en gras et entre crochets, pour signifier que la voix qui s'exprime n'est pas celle du narrateur. Par exemple, dans *Dungeon Crawler Carl*, de Matt Dinniman, la pre-



JONATHAN BLEZARD

mière série publiée par Lorestone (deux tomes parus, traduits par Chloé Atanagana, 509 et 416 pages, 13,90 euros, numérique 10 euros chacun), qui a décidé de ne pas traduire les titres originaux (en l'occurrence « Carl l'explorateur de donjons ») : « Potions de compétence. Boire cette mixture ajoute 1 point à votre compétence détermination de valeur. »

D'après Hélène Sellier, le but de la LitRPG est de retranscrire avec fidélité l'expérience que peut avoir un joueur de jeu vidéo, jusqu'aux statistiques propres aux personnages ou aux objets découverts. Ici, l'efficacité narrative prime sur les digressions descriptives ou les considérations esthétiques. « La LitRPG est très accessible, explique Robin Batet. On veut que ce soit facile à lire, à intégrer, pour que même les gens qui ne connaissent rien au jeu vidéo soient en mesure de tout com-

prendre. » Si chaque écrivain a sa spécificité de ton – Matt Dinniman, avec *Dungeon Crawler Carl*, se distingue par une ironie mordante –, leur priorité est d'emporter le lecteur dans un flot d'aventures successives, grâce à une prose qui se veut « ultra-factuelle ». Pas de la grande littérature ? L'éditeur l'admet lui-même. Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer que la LitRPG représente la « matérialisation la plus complète et finale de l'influence qu'a le jeu vidéo sur la littérature ».

Pour retracer les origines de ce genre méconnu en France, il faut remonter à 1978, date de la publication de *Quag Keep*, d'Andre Norton (non traduit), roman qui se déroule dans l'univers du célèbre jeu de rôle *Donjons & Dragons*. Néanmoins, la LitRPG prend officiellement son essor en 2012, en Russie, avec *La Voie du chaman*, de Vasily Mahanenko, l'un des pé-

res fondateurs du genre (le premier tome a été traduit en français par l'éditeur anglophone Magic Dome Books en 2022 ; deux autres sont annoncés cette année). Les années suivantes, la LitRPG se développe de manière notable aux États-Unis, à partir du forum en ligne « Royal Road », véritable terrain de sagas en chantier, où chaque auteur, suivi et subventionné par son cortège de lecteurs, publie à un rythme régulier les chapitres de son œuvre. Ceux qui connaissent le succès – certains, comme Zogarth, gagnent plus de 70 000 dollars par mois – ont alors les moyens de faire imprimer leur livre et de vendre les droits de l'ouvrage à des maisons d'édition étrangères, comme Lorestone pour la France. En 2023, alors éditeur chez Lizzie, maison d'édition spécialisée dans les livres audio, Robin Batet, qui écume les sites d'audiobooks améri-

Ici, l'efficacité narrative prime sur les digressions descriptives ou les considérations esthétiques

cains pour dénicher des pépites, découvre ce sous-genre et, après moult réflexions, se décide à créer son label.

Pour l'éditeur, le pari est risqué : lancer un nouveau sous-genre littéraire dans un pays qui en a peu ou pas entendu parler est un véritable défi. Jusque-là, seuls quatre romans sont parus – les deux premiers tomes de *Dungeon Crawler Carl*, les premiers de *Primal Hunter*, de Zogarth (traduits par Astrid Vallet, 730 pages, 17,90 euros, numérique 10 euros), et *System Universe*, de SunriseCV (traduit par Antoine Pinchot, 406 pages, 13,90 euros, numérique 9 euros) – et, si l'éditeur compte publier la suite de ces séries dans les mois à venir, les résultats financiers ne sont pas mirobolants : au total, environ 6 200 exemplaires papier vendus au total depuis la création du label Lorestone. Robin Batet, qui cible des « adultes de 18 à 50 ans » issus du « public des mangas », tempore : « C'est extrêmement dur de s'installer, de fixer les règles, de faire comprendre aux libraires, aux lecteurs et à tout le monde ce qu'est la LitRPG. »

Sur le réseau social Discord, Lorestone a créé un canal où interagissent les premiers fans, au nombre de 156, tous « très actifs ». D'autres fans s'expriment déjà ailleurs : Margaux, qui tient le compte Instagram « Des livres plein les yeux », affirme que Lorestone est devenu sa « maison d'édition préférée ». Dans sa critique de *System Universe*, elle insiste sur l'« impression d'être [aux côtés du protagoniste] comme dans un jeu vidéo », mais aussi de « partager » ses épreuves, ses ressentis au plus près de lui. Sur Discord, une amatrice de LitRPG se réjouit de son développement en France. Selon elle, l'avènement d'un tel sous-genre « prouve que les jeux vidéo et les livres sont compatibles, donnent de superbes histoires, pas seulement en manga, mais aussi en roman ». A ce jour, il reste tout de même difficile de savoir si la LitRPG acquerra un jour ses lettres de noblesse en France. ■

AGENDA

► Du 1^{er} au 6 avril : Festival Italissimo, à Paris

Cela fera dix ans cette année que le festival Italissimo célèbre la littérature et la culture italiennes. Parmi les grands noms à l'affiche de cette édition, on trouve Erri De Luca, Dacia Maraini, Emanuele Trevi, Viola Ardone, ainsi que des auteurs français comme Daniel Pennac. Tables rondes, séances de cinéma, expositions, apéritifs, concerts littéraires, ainsi qu'une rencontre avec Alessandro Baricco, sont au programme. Italissimofestival.com

► Du 4 au 6 avril : Quais du polar, à Lyon

Rendez-vous incontournable des amoureux du genre, le Festival international de littérature et de cinéma policiers proposera, pour cette 21^e édition, des tables rondes, projections de films, expositions, enquêtes, jeux et plus encore. La thématique retenue cette année est celle des frontières, géographiques et culturelles, certes, mais aussi littéraires. Seront réunis pour l'occasion des auteurs de 60 pays différents, tels que James Ellroy, Linwood Barclay ou Leye Adenle. Quaisdupolar.com

► Du 11 au 13 avril : Festival du livre de Paris

Le Grand Palais réunira, pour cette nouvelle édition, 1 200 auteurs et 450 maisons d'édition. Héritier du Salon du livre, créé en 1981, le festival avait accueilli près de 100 000 visiteurs en 2024. L'invité d'honneur cette année est le Maroc. Au programme : rencontres, ateliers d'écriture, spectacles, remises de prix, avant-premières de films et directs de Radio France pour un grand foisonnement littéraire. Festivaldulivredeparis.fr

► Du 10 avril au 8 février 2026 : exposition Georges Simenon à Bologne (Italie)

La cinémathèque de Bologne présentera ce 10 avril l'exposition « Georges Simenon. Otto viaggi di un romanziere » (« huit voyages d'un romancier »), consacrée au père de l'inspecteur Maigret. Située dans l'historique Galleria Modenissimo, elle retrace son parcours, reconstitué grâce aux archives conservées par son fils. Nombre de documents rares, manuscrits originaux et albums photos privés de l'écrivain seront ainsi donnés à voir. Cinetecadibologna.it

► Le 26 avril : Fête de la librairie indépendante

En cette journée, 700 librairies de France, de Belgique, de Suisse et du Luxembourg offriront une rose et un livre à leurs visiteurs. Inspiré de la Sant Jordi, tradition catalane qui célèbre l'amour et la culture, l'événement met à l'honneur ces commerces indépendants. Le livre de cette 27^e édition, intitulé « Esprit, es-tu là ? », réunit cinq textes signés des artistes et intellectuels Gabriel Dufay, Antoine Giney, Claire Morel, Daniel Sangsue et Vahram Muratyan. Librairiedesabbesses.com

L'élan républicain de Danièle Sallenave

Dans son nouveau livre, « La Splendide Promesse », l'académicienne retrace son parcours au prisme de l'idéal de justice qui la porte. Points forts, à la croisée du politique et de l'intime

JEAN-LOUIS JEANNELLE

La splendide promesse faite au tiers état – ce vers du poète russe Ossip Mandelstam (1891-1938) donne son titre au troisième volume d'un ensemble que l'écrivaine Danièle Sallenave, élue à l'Académie française en 2011, a entièrement placé sous le signe de la République.

L'Eglantine et le Muguet (Gallimard, 2018) obéissait aux lois de la géographie en retraçant, sous la forme d'une visite minutieuse de son Anjou natal, la grande fracture entre l'Est républicain et l'Ouest catholique – l'instituteur et le curé. *Rue de la Justice* (Gallimard, 2020) offre une histoire des origines, à travers le portrait de son arrière-grand-mère, Laurence Frémondère, «laveuse» dans une petite ville près d'Angers. Voilà une vie dont n'ont subsisté que d'infimes traces, assez néanmoins pour savoir que cette femme a toute sa vie conservé une gravure des obsèques de Victor Hugo et un volume des *Misérables*. Emouvant témoignage d'une foi républicaine de la part d'une femme qui vivait en terres conservatrices. «Victor Hugo incarnait cela pour elle : justice, progrès, instruction», résume Danièle Sallenave, rencontrée chez elle, près de la Bastille.

Le troisième volume, *La Splendide Promesse*, donc, sous-titré *Mon itinéraire républicain*, complète ces volumes. Ce que l'idéal républicain a pu représenter pour Sallenave, «avec ses promesses comme avec ses mensonges», s'y trouve ressaisi au plus près de son existence. Quatre mots-clés pour en mesurer la portée politique et intime.

République

Mythe fondateur, mot fétiche, lieu de mémoire : pour Danièle Sallenave, la République s'ancre dans l'enfance et, au-delà, le passé. «Je relis ces jours-ci Hugo, son Histoire d'un crime contre le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte, en 1851, raconte-t-elle au «Monde des livres» : l'idée de République y est lumineuse. Mais je pourrais aussi parler des républicaines angevines du XIX^e siècle qui ont lutté pour l'éducation des filles, comme Augustine Giraud, ou la Nantaise Floreska Guépin.»

Elle ajoute : «Etre foncièrement républicaine, c'est pour moi soutenir un corps de principes, non de «valeurs». La valeur est ce qui vaut pour quelqu'un ; un principe est l'expression de la volonté générale. Son application passe par le débat ou le conflit, qui se conclut par un vote. La République doit toujours être critique d'elle-même.» Car bien des promesses furent trahies, et deux fois de manière indélébile : par la colonisation, menée au nom de la «civilisation», et par Vichy, acteur de la déportation des juifs.

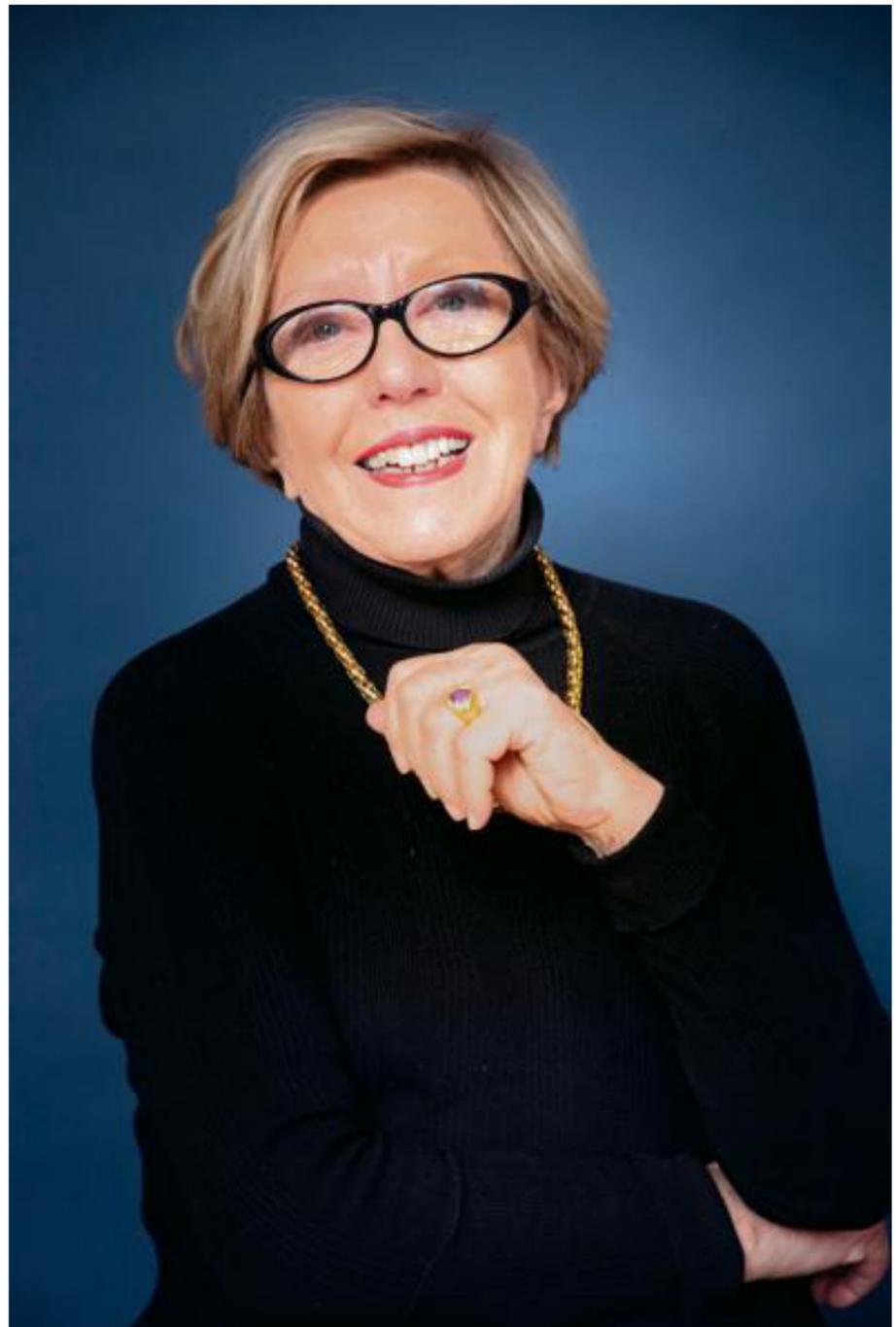
L'itinéraire reconstitué dans *La Splendide Promesse* suit ces moments de crise, et d'autres plus récents. Telle l'affaire des foulards dans un collège de Creil (Oise), en 1989 : le port du voile, plutôt limité au sein de l'établissement, est soudain devenu une quasi-affaire d'Etat, qui s'est soldée par l'exclusion de trois adolescentes pour «atteinte grave à la laïcité». Pour Sallenave, c'est le début d'un long processus de révision. Elle rejetait le voile comme signe de la soumission des femmes, au nom de l'universalisme et de la laïcité. Peu à peu, toutefois, elle se demande si exiger des femmes voilées une «libération» décrétée ne constitue pas une autre forme de violence. La laïcité ne peut servir à mener une confrontation avec ou entre les religions.

Ecole

L'amour de Danièle Sallenave pour l'école publique remonte loin et a grandi sur fond d'une coupure idéologique et sociale qu'on aurait tort de croire tout à fait dépassée. Un souvenir à ce sujet : sa mère, institutrice, arrive dans un village afin d'y rouvrir l'école des filles ; le maire, venu l'accueillir, lui déclare : «Madame, en tant que maire du village, je suis tenu de vous recevoir, mais en tant que baron X, je ne vous serre pas la main.» Ceux qui travaillaient pour les châteaux n'avaient pas le choix : leurs filles devaient aller à l'école privée.

Elève, Sallenave s'est épanouie dans l'atmosphère sororale et studieuse des concours aux grandes écoles. Elle n'ignore pas l'élitisme républicain et l'inégalité que ce système engendre entre ceux qui en sont – élèves des classes préparatoires puis, comme elle, de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Sèvres (destinée aux jeunes filles), dans les Hauts-de-Seine – et les autres, mais maintient que les livres, ces dons que nous font les morts pour nous aider à vivre, sont destinés à tous.

«C'est le grand paradoxe républicain : l'école émancipe, mais reproduit aussi la hiérarchie sociale. De fait, deux systèmes ont longtemps coexisté, l'enseignement primaire conduisant au mieux à l'enseignement professionnel, et la filière secondaire, conduisant au lycée et au supérieur. L'«élitisme républicain» d'aujourd'hui n'est donc pas sans défauts, mais entre méritocratie et héritocratie, il faut choisir.» Son choix est clair : s'il y a inégalité (de savoirs et de moyens pour exploiter le savoir), «ce n'est pas la transmission qui la consacre, c'est l'intransmission qui la prolonge.»



Danièle Sallenave, à Paris, en février. FRANCESCO MANTOVANI/GALLIMARD

Dissidence

«En mars 1992, je publie aux Temps modernes un article intitulé "L'hiver des âmes" où, tout en saluant l'effondrement du régime communiste, j'ajoutais que la disparition de l'URSS n'était pas forcément une bonne nouvelle. A l'époque, le triomphalisme occidental s'en est pourtant donné à cœur joie.» A ses yeux, c'était aussi une utopie qui disparaissait – peut-être même l'esprit d'utopie. L'article lui valut de franches hostilités.

On ne pouvait toutefois reprocher à Danièle Sallenave d'ignorer la situation sur place. Son premier voyage à Moscou, afin d'assister aux répétitions du *Tartuffe* d'Antoine Vitez, date de 1977 ; il sera suivi de bien d'autres. Elle parcourt d'autres pays de l'Est, comme la Hongrie ou la Pologne, mais c'est à Prague qu'elle se rend chaque année pendant trente ans et où un ami fidèle, le dramaturge Karel Kraus (1920-2014), lui fait découvrir l'«univers sordide et fantasmagorique» de la Tchécoslovaquie socialiste.

«Ce que je dois à la dissidence, à Prague et à Moscou, c'est ceci, qu'aujourd'hui on a bien oublié, explique-t-elle. L'Est et l'Ouest se rejoignent sur un point : la pénurie et l'excès sont deux formes de captation où se perd la possibilité d'une vie selon la vérité et la justice. La dissidence ne nous prenait pas comme modèle, elle proposait une critique radicale de l'hyperconsommation, ce monde d'insignifiance individualiste où nous avons sombré.»

Palestine

Rien ne l'avait préparée à adopter cette position, la plus militante pour quelqu'un d'ordinaire méfiant à l'égard des opinions tranchées. Jusqu'alors, Danièle Sallenave ignorait tout de la Palestine. Tout juste entrée à l'ENS, elle avait été fascinée par les kibboutz et s'était sentie solidaire d'Israël lors de la guerre des Six-Jours (1967).

Mais, en 1997, Sallenave est invitée auprès des instituts français des villes (ou zones, comme Jérusalem-Est) sous autorité palestinienne. Rencontres, lectures, témoignages... Et le plus marquant : ce qui s'offre à son regard, ou plutôt s'y dérobe, comme ces ruines de villages arabes dissimulées sous des «parcs de loisirs».

«Acquise, dans ma jeunesse, au grand mouvement de décolonisation, je suis accablée par les exemples patents d'une violente inégalité entre les peuples israélien et palestinien, se souvient-elle. Je découvre en Israël ces «villages illégaux», détruits en 1948, dont les habitants n'avaient pas fui. Des kibboutz de gauche leur fournissent l'eau et l'électricité.»

La même année paraît *Carnets de route en Palestine occupée* (Stock), où elle rend compte de sa confrontation brutale avec la réalité du conflit israélo-palestinien. Au milieu des critiques qui fusent, Sallenave reçoit un soutien de poids, celui de l'historien Pierre-Vidal Naquet (1930-2006) louant sa lucidité. La guerre menée à Gaza depuis le 7 octobre 2023 n'a fait que renforcer sa conviction qu'un peuple disparaît sous les bombes et qu'on efface sa mémoire par la destruction des cimetières, des mosquées, des bâtiments historiques.

Dès lors, ne pas se taire face au désastre, c'est tenter de sauver, de la devise républicaine, au moins l'exigence de justice. ■

Eblouissements et engagements

PAS DE CONFESSIONS : les troubles affectifs ou sexuels, pâture courante des autobiographes, n'ont pas leur place dans *La Splendide Promesse*. Tout juste une microconcession, entre parenthèses, lorsqu'il est question de la désorientation que connaît Danièle Sallenave au début des années 1970 : «(ma vie privée n'y est pas pour rien)». Pas non plus de ces passages obligés des Mémoires : les portraits en pied des grands hommes (qu'elle fréquente pourtant : Aragon, Lanzmann, Kundera...) ou les hautes responsabilités dont il faut se justifier, non sans mauvaise foi. Son projet est à la fois plus modeste et plus ambitieux : affronter l'écart, le gouffre parfois, entre le personnel et le mondial, dans l'espoir que l'un éclairera l'autre, et réciproquement.

Des éblouissements de jeunesse, telle la découverte du Théâtre national populaire de Jean Vilar, la dotent de valeurs pour la vie. Des valeurs d'une autre époque ? Pas sûr pourtant que le mot d'ordre «élitaire pour tous» n'ait plus rien à nous dire. Il est aussi question de (dés)illusions : Mai 68, abordé alors avec une certaine distance, charrie toutes les utopies de l'époque et n'apparaît plus à l'académicienne, un demi-siècle plus tard, que comme le «résultat d'une évolution du capitalisme moderne». Viennent enfin les engagements, notamment auprès de Jean-Pierre Chevènement, réunissant autour de lui un Pôle républicain. Trop tard pourtant, car déjà «la gauche "sociale" [a] gagné trop de terrain sur la gauche "sociale"». ■ J.-L. J.

LA SPLENDE PROMESSE. MON ITINÉRAIRE RÉPUBLICAIN, de Danièle Sallenave, Gallimard, 528 p., 24 €, numérique 17 €.

Dans l'un des étranges mondes intermédiaires dont Manuela Draeger a le secret, le temps n'est plus. « Arrêt sur enfance », ou la recherche d'un nouveau matin

Et c'en fut fini de la lumière du jour

FABRICE GABRIEL

Il y a deux façons, au moins, d'aborder *Arrêt sur enfance*, de Manuela Draeger. La première, en découvrant le texte comme celui d'une écrivaine dont on connaît seulement ce que nous en dit sa bibliographie : elle a publié trois livres aux Éditions de l'Olivier (*Onze rêves de suite*, *Herbes et Golems*, *Kree*, 2010, 2012 et 2020), ainsi que de nombreux textes pour la jeunesse à L'École des loisirs, en particulier les enquêtes décalées et fort savoureuses de Bobby Potemkine. La seconde, en sachant que derrière ce nom de plume s'en dissimule (à peine) un autre, celui d'Antoine Volodine et son projet proliférant de littérature « post-exotique », qui lui a fait développer sous son identité ou à travers quelques avatars (Elli Kronauer, Lutz Bassmann, Manuela Draeger...) une œuvre programmée pour s'achever au quarante-neuvième titre, et dont *Arrêt sur enfance* est présenté comme l'avant-dernière production.

La force assez étonnante du livre est alors de retrouver un élan originel, dont le titre dit bien

l'esprit : c'est un récit d'apocalypse où le temps s'est arrêté, hanté par la perspective de la fin, peut-être même la disparition de l'écriture, mais où s'ébroue simultanément, selon un paradoxe cher à l'auteur, une sorte d'enfance joyeuse et sombre, désespérée mais verveuse.

Tout l'univers de Volodine est d'une certaine façon résumé aux premières pages du récit de Manuela Draeger : nous sommes dans un monde intermédiaire, où « le système du temps a changé, les calendriers ont brûlé, la plupart des mécanismes de la vie et de la survie (...) sont inaccessibles ». Une voix nous parvient du dortoir où sont réunis une vingtaine d'« enfants perdus », dans un bloc réduit à l'obscurité, car la petite Magda vient d'y mourir et c'est elle « qui était en charge de l'écoulement du temps »...

Le sens du fantastique

Or, dans cet univers où règne une peur assourdie, personne ne semble prêt à la remplacer pour faire revenir la lumière du jour, opération qui nécessite d'aller régulièrement poignarder « le Gros », étrange personnage allégorique associé aux ténèbres. « *Finis les grasses matinées*, a prévenu Magda juste avant de mourir. *Finis les petits rêves tranquilles de dernière minute. Faudra partir* »...

EXTRAIT

« J'ai dit "dans chaque bloc", mais je l'ai dit un peu au hasard. J'aurais pu dire : "dans chaque asile" ou "dans chaque camp". Tout ça se vaut, tout ça se ressemble, dans les mêmes endroits habitables entourés de néant, dans les quelques zones qui restent, et les seules différences sont des différences d'échelle. Et autre chose. Je n'attache pas beaucoup d'importance aux mots, à la parole, ce ne sont que des tremblements et des souffles qui disparaissent aussitôt, pratiquement sans laisser de traces. Ou alors quelques traces, mais très peu. Et puis, j'aime bien parler au hasard, ça évite de répéter fastidieusement ce qu'on a déjà formulé à l'intérieur de sa tête. »

ARRÊT SUR ENFANCE, PAGE 10

Suzanne était là

Avec « Quand la Terre était plate », Jean-Claude Grumberg rend un magnifique hommage à sa mère, non sans humour ni remords

RAPHAËLE LEYRIS

Aux questions de Jean-Claude Grumberg, sa mère, Suzanne, aimait répondre, voix « pointue » et « accent parigot » : « *Mystère et boule de gomme*. » Mais, en réalité, quand il était jeune et qu'elle avait toute sa mémoire, il lui en posait peu, et moins encore sur l'histoire de sa famille et sur sa propre destinée. Pourquoi l'aurait-il fait ? Suzanne était là, présence apparemment sans mystère, tirant l'aiguille huit ou neuf heures par jour dans un atelier avant de rentrer s'occuper de ses deux fils dans le « deux-pièce

et demi familial » de la rue de Chabrol (10^e arrondissement de Paris). Et son cadet était convaincu que les romans qu'il avait à lire étaient forcément plus palpitants que la trajectoire de Suzanne, née Katz, en 1907, à Paris, dont l'époux, Zacharie Grumberg, fut arrêté chez eux en décembre 1942 et emmené à Drancy, avant d'être assassiné à Auschwitz.

A cet homme, à partir du peu d'informations dont il disposait à son sujet, Jean-Claude Grumberg a consacré le perforant *Mon père. Inventaire* (Seuil, 2003), premier texte non théâtral du dramaturge. Vingt-deux ans plus tard, *Quand la Terre était plate* est le livre que l'ancien fils négligent, si contrit de l'avoir été, et désormais âgé de 85 ans, offre à sa mère.

S'appuyant sur les rares faits connus de lui, il s'en remet aux pouvoirs de la

littérature, à la capacité de celle-ci à arpenter le temps et l'espace en tous sens et à munir l'auteur de « *bottes de sept lieues* » pour tâcher de se figurer ce que fut la vie de Suzanne. La forme du conte, qu'il avait utilisée dans *La Plus Précieuse des marchandises* et *De Pitchik à Pitchouk*

Jean-Claude, le cadet, avait pour tâche de faire rire sa mère

(Seuil, 2019 et 2023), lui est de nouveau d'un grand secours quand il s'agit de relier entre eux les événements. Ou de se projeter, durant la première guerre mondiale, dans la situation de Suzanne, enfant. Sa famille, venant d'Autriche-

comment se combinent dans nos vies, dont le décor a peu à voir, on peut le supposer, avec l'imaginaire post-exotique (ou néosoviétique) du romancier, ces forces contradictoires à résonances universelles ? Bien sûr, pareille question n'est jamais explicitement posée, car la métaphysique est ici affaire de série B, pour notre plus grand bonheur, tandis que l'on suit les aventures du tout jeune Yaki et de sa compagne Tatiana pour faire revenir la lumière dans un monde de sables, de démons et de momies...

Au rythme des rebondissements, d'un rêve à l'autre, un bégaiement troublant s'installe, dans ce thriller qui s'arrête à l'enfance mais s'efforce de nous faire sortir du noir. Le trouble est d'autant plus grand que la recherche d'un nouveau matin semble correspondre au désir du langage de renommer le monde, et c'est cette genèse de la littérature, en somme, aux abords de la fin d'une œuvre, qui touche peut-être le plus dans la drôle de fable signée Manuela Draeger. ■

ARRÊT SUR ENFANCE, de Manuela Draeger, L'Olivier, 160 p., 19,50 €, numérique 15 €.

APARTÉ

Pierre Mérot, toujours limite

SI LA LITTÉRATURE CLASSIQUE ET POPULAIRE foisonne de personnages qui vieillissent à l'intérieur de cycles, comme les *Rougon-Macquart*, de Zola, ou *Les Trois Mousquetaires*, de Dumas, le procédé est un peu plus rare dans le roman contemporain. Pierre Mérot, auteur d'une douzaine de livres, s'y risque aujourd'hui, proposant une deuxième époque à *Mammifères* (Flammariion, 2003, qui reparait en poche chez Rivages, 232 pages, 9,20 euros), titre qui l'a révélé au public. Et il y avait bien un risque à reprendre, en 2025, le personnage peu aimable de l'oncle, prof quadragénaire cynique, misogyne, baiseur et alcoolique, sorte de loser bukowskien version Pigalle, à travers lequel l'auteur déployait la satire truculente d'une époque, d'une société et d'une humanité grégaire réduite à ses fonctions les plus basiques.

Dans *Mammifères II*, l'oncle, double cruel et déglingué de l'auteur, a maintenant un peu plus 60 ans, sa mère – tant vomie dans le premier volume – est morte, il pèse 100 kilos, souffre de problèmes de coronaires et d'érection, et, surtout, il est confronté à un monde qui ne veut plus de lui. Viré du studio où il vivait depuis un quart de siècle et jeté, à l'âge de la retraite, sur un marché locatif parisien sans pitié, désespéré par l'hygiénisme et la transformation des rades de son quartier en coffee shops bobos, malmené sur les applications de rencontres, rejeté par les femmes et interdit devant le néoféminisme et les luttes contre la domination masculine, il tente de composer avec cette nouvelle donne sociale et une normalité qui lui paraît toujours plus inquiétante.

Doute et incertitude

Le roman pourrait passer pour le plaidoyer pro domo d'un vieux mâle blanc aigri. En réalité, cette suite, très réussie, est le chant du cygne d'un inadapté qui, au début des années 2000, jouissait encore de la superbe des hommes cultivant une marginalité désinvolte. Avec le temps, écrit Mérot, l'oncle est ainsi devenu un « *vieux con* ». Jamais d'ailleurs lui-même ni de l'interprétation réactionnaire qui pourrait être faite de son texte, l'auteur joue avec les limites et les codes actuels, parmi lesquels l'injonction à la bienveillance, la positivité ou la psychologisation de chaque comportement. Aïnsi, avant une saillie de drôlerie « *horrible et expéditive* » de son personnage, Mérot lui fait-il préciser le sous-texte : « *L'oncle présente d'avance ses excuses. Il caricature.* »

Cet inventaire de vie noir et burlesque, qui mêle récit, classements, listes absurdes et catégories thématiques diverses à la manière des *Essais* de Montaigne, est un concentré de doute et d'incertitude. Sauf en ce qui concerne la « *saloperie somptueuse de la vie* » qui apparaît finalement à l'oncle aussi brève que riche, à mesure que la fin approche. ■

VIRGINIE FRANÇOIS

► *Mammifères II*, de Pierre Mérot, Rivages, 208 p., 21 €, numérique 16 €.

QUAND LA TERRE ÉTAIT PLATE, de Jean-Claude Grumberg, Seuil, « La librairie du XXI^e siècle », 170 p., 19 €, numérique 14 €. Signalons, du même auteur, chez Hekoya *Jeunesse/Actes Sud*, « *Papiers* », la parution de *Mange ta main*, 64 p., 11,50 €, dès 6 ans ; ainsi que de Marie des grenouilles, 56 p., 11,50 €, dès 8 ans.



Jours amers à Sarajevo

Le 6 avril 1992, le sort de la République fédérative socialiste de Yougoslavie est définitivement scellé lorsque la communauté internationale reconnaît l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine. Sarajevo, capitale de ce tout jeune pays, abrite alors des communautés bosniaque musulmane, croate et serbe. Mais la ville est rapidement encerclée par les nationalistes bosno-serbes. *La Saison des papillons noirs* s'étire sur les dix premiers mois de ce siège meurtrier qui durera près de quatre ans. Zora, peintre et enseignante à l'Académie des beaux-arts, s'y retrouve piégée, loin de sa famille restée en Grande-Bretagne. Dans le froid mortel d'un hiver sans lumière, les jours sont amers, bien plus amers que le « *café bosnien très serré* » de son enfance. Alors, plus que jamais, Zora peint, seul remède face à l'absurdité d'une guerre qu'elle ne comprend pas. Le parfum des baklavas, le bruissement rassurant des forêts, des rues bercées de contes populaires, autant de souvenirs qui hantent ce premier roman plein de tendresse, hommage à une Sarajevo martyrisée. Née d'une mère bosnienne et d'un père britannique, Priscilla Morris s'inspire ici de son histoire familiale, celle de son oncle, peintre lui aussi. Elle y livre une fresque vibrante sur l'histoire de cette « *ville où tout le monde s'aimait* » et peint les liens indéfectibles d'une communauté soudée dans l'horreur. L'amour y fleurit même parmi les décombres. ■

JOSÉPHINE CARCOPINO

► **La Saison des papillons noirs** (*Black Butterflies*), de Priscilla Morris, traduit de l'anglais par Valérie Le Plouhinec, Phébus, 224 p., 21,90 €, numérique 16 €.

Avec « Au pays du dieu animal », variation sur un assassinat politique au Brésil, Carol Bensimon livre un envoûtant roman du trauma, de l'exil et du souvenir

La patience de l'empailleuse

GLADYS MARIVAT

Aucun adulte n'observe comme les enfants. « [Ils] mémorisent plus les gestes que les paroles. Mes souvenirs de cette époque de ma vie ne se conforment pas vraiment à une logique, ils sont beaucoup plus sensoriels », confie la narratrice d'*Au pays du dieu animal*. Ce roman de la Brésilienne Carol Bensimon – son deuxième traduit en français – commence alors que Cecilia a 9 ans. Un an plus tard, son monde va basculer. En 1988, son père, le député Raul Matzenbacher, sera accusé du meurtre de Joao Carlos Satti, un ami et collègue, tué de deux balles à bout portant devant son domicile, à 22 heures et quelques. Ces quelques minutes comptent. Car connaître l'heure à laquelle Raul est rentré chez lui ce soir de juin suffirait à l'accuser ou à l'innocenter du meurtre de Satti. La petite Cecilia sait. Elle a vu, mais ne dit rien. Est-ce la jalousie ou les rivalités politiques qui ont motivé le crime? Patience. Pour l'instant,

nous sommes sur une route poussiéreuse, en 1987. C'est jour de chasse à la perdrix, et le père de Cecilia a préparé son fusil pour arperner les terres familiales aux confins du Rio Grande do Sul. La petite, elle, n'a d'yeux que pour les scarabées, escargots, os de mouffette et coquillages, qu'elle conserve dans une boîte comme un trésor. Elle scrute avec intensité les oiseaux morts jetés sur la plage arrière, en quête d'une vérité.

Révélee en France avec *On adorait les cowboys* (Belfond, 2022), l'écrivaine (née en 1982, à Porto Alegre) affine son art de la lenteur. Si Carol Bensimon s'empare d'un fait divers ayant secoué le Brésil en pleine ouverture démocratique – le

meurtre du journaliste et député José Antônio Daudt, en 1988 –, elle le fait à sa manière, sinieuse, contemplative, proche du western, puisant dans le sens de l'observation propre à l'enfance comme dans le métier choisi plus tard par l'héroïne. Partie à Los Angeles loin du scandale familial, Cecilia devient taxidermiste. Dans ce milieu très fermé et masculin, elle est reconnue pour la qualité de ses dioramas – des scènes montrant des animaux naturalisés dans des décors derrière une vitrine, le plus souvent de musée. Pour elle qui exècre la chasse, la pratique tient à la fois de la science et de l'art. Aux yeux de Carol Bensimon, elle s'apparente à l'art romanesque : un travail tant de recreation que de création, révélateur ici de l'obsession de l'humain de désirer et de détruire ce qui l'entoure – les animaux, son pays, sa famille.

Qu'est-ce qui nous tue ?

Car la mort se trouve au cœur de l'intrigue. Celle de Joao Carlos Satti ; celle de Raul Matzenbacher, médecin et politicien si prometteur, handicapé dans son vieil âge à la suite d'un accident vasculaire cérébral ; celle, symbolique, de sa famille – sa femme l'a quitté, un de ses fils, rejeté pour son homosexualité, a sombré dans la drogue, quand Cecilia, à 42 ans, son couple en crise, refuse de faire un enfant, couche avec une caissière de supermarché et passe ses journées avec des dépouilles d'animaux sauvages. Enfin, il y a la situation du Brésil. La romancière fustige la « *tolérance à l'horreur* » de sa population, qui sait retourner sa veste pour applaudir tantôt la fin de la dictature militaire, tantôt « *un médiocre capi-*

taine sorti des égouts du Brésil » – référence à Jair Bolsonaro, président en fin de mandat à la parution du livre au Brésil, en 2022.

Qu'est-ce qui nous tue ? La question traverse ce roman mêlant récit d'apprentissage et affaire politico-criminelle. Son rythme tranquille séduit. Plus qu'un choix formel, ce temps long se révèle être la solution à la survie des personnages. Ainsi Cecilia paraît-elle échapper au destin funeste de sa lignée grâce à sa profession, qui lui impose de longues journées de solitude et de silence – car à quoi correspond un diorama, sinon au fantasme de pouvoir tout suspendre afin de tout remodeler ?

Carol Bensimon signe un envoûtant polar philosophique, dont on savoure longtemps la dernière image décrivant la maison des Matzenbacher déchirée par les bulldozers, ainsi qu'une femme regardant son père, alité, droit dans les yeux. En justicière sublime. ■

EXTRAIT

« Tous les musées d'histoire naturelle ont été fondés sur la base de principes anthropocentrés très discutables, Cecilia, m'avait dit un jour un type avec qui j'avais travaillé. Tu crois que présenter des animaux dans une vitrine, ça aide à rapprocher les gens de la nature ? Pas du tout, c'est même exactement le contraire ! Ça institutionnalise les animaux, les plantes, ça laisse penser que tout ça n'a aucun lien avec la vie des gens. Aucun lien avec ce qui se trouve à l'extérieur de la vitrine. Parfois, ça ressemble même à une conspiration pour tout détruire, tu sais ? »

AU PAYS DU DIEU ANIMAL, PAGE 55

Bain de jouvence

Toute une journée dans la piscine, Kathleen noie le mensonge qu'est devenue sa vie. « *Nage libre* », de Jessica Anthony, submerge

JULIETTE EINHORN

Pour effectuer sa révolution intérieure, Kathleen, l'héroïne de *Nage libre*, le quatrième roman de l'Américaine Jessica Anthony, ne passe pas une nuit dans le train, comme le héros de *La Modification*, de Michel Butor (Minuit, 1957), mais une journée dans la piscine de son immeuble, un dimanche de novembre. Pourtant, si sa peau se fripe, son âme, elle, se libère. Jusqu'à, le soir venu, sauter dans un corps et un esprit neufs et anciens – bien qu'ils soient siens, elle les avait abandonnés depuis longtemps.

Une dizaine d'heures en apesanteur pour engloutir le « *mensonge irrattrapable* » qu'est sa relation avec son mari. En l'épousant, en 1948, par crainte de ne pas percer dans le tennis, elle est devenue une femme qu'elle ne connaissait pas, « *Emma Bovary à Pawtucket* » menant une existence d'emprunt, prenant époux comme on achète un bibelot avant de l'oublier sur une étagère, laissant une autre Kathleen vivre sa vie. Depuis neuf ans, c'est cette jumelle subliminale qui est devenue championne à sa place. Jessica Anthony, qui a été

bouchère en Alaska, masseuse en Pologne et secrétaire à San Francisco avant d'entrer en écriture, enferme son héroïne dans le clapotement ironique des eaux, au milieu d'une résidence en forme de pentagone qui ressemble à un vaisseau spatial. Pendant que sa famille est à la messe, la jeune femme sort de son corps pour dériver dans d'autres galaxies, en un roman anamnèse qui déverse au goutte-à-goutte cette inondation irréversible. Enfiler son vieux maillot de bain qui date de la fac, c'est, pour Kathleen, faire de l'apnée à l'intérieur de cette période. Lui apprenant la « *géographie du jeu* », le « *rectangle* », Billy, son prof de tennis et amoureux de l'époque, lui avait donné une leçon de vie : comment bouger et s'ancre dans les choses, « *savoir où on est tout le temps* ».

Un rétrécissement de la vie

Il lui a appris, aussi, le « *pont* » – le passage, mais aussi le piège : l'art de couper ses balles pour obliger l'adversaire à se rapprocher du filet, puis de « *slicer* » la balle, qui devient alors impossible à rattraper. Le pont est à la fois une technique rare, qui a permis à Kathleen de se qualifier, mais aussi un traquenard. Un rétrécissement de sa vie, dans lequel elle s'est enfermée en choisissant Virgil, qui l'a incitée à renoncer à sa carrière, plutôt que Billy, qui avait

fait d'elle une championne. Ce voyage immobile est donc aussi un « *roman lift* » – comment une minuscule inflexion dans le jeu existentiel fait tout déraiser.

Parce que sa femme refuse de sortir de la piscine, Virgil pense qu'elle est enceinte. Ce changement d'habitude n'est pas, à ses yeux, le fruit d'une volonté, mais d'un dérèglement : non une production de l'esprit, mais une anomalie du corps, comme si son épouse était un jouet programmé pour trois ou quatre fonctions télécommandées.

Pourtant, voilà l'époux submergé à son tour par les eaux. Il comprend, lui aussi, ce que cette latence, ce pas de côté dans leur journée, contient d'irréversible. Se l'autoriser est une fissure dans le cours des choses : par cette abstention, cette interruption de la mécanique à laquelle se réduit son rôle de femme et de mère, Kathleen en a noyé le fondement, faisant déborder sa (leur) vie pour la faire dériver à son gré. Un roman détrempe, au revers lifté, qui sort une existence de son lit pour en déchaîner le torrent. ■

► **NAGE LIBRE** (*The Most*), de Jessica Anthony, traduit de l'anglais (États-Unis) par Claro, Le Cherche Midi, « *Vice caché* », 142 p., 18 €, numérique 13 €.

Une fascinante déclaration d'amour à la mer et à ses merveilles



Christophe Ono-dit-Biot nous raconte sa « mer intérieure » entre souvenirs d'enfance, petites mythologies marines, trésors de littérature et bestiaire aquatique.

Disponible en librairie le 12 mars

Éditions de l'Observatoire

Depp et Heard? Tout est sur le Net!

Fascinée par le couple d'acteurs en conflit, Elisabeth Benoit a conçu « Toronto », roman hypnotique fondé sur la masse de documents disponibles sur les réseaux



Partisans de Johnny Depp et d'Amber Heard, devant le palais de justice du comté de Fairfax, en Virginie (Etats-Unis), le 27 mai 2022. KEVIN DIETSCH/GETTY IMAGES VIA AFP

RAPHAËLE LEYRIS

Ce n'est pas faire injure à cet honorable journal que de l'affirmer : rarement dans son histoire, *Le Monde* aura affiché titre plus aguichant que « Johnny Depp vs "The Sun" : drogues, jalousie et lettres de sang » (« M Le magazine du Monde » du 18 juillet 2020). Elisabeth Benoit clique pour lire l'article sur le procès intenté par l'acteur, à Londres, au tabloïd britannique *The Sun*, qui, en 2018, l'avait qualifié de « mari violent » à l'égard de son ex-épouse, Amber Heard. A propos de l'ancien couple de stars américaines, l'autrice québécoise, programmeuse informatique installée en France, ne sait alors pas grand-chose, hors leur célébrité. Elle a tout de même gardé en mémoire une « image mentale forte » datant du procès de leur divorce, en 2016, quand elle avait lu que Heard accusait Depp de lui avoir jeté un téléphone au visage. « C'était tellement glauque », se souvient-elle aujourd'hui, interrogée par « Le Monde des livres ».

Après avoir parcouru l'article du *Monde*, de rapides recherches lui font découvrir que sont disponibles en ligne, disséminés, de nombreux documents concernant les déchirements de ce couple, dont les deux membres avaient pris l'habitude d'enregistrer leurs conversations et leurs disputes – documents ensuite utilisés devant la justice, puis divulgués

sur Internet, avec des centaines d'autres éléments de leur intimité, SMS, courriels, extraits de journaux intimes... Voilà Elisabeth Benoit embarquée dans une « obsession » qui aboutit, cinq ans et un autre procès entre les ex-époux plus tard, à la publication de *Toronto*, son deuxième roman.

La première fois qu'elle en parle à Frédéric Boyer, le directeur de P.O.L, en 2020, celui-ci est « dubitatif ». « J'étais partagé entre l'envie de l'encourager et l'inquiétude de la voir complètement plongée dans cette histoire dont elle voulait faire quelque chose sans savoir quoi », raconte-t-il au « Monde des livres » – il se souvient cependant avoir été d'emblée « intéressé par

« Je voyais se bagarrer sur Twitter les pro-Depp et les pro-Heard, mais, tout en s'écharpant, ils partageaient des documents, des infos »

l'idée de cette recherche infinie et indéfinie sur la Toile ».

Dans un premier temps, happée par le mélange de « roman à sensation » et de « grande étrangeté » qui fait la matière, à ses yeux, de cette histoire où les ex-époux s'accusent mutuellement de violences conjugales, Elisabeth Benoit commence par consigner les documents qui se présentent à elle, copie les SMS des amants partagés par d'autres passionnés de cette histoire sur ce qui est encore Twitter – désormais X. « Je naviguais au gré de ce que je pouvais trouver, j'accumulais les fichiers, je

voyais se bagarrer sur Twitter les pro-Depp et les pro-Heard, mais, tout en s'écharpant, ils partageaient des documents, des infos. »

Au printemps 2022, à Fairfax (Virginie), la bataille judiciaire reprend entre Heard et Depp (qui a perdu à Londres), chacun accusant l'autre de diffamation. Cette séquence judiciaire est pourvoyeuse de nouvelles archives ainsi que de témoignages de membres de la famille, d'amis des deux stars, mais aussi de personnes travaillant pour l'un ou l'autre, avocats, médecins, gardes du corps, gardiens...

Diffusé en direct, suivi par des millions de personnes, le procès aboutit à la condamnation des deux protagonistes pour diffamation, cependant que le tribunal estime le préjudice subi par Depp supérieur. Hors du tribunal, féministes et masculinistes s'opposent féroce-ment. Elisabeth Benoit, convaincue par les différentes pièces du dossier qu'Amber Heard ment sur

plusieurs points, assure que cette opinion ne fait pas d'elle une représentante du second camp.

Son envie d'écrire un livre n'est, quoi qu'il en soit, pas motivée par le souhait de démontrer telle ou telle thèse, mais par « l'espoir de restituer quelque chose de cette fascination bizarre ». Dans sa première tentative d'élaboration du texte, elle met en scène un homme se remémorant les événements « sur le mode de la rumination ». Elle y passe du temps, mais trouve que manque la riche matière des témoignages et des enregistrements – en particulier

EXTRAIT

« J'avais depuis toujours été fascinée par les caméras de surveillance, (...) et les enregistrements, les enregistrements, c'était encore mieux que les images de caméras de surveillance. (...) C'était – il y avait le côté riches et célèbres, ça donnait une couleur, c'est sûr que le côté presse à sensation donnait une couleur un peu surréelle, très importante au niveau du dosage, tout dans cette histoire était question de dosage, les enregistrements, en ce qui concerne le dosage, étaient une petite merveille, le dosage était parfait parce que c'était vrai, le terre à terre et le délirant, le banal et le délirant, le tragique et le délirant, le dosage était bon, et puis le côté voyeur, le côté caméra de surveillance, enregistrement neutre, et leurs personnalités, évidemment (...) »

TORONTO, PAGES 345-346

les conversations qui l'ont d'emblée « épatée : on dirait du Pinter [le dramaturge britannique Harold Pinter, 1930-2008] ».

Petit à petit, elle se met à les intégrer au livre, jusqu'à concevoir celui-ci comme une succession de prises de parole et de messages en les regroupant par ordre plus ou moins chronologico-thématique. Elle change les noms principaux, traduit « hyper librement » tout en « gardant l'esprit général », supprime notamment les « fuck » abondants, mais « trop ringards en français »...

En juin 2023, elle apporte à Frédéric Boyer le manuscrit inachevé. L'éditeur conseille à son autrice de restituer les patronymes originels et d'ajouter un index des personnes citées (il s'assurera par ailleurs auprès d'un avocat de la légalité du procédé, à partir du moment où les pièces ont été rendues publiques). Il l'encourage aussi à apparaître dans le livre et à se « mettre en scène comme narratrice ». Elisabeth Benoit tente plusieurs choses en ce sens, écrit une préface, renonce, puis finit par intégrer des passages de récit à la première personne dans le cœur du texte, ce qui l'amène à retravailler en partie le montage du récit. En dépit de la vérocité des documents sur lesquels elle s'appuie, Elisabeth Benoit considère *Toronto* comme « une fiction, un roman », où le plus extraordinaire reste peut-être « tout ce qu'on ne sait pas ». ■

Karel Capek de Madrid à Séville

C'est le récit plein de charme d'un Tchèque découvrant l'Espagne. En 1929, grâce aux « pullmans qui bondissent à des vitesses étourdissantes », l'écrivain et dramaturge Karel Capek (1890-1938) accomplit un périple qui le mène du Prado, à Madrid – Ah! Goya, « ses cris furieux de résistance et d'exécution! » – à la Giralda de Séville, « minaret mauresque et ses cloches chrétiennes », en passant par une corrida qui l'horripile et l'envoûte en même temps. Tous les amateurs d'« écriture de voyage » (et ceux qui voudraient la pratiquer) devraient lire ce texte qui s'offre comme une leçon d'observation, de verve et de style. Un éloge aussi de cette Europe mosaïque, ce beau manteau d'Arlequin, que Capek appelle (déjà) à former une société de nations : mais « bon sang! que ce soient des nations

avec tout ce qui leur appartient en propre », chacune avec ses traditions, sa langue et « son pelage » différent. ■
FLORENCE NOUVILLE
► *Périple espagnol* (Voyet do Spanel), de Karel Capek, traduit du tchèque par Michel Chasteau, La Baconnière, 184 p., 17,50 €.

Les garçons disparus

En 1986, dans le village de Katzenbrunn a lieu la traditionnelle fête foraine qui donne de l'animation à ce village endormi. Nikolaus Kämmerer, 13 ans, quitte quelques instants ses amis pour aller à un stand de tir. On ne le reverra jamais. Depuis 1969, cinq enfants ont ainsi disparu sans qu'on les ait jamais retrouvés. Tous les regards se portent sur la clinique psychiatrique installée à l'orée de la forêt. Un inspecteur à la retraite décide de reprendre l'enquête à titre personnel. Mais les villageois semblent cacher quelque chose et refusent de coopérer. Alors que l'ex-inspecteur suit quelques pistes, un autre garçon disparaît. Construit selon une succession de brefs chapitres, ce thriller de l'écrivain allemand Ivar Leon Menger donne à tour de rôle la parole aux personnages, dont le « croque-mitaine » du titre! La résolution de l'intrigue est un coup

d'éclat qui donne le vertige. ■
PIERRE DESHUSSES
► *Dans la forêt du croque-mitaine* (Finster), d'Ivar Leon Menger, traduit de l'allemand par Justine Coquel, Belfond, « Noir », 368 p., 22 €, numérique 16 €.

Une manière d'aimer

De quelle noce est-il question dans *L'Epoux*, de Patrick Autréaux? De celle qui l'unit à l'homme qu'il aime, mais aussi au judaïsme de ce dernier. L'auteur, qui a baigné dans la culture chrétienne, se dit « rétif à toute conversion », mais sa quête fait fi des interdits : « Même imprégné d'un relativisme culturel méfiant, je fais brûler des cierges au multiple de l'universel. » Pour lui, la littérature s'est substituée à l'idéal religieux. « Lire est une manière d'aimer. Et de transformer sans l'anéantir ce à quoi on n'arrive plus à croire. » Retraçant son histoire et ses interrogations intimes, Patrick Autréaux revendique sa déconstruction et livre sa méthode : « Une intransigeance qui ne juge pas et aime, voilà la grâce! » Il met ainsi au jour des désirs discordants qui permettent de « rattacher nos gouffres à ceux d'un autre ». La « communauté des effondrés » qui se forme alors se révèle d'une générosité universelle. ■

PHILIPPE-JEAN CATINCHI
► *L'Epoux. Constant*, de Patrick Autréaux, Gallimard, « Sygne », 208 p., 20 €, numérique 15 €.

L'énigme demeure



QUE S'EST-IL PASSÉ À TORONTO? Le nom de la ville canadienne revient dans les conversations entre Amber Heard et Johnny Depp, mais les événements qu'il désigne restent mystérieux. Tout comme la relation entre les deux acteurs, mariés en 2015 et divorcés en 2017, demeure une énigme, malgré la masse insensée de documents produits devant la justice au cours de deux procès et disséminés sur Internet – dépositions, courriels,

SMS, retranscriptions de disputes enregistrées...

C'est sur ceux-ci que s'appuie Elisabeth Benoit pour construire son deuxième roman, *Toronto*, donc. On y entend la voix des ex-époux, qui s'accusent mutuellement de violences conjugales, mais aussi celle de la cour qui les entoure (amis, famille, pique-assiettes), ainsi que d'hommes et de femmes travaillant pour eux (médecins, gardes du corps, stylistes, gestionnaire immobilier, concierge...), témoins de leur mode de vie, entre penthouses somptueuses et île privée aux Bahamas, où les prises massives

d'alcool et de drogue succèdent aux tentatives de désintoxication.

Cet enchaînement torrentiel de paroles qui se répètent ou se contredisent produit un effet hypnotique, à la fois grisant et écoeurant. Les interventions de la narratrice, qui détaille sa propre obsession pour l'affaire, rythment l'ensemble, permettant de respirer un peu au fil de ce livre fasciné et fascinant. ■

TORONTO, d'Elisabeth Benoit, P.O.L, 512 p., 25 €, numérique 18 €.

Au sein d'une histoire environnementale en pleine effervescence, deux ouvrages collectifs très réussis proposent une synthèse axée sur les trois derniers siècles en Europe et aux Etats-Unis

Quand l'Occident met la planète au travail

PIERRE KARILA-COHEN

Le présent stimule toujours les questions que l'on pose au passé. Il est dès lors à la fois logique et utile que les préoccupations actuelles sur le devenir de la planète orientent une partie de l'historiographie. Les prémices d'une histoire environnementale sont apparues aux Etats-Unis dès les années 1970, mais c'est surtout à partir des années 2000 que les travaux se sont multipliés : il ne s'agit pas seulement d'une histoire de l'environnement, pensée comme celle des milieux au sein desquels l'humanité a successivement vécu, mais d'une analyse fouillée des interactions réciproques entre l'humain et la nature. Le premier transforme constamment la seconde par son action et la seconde aiguille chez le premier curiosité, peur, désirs de prédation et réflexes de protection, tout en ordonnant au moins en partie la matérialité de sa vie en société.

Si des ouvrages d'un grand intérêt ont été publiés depuis une vingtaine d'années, le temps des premières synthèses est venu. En témoigne la parution en ce même mois de deux collectifs, *La Terre perdue. Une histoire de l'Occident et de la nature. XVIII^e-XXI^e siècle*, dirigé par Steve Hagimont et Charles-François Mathis, et le premier volume de *La Nature en révolution. Une histoire environnementale de la France, 1780-1870* (qui en comptera trois), coécrit par Jean-Baptiste Fressoz, François Jarrige, Thomas Le Roux, Corinne Marache et Julien Vincent.

Les auteurs de *La Nature en révolution* contribuent aussi, pour la plupart, à *La Terre perdue*, dont l'un des maîtres d'œuvre, Charles-François Mathis, participera activement au deuxième volume d'*Une histoire environnementale de la France*, à paraître en mai : les croisements sont multiples et les approches communes, sous des formes un peu différentes. *La Terre perdue* fait ainsi se succéder trente brefs chapitres, sans notes de bas de page, peut-être en visant un public plus large, alors que



La Nature en révolution privilégie des chapitres moins nombreux, mais plus fouillés.

La Terre perdue présente de grandes qualités, mais aussi le défaut de fragmentation des ouvrages collectifs comme il ne cesse d'en paraître aujourd'hui : la synthèse par une seule plume est-elle devenue un gros mot ? De son côté, *La Nature en révolution* prend davantage le risque du rassemblement, même si tous les chapitres, très bons, n'égalent pas l'original portrait de la France du XIX^e siècle « en tonnes », qui ouvre l'ouvrage, où il s'agit de compter la masse de toutes les matières extraites, importées ou exportées qui alimentent alors son économie, bref d'approcher le pays à travers son « empreinte matérielle ».

Dans les deux cas, la focale est doublement limitée, d'une part au monde occidental, et même

« Au pays noir », de Constantine-Emile Meunier (vers 1893) : exploitation de la houille dans le Hainaut, en Belgique. GRANDPALAISRMN (MUSÉE D'ORSAY) / RENÉ-GABRIEL OJEDA

seulement à la France pour l'un des deux ouvrages, d'autre part à un, deux ou trois siècles du monde contemporain, depuis la fin du XVIII^e siècle. D'autres recherches sont donc possibles sur d'autres lieux et dans d'autres temps – de fait, il en existe de nombreuses –, d'autres synthèses aussi. Il n'empêche que ces deux livres, globalement très réussis, rendent compte d'un temps décisif en des lieux, l'Europe et les Etats-Unis, où les façons d'extraire des richesses naturelles, de produire des biens et de construire des relations avec le reste du vivant ont déterminé des manières de penser et de faire à l'échelle mondiale.

Le monde contemporain est indubitablement celui d'un basculement du rapport à la nature, lié en grande partie à l'industrialisation, mais il est aussi celui d'une conscience très précoce des dan-

gers de ce basculement. « On dirait que l'homme est destiné à s'exterminer lui-même après avoir rendu le globe inhabitable », écrivait déjà le naturaliste Jean-Baptiste de Lamarck en 1820, pessimisme que le géographe anar-

Les deux ouvrages partagent la même ambition de réfléchir aux possibles qui s'offrent à nous dans l'urgence actuelle de la catastrophe environnementale

chiste Elisée Reclus, pionnier des combats écologiques, ne partageait pas, même si, en 1869, il notait que les hommes sont des « agents géologiques » qui ont « transformé de diverses manières la surface des continents, changé

EXTRAIT

« Aux XIX^e et XX^e siècles, le matériau bois, mais aussi la gemme [résine], le liège et la poix sont indispensables pour alimenter l'industrialisation, la production de papier et de carton, le développement des mines et des transports ferroviaires et maritimes. Sous le Second Empire, (...) des plantations massives de pins, dans le but d'en exploiter la gemme et les bois droits, transforment totalement les paysages et les activités des Landes et de la Sologne. Dans ce contexte de production, les forêts deviennent un capital rentable pour les exploitants (...). Dans ces nouveaux modes productifs, les propriétaires privés et les élites cherchent à se "libérer" des "servitudes" d'exploitation et des droits d'usage. Le Code forestier de 1827, en France, et, en Grande-Bretagne, le mouvement des enclosures, servent ce type d'intérêts. Les propriétés communales et domaniales (...) sont, quant à elles, soumises à une intervention plus forte et plus directe des services forestiers (...) contre les droits d'usage, le pâturage et finalement l'ensemble du système agrosylvopastoral [jugé] archaïque. »

LA TERRE PERDUE, PAGES 41-42

l'économie des eaux courantes, modifié les climats eux-mêmes, déplacé les faunes et les flores ».

Cela, *La Terre perdue* comme *La Nature en révolution* le montrent très bien dans des développements consacrés, par exemple, à la transformation des forêts en lieux de production de bois, à la canalisation des fleuves ou encore à l'aménagement des territoires. « Dominer les mers et les océans », « Une nature pilotée », « La mise au travail des fleuves et des rivières » : les titres de certains chapitres de *La Terre perdue* en disent long, comme celui du livre d'ailleurs. Les auteurs savent cependant aussi rendre compte de l'émergence de sentiments différents de la nature, comme de luttes destinées à la préserver ou à commercer différemment avec elle.

Les deux ouvrages, en définitive, partagent la même ambition d'une analyse plus critique de la modernité, telle que celle-ci s'est développée depuis les Lumières, afin de réfléchir aux possibles qui s'offrent à nous dans l'urgence actuelle de la catastrophe environnementale. *La Nature en révolution* met par exemple en perspective le poids relatif du XIX^e siècle dans les dommages actuels : entre 1789 et 1870, la France, qui s'industrialisait lentement, a injecté 1,5 milliard de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère (ce qui représente l'équivalent de trois ans d'émissions aujourd'hui). En important peu, en fondant son agriculture et son industrie sur des sources d'énergie diversifiées présentes sur son sol, elle a su talonner la puissance économique de la Grande-Bretagne tout en étant responsable de cinq fois moins d'émissions : peut-être est-ce là une leçon pour l'avenir. ■

LA NATURE EN RÉVOLUTION. UNE HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE DE LA FRANCE, 1780-1870 (VOL. 1), de Jean-Baptiste Fressoz, François Jarrige, Thomas Le Roux, Corinne Marache et Julien Vincent, La Découverte, 320 p., 24 €, numérique 18 €.

LA TERRE PERDUE. UNE HISTOIRE DE L'OCCIDENT ET DE LA NATURE, XVIII^e-XXI^e SIÈCLE, sous la direction de Steve Hagimont et Charles-François Mathis, Tallandier, 448 p., 26 €, numérique 19 €.

L'apaisante beauté de la nature a une histoire

L'historien de l'environnement Guillaume Blanc revient sur son travail autour de la création de parcs naturels

JEAN-LOUIS JEANNELLE

Faire profession d'historien, de Patrick Boucheron, *Les Présents de l'historien*, de Patrick Garcia, *Le Travail de l'histoire*, d'Etienne Anheim (Editions de la Sorbonne, 2010, 2014 et 2018), et aujourd'hui *La Nature de l'historien*, de Guillaume Blanc : tous ces essais ont en commun leur prétexte institutionnel, puisqu'il s'agit initialement de récits de parcours personnel, professionnel et intellectuel joints à l'essai inédit exigé d'un maître de conférences pour qu'il devienne professeur. Certes, toutes les disciplines dans le champ des humanités pratiquent cet exercice, mais seuls les historiens ont su en tirer un genre à part, fait d'autoanalyse (parfois intime) et de rigueur méthodologique. C'est dans un accident de voiture où il a

perdu son père à 6 ans que Guillaume Blanc trouve l'origine traumatique de sa vocation pour l'étude de la « nature », celle dont traite l'histoire environnementale – ou histoire des interactions entre une société et son milieu dit « naturel ». Etre resté, enfant, encastré quelques heures dans un véhicule : cette expérience éclaire la passion de l'étudiant pour la randonnée, puis son séjour pour son master en Erythrée, où il découvre la nationalisation forcée de la nature dans ce pays nouvellement indépendant (1990).

Que peut bien signifier l'idée qu'un espace désigné comme « naturel » résulte en réalité d'un patient façonnage, destiné à nous le faire éprouver comme vierge, autrement dit comme une seconde nature ? Guillaume Blanc donne pour exemple le cas de la France, où l'on a payé des bergers pour partir en transhumance à pied et non en camion, et où l'on a financé la rénovation de bergeries pourtant désertées depuis longtemps, créant ainsi une identité que l'on affirmait vouloir protéger.

Rien ne nous est caché des coulisses de la recherche, notamment les difficultés à mener (autrement dit financer) une thèse. Celle de Guillaume Blanc a mis plus particulièrement l'accent sur le contrôle, à travers l'aménagement de la nature, d'un sentiment national grâce auquel un Etat s'étaie lui-même en offrant à ses concitoyens un espace jugé « authentique » et hors du temps.

Consacrée aux parcs nationaux, cette thèse d'histoire environnementale portait sur le parc Forillon, au Québec, les Cévennes, en France, et le Simien, dans le nord de l'Éthiopie. A Forillon, dans les années 1970, 225 familles furent expropriées ; Parcs Canada érigea les quelques dernières maisons restées intactes en symbole du « mode de vie passé des habitants ». Le but ? Consolider l'unité nationale des Canadiens par la contemplation d'un paysage supposé intact.

En 2016, Guillaume Blanc a assisté lui-même à l'arrivée de gardes du parc national du Simien dans un village à 3800 mètres d'altitude « mêlant agri-

culture et élevage de troupeaux sur des pâturages ». Les paysans, « accusés de détruire la nature », furent donc violemment expulsés. Succès pour l'Etat éthiopien : l'Unesco retira le Simien de la liste du patrimoine mondial en péril. « Quant aux paysans expulsés, de pauvres, ils étaient devenus miséreux. »

La démythification est frappante : « Le pouvoir est partout », même dans ce qui s'offre comme le plus idyllique. Que reste-t-il alors ? Déceler les rapports de force derrière l'apaisante beauté de la nature ne nous prive-t-il pas de son charme, comme cela fut le cas pour Guillaume Blanc ? En partie seulement. Reste l'histoire, capable d'offrir une vision du monde « par le bas », où tous se trouvent inclus, les paysages comme les personnes ordinaires ou les dominants. ■

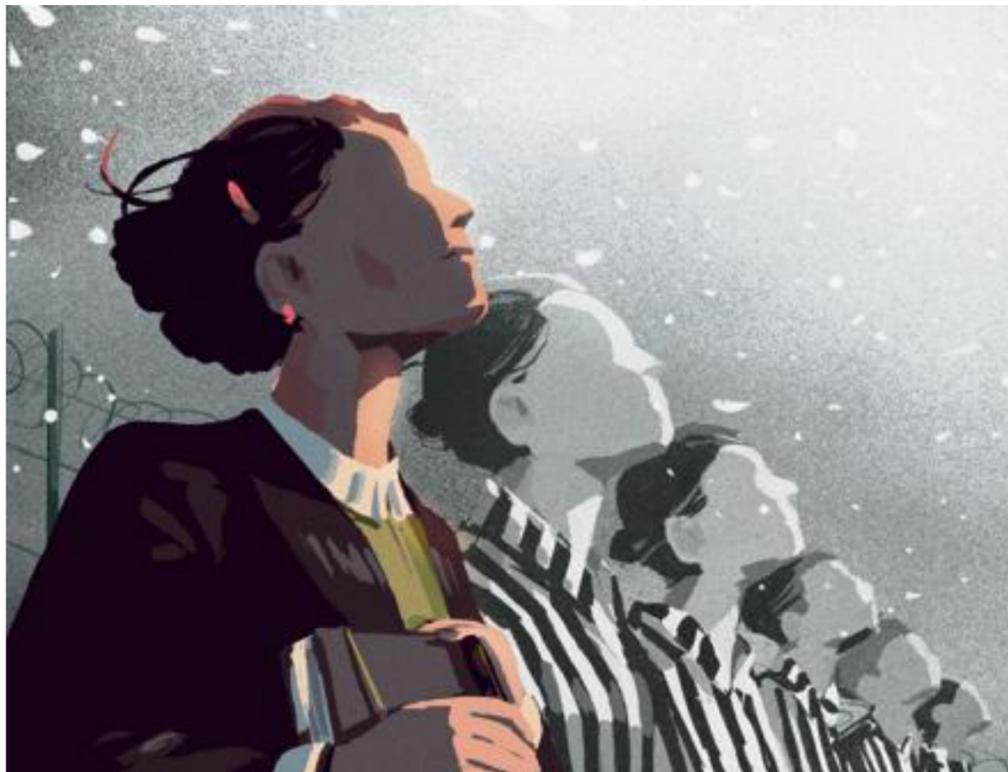
LA NATURE DE L'HISTORIEN. PAR LE HAUT, PAR LE BAS, de Guillaume Blanc, CNRS Editions, 208 p., 18 €, numérique 13 €.



LE FEUILLETON

TIPHAINE SAMOYAULT

Voix d'outre-Auschwitz



TOM HAUGOMAT

MÊME SI ON LE SAIT, il est difficile de s'imaginer aujourd'hui qu'au début des années 1980 très peu de gens voulaient entendre parler d'Auschwitz et des camps : avec tristesse, Jérôme Lindon, directeur des Editions de Minuit, qui avait déjà publié Charlotte Delbo, dont la trilogie *Auschwitz et après* en 1970 et 1971, lui refuse le quatrième de ce cycle, « si beau soit-il », invoquant le peu d'écho que suscite ce sujet en librairie à l'époque. Ce n'est que dix ans après la mort de Delbo, en 1985, que son œuvre commence à rencontrer une plus large audience.

Le convoi du 24 janvier 1943, dit aussi « des 31000 » – car les numéros de matricule allaient du 31625 au 31854 –, comprend 230 femmes, presque toutes arrêtées pour actes de résistance. Charlotte Delbo y arrive du fort de Romainville, avec Danielle Casanova, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Maï Politzer et toutes celles dont elle retrace le parcours et la biographie dans *Le Convoi du 24 janvier* (Minuit, 1965). Sur les 230, 49 sont revenues, pourcentage élevé comparé à celui d'autres convois, qui s'explique par leur solidarité, mais aussi par le fait que certaines d'entre elles ont été affectées à des travaux à l'extérieur du camp ; comme Delbo en témoigne dans tous ses textes, elles n'étaient

pas non plus soumises immédiatement au pire, comme l'étaient les juives.

La publication de *La Mémoire et les Jours* est un événement à plus d'un titre. Il transforme la trilogie *Auschwitz et après* en tétralogie (avec les trois premiers volumes du cycle : *Aucun de nous ne reviendra*, *Une connaissance inutile*, *Mesure de nos jours*), en sous-titrant ce volume *Auschwitz et après IV*, ce qu'avait voulu Charlotte Delbo, mais que n'avait

Le choc que produit la rencontre avec l'écriture de Charlotte Delbo, choc persistant

pas retenu la première publication du livre, chez Berg International, en 1985, épuisée depuis longtemps. La nouvelle édition comprend en outre un texte inédit, « 7^e année de la guerre d'Algérie », témoignage sur le vif de la manifestation parisienne du 17 octobre 1961 et de la chasse criminelle qui s'est ensuivie, aboutissant au massacre d'une centaine d'Algériens au moins.

« Ô Hannelore, diras-tu que j'ai laissé faire ? » La question tragique, adressée à une ancienne déportée pessimiste sur l'avenir du monde et qui clôt ce texte sur

le 17 octobre, est centrale. Il ne s'agit pas seulement pour Delbo de témoigner de ce qu'elle a vécu, ni même de témoigner pour les morts, mais de faire de cette expérience un impératif moral : s'élever contre l'injustice, savoir reconnaître où quelque chose recommence, être en état de vigilance absolue face aux crimes, alors que, si souvent, « [s]on indignation n'était pas assez forte pour faire éclater d'autres cris qui auraient par leur nombre et leur violence mis fin à la honte ».

Cette question est d'une grande actualité. Delbo la pose depuis que, quittant Compiègne pour Auschwitz, elle prend conscience de la passivité des habitants qui les regardent partir, elle et ses compagnes : au retour, lorsqu'elle assiste sur le port grec de Nauplie, en 1948, en pleine guerre civile (opposant, entre 1946 et 1949, les forces gouvernementales grecques aux forces communistes), au départ d'une colonne de déportés politiques vers le camp de Makronissos, elle se révolte de n'avoir pas la force de s'y opposer. « J'étais là, stupide, comme les passants qui nous ont vues partir de Compiègne, ce dimanche-là, le 24 janvier 1943, et qui détournaient la tête. » Il faut faire face à cette « vérité-là : il y a encore des camps. Vérité insupportable ».

Pour celles qui avaient été déportées parce qu'elles avaient agi en vertu de leurs idéaux communistes, apprendre l'existence des camps de la Kolyma, en URSS, est tout simplement insensé. « Camarades, ô mes camarades, nous qui avons juré de ne pas oublier nos morts, que pouvons-nous pour ces oubliés-là ? » Le « et après » du sous-titre prend tout son sens : vivre « à côté » d'Auschwitz oblige à porter partout les « yeux de la mémoire », à témoigner pour toutes et tous, de la révolte du ghetto de Varsovie à la résistance des Tziganes, des « mille Antigone » de Kalavrita, village martyr de la guerre en Grèce, aux Mères de la place de Mai à Buenos Aires.

Impossible de rendre compte ici de l'itinéraire et de l'œuvre extraordinaires de Charlotte Delbo. Je ne peux que renvoyer à la biographie de Ghislaine Dunant (*Charlotte Delbo. La vie retrouvée*, Grasset, 2016). Mais je voudrais dire quelque chose du choc que produit la rencontre avec son écriture, choc persistant. Comme les autres volumes de la tétralogie, celui-ci alterne courts récits et poèmes, et fait du « je » un pronom labile, tantôt autobiographique, tantôt impersonnel, tantôt accueillant les récits des autres, comme celui de la femme qui dépose tendrement sa sœur morte sur la neige pour lui offrir temporairement un linceul et pour qui aussi la vie s'arrête ce jour-là, ou de celle qui découvre avec effroi que sa mère n'avait pas été gazée dès son arrivée au camp, comme elle le croyait, et qui reste désormais avec des questions lancinantes sur ce qu'il s'est passé. Le texte devient un espace de l'écoute, partageant intimement les sensations éprouvées, par une langue précise, qui les livre intactes, avec des images poétiques d'une force saisissante dans leur bouleversante simplicité. « Et c'est la nuit du matin/encore tout un jour à venir/ à vivre jusqu'au soir/ jusqu'à la nuit du soir. » ■

LES YEUX DANS LES POCHE
FRANÇOIS ANGELIER

VÉRITABLES STATUES DU COMMANDEUR, certains auteurs ont cette capacité d'imposer le silence, une forme soudaine de déférence et, disons le mot, de respect transi. Au nom de Shirley Jackson (1916-1965), *prima donna assoluta* de l'horreur américaine, Stephen King se met soudain à regarder ailleurs ; à celui d'Eric Ambler (1909-1998), maître espion, John le Carré (1931-2020) fixait la pointe de ses souliers. Prononcez le nom de Jim Thompson (1906-1977) et, dans l'instant, vous verrez Bertrand Bonello, Hugues Pagan ou Jerry Stahl vider leur verre, écraser leur clope et rectifier la position. C'est en tout cas l'impression que laissent leurs témoignages de lecteur recueillis, avec une vingtaine d'autres, dans le précieux *Voyage à travers l'œuvre de Jim Thompson* offert par « Rivages/Noir » à l'occasion de la réédition de quatre romans du maître. Car l'écrivain James Myers Thompson, avec ses 27 romans, sa poignée de nouvelles et ses deux scénarios pour Kubrick (*L'Ultime Razzia*, 1956, et *Les Sentiers de la gloire*, 1957), a mis la tête là où d'autres redoutent de risquer un doigt, concevant des cocktails psychiques tels que le shaker mental du lecteur frôle l'explosion.

Faites-le test, lisez cul sec *L'Assassin qui est en moi* (1952). Vous y serez séquestré 290 pages durant dans le mental de Lou Ford, shérif adjoint de Central City (entendez « plouville »), fils de médecin, parangon d'efficacité policière. Détail utile, le mental de ce parfait jeune homme, au Stetson impeccable



et à la cravate lacet intimidante, héberge, legs de l'enfance, un nœud de folie sanglante qui se rappelle à lui en permanence, lui faisant exterminer à coups de poing une prostituée puis sa fiancée, double féminicide vengeur dont il brouille les traces et égare l'enquête. Au fil de ce monologue dans lequel le lecteur est véritablement « coulé » sans pouvoir s'en extraire, la puissance de Thompson est de nous faire éprouver, et sans gilet pare-balles, la conscience d'un homme qui fait de toute femme une potentielle chair à baston et soigne son mal, mais comme on graisse une arme ou règle un carburateur, pour en affiner la performance. Jim Thompson ou le « trou noir » de la littérature américaine.

10/18 AIME JOUER À LA MARELLE. Mais c'est une marelle funèbre, comme celle de leur précédente collection qui nous faisait traverser les Etats-Unis, case après case, Etat après Etat, avec à chaque coup la découverte d'un dossier criminel hors norme. Bis repetita avec cette nouvelle série qui vise à ran-



donner, d'un *true crime* l'autre, au cœur des départements français. A l'Yonne d'inaugurer cette tournée des terroirs noirs avec Huguette et Michaëla, *Les Suppliciées d'Appoigny*, enlevées, séquestrées et torturées dans une cave, en 1984, par l'attelage sadique et autodestructeur que formèrent les Dunand. Là, pas de chasse en solitaire ou de pulsion soudaine : la chambre des tortures était gérée telle une guinguette, avec son décor typique, son tarif au mur, ses spécialités du chef et ses habitués. Jugés en 1991, les Dunand ne livrèrent pas la clé de l'énigme : perversité à deux ou réseau national ? Lien avec d'autres affaires auxerroises (le dossier Emile Louis) ?



UNE DES RARES CAMARADES D'ÉCRITURE à imposer le silence à Jim Thompson fut sûrement Flannery O'Connor (1925-1964), la seule à lui rendre des points en matière de noirceur folle et de perversité. Pour 3 euros, Folio nous offre l'une de ses meilleures nouvelles : *C'est peut-être votre vie que vous sauvez*. Lecture urgente. ■

► **L'Assassin qui est en moi** (*The Killer Inside Me*), de Jim Thompson, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Paul Gratiot, « Rivages/Noir », 270 p., 9 €. ► **Les Suppliciées d'Appoigny**, de Sabrina Champeño, 10/18/Libération, « True crime », inédit, 204 p., 8,30 €. ► **C'est peut-être votre vie que vous sauvez et autres nouvelles** (*The Life You Save May Be Your Own*), de Flannery O'Connor, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Henri Morisset, Folio, « 3 € », 96 p., 3 €.



FIGURES LIBRES

ROGER-POL DROIT

Affronter la douleur, la dépendance et la mort

PAS À PAS, le philosophe Maxime Rovère construit une œuvre originale et diverse. Depuis une dizaine d'années, ce chercheur, aujourd'hui rattaché à l'École normale supérieure de Lyon, a publié chez Flammarion des récits vivants et accessibles, telle l'évocation du *Clan Spinoza* (2017), ou *Le Livre de l'amour infini* (2024), récit d'un périple spirituel inspiré de l'antique *Vie d'Apollonius de Tyane*. Il s'est fait connaître également par des essais enlevés sur des questions inhabituelles : *Que faire des cons ?* (2019) ou *Se vouloir du bien et se faire du mal. Philosophie de la dispute* (2022, qui paraît en poche, Champs, « Essais », 270 pages, 8,50 euros). Bref, cet

PARLER AVEC SA MÈRE, de Maxime Rovère, Flammarion, 280 p., 21 €, numérique 15 €.

LE MAL EN FACE, de Maxime Rovère, Champs, « Essais », inédit, 152 p., 8,50 €, numérique 8,50 €.

auteur prolifique appartient à la tribu, pas si nombreuse, des philosophes passant sans encombre de travaux académiques à des interventions destinées à un plus vaste public.

Ses deux nouvelles publications le confirment. On y retrouve avec joie la conjugaison d'une pensée cohérente, étayée par de solides références, et d'une écriture limpide, délibérément simple sans être simpliste. La plus volumineuse est un essai intitulé *Parler avec sa mère*, où Maxime Rovère s'efforce de dissiper une série de malentendus autour de la maternité en replaçant la transmission de la vie

dans le cadre cosmique, qui seul permet, à ses yeux, de lui donner pleinement sens. De manière éclairante et inattendue, il montre que la relation mère-enfant est à penser – au-delà des personnes, de la famille, des relations psychosociales – dans le cadre illimité du cosmos. Selon lui, ce changement de perspective pourrait permettre de résoudre nombre de crises et de pathologies dans lesquelles s'empêtrent régulièrement les contemporains.

Une belle réussite

Le point commun de ses réflexions est d'organiser des retrouvailles entre philosophie antique et temps présent, méditation rationnelle et vie quotidienne. L'auteur met ses pas dans le chemin d'une philosophie servant à éclairer et à transformer l'existence, comme on le constate également, et peut-être mieux encore, dans *Le Mal en face*. Ce bref essai est en son genre une belle réussite. Il aborde sobrement, en trois questions, des thèmes que l'on préfère habituellement écarter de la pensée : la douleur que signifie « j'ai mal ? », la dépendance (qu'est-ce que pren-

dre soin ?), le trépas (comment aujourd'hui repenser la mort ?).

Avec justesse, Maxime Rovère explique combien ces épreuves deviennent souvent insupportables non pas en raison de leur réalité effective, mais en fonction des terreurs imaginaires accumulées à leur sujet, faute de les examiner lucidement. En compagnie de Sénèque, Marc Aurèle, Epicure ou Lucrèce, il visite nos sensibilités et nos expériences actuelles pour rappeler qu'il n'existe jamais, nulle part, de noir absolu : nos vécus les plus sombres sont irisés, nuancés, complexes. Il s'y trouve toujours des ressources pour endurer le pire, voire le surmonter et le sublimer. A la condition, impérative, d'en prendre conscience en scrutant les situations avec méthode.

Voilà donc un auteur avec lequel il faut compter. Dans la diversité de ses interventions, une intention demeure constante : vivifier nos expériences en retrouvant le geste d'une sagesse pratique. On pourrait dénommer cette démarche « réactualisation des doctrines classiques ». A moins qu'il ne faille parler, tout simplement, de « philosophie ». ■

Trois impeccables fonctionnaires judiciaires se révèlent ne pas l'être tant que ça. Troublant « On ne sait rien de toi », de Fabrice Tassel

Petits jeux entre gardiens de la loi

NOIR

DENIS COSNARD

La question surgit au bout d'une centaine de pages : « *Que sait-on de l'autre, finalement, même après plus de cinquante ans de vie commune ?* » Aline Perrière n'est plus sûre de rien. Son mari dirige l'IGPN, la police des polices. Mais est-il aussi loyal et droit qu'il le laisse croire ? Dans *On ne sait rien sur toi*, le nouveau roman de Fabrice Tassel, le doute se propage au fil des chapitres à tous les personnages. Que dissimulent-ils, quels principes enfreignent-ils, au-delà des apparences ? Il faut près de 400 pages troublantes et subtiles pour qu'émergent peu à peu les « continents cachés que chacun enfouit au plus profond de lui ». Comme dans les textes de Larry Brown, S. A. Cosby, Denis Lehane, Chris Offutt ou Tanguy Viel, les grandes références de Tassel, à la croisée du roman noir et du roman social.

Au cœur de ce récit très prenant, trois figures incarnent la règle. A commencer par Charles Perrière. Le patron des « bœuf-carottes », la caution morale de la police, l'incorruptible par excellence. Son nom même, celui d'une machine de guerre qui servait à lancer des projectiles au Moyen Âge, marque son caractère intransigent, impitoyable. Myriam, elle, est greffière, gardienne des procédures et « graphomane de l'indicible ». Quant à Dominique Bontet, la juge en fin de carrière déjà centrale dans *On dirait des hommes*, le précédent roman de Fabrice Tassel (*La Manufacture de livres*, 2023), elle est payée pour faire respecter la loi.

Le plaisir de la transgression

Or, chacun à sa façon, ces trois « maîtres des règles » s'affranchissent de celles-ci. Un triche avec sa conscience. L'autre enjambe allègrement la ligne de l'illégalité. Le troisième se lance sciemment dans du hors-piste judiciaire en filant des suspects dans le parc parisien des Buttes-Chaumont. Chacun a ses petits secrets, ses arrangements avec la



DJOLERAD/GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO

morale ou la loi. Chacun a découvert l'excitation mêlée d'angoisse de jouer avec les règles. Le plaisir de la transgression. Jusqu'au jour où la justice reprend ses droits... Mais quelle peine peut sanctionner une double vie ou une enquête un peu en dehors des clous ?

ON NE SAIT RIEN DE TOI, de Fabrice Tassel, La Manufacture de livres, 384 p., 19,90 €, numérique 14 €.

Dans ce cinquième roman, Fabrice Tassel lui-même joue avec les règles. Il débute doucement, et donne, matois, le sentiment d'avancer pas à pas pour fouiller la psychologie de ses protagonistes. Mais bien vite, l'écrivain et journaliste au *Nouvel Obs* étire le temps, il l'accélère, le ralentit, avance puis revient en arrière. La première scène se déroule en 1997, la référence à la finale de Roland Garros Kuerten-Bruguera en atteste.

D'autres chapitres conduisent dans un avenir plus ou moins proche, avec des allusions aux morts de Michel Denisot, Gérard Depardieu ou Mick Jagger (« *Un miracle qu'il ait tenu jusqu'à 82 ans* »). Puis retour en 1985, avec un coup d'œil sur le Pont-Neuf emballé par Christo. Au passage, Tassel livre aussi l'épilogue tragique de son récit précédent.

Tout roman, surtout policier, est un jeu entre l'auteur et son lecteur. Une affaire de connivence, de pouvoir, de ruse et de séduction. D'emprise, parfois. *On ne sait rien de toi* en offre l'exemple même. Touche par touche, Fabrice Tassel y dévoile le portrait de personnages complexes qui ont tous leurs cicatrices et leurs failles, parfois impossibles à déceler. Le lecteur ne peut que se laisser prendre dans ses filets. ■

SCIENCE-FICTION



Un pas de côté mécanique

DEPUIS *QUI A PEUR DE LA MORT ?* (Panini, 2013), l'écrivaine Nnedi Okorafor s'affirme en figure de proue de l'afrofuturisme, courant artistique qui, dans les pas de pionnières telles qu'Octavia Butler ou Nalo

Hopkinson, n'hésite pas à mêler les anticipations technologiques les plus pointues aux traditions, aux héritages et aux spécificités de l'Afrique pré- et postcoloniale, tels que vécus des deux côtés de l'Atlantique et de la Méditerranée.

Son nouveau roman, *La Mort de l'auteur*, est une formidable intrigue à tiroirs et enchâssements. Zelu, paraplégique surprotégée par son envahissante famille nigériano-américaine, est une autrice qui ne parvient pas à être éditée. Lorsqu'elle perd son poste de vacataire à l'université du fait d'un étudiant arrogant, elle se lance dans l'écriture d'un roman de science-fiction. Ce récit postapocalyptique, où des communautés de robots et d'intelligences artificielles se livrent à des luttes sans merci, trouve un éditeur et rencontre un énorme succès. La voici autrice adulée, surtout après l'adaptation de son livre en film aux millions d'entrées. Suivie par des centaines de milliers de fans sur les réseaux, elle se voit proposer de révolutionnaires prothèses qui finissent de changer sa vie matérielle. Argent, célébrité, renouveau d'un corps confisqué à 12 ans par une terrible chute : la vie à laquelle aspirait la jeune femme semble là et bien là...

Construit en une subtile mise en abyme, *La Mort de l'auteur* sonde la puissance des liens familiaux et des ancrages communautaires et tribaux (au propre comme au figuré, pour une autrice marquée comme tant de Nigériens par les guerres civiles des années 1970). En les passant au crible d'un magnifique pas de côté mécanique, véritable roman dans le roman, ces pages vibrantes d'énergie questionnent, dans les plis de nos corps, ce qui demeure en nous de proprement humain, lorsque les spectres de désastres à venir nous hantent. ■

HUGUES ROBERT

► *La Mort de l'auteur* (*Death of the Author*), de Nnedi Okorafor, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Fabien Le Roy, éd. Robert Laffont, « Ailleurs & demain », 464 p., 22 €, numérique 15 €.

ILLUSTRÉ



Une peinture de Denis Laget pour « *Vie de Gilles* ». LE CHEMIN DE FER

L'homme dans le noir

DESTINÉ À REPRENDRE L'EXPLOITATION FAMILIALE dans la vallée de la Santoire, dans ce Cantal familial que Marie-Hélène Lafon décrit obstinément dans ses livres, Gilles était le seul garçon de la fratrie au cœur du roman *Les Sources* (Buchet-Chastel, 2023). Ce personnage se retrouve aujourd'hui au centre d'un diptyque dans lequel il n'aura pas d'autre choix que de se conformer à un destin déjà écrit. Dans le premier récit, on le voit à 8 ans, préparant sa première communion, comprenant que les mots lui manquent pour dire l'intime. Il ne parvient ni à se confesser ni à trouver sa place dans le monde. Le second volet nous le présente à près de 50 ans : il n'a toujours pas progressé dans l'existence, et sa sœur Claire, qui lui rend visite, s'attriste de le trouver dans cette opacité. Aucune accalmie ne semble possible dans cette histoire, sinon les peintures charnelles et presque tactiles de Denis Laget qui accompagnent avec douceur le récit. Pour *Gordana* (Le Chemin de fer, 2012), l'artiste turque Nihâl Martli dialoguait avec Marie-Hélène Lafon, dont on sait le goût pour l'image. Grâce à Laget, Gilles aura peut-être dans le prochain roman voix au chapitre. ■

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

► *Vie de Gilles*, de Marie-Hélène Lafon, illustrations de Denis Laget, Le Chemin de fer, 64 p., 14 €.

ANTHOLOGIE



Ô solitudes

NOUVEAU « MAL DU SIÈCLE », LA SOLITUDE ? Cet état qui ronge nos sociétés individualistes peut aussi se révéler être une planche de salut. C'est ce que nous souffle *Le Goût de la solitude*, l'anthologie établie par Alexandre Maujean. Pour raconter la solitude, le lecteur retrouvera Sylvain Tesson, naufragé volontaire en Sibérie, Henry David Thoreau, replié en sa cabane de Concord (Massachusetts), Baudelaire et ses ruminations nocturnes... Mais aussi Rousseau, qui vécut quelques mois, seul, sur une île d'un lac de Suisse, Virginia Woolf et son obsession d'écrire, Philip Roth, alias Portnoy, et ses tourments, Oblomov enfermé par Ivan Gontcharov en sa chambre.

Grâce à ce riche petit volume, la solitude adopte des visages multiples, certains plus grimaçants que d'autres. L'anthologiste nous rappelle d'ailleurs que la langue française ne rend pas justice à cette complexité. Elle ne connaît qu'un mot pour désigner à la fois le fait d'être seul et celui de se sentir seul – là où la langue anglaise, elle, fera la nuance entre « *alone* » et « *lonely* ». Un recueil à garder près de soi, les jours où le monde nous échappe. ■

BÉATRICE MADELINE

► *Le Goût de la solitude*, anthologie d'Alexandre Maujean, Mercure de France, « Le petit Mercure », 128 p., 9,50 €.

BEAU LIVRE

Donald Duck roi



TASCHEN

QUAND UNE MAISON D'ÉDITION aussi perfectionniste que Taschen s'attaque à un héros aussi iconique que Donald Duck, le résultat allie esthétique et exhaustivité en version XXL. Ce livre richement illustré retrace le destin du plus célèbre canard de l'histoire du dessin animé et de la bande dessinée. Créé en 1934, le plumeux des studios Disney doit son existence aux coin-coin tonitruants d'un doubleur spécialisé dans les bruitsages d'animaux (Clarence Nash). Son humeur massacrant reste la clé du succès d'un animal anthropomorphe « *incarnant à la perfection toutes les imperfections* » du genre humain, comme le souligne Daniel Kothenschulte, qui dirige l'ouvrage. Oscarisé à Hollywood pour un film antinazi (*Der Fuehrer's Face*, 1943), hissé aux sommets par le meilleur dessinateur et scénariste de l'entreprise de Burbank (Californie), Carl Barks (1901-2000), Donald n'aurait jamais dépassé sa fonction de personnage de divertissement si une vulnérabilité à fleur de peau n'émergeait pas de ses colères à répétition, comme le montre cet hommage à l'irascible palmipède. ■ FRÉDÉRIC POTET

► *Walt Disney's Donald Duck. Toute l'histoire*, sous la direction de Daniel Kothenschulte, textes de David Gerstein et J. B. Kaufman, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-François Cornu, Samuel Bréan et Alice Pétilot, Taschen, 564 p., 175 €.

POLAR

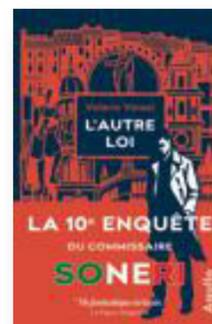
Brumes parmesanes

LA MÉTÉO EST TOUJOURS UN SIGNE À PRENDRE EN COMPTE dans les aventures du commissaire Soneri, héros des polars de Valerio Varesi. Dans *La Stratégie du lézard* (Agullo, 2024), on avait laissé le policier palermitain sous la neige. Dans *L'Autre Loi*, dixième roman de l'auteur italien, il doit, cette fois-ci, se battre avec le brouillard qui a envahi les rues de Parme et les Apennins environnants. Comme une allégorie des brumes qui entourent l'enquête qui l'occupe. Pour la première fois, Soneri semble perdu et doit procéder à tâtons alors que plusieurs événements inquiétants se télescopent. Un travailleur tunisien a été assassiné. En enquêtant sur la mosquée qu'il fréquentait, Soneri découvre une communauté harcelée par une bande fasciste, mais aussi aux prises avec des

dealers violents et un imam radicalisé. La haine semble s'être emparée de Parme. Varesi livre ici un polar assombri par une situation politique tendue, comme si, derrière son personnage, l'auteur avouait qu'il est autant perdu que lui face à la société italienne contemporaine. Reste sa plume toujours aussi truculente, qui vous embarque sans sommation. ■

SYLVIA ZAPPI

► *L'Autre Loi* (Il commissario Soneri e la legge del Corano), de Valerio Varesi, traduit de l'italien par Gérard Lecas, Agullo, « Noir », 448 p., 22,90 €, numérique 14 €.



Perumal Murugan

Survivre à l'extrémisme hindouiste

L'auteur tamoul revient de loin : en 2014, il a été pris pour cible par des nationalistes hindous, qu'offusquait son roman « Femme pour moitié », et contraint au « suicide littéraire ». Il a heureusement été « ressuscité » par la justice indienne, et « Le Monde des livres » l'a rencontré

BRUNO PHILIP

Un jour du début janvier 2015, l'écrivain indien de langue tamoule Perumal Murugan eut recours à Facebook pour ce qui allait constituer une première dans l'histoire du monde des lettres : en un « post » sidérant, il annonça son suicide littéraire. « *Perumal Murugan l'écrivain est mort* », proclamait-il, « *et comme il n'est pas un Dieu, il ne se réincarmera pas. Et comme il ne croit pas en Dieu, il ne croit pas en la réincarnation. Laissez-le en paix !* »

Cet épisode fut ô combien traumatique pour l'écrivain et le laissa « brisé », selon son entourage. Aujourd'hui encore, sa pudeur l'empêche d'aller trop puiser dans le registre des émotions pour l'évoquer. Même si, quand on l'observe,

Le président de la haute cour de Madras a conclu son jugement avec cette admirable injonction : « Que cet écrivain soit ressuscité dans la fonction qui lui sied le mieux : celle d'écrire ! »

attablé dans une brasserie parisienne du Quartier latin en train de savourer, avec un certain allant, un verre de rouge, il est clair que cet écrivain, désormais considéré comme le porte-flambeau de la littérature tamoule – et l'un des écrivains indiens de premier plan –, est parvenu à surmonter ses tourments. « *J'étais éccœuré* », dit-il simplement, visage bardé d'un éternel sourire.

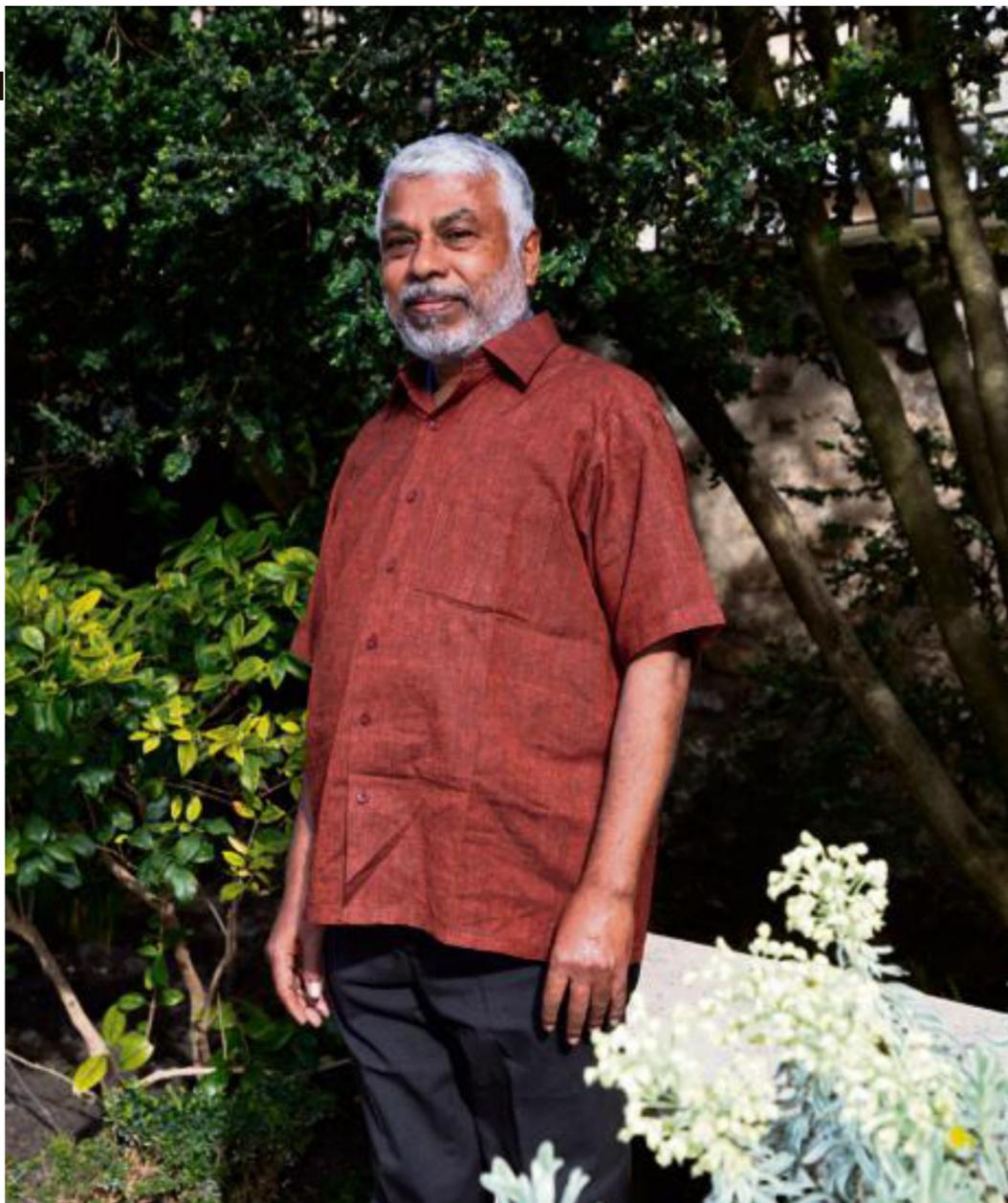
Mais comment en était-il arrivé là ? Tout avait commencé à cause d'un livre, paru en 2010. Un livre qui avait trop bien marché. Un livre qui racontait une histoire rappelant à ses coreligionnaires de

la caste paysanne des Kongu Vellalar – natifs d'une région de l'Etat du Tamil Nadu située à environ 400 kilomètres à l'ouest de Madras – une tradition dont certains auraient préféré ne point entendre parler ; encore moins qu'elle soit évoquée sous la plume d'un écrivain de leur communauté... Cette « coutume », vraisemblablement encore vivace durant les années 1940 dans un temple tamoul, concernait les femmes n'ayant pas encore été en mesure d'enfanter et qui étaient prêtes à recourir à des solutions extrêmes pour ne plus subir l'opprobre dans un univers où la filiation est le fil rouge de la vie.

Au 14^e jour d'une fête religieuse dédiée à une singulière divinité moitié mâle moitié femelle – en l'occurrence moitié Shiva, moitié Parvati, cette dernière étant la parèdre du premier, grand dieu hindou créateur des mondes et destructeur de l'ignorance –, ces épouses sans descendance pouvaient ainsi oser, dans l'ambiance de carnaval propice à de telles réjouissances, s'offrir au premier homme de leur choix dans l'espoir qu'un tel accouplement puisse donner du fruit à leurs entrailles. Et comme l'on est en Inde, le pays des « 30 fois 30 millions de dieux », il fallait tout de

même enrober l'affaire d'un vernis religieux : l'amant d'une nuit accédait, le temps d'une bacchanale, au statut de dieu vivant. Tout serait donc pardonné aux fornicatrices de circonstance.

C'est donc un roman tiré d'une telle histoire – que Gallimard publie aujourd'hui sous le titre *Femme pour moitié* – qui valut à Perumal Murugan tous ses malheurs : chauffés à blanc par des sbires de la mouvance du nationalisme hindou, les gens de sa communauté organisèrent des autodafes du livre dans sa ville de Tiruchengode. On le menaçait ; on le voua aux gémonies ; on organisa sa mort



Perumal Murugan, à Paris, en mars. FRANCESCA MANTOVANI/GALLIMARD

Parcours

1966 Perumal Murugan naît à Tiruchengode (Tamil Nadu, Inde).

2010 Parution de *Femme pour moitié* en Inde.

2013 *Le Bûcher* (Hauteville, 2020).

2015 Annonce de son « suicide » littéraire.

2016 La haute cour de Madras statue en sa faveur.

littéraire. Tant et si bien que, convoqué par les représentants locaux de l'autorité, garants de la préservation d'un ordre public menacé par une littérature « offensante », le malheureux Murugan fut contraint de signer un document qui l'engageait, entre autres, à demander à son éditeur de retirer des librairies les inventus de son livre.

Cette humiliation publique n'était certes pas sans résonance avec le nouveau contexte politique : l'année précédente, en 2014, Narendra Modi avait été élu premier ministre et il incarnait ce courant nationaliste que les détracteurs locaux

de Murugan avaient instrumentalisé à leur profit en défense des « valeurs » de l'Inde éternelle...

Quelques jours après la signature de l'infâme engagement, Murugan annonçait son « suicide ». « *Vous savez, se souvient-il dix ans plus tard, cette annonce n'était pas préméditée ! Il avait fallu que j'assiste un peu plus tôt à cette réunion avec les fonctionnaires locaux, une réunion au cours de laquelle je n'avais pas pu en placer une et où j'avais dû m'excuser, pour que j'en arrive à annoncer la fin de la carrière de Perumal Murugan...* »

Assis à ses côtés dans la brasserie, son éditeur indien, Kannan Sundaram, intervient : « *J'étais tout à fait hostile à ce que Murugan réponde à cette convocation et signe une lettre de contrition. J'étais bien décidé à ne rien céder sous la pression.* » A l'époque, lui-même avait été menacé par de courageux anonymes qui lui avaient demandé, au téléphone, s'il aimerait bien que son épouse se rende aux festivités narrées dans *Femme pour moitié* pour, elle aussi, se livrer à des inconnus... Mais Murugan ne voulait rien entendre de ses arguments. Ne s'attendant pas à ce que la réunion se transforme en tribunal, l'écrivain s'y rendit et accepta de signer tout ce qu'on lui présentait pour mettre fin au cauchemar.

Murugan, ex-militant d'une branche locale du Parti communiste de l'Inde, a beau ne pas croire au karma, il aura tout de même réussi l'exploit d'être réincarné de son vivant : ayant porté l'affaire devant les tribunaux, son éditeur allait finalement avoir gain de cause quand, à l'été 2016, les juges statuèrent sur le fait que « *des écrits, si déplaisants qu'ils soient perçus par certains, ne peuvent être qualifiés d'obscènes, de vulgaires, de dépravés ou d'immoraux.* » Pour finir, le président de la haute cour de Madras conclut son jugement avec cette admirable injonction : « *Que cet écrivain soit ressuscité dans la fonction qui lui sied le mieux : celle d'écrire !* »

Le rendu de la cour eut deux effets, se souvient Murugan dans l'estaminet parisien, tout en s'efforçant de poivrer, non sans frénésie, un plat de légumes bouillis dont la saveur se situe aux antipodes des exigences d'un palais tamoul : « *D'abord, le jugement m'a fait retourner à l'écriture, car c'était un jugement qui sanctionnait le bien-fondé de la liberté d'expression, même si l'Inde est aujourd'hui un pays glissant vers l'autoritarisme ; mais, cependant, ce jugement n'a pas fait disparaître*

EXTRAIT

« *Le prêtre l'avait gratifié d'un sermon : "La voilà, jeune homme, votre déesse. Il y a des centaines d'années que ma famille assure son culte. Les petites gens l'appellent Devata mais nous, on dit 'Machami', 'Dieu-Mère', parce qu'il est femme pour moitié. Le monde n'existe que si l'homme et la femme s'assemblent, Dieu a pris l'aspect de Machami pour nous le montrer. Pensez à Dieu comme à un père, il vous apparaîtra homme. Pensez à lui comme à une mère, il vous apparaîtra femme."* »

FEMME POUR MOITIÉ,
PAGE 40

le censeur qui, au fond de moi, désormais me surveille... »

L'histoire de Perumal Murugan, l'homme qui naquit deux fois, démontre, si cela était encore à prouver, que l'intention des censeurs finit toujours par se retourner contre eux. S'ils ont réussi à museler l'écrivain pour une brève période, sa « renaissance » a fait de lui l'un des auteurs indiens les plus lus dans le monde entier : douze romans et sept recueils de nouvelles plus tard, les œuvres de ce professeur de lettres titulaire d'un doctorat dont le père, illettré, vendait jadis des boissons gazeuses dans un cinéma de sa ville, sont désormais traduites dans des langues aussi diverses que l'anglais, le français, l'italien, l'arménien, le turc, l'azéri, l'arabe, le chinois et, tout dernièrement, l'islandais.

Murugan le survivant explore désormais, à bientôt 60 ans, de nouveaux genres littéraires, le roman graphique, la composition de paroles pour des chants carnatiques (la « musique classique » du sud de l'Inde) et l'écriture de scénarios de films. Et s'il fait désormais assaut de prudence, ne mentionnant plus dans ses écrits des noms de castes ou de dieux, sujets propres à attiser les passions tristes, nul doute qu'il profite à plein de sa nouvelle vie. Après tout, dans le monde de Perumal Murugan, on ne vit que deux fois. ■

Poona, un soir de fête

ANNÉES 1940, dans le sud de l'Inde : Kali, le mari, et Poona, son épouse, s'aiment à la folie mais leur amour est contrarié par leur incapacité à procréer, une malédiction dans le monde de la paysannerie tamoule. Plus de douze ans après leur mariage, le ventre de Poona, qui n'a pas encore atteint la trentaine, reste stérile. Désespérée, n'en pouvant plus de vivre dans un univers où l'épouse sans enfant est l'objet d'incessants rappels à sa condition, Poona est tentée de recourir à une singulière coutume permettant aux femmes, le temps d'une fête religieuse, de s'accoupler avec le premier venu. Dès le départ, le ton est ainsi

donné : *Femme pour moitié* est une fiction sociale puissante et documentée, tissant les fils d'un récit soutenu où les deux protagonistes se débattent sous le poids des injonctions familiales et des contraintes de la ruralité. Perumal Murugan, fils de paysans illettrés, connaît si bien sa caste des Kongu Vellalar qu'il est capable d'en décrire les moindres facettes avec la précision d'un entomologiste et l'autorité d'un anthropologue, jouant sur plusieurs registres, alternant parler cru et lyrisme descriptif.

La traductrice Leticia Ibanez aura réussi le tour de force de rendre en français les familiarités du dialecte kongu et la poésie du tamoul litté-

raire le plus classique : « *Les gens ont beau puer du cul, ils adorent faire sortir la merde des autres* », bougonne Kali, exaspéré par les commentaires de son entourage. Tandis que Poona se promène parmi la foule durant la fête à la recherche de son « amant » d'un soir, elle observe les visiteurs qui, « *avec leurs manteaux noirs mouchetés de lueurs, ressemblaient à des êtres de fumée* ». ■ B. P.

FEMME POUR MOITIÉ
(Matorupakan),
de Perumal Murugan,
traduit du tamoul par Leticia Ibanez,
préface de Laetitia Zecchini,
Gallimard, « Du monde entier »,
224 p., 21,50 €, numérique 15 €.